



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION

PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 2

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PICARDIE**

2002

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2002**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.00 / Fax : 03.22.97.33.56

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.45 / Fax : 03.22.97.33.47

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Couverture : Vasseny « Au-dessus du Marais - Dessus des Groins »,
photographie de la tombe à char féminine 599 (Sylvain Thouvenot,
INRAP - UMR 7041-Protohistoire européenne)*

*Coordination : Audrey Rossignol
Saisie et bibliographie : Audrey Rossignol
Relecture : SRA
Mise en page : Audrey Rossignol
Cartographie : Valérie Burban-Col
Imprimerie : Yvert - IPC Moulet Amiens*

ISSN 1240-6872 © 2005

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PICARDIE
Sommaire

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 2

Hommage à Claudine Pommeputy

8

Préface

9

Résultats scientifiques significatifs

10

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

12

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AISNE
13

Tableau des opérations autorisées	13
Carte des opérations autorisées	17
ALLEMANT , La Vallée Guerbette	18
BARENTON-BUGNY , Le Jardin Pacquot - Rue du Tille	19
BEAUTOR - TERGNIER , Anglet Mouton - Près des Prêtres - Les Parcants	20
BELLEU , Rues Ampère et d'Orcamps	20
BERNY-RIVIÈRE , La Croix Jean Guérin	20
BERRY-AU-BAC , La Maladrerie	21
BEUVARDES - TGV EST , La Tuilerie	21
BEUVARDES - TGV EST , D. 85 - Au Nord de la Boutache	22
BÉZU-SAINT-GERMAIN , La Planchette - Les Maxennes	22
BRAINE , Au-dessus de l'Étang de l'Amouré	22
BUIRE , Rue Gaston Courteville	23
CHAMBRY , Zone intercommunale du Champ du Roy	23
CHARLY-SUR-MARNE , Voie de Contournement	23
CHARLY-SUR-MARNE , Sous les Carrières	24
CHARMEL (LE) - TGV EST , Le Bois de Fère	24
CHÂTEAU-THIERRY - TGV EST , Les Étangs - Le Champ d'Asil	25
CHÂTEAU-THIERRY - COURMONT - ESSÔMES-SUR-MARNE - MARIGNY-EN-ORXOIS - RONCHÈRES - TGV EST , Le Bois des Brûlits, Bois du Champ d'Asil, Bois des Rochets, Le Bois de Triquenique, Bois de la Forge	25
CHAVIGNON , Mise à 2X2 voies de la R.N. 2 - Terres de la Malmaison	26
CIRY-SALSOGNE , La Haute Garenne	26
CIRY-SALSOGNE , La Bouche à Vesle	26
CLASTRES-SAINT-SIMON , La Clef des Champs	28
CRÉCY-SUR-SERRE , La Croix Saint-Jacques	30
CROUY , ZAC Sous les Taillepieds-Sud	31
ÉPIEDS - TGV EST , Les Grands Savarts	31
ESSIGNY-LE-GRAND - URVILLERS , L'Oréal	32
ESSÔMES-SUR-MARNE - TGV EST , Le Muid	33
ESSÔMES-SUR-MARNE - TGV EST , Bois des Rochets	25
FÈRE (LA) , Le Bouvery	33
GOUSSANCOURT - TGV EST , La Fontaine des Grèves	33
GOUSSANCOURT - VÉZILLY - VILLERS-AGRON-AIGUIZY - TGV EST , Le Bois Brillon, Bois de Lagery, Bois de la Garenne, Bois de la Noue	34
GOUSSANCOURT - TGV EST , La Réserve	35
LAON , Chemin de Semilly	35
LAVAL-EN-LAONNOIS , Mailly - La Pâturage - Déviation de la R.N. 2	35
LIMÉ , Le Pont d'Ancy	35
LIMÉ , Le Gros Buisson - Le Pont d'Ancy	36
LUCY-LE-BOCAGE - MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST , Maison Blanche, Le Bois proche de la Ferme de la Petite Boullage, Le Bois de Triquenique	39
MAIZY , Bois Gobert	39
MARCY , R.N. 29 - R.D. 66 - La Terrière - La Fosse à Denier	39
MARIGNY-EN-ORXOIS , Le Buisson du Haut	40
MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST , Le Bois proche de la Ferme de la Petite Boullage	39
MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST , Le Bois de Triquenique	25
MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST , Le Bois de Triquenique	39
MONTESCOURT-LIZEROLLES , Rue du Lieutenant Brunehaut - Rue Louis Séblin	40
MOUSSY-VERNEUIL , La Prée - La Pâturage	40
PLOISY , Le Bras de Fer	41
RONCHÈRES - TGV EST , Bois de la Forge	25
RONCHÈRES - TGV EST , Bois de la Forge	42
SAINT-QUENTIN , 5 à 13 Boulevard Léon Blum	44

SAINT-QUENTIN , Parc d'Activités A.26-A.29 - Bois de Cambronne	45
SOISSONS , 16 rue de Pamplune	47
SOISSONS , Rue du Théâtre Romain	47
SOISSONS , Rue du Belvédère	47
SOISSONS , Rue des Francs Boisiers	48
SOUPIR , Le Parc	49
TRAVECY , Le Fossé Craquelin Est	49
URCEL - CHAVIGNON , Déviation R.N. 2	50
URVILLERS - ESSIGNY - GRUGIES , Échangeur dénivelé R.D. 1	50
VADENCOURT , Abbaye des Bohéries	52
VASSENY , L'Anguillerie	53
VASSENY , Au-dessus du Marais - Dessus des Groins	53
VENDEUIL , 15 rue de la Croisie	54
VENDEUIL , Rue Clérambault	55
VERDILLY - ÉPIEDS - TGV EST , Bois des Peupliers	55
VERMAND , Allée du Jeu de Paume	58
VERMAND , Rue de la Chaussée Romaine - Hameau de Marteville	58
VERVINS , Au-dessus des Lisses	59
VÉZILLY - TGV EST , Le Bois de Lagery	34
VÉZILLY - TGV EST , Le Gros Chêne	59
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN , ZAC Les Étomelles	60
VILLERS-AGRON-AIGUISY - TGV EST , Bois de la Noue - Bois de la Garenne	34
VILLERS-AGRON-AIGUISY - TGV EST , Le Clos des Roseaux	60
VILLERS-EN-PRAYÈRES , Bois Barry	60

OISE

61

Tableau des opérations autorisées	61
Carte des opérations autorisées	63
BEAUVAIS , Avenue Salvador Allende - Les Champs Dolents	64
BEAUVAIS , Rue Louis Borel	66
BEAUVAIS , 87 rue de Calais	66
BEAUVAIS , 16 rue Marcadé	68
BEAUVAIS , Caserne Watrin Est - 12 bvd. Saint-Jean	68
BEAUVAIS , 25 bis rue d'Amiens	70
BEAUVAIS , 7 rue de Villebois Mareuil	70
BEAUVAIS , Rue Tilloy - Projet de construction d'une unité de production culinaire	71
BEAUVAIS , Rue du Camard	71
BURY , Saint-Claude - 202 rue de la Plaine - Allée sépulcrale	71
CHAMBLY , Le Chemin Herbu - La Remise Ronde	72
CHAMBLY , ZAC des Portes de l'Oise - projet Chritiaen 2	73
CHEPOIX , Église	74
CIRES-LES-MELLO , La Remise de Villeneuve	74
CRÉPY-EN-VALOIS , Saint-Arnoul	75
CUTS , 1565 rue de la Ramée - Le Chemin de Thomas	75
GOUVIEUX , Le Coq Blanc	75
GRANDFRESNOY , R.D. 155 - Déviation	76
HERCHIES , Prairies d'Herchies	76
JAULZY , Rue de Soissons	77
MÉRU , ZAC de la Nouvelle France	77
MESNIL-EN-THELLE (LE) , Les Quatre Chemins - Le Fond de la Remise aux Loups	77
NOYON , Rue de l'Évêché - Square de l'Abbé-Grospiron	78
RIVECOURT , Les Quinze Mines	78
SAINT-MARTIN-LE-NOEUD , Au Chemin de La Couture	79
SENLIS , Église des Carmes - 4 rue Vieille de Paris	79
THOUROTTE , ZAC du Gros Grelot	80
VARESNES , Le Bois du Lombril	80
VENETTE , ZAC du Bois de Plaisance - Le Chemin d'Aiguizy	83
VERBERIE , Le Buisson Campin	83
WARLUIS , Le Marais de Merlemont	85

Tableau des opérations autorisées	87
Carte des opérations autorisées	90
ABBEVILLE , 40 Avenue du Général Leclerc	91
ABBEVILLE , Mont à Cailloux Sud	91
AIRAINES , Rue du Général Leclerc de Hautecloque	92
AMIENS , Boulevard du Port - Rue du Grand Vidame	92
AMIENS , Le Champ Pillard - Station d'épuration d'Ambonne	92
AMIENS , 30 Rue Abladène	94
AMIENS , Route de Saveuse et Rue de Dreuil	94
AMIENS , 38-42 rue de Lamartine	94
AUMALE - AMIENS - AUTOROUTE 29 , Sondages sur le tracé	95
BERTEAUCOURT-LES-THENNES , Rue Victor Hugo	97
BOISMONT , Pinchefalise	98
BOVES , Quartier Notre-Dame	98
BOVES , ZAC de la Croix de Fer	100
CAGNY , L'Épinette	101
CAGNY , La Garenne	101
CHAUSSÉE-TIRANCOURT (LA) , 83 rue Henri de Franqueville	102
CHAUSSÉE-TIRANCOURT (LA) , Rue de la Fontinette	102
CLAIRY-SAULCHOIX - A.29 , Le Champ Mugotte - Au Chemin de Pissy	102
CLAIRY-SAULCHOIX - A.29 , Le Champ Mugotte - Au Chemin de Pissy	104
CONTY , ZAC Henri Dunant	104
CROIXRAULT - A.29 , La Dériole	106
CROIXRAULT - A.29 , L'Aérodrome	107
CROUY-SAINT-PIERRE , Abbaye du Gard - R.D. 3	109
DURY , 1 bis Route d'Amiens	109
DURY , Rue du 14 Juillet 1789	109
FRESNOY-AU-VAL - A.29 , La Couture	110
FRICAMPS - A.29 , La Cramailière	110
FRICAMPS - A.29 , Les Épasses - La Haie du Moulin	111
GAUVILLE - A.29 , La Sole du Moulin - Le Bout de la Route du Bois	112
GLISY , Bois Planté - ZAC de la Croix de Fer	114
HORNOY-LE-BOURG - A.29 , Les Treize - Les Vingt Huit	115
HORNOY-LE-BOURG - A.29 , La Chaude Vallée - La Mare aux Joncs	116
HORNOY-LE-BOURG - A.29 , L'Ancien Grand Bois	116
LABOISSIÈRE-EN-SANTERRE , 6 rue de l'Église	116
LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN - GAUVILLE - A.29 , Bout de la Route du Bois	117
MÉAULTE , Rue d'Étinehem	117
MORISEL , La Fosse Landon	117
QUEVAUVILLERS - A.29 , Bois de Quevauvillers	117
REVELLES - A.29 , Le Camp Féron	118
REVELLES - A.29 , En Face d'Henneville	119
REVELLES - A.29 , Les Terres Sellier	120
REVELLES - A.29 , À la Ferme d'Henneville	120
ROISEL , Route de Templeux-le-Guérard	121
RUE , La Foraine Bleue	122
RUE , 1305 Chemin du Gard	123
SAINS-EN-AMIÉNOIS , Chemin du Tour de Ville	124
SAINS-EN-AMIÉNOIS , 9 Rue Pierre Buquet	124
SALEUX , Les Baquets	124
SALEUX - A.29 , La Vallée du Bois de Guignemicourt	125
SALOUEL , Rue des Aubrétiats	126
THIEULLOY-L'ABBAYE - A.29 , L'Homme Mort	126
THIEULLOY-L'ABBAYE - A.29 , Les Terres à Douze - Au Buquet Zabelle	127
VALINES , Saint-Mard	128
VILLERS-BRETONNEUX , Le Cheminet de Laleu	128
VRAIGNES-LES-HORNOY - A.29 , Bois de Vraignes	128

Programmes collectifs de recherches 129

Carte archéologique - Prospections 130

Bibliographie régionale 136

Liste des abréviations 145

Index 146

Personnel du Service régional de l'archéologie 148

CLAUDINE POMMEPUY (1951-2002)

Claudine Pommepuy nous a tragiquement quittés ce lundi 9 septembre 2002, sur une route qu'elle connaissait pourtant bien, celle de la vallée de l'Aisne.

Parisienne de naissance, elle était née en 1951 dans le quartier de Belleville dont elle a toujours gardé la nostalgie, puis elle avait passé son adolescence au Maroc, pays qui l'avait profondément marquée et lui avait donné très tôt le goût de l'archéologie. Passionnée par cette discipline, elle débuta ses études d'abord à Censier, puis à l'université Paris I (Panthéon-Sorbonne), dans ce bâtiment baroque qu'est l'Institut d'Art et d'Archéologie où elle obtint en 1979 un DEA de Préhistoire. D'abord orientée vers la Préhistoire ancienne, elle participa activement plusieurs années de suite à la fouille et à l'étude du site d'Étiolles (Essonne) sous la direction d'Yvette Taborin, puis intégra, également en 1979, ce qui s'appelait, à l'époque, la Direction des Antiquités préhistoriques de Picardie.

Dès le début des années quatre-vingt, elle se consacre à l'archéologie de la vallée de l'Aisne et participe à l'élaboration du premier numéro spécial de la Revue archéologique de Picardie consacré aux Cinq années de fouilles dans la vallée de l'Aisne. Puis elle prend la direction des recherches sur le site protohistorique de Bucy-le-Long, et intègre officiellement l'équipe de l'URA 12 du CRA-CNRS à l'origine du programme de recherches archéologiques sur la vallée de l'Aisne. En 1984, elle prend la direction du Centre archéologique départemental de Soissons et contribue ainsi à regrouper au sein d'un même bâtiment l'ensemble de la communauté archéologique du département de l'Aisne. Elle assure ainsi une sorte de relais entre archéologues, professionnels et bénévoles, et la population axonnaise et n'hésite pas à s'engager pleinement pour faire partager au plus grand nombre sa passion et ses connaissances. Désormais bien ancrée dans le département, elle s'implique dans la vie associative de la Fédération départementale des Archéologues de l'Aisne et à la création du Centre de Recherches archéologiques de Soissons et ce, sans pour autant négliger son engagement syndical. Puis elle oriente ses recherches scientifiques vers une période plus récente, celle de la fin du l'âge du Fer ou époque de La Tène et continue à assumer la responsabilité de certaines opérations archéologiques portant sur des sites d'habitat ou des nécropoles. Elle innove même en étudiant un matériel archéologique jusqu'alors sous-estimé, le matériel de mouture gaulois (meules et broyons), ainsi que l'économie des matières minérales protohistoriques. Elle participe régulièrement à différents colloques et publications où elle expose les résultats de ses recherches, dont l'intérêt est aujourd'hui reconnu par la communauté scientifique.

La disparition brutale de Claudine Pommepuy a profondément bouleversé ses amis et collègues, tant ceux de la Direction régionale des Affaires culturelles de Picardie, du Service régional de l'archéologie, que les archéologues de toutes institutions et les nombreux étudiants dont elle avait assuré la formation sur différents chantiers et qu'elle avait soutenus activement dans la réalisation de leurs travaux universitaires.

Le Service régional de l'archéologie

PICARDIE

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

L'année 2002 a été marquée par le changement radical de la pratique de l'archéologie préventive, liée à l'application de la loi n° 2001-44 du 17 janvier de 2001 relative à l'archéologie préventive. La nouvelle réglementation, complétée par le décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002, est entrée en application le 1^{er} février 2002. Elle confie la réalisation des opérations à un établissement public administratif, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), qui s'est en quelque sorte substitué à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN).

La mise en œuvre de cette nouvelle réglementation ne s'est pas faite sans difficulté. Le Service régional de l'archéologie a dû s'adapter aux nouvelles procédures. Elles ont le mérite d'être bien définies par le cadre réglementaire mais elles nécessitent une grande rigueur dans l'application, car les délais sont très encadrés. En outre, elles génèrent un grand nombre de documents administratifs. Pour répondre, il a été nécessaire d'élaborer un système informatisé de gestion, à l'échelle régionale (POPAR). Bien évidemment, les premiers mois d'application ont mis en évidence la relative complexité des procédures, et le système a dû être peaufiné au fur et à mesure. D'autre part, il a fallu aussi faire face aux interrogations de nos interlocuteurs, administrations concernées et aménageurs, relativement déroutés par toutes ces nouveautés. L'information des différents partenaires a donc occupé une part importante de l'activité du Service régional de l'archéologie.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan de tout cela. Néanmoins, il apparaît que l'assimilation de ce nouveau système réglementaire prendra un certain temps. En outre, des difficultés ont été rencontrées au niveau du financement des opérations archéologiques. Il semblerait que la redevance d'archéologie préventive ne permette pas de prendre en charge correctement la réalisation des diagnostics. D'autre part, les modalités de calcul de la redevance pour les fouilles aboutissent, dans quelques cas, à des montants très importants, difficilement supportables pour les aménageurs. D'ores et déjà, il semble que des ajustements s'imposeront lors de l'évaluation du nouveau dispositif par le Parlement, en décembre 2003.

Pour conclure, 2002 restera, sans aucun doute, comme l'année d'un tournant fondamental pour l'archéologie française, plus encore que 2001. C'est celle de la mise en application du nouveau cadre réglementaire qui clarifie et précise les procédures de l'archéologie préventive. Il est apparu que cette réorganisation nécessaire n'était pas facile à mettre en œuvre, mais elle permettra, à terme, une meilleure prise en compte du Patrimoine archéologique national.

Claude JEAN
Directeur régional
des affaires culturelles
de Picardie

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2	0	0	2
---	---	---	---

Cette année, le nombre des interventions archéologiques est un peu supérieur à celui des années antérieures : 215 contre 191 en 2001. Cela est principalement dû aux interventions préventives liées à l'autoroute A.29, section d'Amiens à Poix et à la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV), vers l'est de la France. Comme toujours, la majorité des opérations correspond à des sondages d'évaluation ou des diagnostics : 180 (133 en 2001). Les fouilles préventives sont un peu moins nombreuses que l'an passé : 24 (34, en 2001). Le nombre des fouilles programmées est stable : 11 (10 en 2001).

Paléolithique - Mésolithique

Les fouilles programmées occupent toujours une place prépondérante pour l'étude de cette période. Plusieurs opérations de longue durée continuent d'apporter des informations fondamentales, comme les deux fouilles de Cagny (Somme), pour le Paléolithique inférieur, et celles de Saleux (Somme) et Verberie (Oise), pour le Paléolithique supérieur. Cette dernière opération s'interrompt cette année, pour préparer la publication. Un site du Paléolithique moyen a fait l'objet d'une fouille importante, aux résultats très significatifs, à Fresnoy-au-Val (Somme), dans le cadre des opérations préventives de l'A.29. A Warluis (Oise), des sondages ont permis de reconnaître une dizaine de concentrations mésolithiques : le potentiel de ce secteur est particulièrement remarquable.

Néolithique

Un site Cerny a été reconnu à Conty (Somme), ce qui constitue une première pour ce secteur géographique. À Bazoches (Aisne), de nouvelles fouilles préventives ont permis de compléter le plan de la grande enceinte néolithique déjà étudiée il y a quelques années. Cet ensemble de dimension considérable (9 ha), qui a livré un mobilier abondant, sera présenté dans le BSR 2003. L'enceinte du Néolithique moyen de Crécy-sur-Serre (Aisne), qui fait l'objet de fouilles programmées depuis 1998, continue de

livrer des informations intéressantes. Sa position aux frontières des aires culturelles du Chasséen septentrional et du Michelsberg constitue l'un des intérêts du site. Les deux phases d'utilisation de la sépulture collective en fosse de Bury (Oise) ont encore été confirmées cette année : la première se place au Néolithique récent, la seconde au Bronze ancien.

Protohistoire

La nécropole de La Tène ancienne (seconde moitié du V^e siècle - milieu du IV^e siècle avant J.-C.) explorée à Vasseny (Aisne), dans une carrière, a livré 40 tombes (39 inhumations). La variété des dépôts mobiliers permet d'appréhender la hiérarchie sociale au sein de cette petite communauté. Signalons trois tombes à char, dont une féminine. Parmi les fouilles d'établissements ruraux laténiens, deux sites se distinguent. À Ronchères (Aisne) sur le tracé du LGV Est, une petite ferme fouillée exhaustivement possédait une enceinte encore en partie conservée en élévation, grâce à sa localisation dans un bois. Elle a livré des vestiges d'une activité métallurgique conséquente et d'autres indices qui suggèrent une résidence aristocratique. L'occupation s'est poursuivie au début de l'époque romaine mais il ne s'agit plus que d'un modeste établissement agricole. À Croixrault (Somme), sur l'A.29, plusieurs établissements à enclos fossoyé, occupés entre le II^e siècle avant J.-C. et le tout début de l'époque romaine ont été étudiés sur 15 ha, ainsi que leurs alentours, riches en réseaux parcellaires.

Antiquité

De nombreux sites de cette période ont été explorés sur le tracé de l'A.29. Parmi les plus importants, signalons le mausolée de Revelles (Somme), qui succède à un très probable relais routier. Le mausolée qui a livré des éléments architectoniques remarquables, présente la particularité d'avoir été transformé en fortin dans la seconde moitié du III^e siècle (notice dans le BSR 2003). À Pont-de-

Metz (Somme), une petite agglomération routière possédait un minuscule théâtre (notice dans le BSR 2003). Sur le tracé du LGV Est, à Goussancourt (Aisne) à la périphérie d'un habitat groupé lié à une voie secondaire et qui se développait pour l'essentiel hors de l'emprise, une implantation du IV^e siècle a été étudiée. Elle comprenait un grand édifice élevé sur poteaux, interprétable comme une maison étable, type architectural étranger à la région.

Haut Moyen Âge / Moyen Âge

Un habitat des X^e-XI^e siècles a été fouillé, à Varesnes (Oise), dans une carrière. Il présente la particularité de s'inscrire dans de petits enclos curvilignes qui pourraient former une sorte d'enceinte. Une partition semble entourer une unité d'habitation principale. Cette organisation originale conduit à s'interroger sur le statut de cet habitat, mais il n'y a pas d'élément caractéristique dans le mobilier qui démontre qu'il s'agit d'une ferme ou résidence aristocratique. La fouille programmée du complexe castral de Boves (Somme) a continué de livrer des informations qui confirment le caractère exceptionnel de cet ensemble. Des fouilles urbaines intéressantes ont été menées à Beauvais (enceinte médiévale), Saint-Quentin (fortifications modernes) et Soissons (occupation dans le castrum). On signalera, en particulier, l'exploration aux alentours de la cathédrale à Noyon, d'une partie de la curia episcopalis.

Diffusion

Rappelons que la diffusion des résultats scientifiques s'effectue grâce à différents supports éditoriaux, comme la *Revue du Nord* et principalement la *Revue archéologique de Picardie*.

La diffusion des résultats des opérations archéologiques les plus significatives, à destination du grand public, se fait aux moyens de plaquettes éditées dans la collection *Archéologie en Picardie*. Ces documents donnent au public une information très synthétique et illustrée sur les résultats d'opérations significatives. Ils sont diffusés gracieusement. Cinq nouvelles plaquettes ont été réalisées :

Les ressources animales du Néolithique à l'âge du Fer dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise, Soissons « Abbaye Saint-Jean-des-Vignes », *Sur le tracé de l'autoroute A29 Amiens - Saint-Quentin, Déviation de Canchy (Somme) : complexe funéraire celtique et habitat gallo-romain, Laon « Le cimetière mérovingien de la ville haute »*.

D. BAYARD
T. BEN REDJEB
J.-L. COLLART
B. DESACHY
J.-O. GUILHOT
M. LE BOLLOCH
C. POMMEPUY

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

2 0 0 2

	AISNE 02	OISE 60	SOMME 80	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES (SD, SU, EV, OPD, Fouilles)	92	32	84	208
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP, FPA)	3	3	5	11
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	0	6	1	7
PROSPECTION SUBAQUATIQUE	0	0	2	2
TOTAL	95	41	92	228

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHES (PCR)	3
---	---

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu
PCR "Géoarchéologie du silex du Nord-ouest de la France"	FABRE Jacques (AUTR)	PCR	PAL - NÉO	●
PCR "Le III ^e millénaire avant J.-C. dans le Centre Nord de la France"	SALANOVA Laure (CNRS)	PCR	NÉO	●
PCR "Les théâtres gallo-romains de la Gaule Belgique et Lyonnaise"	LABASTIE Éric (COLL)	PCR	GAL	

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 2

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8666	ALLEMANT La Vallée Guerbette	E. PINARD (INRAP)	OPD	FER		1
8667	BARENTON-BUGNY Le Jardin Pacquot – Rue du Tille	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	GAL / MA	●	2
7992	BAZOUCHES-SUR-VESLE Le Bois de Muisemont	J. DUBOULOZ (CNRS)	F	Notice dans le BSR 2003		3
8668	BEAUTOR – TERGNIER Anglet Mouton – Près des Prêtres – Les Parcants – Le Cul des Cinq Faulx – Le Gravier	P. LE GUEN (INRAP)	OPD	GAL	●	4
7848	BELLEU Rues Ampère et d'Orcamps	P. LE GUEN (INRAP)	OPD	MOD	●	5
8015	BERNY-RIVIÈRE La Croix Jean Guérin	G. AUXIETTE (INRAP)	ÉV		●	6
8061	BERRY-AU-BAC La Maladrerie	B. ROBERT (INRAP)	OPD	NÉO	●	7
7932	BEUVARDES – TGV EST La Tuilerie	C. GOY (INRAP)	ÉV		●	9
7973	BEUVARDES – TGV EST D.85 – Au Nord de la Boutache	L. DUVETTE (INRAP)	ÉV		●	8
8043	BÉZU-SAINT-GERMAIN – TGV EST La Planchette – Les Maxennes	D. LUKAS (INRAP)	ÉV	GAL / MOD	●	10
7840	BRAINE Au-dessus de l'Étang de l'Amouré	S. DESENNE (INRAP)	OPD	MOD / CON	●	11
8669	BUIRE Rue Gaston Courteville	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	CON	●	12
7854	CHAMBRY Zone intercommunale du Champ du Roy	P. LE GUEN (INRAP)	OPD	FER	●	13
7953	CHARLY-SUR-MARNE Voie de Contournement	M. FRIBOULET (INRAP)	ÉV		●	15
8673	CHARLY-SUR-MARNE Sous les Carrières	F. MALRAIN (INRAP)	OPD	GAL	●	14
7782	CHARMEL (LE) – TGV EST Le Bois de Fère	D. LUKAS (INRAP)	ÉV	GAL	●	42
7991	CHÂTEAU-THIERRY – TGV EST Les Étangs – Le Champ d'Asil	R. JEMIN (INRAP)	ÉV	FER / GAL MOD	●	17

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8026	CHÂTEAU-THIERRY – TGV EST Bois des Brûlits	D. LUKAS (INRAP)	ÉV		●	16
8027	CHÂTEAU-THIERRY – TGV EST Bois du Champ d'Asil – zone de dépôt 57	D. LUKAS (INRAP)	ÉV	GAL MOD / CON	●	18
7785	CHAUNY ZAC des Linières	G. BILLAND (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	19
8670	CHAUNY ZAC de l'Univers – Rue de la Justice	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	20
8147	CHAVIGNON Mise à 2X 2 voies de la R.N. 2 - Terres de la Malmaison	M. BOULEN (INRAP)	OPD	GAL	●	21
8671	CIRY-SALSOGNE La Haute Garenne	S. THOUVENOT (INRAP)	OPD		●	22
7790	CIRY-SALSOGNE La Bouche à Vesle	F. GRANSAR (INRAP)	OPD	NÉO BRO / FER	●	23
7919	CLASTRES-SAINT-SIMON La Clef des Champs	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	FER / GAL	●	24
8025	COURMONT – TGV EST* La Ferme de la Fosse	R. GESTREAU (INRAP)	ÉV		●	25
8013	CRÉCY-SUR-SERRE La Croix Saint-Jacques	G. NAZE (EDUC)	FP	NÉO	●	26
7769	CROUY ZAC Sous le Taillepieds-Sud	M. FRIBOULET (INRAP)	OPD		●	27
7972	ÉPIEDS – TGV EST Les Grands Savarts	M. FRIBOULET (INRAP)	ÉV		●	29
7970	ESSIGNY-LE-GRAND – URVILLERS L'Oréal	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	FER / GAL MA / MOD	●	30 - 75
7977	ESSÔMES-SUR-MARNE – TGV EST Le Muid	M. FRIBOULET (INRAP)	ÉV		●	31
8023	ESSÔMES-SUR-MARNE – TGV EST Bois des Rochets	D. LUKAS (INRAP)	ÉV		●	32
8171	FÈRE (LA) Le Bouvery	F. JOSEPH (INRAP)	OPD	GAL	●	38
8022	FRESNES-EN-TARDENOIS – LE CHARME L – TGV EST Forêt de La Fère – Vente Jean Guillaume	R. GESTREAU (INRAP)	ÉV	NÉGATIF	●	33
7969	GOUSSANCOURT – TGV EST La Fontaine des Grèves	C. HOSDEZ (INRAP)	ÉV	GAL / HMA MOD		36
7930			F			37
7982	GOUSSANCOURT – TGV EST Le Bois Brillon	D. LUKAS (INRAP)	ÉV	MOD	●	34
7983	GOUSSANCOURT – TGV EST La Réserve	C. HOSDEZ (INRAP)	ÉV	GAL		35
7931	LAON Rue de la Fosse à Cran - Faubourg de la Neuville	J.-P. JORRAND (COLL)	ÉV	NÉGATIF	●	40
8672	LAON Chemin de Semilly	F. JOSEPH (INRAP)	OPD		●	39
8021	LAVAL-EN-LAONNOIS Mailly – La Pâturage - Déviation R.N.2	M. FRIBOULET (INRAP)	ÉV	CON	●	41
8674	LIMÉ Le Gros Buisson – Le Pont d'Ancy	S. THOUVENOT (INRAP)	OPD	FER / GAL HMA / MA MOD	●	44
		L. DUVETTE (INRAP)	OPD	GAL / MA	●	
7979	LUCY-LE-BOCAGE – TGV EST Maison Blanche	M. FRIBOULET (INRAP)	ÉV		●	45
8675	MAIZY Bois Gobert	S. DESENNE (INRAP)	OPD	BRO / FER CON	●	46
8676	MARCY R.N. 29 – R.D. 66 - La Terrière – La Fosse à Denier	P. LEMAIRE (INRAP)	OPD		●	47
7928	MARIGNY-EN-ORXOIS Le Buisson du Haut	L. DUVETTE (INRAP)	ÉV		●	51

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
7980	MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST Le Bois proche de la Ferme de la Petite Boullage	M. FRIBOULET (INRAP)	ÉV		●	50
7978	MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST Le Bois de Triquenique	M. FRIBOULET (INRAP)	ÉV		●	52
7981		D. LUKAS (INRAP)	ÉV		●	48
8677	MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST Ferme d'Issonge	A. REMY (INRAP)	ÉV	NÉGATIF	●	49
7852	MONTESCOURT-LIZEROLLES Rue du Lieutenant Brunehaut – Rue Louis Séblin	G. FLUCHER (INRAP)	OPD	MA	●	53
7773	MOUSSY-VERNEUIL La Prée – La Pâtur	G. AUXIETTE (INRAP)	OPD	NÉO / PRO	●	54
7904	NOUVION-EN-THIÉRACHE Rue Jean Jaurès – L'Avenue	G. FLUCHER (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	43
7993	PLOISY Le Bras de Fer	F. GRANSAR (INRAP)	ÉV	NÉO / FER GAL / CON	●	56
7796	PLOISY Le Bras de Fer - Zone 4, 7, 8 et 9	F. GRANSAR (INRAP)	F	NÉO / FER GAL / CON	●	55
7797	PLOISY Le Bras de Fer - Zone 2	G. FUCHER (INRAP)	F	FER / CON	●	57
8035	RONCHÈRES – TGV EST Bois de la Forge	D. LUKAS (INRAP)	ÉV	FER / GAL	●	60
8036	RONCHÈRES – TGV EST Bois de la Forge	F. MALRAIN (INRAP)	ÉV	FER / GAL	●	58
7838			F	FER / GAL	●	59
8678	SAINT-QUENTIN 5 à 13 Boulevard Léon Blum	D. GEMEHL (INRAP)	SD	MOD	●	61
8647	SAINT-QUENTIN Parc d'activités A.26-A.29 - Bois de Cambronne	P. LEMAIRE (INRAP)	OPD	PAL / FER	●	62
8679	SISSONNE Jeoffrécourt	J.-F. MARTIN (AUTR)	FP	HMA	Opération suspendue	63
8033	SOISSONS Abbaye Saint-Jean-des-Vignes	C. MAINES (UNIV) S. BONDE (UNIV)	FP	MA Phase d'étude	●	68
7907	SOISSONS 16 rue de Pamplune	G. FLUCHER (INRAP)	OPD		●	65
8692	SOISSONS Rue du Théâtre romain	D. GEMEHL (INRAP)	OPD	GAL / MA	●	70
7784	SOISSONS Rue du Belvédère	D. GEMEHL (INRAP)	OPD	GAL / MA	●	67
8680	SOISSONS ZAC de Chevreux – Rues Jacques Brel et Marcel Paul	G. FLUCHER (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	66
8681	SOISSONS Rue des Francs Boisiers	D. GEMEHL (INRAP)	OPD	MA / MOD	●	69
7814		T. MARCY (INRAP)	F	MA / MOD	●	64
7843	SOUPIR Le Parc	B. HÉNON (INRAP)	OPD	BRO / FER GAL / MOD	●	71
8682	TERGNIER 34 bis rue de l'Égalité	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	72
7847	TRAVECY Le Fossé Craquelin Est	P. LE GUEN (INRAP)	OPD		●	73
7974	URCEL – CHAVIGNON Déviation R.N.2	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	GAL / MOD	●	74
8665	URVILLERS -ESSIGNY-GRUGIES Échangeur dénivelé R.D. 1 - Les Terres Noires - Chemin de l'Épinette - Les Monts	P. LEMAIRE (INRAP)	OPD	GAL / CON	●	76
7927	VADENCOURT Abbaye des Bohéries	J.-L. BERNARD (INRAP)	ÉV	MA / MOD	●	77
8683	VASSENY L'Anguillerie	S. THOUVENOT (INRAP)	OPD	NÉO	●	79

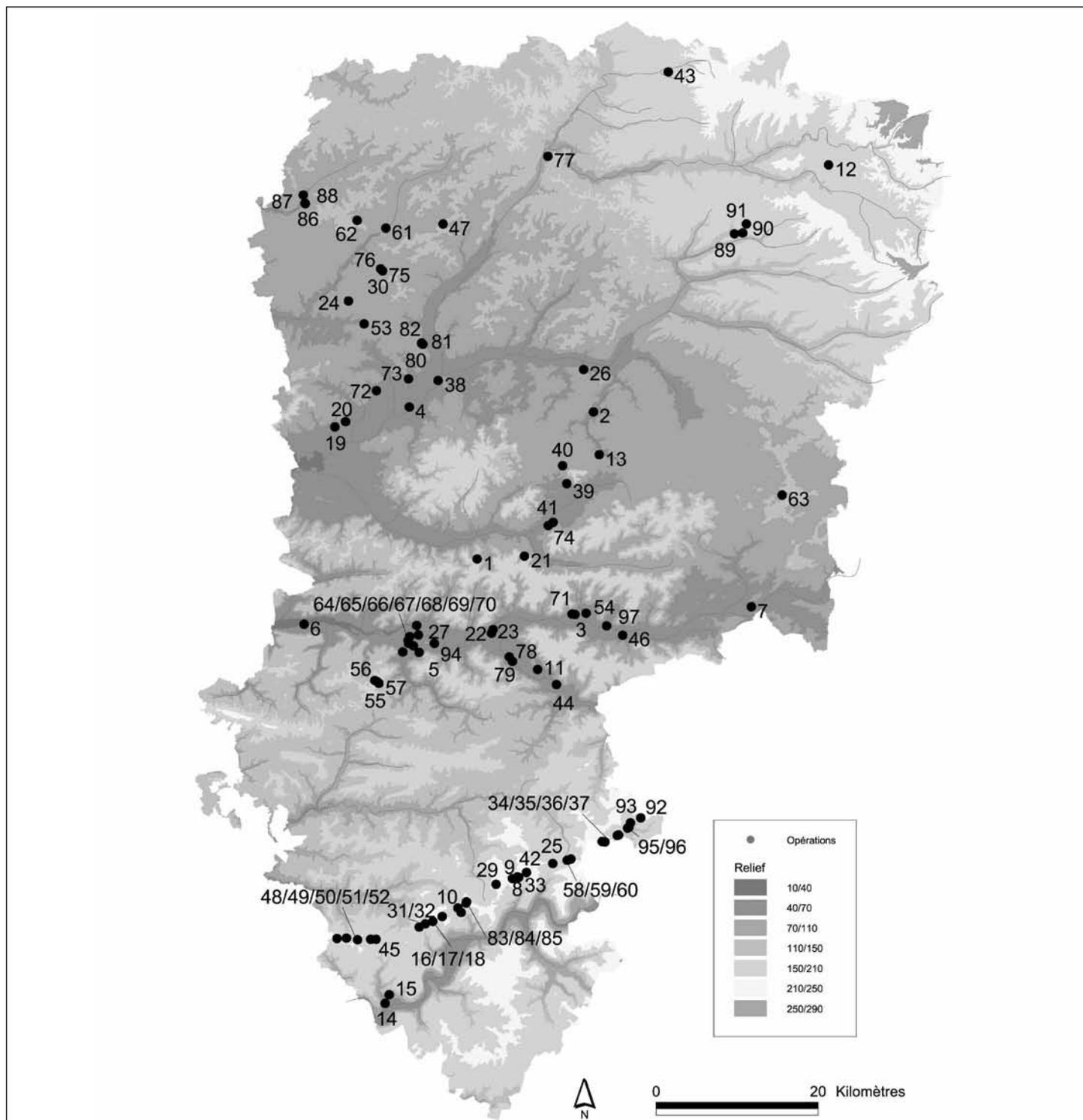
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
7853	VASSENY Au-dessus du Marais - Dessus des Groins	S. DESENNE (INRAP)	OPD	BRO / FER HMA / MOD		78
8684	VENDEUIL 15 rue de la Croisie	F. JOSEPH (INRAP)	OPD		●	82
7775		G. FLUCHER (INRAP)	F	MA / MOD	●	80
8685	VENDEUIL Rue Clérambault	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	MA	●	81
7836	VERDILLY - ÉPIEDS – TGV EST Bois des Peupliers	P. FERAY (INRAP)	ÉV	PAL	●	85
7837			ÉV	PAL	●	84
7780	VERMAND Allée du Jeu de Paume	P. LEMAIRE (INRAP)	OPD	MA / MOD CON	●	88
7781	VERMAND Rue de la Chaussée Romaine - Hameau de Maturelle - Au-dessus de la Maison de Lalue	P. LEMAIRE (INRAP)	OPD	GAL	●	87
7850			OPD		●	86
7903	VERVINS Rue Enguerrand de Coucy – Rue de Marle	G. BILLAND (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	89
8686	VERVINS Route d'Hirson	M. DERBOIS (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	90
8687	VERVINS Au-dessus des Lisses	P. LE GUEN (INRAP)	OPD	GAL	●	91
8014	VÉZILLY – TGV EST Le Bois de Lagery	D. LUKAS (INRAP)	ÉV		●	92
7906	VÉZILLY – TGV EST Le Gros Chêne	C. KUCHAR (INRAP)	ÉV		●	93
7783	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN ZAC Les Étomelles	B. HÉNON (INRAP)	F			94
8017	VILLERS-AGRON-AIGUISY – TGV EST Bois de la Noue – Bois de la Garenne – zone de dépôt 64 - 65	D. LUKAS (INRAP)	ÉV		●	96
7776	VILLERS-AGRON-AIGUISY – TGV EST Le Clos des Roseaux	R. JEMIN (INRAP)	OPD	FER	●	95
8688	VILLERS-EN-PRAYÈRES Bois Barry	B. HÉNON (INRAP)	OPD	FER	●	97

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 2



Travaux et recherches archéologiques de terrain

ÂGE DU FER

ALLEMANT
La Vallée Guerbette

Les sondages concernaient initialement 7 ha, localisés sur les flancs d'un vallon secondaire pour l'extension de l'éco-pole Travadec (enfouissement des déchets). L'ensemble de ces 7 ha n'étant pas accessibles (déboisement non réalisé), le diagnostic devait être effectué sur une surface de 1 à 2 ha.

Deux pelles mécaniques ont été nécessaires à la réalisation des tranchées de sondages. Une première préparait, « nettoyait » l'emplacement des tranchées, occupé par les arbres délaissés par les bûcherons, permettant ainsi à la seconde pelle de les réaliser.

Une première intervention réalisée en 1996 dans le fond du vallon avait révélé la présence de structures de combustion probablement liées à des activités métallurgiques de la fin de La Tène et du début de l'époque romaine. Les structures se situaient dans les parties est et ouest, en bas de pente (cotes 90 à 99), sous 2 m de colluvions. Lors de cette opération, il a été démontré que le potentiel en minerai était présent sur place, notamment dans les sables à glauconie, qui contiennent des blocs réunissant les proportions nécessaires à la réduction du minerai. Les objectifs des sondages étaient la mise en évidence de l'extraction du minerai fer, par la recherche de ces blocs et/ou de structures liées à l'exploitation. Pour atteindre ces objectifs, la reconnaissance et l'interprétation des formations sédimentaires sont essentielles, elles ont nécessité la présence sur le terrain d'un géomorphologue, Laurent Deschodt. En outre, pour observer ces formations, les tranchées ont atteint une profondeur de 1,60 m en moyenne, avec seulement un sondage plus profond (2,20 m) afin de respecter les cotes du projet d'aménagement.

Les vingt tranchées se répartissent sur une surface de 19 757 m² sur une pente relativement forte, avec un maximum de 18 m de dénivelé sur une distance de 85 m, soit une pente à 21. Des contraintes imposées par les chemins d'accès, l'implantation des drains, les impacts de bombes et les souches trop volumineuses pour être retirées, nous ont conduit à réaliser les tranchées de façon discontinue et avec des espacements irréguliers. De fait, la surface diagnostiquée n'a atteint qu'un peu moins de 7 %.

Bien qu'aucune structure archéologique et aucun artefact n'ait été mis au jour lors des sondages, il est délicat de conclure que ce secteur n'a pas été occupé. Leur absence peut être imputable aux perturbations et/ou à l'érosion. En outre, même si les observations géomorphologiques n'ont pas permis la mise en évidence de bancs de glauconie « en place », la présence de blocs en position secondaire quasiment sur toute la surface concernée par les sondages témoigne des possibilités d'approvisionnement. Comme ces blocs proviennent d'éboulis relativement anciens, il est possible que l'extraction par le biais de structures telles que des puits n'ait pas été nécessaire, et que l'approvisionnement en matériau permettant cette activité métallurgique se soit fait aussi bien en haut qu'en bas de la pente, après l'enlèvement de la terre végétale. Lors de l'intervention de 1996, un niveau de sable à glauconie grossière avait pu être observé à la cote 120-125, sur une falaise artificielle d'une carrière de calcaire située sur le versant ouest. À l'emplacement de nos sondages, ce banc « en place » peut se situer plus en amont, à une cote supérieure à 125 m. Trois hypothèses d'approvisionnement en blocs peuvent être émises :

- 1 – extraction des blocs sur le niveau en place sur le versant ouest,
- 2 – extraction de blocs en position secondaire dans le bas de pente, creusement nécessaire,
- 3 – extraction de blocs en position secondaire dans le haut du secteur, blocs affleurants.

L'une de ces hypothèses a pu être privilégiée, mais les trois ont pu être en usage en même temps.

PINARD Estelle (INRAP, UMR 7041)

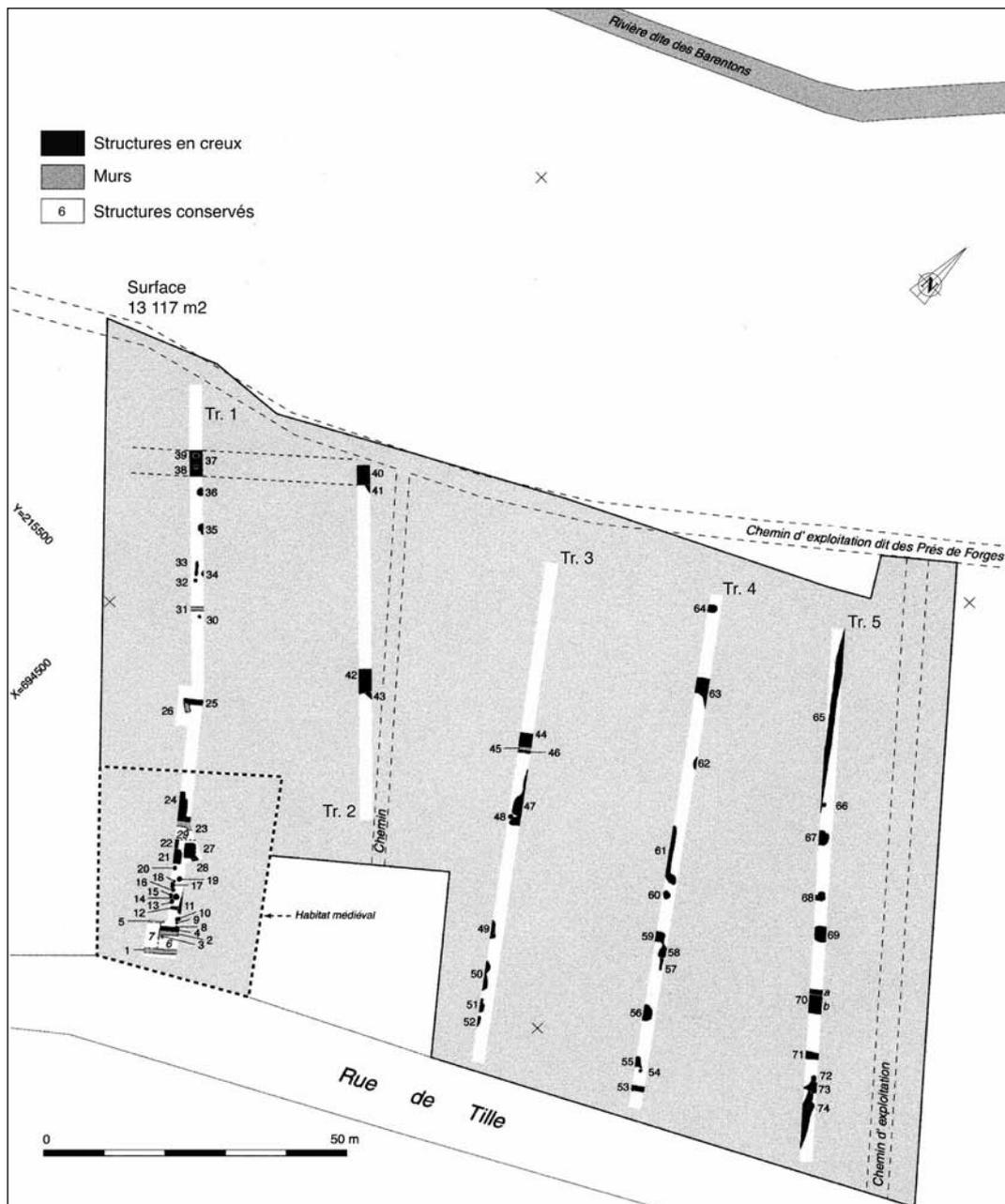
Suite au dépôt d'un projet de lotissement pavillonnaire, l'INRAP a procédé à un diagnostic sur un terrain de 13 117 m² situé en zone agricole en périphérie sud de la commune de Barenton-Bugny.

Le site s'inscrit sur un léger versant axé est-ouest vers la rivière des Barentons. Le substrat est constitué de marne calcaire avec des cuvettes d'argile plastique orange. C'est à ce niveau que s'ouvrent les vestiges archéologiques. Il est situé de 45 à 60 cm de profondeur, sous une strate de colluvions de limon brun à granules de marne, surmontée d'un niveau de terre de labours de 30 cm.

Cinq tranchées et fenêtres ont livré 74 structures dont les vestiges d'un parcellaire gallo-romain du Haut-Empire matérialisé par des fossés (St 37-40, peut être 53 et 73-74) avec un mobilier peu dense. Cet espace longé par la rivière avait sans doute une vocation agricole.

Une seconde occupation de la période médiévale (XI^e-XIV^e siècle) est localisée en bord de rue, dans l'angle sud-est du projet. Quelques tessons mérovingiens résiduels attestent d'une occupation à proximité immédiate. L'habitat, sans doute une ferme, montre une grande densité de vestiges sur une surface d'environ 1 000 m². Les fondations en calcaire et parfois en grès, 1, 23 et 5 limitent les salles 6 et 7. Les élévations étaient en torchis comme en témoignent les vestiges d'un incendie. Des grandes fosses de formes quadrangulaires pourraient correspondre à des bâtiments annexes excavés, des caves ou même des puits (St 21, 24, 27)

DERBOIS Martine (INRAP)



Barenton-Bugny « Le Jardin Pacquot » : plan des sondages (R. Kaddeche, INRAP)

BEAUTOR - TERGNIER**Anglet Mouton - Près des Prêtres - Les Parcants**

Les sondages archéologiques, menés sur la carrière GSM Aisne-Marne, concernent une surface de 8,89 ha. Située en rive droite de l'Oise, en aval de La Fère, la zone concernée chevauche les deux communes de Tergnier et Beautor. L'opération a nécessité dix jours de terrain à deux personnes ainsi qu'une journée pour les observations géomorphologiques menées par sondage en puits. Le substrat est constitué d'une nappe alluviale de graviers recouverts de limons argileux plus ou moins oxydés. Sur la majeure partie du secteur sondé, des chenaux en tresse ayant entaillé la nappe de graviers sont comblés d'argiles ou de limons tourbeux plus ou moins organiques dont la puissance peu atteindre 4 m vers le cœur de la vallée. La recherche des vestiges archéologiques a nécessité la réalisation de tranchées de sondages à une profondeur moyenne de 1,20 m générant ainsi d'importants volumes de terre à déplacer. C'est pourquoi la surface sondée n'est

que très légèrement supérieure à 5 % de la surface globale. Les sondages géomorphologiques dans les chenaux ont été réalisés sur 2 à 4 m de profondeur, selon la nécessité spécifique à leur localisation.

Sur le plan archéologique, un secteur de 2 500 m² situé en bordure d'un chenal révèle la présence de vestiges gallo-romains constitués de quelques fosses, un fossé de parcellaire ainsi que quelques pieux de bois épointés.

L'étude paléo-environnementale menée par Laurent Deschodt a permis la réalisation d'un transect partiel de 400 m, perpendiculaire à la vallée. Celui-ci se caractérise notamment par une assez forte variabilité des alluvions dans l'espace et par des unités chronologiques distinctes aux faciès parfois assez proches.

LE GUEN Pascal (INRAP)

BELLEU**Rues Ampère et d'Orcamps**

Les sondages archéologiques sont liés à un projet de lotissement de Logivam situé à l'angle des rues Ampère et d'Orscamps. Ils concernent une superficie très légèrement supérieure à 1 ha. Menés durant 1 jour, le décapage de 8 % de la surface a révélé un réseau de parcellaire d'orientation très légèrement différente du cadastre actuel.

Le mobilier issu de l'un des fossés (bec pincé en grès du Beauvaisis) est attribuable aux XVI^e ou XVII^e siècle. Aucune structure ne laisse présager d'une occupation dense dans ce secteur.

LE GUEN Pascal (INRAP)

BERNY-RIVIÈRE**La Croix Jean Guérin**

L'intervention de sondages archéologiques s'inscrit dans le cadre de l'extension de la carrière de granulats de l'entreprise S.A. Desmarest. La superficie de la parcelle concernée est de 2 ha. Cette opération fait suite à la fouille sur la parcelle voisine qui a été menée dans le cadre de la convention entre l'État et l'Association des exploitants de granulats de Picardie en 2001. La parcelle évaluée se développe à l'est de la zone fouillée en 2001. Les tranchées de sondage ont été creusées jusqu'au substrat, soit entre 0,30 et 0,40 m sous la terre arable. Quelques creusements sont apparus, situés plus particulièrement au nord de la parcelle.

Les paléo-chenaux rencontrés lors des décapages des années précédentes se poursuivent, notamment au sud de la parcelle, pour disparaître sous les limites du décapage.

Cette évaluation a contribué à compléter les données de la fouille de 2001 mais elle n'apporte pas d'éléments nouveaux sur la présence de sites archéologiques dans cette carrière

AUXIETTE Ginette (INRAP)

Six tranchées continues de 2,20 m de large ont été réalisées.

Malgré les fortes perturbations de terrains causées par la Première Guerre mondiale, le diagnostic montre la présence diffuse de structures archéologiques dispersées sur une surface de 6 000 m².

La partie ouest de la parcelle révèle un « bruit de fond » indiquant la présence d'un site d'habitat attribuable au Néolithique RRBP ou du groupe VSG.

ROBERT Bruno (INRAP, UMR 7041
Protohistoire européenne)

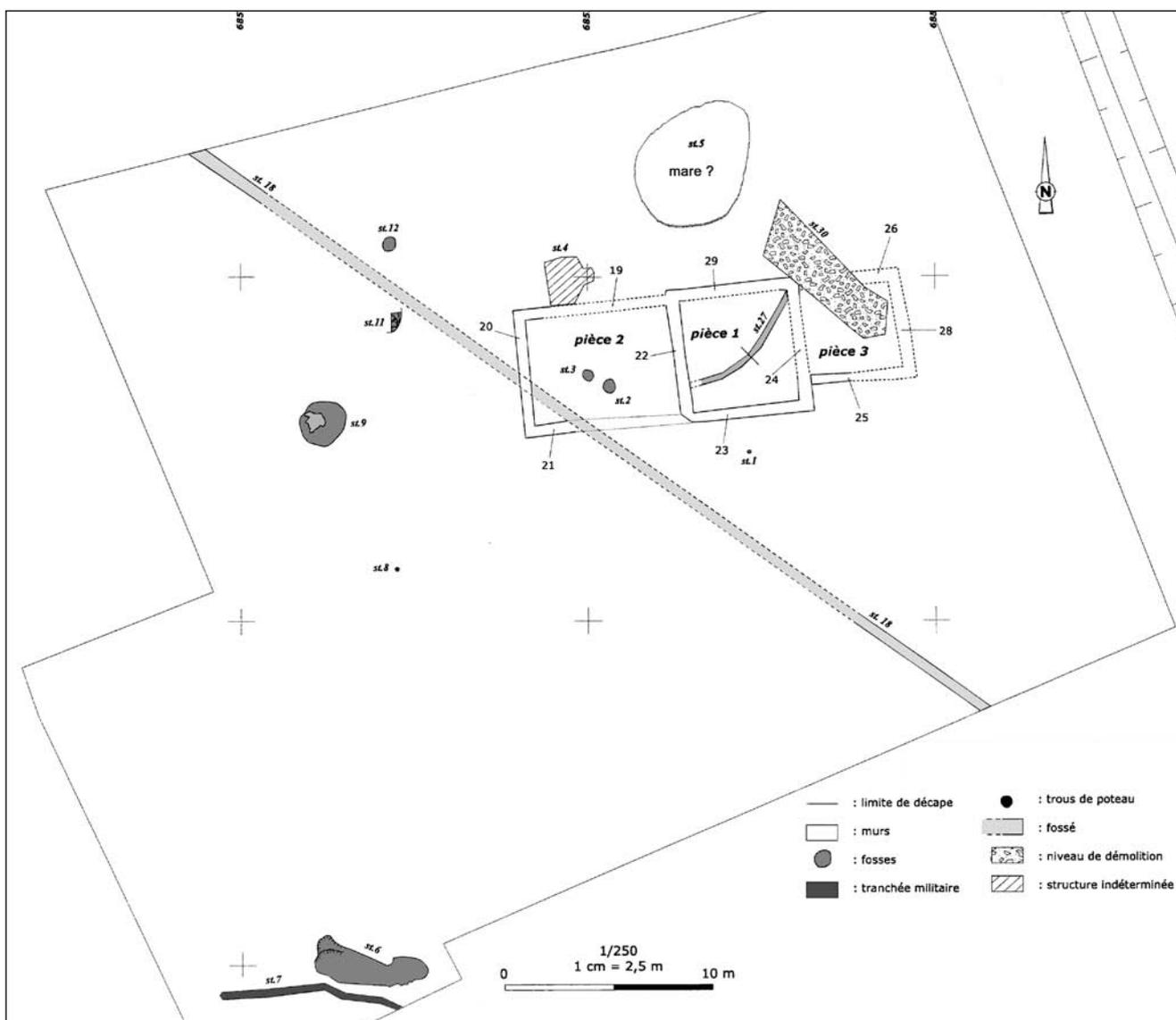
BEUARDES - TGV EST

La Tuilerie

Une évaluation du patrimoine enfoui a été effectuée sur la commune de Beuvardes, au lieu-dit La Tuilerie, dans le cadre des opérations archéologiques préalables à la construction du TGV Est. Cette intervention, réalisée sur le terrain du 21 janvier au 1^{er} février 2002, était motivée par la présence de vestiges archéologiques découverts lors du diagnostic de la zone en octobre 2001.

Sur les 2 500 m² décapés au cours de l'évaluation, quelques structures excavées ont été dégagées en périphérie d'un petit bâtiment en pierre.

Un fossé de drainage, large de 30 à 66 cm pour une profondeur de 19 à 27 cm, traverse le chantier de nord-ouest en sud-est. Cette structure antérieure au bâtiment est la plus ancienne du site. Elle pourrait dater de l'époque



Beuvardes - TGV Est « La Tuilerie » : plan général (INRAP)

romaine : la datation, fondée sur un unique fragment de céramique, ne peut être établie avec certitude.

Le bâtiment en pierre de meulière, arasé sous les niveaux de sols, comporte trois pièces contiguës de petites dimensions et présente une emprise au sol de 170 m². Des murs ne subsiste qu'une partie des fondations conservées sur un maximum de deux assises, parfois même que la tranchée de récupération des matériaux.

Quelques aménagements intérieurs sont conservés notamment un caniveau maçonné, postérieur à la construction du bâtiment, implanté dans la pièce centrale. Ce caniveau sert probablement à assainir le sol de la pièce, construite à l'endroit où le terrain naturel est le plus hydromorphe du site. Près du bâtiment, au nord, s'étendait une petite mare,

tandis que deux fosses ont été creusées à l'ouest du bâtiment.

Cet établissement correspond probablement à la ferme du Petit Farry. Si sa date de construction n'est pas déterminable, le mobilier archéologique trouvé dans le comblement d'un dépotoir proche de la maison témoigne de son existence au XVI^e siècle. Sa présence est encore attestée au XVIII^e siècle par la carte de Cassini. Le bâtiment disparaît dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, puisqu'il n'apparaît plus sur le cadastre communal de 1910.

Les autres structures du site, deux trous de poteau et deux fosses n'ont pu être datés en raison de l'absence de mobilier datant.

GOY Corinne (INRAP)

BEUVARDES - TGV EST

D.85 - Au nord de la Boutache

Cette évaluation archéologique est lié au projet d'aménagement du TGV Est. L'emprise étudiée se développe sur la commune de Beuvardes au lieu-dit Boutache. La surface totale décapée est de 8 000 m².

Cette opération a permis de reconnaître un fossé parcellaire, non daté.

DUVETTE Laurent (INRAP, UMR 8142)

GALLO-ROMAIN

BÉZU-SAINT-GERMAIN - TGV EST

La Planchette - Les Maxennes

MODERNE

Réalisée dans le cadre des travaux archéologiques sur le tracé du TGV Est, cette évaluation a révélé quelques vestiges fossoyés d'une occupation gallo-romaine à proximité, hors emprise, d'un enclos daté du I^{er} siècle avant notre ère. Situé au nord de Château-Thierry, en rebord de plateau, le décapage a atteint une surface de 1 128 m². L'élément structurant de l'occupation comprise dans la zone de décapage est un fossé parcellaire rectiligne orienté NO/SE auquel s'ajoutent quelques tronçons de fossé parallèles à vocation vraisemblablement agricole.

Le mobilier archéologique recueilli lors du décapage dans les niveaux supérieurs et dans les structures fossoyées date l'occupation de l'époque romaine. Une fréquentation humaine du secteur à une époque récente semble également attestée.

LUKAS Dagmar (INRAP)

MODERNE

BRAINE

Au-dessus de l'Étang de l'Amouré

CONTEMPORAIN

Le diagnostic s'inscrit dans le cadre du développement de la commune de Braine, avec l'implantation d'un lotissement par la municipalité. La superficie de la parcelle est de 4,69 ha. La surface concernée se situe sur la rive droite de l'Aisne à 750 m de la rivière, sur une légère butte qui correspond à une ancienne terrasse dont la base est à une altitude de 62 m et dont le sommet culmine à 99 m NGF. Le substrat est constitué de sables cuisiens, d'argiles spar-naciennes et de colluvions.

Le bilan archéologique est maigre avec seulement une fosse de datation indéterminée et deux fosses

attribuables aux époques moderne et/ou contemporaine. On note également sur l'ensemble des parcelles la présence d'impacts d'obus, de deux fossés de drainage contemporains orientés ouest-est dans le sens du pendage et d'une ancienne voie ferrée démantelée dans les années 1960. Cette dernière, en activité durant l'exploitation de la sucrerie de Braine, permettait d'acheminer les betteraves récoltées sur le plateau.

DESENNE Sophie (INRAP, UMR 7041 Protohistoire européenne)

Les sondages, réalisés sur une demi journée, ont consisté à ouvrir quatre tranchées, d'une superficie de 770 m², soit 26,31 % de la surface de la parcelle. Le sondage 4 a livré les tranchées de récupération d'un bâtiment agricole du XX^e siècle.

DERBOIS Martine (INRAP)

Ce diagnostic est lié à l'extension de la zone intercommunale de Chambry Le Champ du Roy. Le secteur sondé est localisé au nord de la butte de Laon, sur la commune de Chambry. Il est délimité au sud-est par la R.N. 2 et au nord-ouest par la R.D. 51. La surface affectée par le projet est de 268 000 m².

Les sondages ont eu lieu du 7 novembre au 20 décembre 2002 dans des conditions climatiques défavorables (faibles températures, pluies lessivant le terrain et surtout lumière faible et rasante). Ils ont nécessité l'utilisation d'une pelle hydraulique durant 29 jours. Compte tenu de la présence de loess couvrant la majeure partie du terrain, les tranchées ont été pratiquées à une profondeur variant de 0,60 m à 2 m de profondeur dans les secteur colluviés. La profondeur moyenne de décapage est de 0,80 m. La surface sondée représente 7,7 % de la superficie globale. Le secteur sondé se caractérise par la rareté du mobilier rencontré lors du décapage et le faible nombre de structures archéologiques identifiées. Deux secteurs dépressionnaires, respectivement de 590 m² et 410 m², comblés superficiellement par les loess remaniés livrent du mobilier piégé, attribué à la transition du premier et second âge du Fer. Ces deux couches ont fait l'objet d'un échantillonna-

ge réalisé à la pelle hydraulique, par fines passes de 5 cm. Compte tenu de ce dernier, la fouille de ces deux couches aurait permis l'étude d'un petit corpus céramique de 30 à 50 kg dans un état de conservation moyen (bonne qualité de conservation de la céramique mais fragmentation importante). On notera que cette période chronologique n'est pas documentée dans le secteur du Laonnais.

Les observations menées sur le terrain semblent montrer qu'une érosion importante et un aplanissement des sols, probablement lié à la mécanisation des travaux agricoles, est à l'origine de la destruction des vestiges.

LE GUEN Pascal (INRAP)

L'évaluation archéologique, motivée par la création d'une voie de contournement au nord-ouest de la commune de Charly-sur-Marne, a été effectuée le 29 et le 30 janvier 2002 et a concerné une surface de 17 500 m² située en périphérie nord de la commune.

Aucune structure archéologique n'a été mise au jour dans les tranchées d'évaluation réalisées sur l'emprise concernée par l'opération.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC - UMR 8546 CNRS-ENS)

La commune de Charly-sur-Marne est localisée à une quinzaine de kilomètres de Château-Thierry, en bordure de la Marne. La parcelle sondée est une surface plane comprise entre des coteaux à l'ouest et le rû de Gousset à l'est. Les vestiges découverts se résument à une sépulture qui se présentait sous la forme d'une fosse ovale de faible dimension (0,80 x 0,60) pour une profondeur maximale de 0,14 m. Parmi le mobilier mélangé aux restes des os incinérés on dénombre quatre Drag 33, quatre Drag 18/31, 3 cruches, une amphore, une telle ou mortier, une jatte en

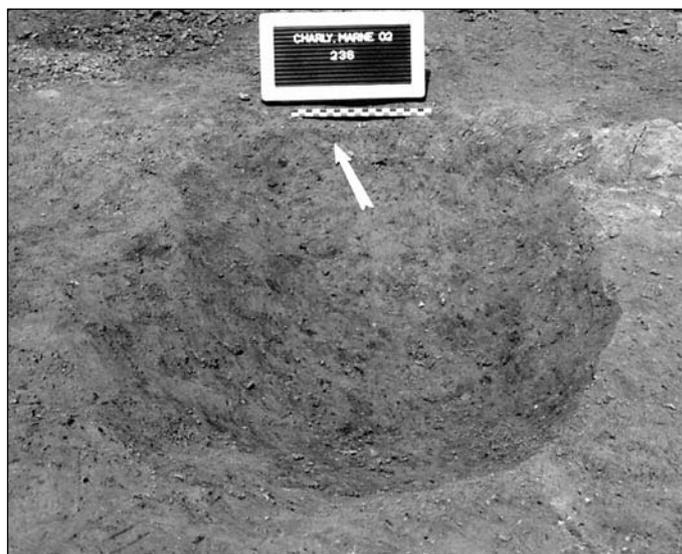
pâte blanche, un micro-vase, et trois autres céramiques. Des fragments de verres fondus (blancs et verts) des clous (nmi=23) une plaque de serrure en fer, des gouttelettes de bronze, et des charnières en os travaillées complètent la panoplie qui a accompagné le défunt lors de la crémation. L'ensemble peut être attribué au II^e siècle de notre ère. Le nombre de vases et la qualité du mobilier, dont un probable coffret muni de charnière en os, plaident en faveur d'un rang hiérarchique élevé du défunt.

Bien qu'une large fenêtre ait été pratiquée à la hauteur de la sépulture, aucun autre témoin archéologique n'a été repéré. Il pourrait s'agir d'une sépulture isolée, mais à mettre, peut-être, en relation avec une *villa* découverte non loin de là, à l'emplacement de l'actuel lycée.

MALRAIN François (INRAP, UMR 7041 ArScan)



Charly-sur-Marne « Sous les Carrières » : Vue de la sépulture avant la fouille



Charly-sur-Marne « Sous les Carrières » : Vue de la sépulture après la fouille

Les vestiges d'un habitat rural antique dans la forêt de Fère, dont l'emplacement à faible distance de sites contemporains (Ronchères et Goussancourt) fait l'intérêt particulier, témoigne de l'occupation gallo-romaine (Haut-Empire) d'un lieu qui se situe dans une zone géographique charnière, entre les plateaux du Tardenois, au nord et la vallée de la Marne au sud. Implantées à 220 m d'altitude dans des limons argileux qui recouvrent les formations tertiaires sous-jacentes, le site antique se compose d'un réseau de fossés, de trois trous de poteau et d'une fosse.

Ces structures ont livré de la céramique commune gallo-belge de forme classique (des fragments d'assiette, d'écuelle, de cruche, de vase de stockage, etc.) qui souligne le caractère domestique du site. Les informations

restent toutefois trop lacunaires pour parler d'un habitat lié à une exploitation agricole.

Une deuxième phase d'occupation plus récente est attestée par quatre fossés de dimensions plus réduites que les premiers et de comblement distincts. Le raccordement de trois fossés parallèles à la plus grande pente à un fossé principal perpendiculaire a permis l'évacuation vers l'aval des eaux collectées par les trois fossés d'amont. Ce réseau de drainage des eaux de ruissellement a probablement été installé dans le cadre d'une mise en exploitation agricole de la parcelle.

LUKAS Dagmar (INRAP)

Cette fouille a été réalisée dans le cadre des interventions archéologiques préalables à la construction de la ligne TGV Est. Elle a révélé, sur 35 000 m², près de trente fossés, cinq fosses et une vingtaine de trous de poteau. Le peu de matériel présent dans les structures ne nous permet pas d'établir précisément l'enchaînement chronologique des ensembles fossoyés : un phasage n'a pu être clairement établi que pour cinq ou six d'entre eux.

Dans la Zone 1, l'essentiel du réseau fossoyé semble plutôt lié à des délimitations de parcellaire, remaniées au fil du temps : le peu de mobilier retrouvé ne permet pas d'être plus précis.

Dans la zone 2, le fossé F12 pourrait délimiter une occupation indigène protohistorique. Il a livré des céramiques de La Tène moyenne. Situé en limite d'emprise, la vision très partielle de la surface enclose, ne permet pas d'étayer davantage cette hypothèse. En revanche, le fossé F1 paraît bien délimiter un habitat du début de l'ère romaine, qui, là encore, nous a échappé pour l'essentiel, car situé hors emprise. La rareté des structures domestiques (trous de poteau, fosses, foyers), ainsi que le peu de mobilier récolté, tendent à indiquer plutôt un secteur en périphérie de l'habitat.

JEMIN Rudy (INRAP)

Le déboisement des zones forestières sur les lots 13 et 14 du tracé ferroviaire TGV Paris - Strasbourg a permis de réaliser le diagnostic sur un linéaire total de 4 340 m. Ce travail fait suite aux opérations menées antérieurement dans le même secteur sur les parcelles agricoles. La présence de vestiges de la Première Guerre mondiale a rendu l'opération délicate à certains endroits. Le travail dans le sol forestier a constitué une contrainte supplémentaire entraînant une progression lente des pelles.

Les substrats rencontrés se composent essentiellement de dépôts tertiaires, avec sur les replats sommitaux des argiles à meulière et des limons de plateau (loess), ainsi que des assises de l'Éocène affleurant à flanc de coteaux et constituées de marnes calcaires à silex.

Traversant une zone géographique qui recèle un potentiel archéologique important concernant toutes les périodes, du Paléolithique jusqu'à la période moderne, l'investigation archéologique a permis de mettre en évidence plusieurs traces d'occupation humaine. Nous en avons retenu quatre, sur les territoires communaux de Château-Thierry, Courmont et Ronchères, qui, pour la plupart d'entre eux, n'ont pas livré de mobilier archéologique abondant.

Le site repéré à Ronchères fait exception : il a révélé un habitat rural antique qui regroupe un enclos fossoyé et des structures de natures diverses (fosse, fossé ...), sur un repli sommital du Bois de la Forge, à environ 1 km de la source de l'Ourcq. Témoignant d'une occupation du plateau entre le II^e siècle av. et le I^{er} siècle apr. J.-C., le mobilier archéologique a été quasi-exclusivement recueilli dans le comblement du fossé d'enclos qui cerne une plate-forme artificielle surélevée par rapport aux terrains environnants. Ce site a fait l'objet d'une fouille.

À Courmont, à 700 m à l'ouest du site précédent, un réseau de 5 fossés et 2 fosses a été mis en évidence de part et d'autre de l'Ourcq. Tandis que deux parmi les sept structures semblent d'origine moderne, l'absence totale de mobilier archéologique empêche de dater les autres vestiges mis au jour dans le même secteur. Ils méritent toutefois l'attention en raison de leur implantation en bordure d'un affleurement de calcaire à silex.

Plusieurs données archéologiques ont également pu être enregistrées sur le territoire communal de Château-Thierry, aux lieux-dits La Grève du Bois de Beau Nom et Le Bois du Champ d'Asile, séparés l'un de l'autre par un petit talweg. Le dernier site regroupe plusieurs structures de nature distincte (puits d'extraction, fossés, fosses) qui viennent s'ajouter aux faits repérés sur un terrain attenant lors d'un diagnostic précédent. La fonction des fossés semble liée au drainage de l'eau de ruissellement. Trois des structures sont d'origine moderne. Les deux puits d'extraction de matériaux comblés d'un sédiment argilo- et sablo-limoneux, larges de 1,80 m et profonds de 1,50 m n'ont pas livré de mobilier archéologique.

Notons également dans le Bois du Champ d'Asile, à flanc de coteau, la présence d'une dizaine de plaquettes calcaires d'une largeur maximale de 0,20 m associées à des fragments de tuiles et de poteries gallo-romaines. Ces vestiges, qui ont été repérés dans des colluvions, se lisent dans un contexte plus large qui touche à la problématique des voiries romaines dont celle reliant Soissons à Sens passe dans le secteur. La voie elle-même n'a toutefois pas pu être mise en évidence lors du diagnostic.

LUKAS Dagmar (INRAP)

L'intervention sur le tronçon Chavignon - Urcel avait pour but de diagnostiquer rapidement une zone prioritaire de 2 ha d'une phase qui en comportait 14,33.

La limite nord-est d'une occupation gallo-romaine a été reconnue. Elle s'étend sur le reste des parcelles touchées par cette phase d'aménagement, diagnostiqué par Muriel Friboulet en 2003.

Cette seconde intervention a donné lieu à une fouille qui intègre les structures révélées par le présent diagnostic.

BOULEN Muriel (INRAP)

CIRY-SALSOGNE**La Haute Garenne**

L'intervention de sondages archéologiques, réalisée à la confluence des vallées de l'Aisne et de la Vesle, s'inscrit dans le cadre de l'extension de la carrière de granulats de l'entreprise Routière Morin. La superficie de la parcelle concernée est de 1,32 ha. Cette opération fait suite à la fouille sur la parcelle voisine de 4,5 ha, qui a été menée dans le cadre de la convention entre l'État et l'association des exploitants de granulats de Picardie en 2001.

Quatre tranchées linéaires, orientées dans le sens de la longueur de la parcelle, ont été ouvertes. La surface découpée représente 11,3 % de l'emprise concernée.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence la présence de deux fossés qui traversent la parcelle du nord au sud. Ces fossés protohistoriques probables avaient été reconnus et fouillés en 2001.

THOUVENOT Sylvain (INRAP)

NÉOLITHIQUE

CIRY-SALSOGNE

ÂGE DU FER

ÂGE DU BRONZE

La Bouche à Vesle

La commune de Ciry-Salsogne est localisée à 12 km à l'est de Soissons. Le lieu-dit La Bouche à Vesle est situé le long de la Vesle, à proximité de sa confluence avec l'Aisne. La parcelle diagnostiquée en septembre 2002, d'une superficie de 2,08 ha, est contiguë à quatre interventions de fouille réalisées entre 1998 et 2001, dans le cadre de la Convention entre l'État et les producteurs de granulats sur une carrière de plus de 30 ha exploitée par la société Desmarest. Ce secteur de confluence non inondable est constitué d'un méplat à substrat sablo-graveleux.

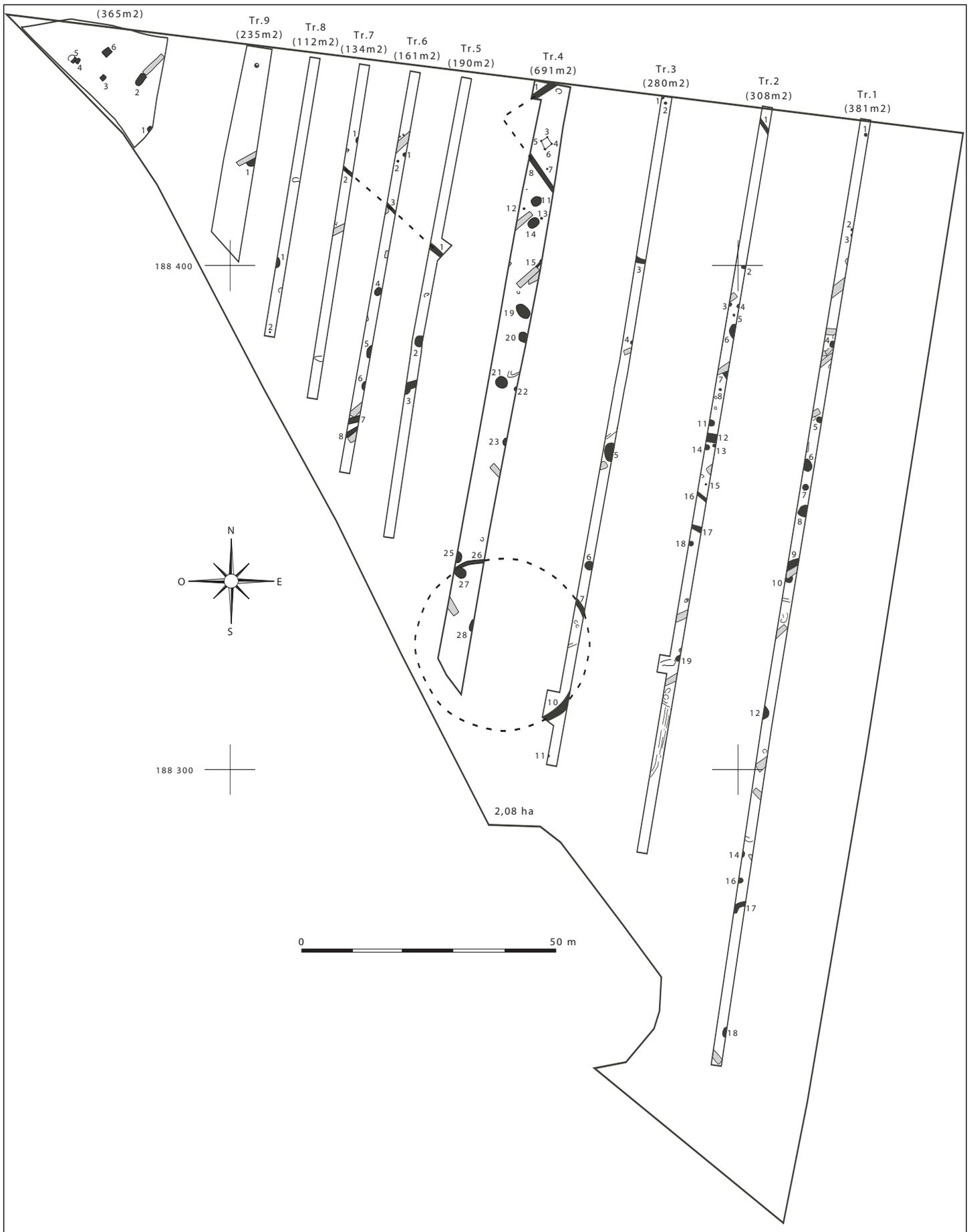
Les opérations de fouilles antérieures ont livré plusieurs occupations protohistoriques, d'est en ouest : un établissement rural incomplet, en limite d'emprise, de La Tène finale ; un petit habitat du Bronze final indéterminé ; une vaste batterie de greniers, bordée de palissades et de fosses, du Hallstatt final ; une sépulture campaniforme ; un habitat du Bronze final IIb-IIIa ; enfin, un ensemble funéraire de l'âge du Bronze (un cercle et quelques incinérations).

Le diagnostic a pris la forme de neuf tranchées larges, permettant une vision du site à hauteur de 14 % (Fig.). Elles ont révélé la présence de 83 structures archéologiques, de 36 vestiges de la Première Guerre mondiale (fosses-dépôts de munitions) et de 37 anomalies pédologiques. Au sein des structures archéologiques, on dénombre 45 fosses, 21 trous de poteau, 14 fossés rectilignes, un cercle funéraire et une incinération.

Les occupations sont relatives à de l'habitat néolithique (une fosse datée par du mobilier), à une zone funéraire de l'âge du Bronze ancien/moyen (un cercle et au moins une incinération), à de l'habitat du Hallstatt final (périphérie de l'établissement fouillé depuis 1999) et à du parcelaire historique non daté.

GRANSAR Frédéric (INRAP, UMR 7041
Protohistoire européenne)

ROBERT Bruno (INRAP, UMR 7041
Protohistoire européenne)



Ciry-Salsogne. « La Bouche à Vesle ». Plan du diagnostic de 2002.

En noir : structures archéologiques

En gris : vestiges de la Première Guerre mondiale

En blanc : anomalies pédologiques

Le diagnostic archéologique est lié au projet d'aménagement d'une ZAC de 15 ha par la communauté de commune du canton de Saint-Simon.

Le lieu-dit La Clef des Champs est localisé en périphérie est d'un ancien aérodrome militaire, entre les R.D. 349 et 341. Le terrain concerné par le projet est composé d'une zone de pâture, d'une autre de friches arbustives et d'une troisième boisée. Il correspond aussi à la partie sommitale d'une colline aux versants de faible amplitude.

Bien que réalisé en période hivernale et sur un terrain partiellement boisé, les sondages se sont révélés particulièrement positifs sur une superficie d'environ 9,5 ha où 394 structures ont pu être mises au jour. Le niveau d'apparition des vestiges se situe directement sous la terre des labours ou au maximum sous 25 cm de colmatage dans des cuvettes géologiques entamant un substrat composé de

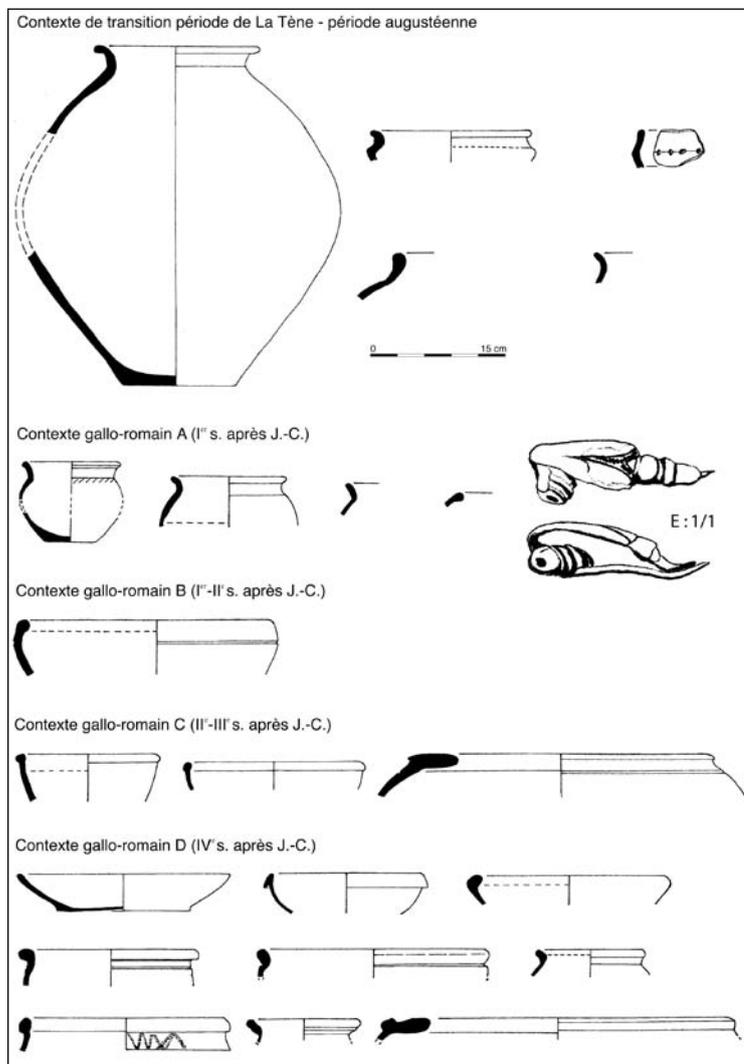
limons superficiels argileux. Ces traces témoignent, d'une part de l'existence d'un habitat rural protohistorique et d'autre part, de différentes phases d'une occupation gallo-romaine jusqu'à un abandon après un incendie au IV^e siècle.

Comme le plan-masse de l'intervention le montre, deux secteurs de concentrations de vestiges sont perceptibles. Le plus dense au sud, appelé Site 1, couvre une surface de 5,89 ha et comporte 228 structures simples et 166 complexes. Au nord, le Site 2 d'une surface de 3,6 ha livre 47 structures simples et 20 complexes.

Le Site 1 est caractérisé par un réseau dense de parcelles fossoyées qui cernent les vestiges de constructions sur poteaux, d'édifices excavés et de caves, de fours de morphologies diverses, de silos, de greniers et d'éléments de clôtures. En raison de la proximité des habitats, les nombreux tronçons de fossés observés ont livré un mobilier (céramiques, monnaies, fibule ...), qui permet une première estimation chronologique (F. Malrain, R. Clotuche, L. Blondiau, J.-P. Roussel, INRAP). Ce dernier témoigne d'une pérennité de l'occupation du site de la fin de la période de La Tène jusqu'au IV^e siècle de notre ère. Certains édifices, des fours et des structures en creux, montrent aussi une grande densité de graines carbonisées et de faune qui augurerait d'une bonne approche des habitudes agropastorales et alimentaires des résidents.

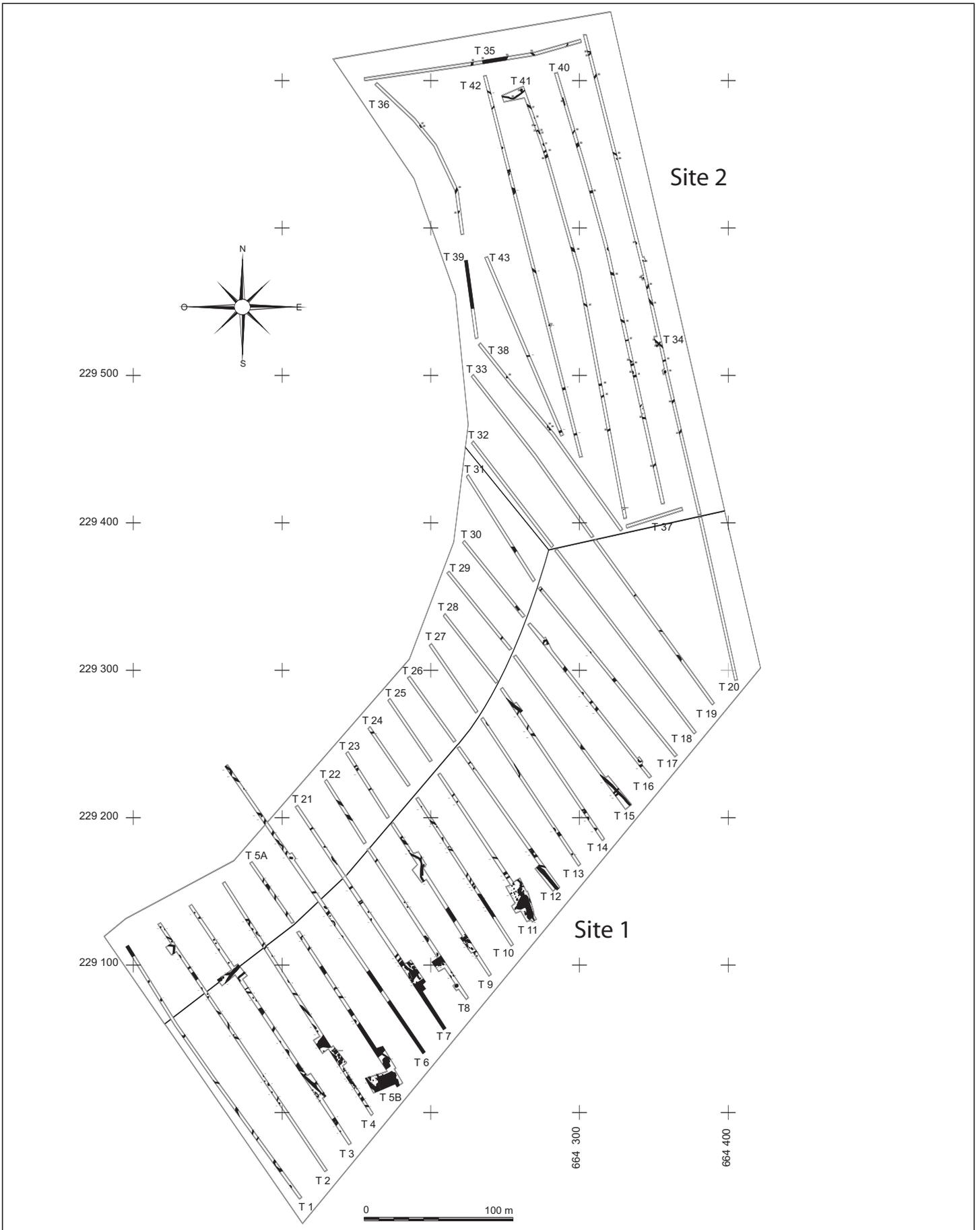
Les nombreux recoupements stratigraphiques devraient permettre d'affiner la chronologie relative de l'évolution des différents établissements ruraux entraperçus. Les observations préliminaires suggèrent l'hypothèse d'un déplacement de l'habitat de l'ouest vers l'est, mais n'ont pas permis d'établir la nature des habitats, diffus ou concentrés selon les périodes et leurs types : ferme indigène, *villa* ou petit vicus.

Le Site 2 montre les vestiges de parcelles fossoyées plus arasées où les axes correspondent en partie à ceux observés sur le Site 1 dont ils pourraient constituer une prolongation. La stérilité en mobilier archéologique pourrait aussi découler d'un éloignement de l'habitat et d'une fonction plus agricole de ce secteur. On note toutefois, en limite nord du chantier, les abords d'un autre site d'habitat gallo-romain avec quelques rejets domestiques dans les structures. L'intérêt scientifique de ce second pôle repose sur l'évolution du parcellaire agricole antique, la densité des habitats et une approche de la zone d'influence d'une occupation sur le contexte environnemental alors que le Site 1 permet certainement une meilleure approche de la culture matérielle.



Clastres - Saint-Simon. « La Clef des Champs ». Mobilier (J.P. Roussel, M. Derbois, P. Hebert, INRAP)

DERBOIS Martine (INRAP)

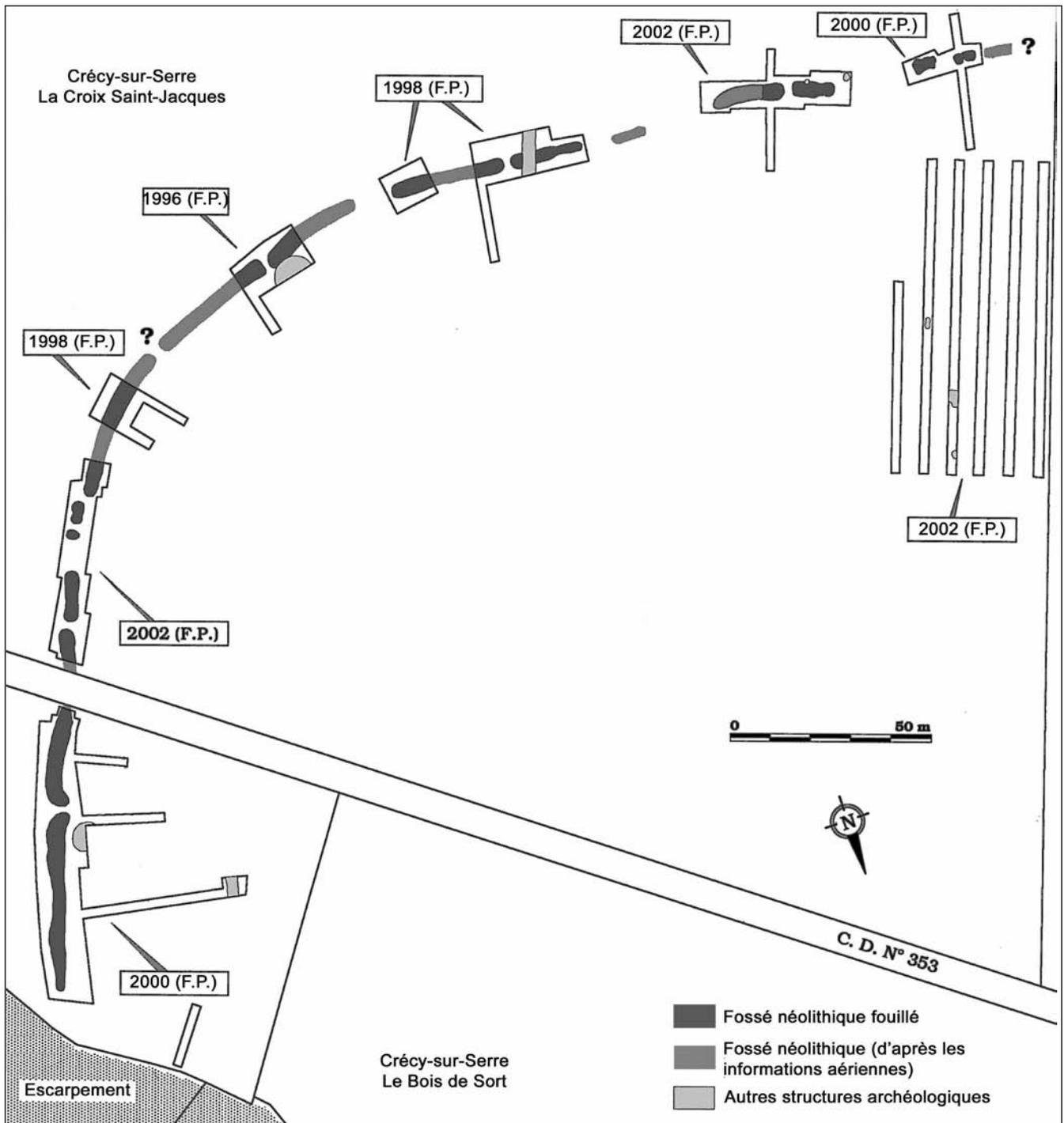


Clastres - Saint-Simon. « La Clef des Champs ». Plan de localisation des vestiges (É. Mariette, M. Derbois, P. Hebert, INRAP)

Lors de la campagne de fouille d'août 2002, le fossé d'enceinte a été appréhendé en deux endroits. L'un était situé non loin de la limite occidentale connue et l'autre concernait le prolongement de l'extrémité orientale fouillée en 2000 qui venait s'appuyer sur un escarpement dominant la plaine alluviale de la Serre. L'ensemble des investigations réalisées sur cet aménagement périphérique représentent désormais 240 m linéaires, soit 60 % du tracé reconnu par la prospection aérienne. Des tranchées d'évaluation ont été pratiquées à l'intérieur de l'enceinte, sur une surface de 3 000 m², afin de localiser d'éventuelles structures néoli-

thiques et cela a permis d'observer et de fouiller une intéressante fosse contenant un cerf et pour laquelle une attribution au Néolithique est envisagée.

Les précédentes fouilles avaient montré une importante variabilité morphologique du fossé d'enceinte qui paraissait traduire l'existence de deux types d'aménagement. L'un était associé à la réalisation d'une conséquente levée interne et ne semblait concerner que la partie orientale. Au second type, dans le prolongement occidental du précédent, correspondait un fossé peu profond et parfois plus étroit et l'on considérait l'aménagement périphérique de



Crécy-sur-Serre « La Croix Saint-Jacques » et « Le Bois de Sort ». Informations aériennes et localisation des secteurs fouillés depuis 1996

ce secteur comme beaucoup plus léger et symbolique. Ce schéma n'a pas été confirmé en 2002 puisque la fouille des tronçons 14 et 15 a révélé l'existence d'un rempart interne au moins aussi monumental que celui du secteur oriental dans une zone où, de part et d'autre, cela ne peut être retenu. Un apport ponctuel de matériaux en bordure intérieure du fossé pourrait alors signaler la présence d'une porte, au niveau de laquelle une consolidation a paru nécessaire.

La structure 10, située à l'intérieur de l'enceinte, contenait un cerf en connexion auquel on avait préalablement prélevé les deux pattes arrières. Quelques tessons comparables technologiquement aux productions Michelsberg de ce site et diverses pièces lithiques d'époque néolithique étaient disséminées dans le comblement de façon tout à fait aléatoire et ne permettent pas une attribution sans réserve aux bâtisseurs du retranchement (une datation au ¹⁴C est attendue). Des occupations protohistoriques attestées en fouille (fosses) et par les prospections aériennes (aménagements funéraires) ne sont d'ailleurs pas très éloignées. Cette découverte présente un caractère tout à fait exceptionnel et pourrait avoir une signification culturelle.

En 2000, la fouille réalisée sur l'extrémité orientale, en bordure de l'escarpement, avait livré un abondant mobilier archéologique appartenant à différentes traditions culturelles : Tardenoisien moyen et final, Cerny tardif de faciès Barbuise, Post-Rössen de type Menneville et Michelsberg ancien.

La localisation des ensembles Cerny et Menneville sur la seule extrémité orientale du retranchement, leur état de conservation (bords souvent émoussés), leur importante fragmentation et leur présence dans toutes les phases de comblement du fossé attestent d'une origine résiduelle. Ces observations ont d'ailleurs été confirmées en 2002

avec la fouille des tronçons 9 à 13. Aucun tesson Cerny n'y a été observé et les productions Menneville, uniquement reconnues par leurs trois critères techniques en raison de l'absence de décors, se raréfient progressivement lorsque l'on s'éloigne de l'escarpement. La construction de l'enceinte est probablement intervenue durant une phase du Michelsberg ancien qui succède directement à l'occupation Menneville.

La découverte de nouveaux récipients dans des étapes de comblement du fossé d'enceinte antérieures à l'effondrement du rempart ou intervenues au début de son affaissement apporte de nouveaux arguments qui confirment cette attribution culturelle aux bâtisseurs. Il s'agit, en particulier, de vases à profil tulipiforme, d'une coupe à panse carénée et de bouteilles à couronne de préhensions.

L'apport de la campagne de fouilles de 2002 est important. La structuration du retranchement est mieux comprise. L'attribution de celui-ci au Michelsberg ancien est confirmée. Une séquence chrono-culturelle peut désormais servir de référence pour l'espace régional concerné avec la succession des entités culturelles suivantes:

- Un Cerny tardif, comparable au faciès Cerny Barbuise défini par C. Constantin dans la vallée de l'Aisne, et confirmant son caractère récent.
- L'horizon Post-Rössen de type Menneville. Une étape préalable correspondant au Proto-Menneville défini par J. Dubouloz ne paraît pas devoir être retenue.
- Une phase du Michelsberg ancien, succédant directement au Menneville, et dont la production céramique permet d'établir des éléments de comparaison avec les sites Michelsberg du nord est du Bassin parisien mais également avec les sites belges de cette culture.

NAZE Gilles (ÉDUC)

CROUY

ZAC Sous les Taillepieds Sud

Ce diagnostic a pour origine le projet de construction d'un centre de tri postal par La Poste. Il a concerné une surface de 13 640 m². Les tranchées ont révélé plusieurs tronçons de fossés bien conservés, principalement localisés dans la partie orientale de l'emprise. Leur datation n'est pas

déterminée. Il faut signaler qu'au lieu-dit Les Taillepieds, en fond de vallée, un système de fossés orthogonaux avait déjà été reconnu en prospection aérienne.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

ÉPIEDS - TGV EST

Les Grands Savarts

Cette intervention est venue compléter les campagnes de sondages archéologiques menées en 2001 et 2002 sur les lots 13 et 14 de la ligne du TGV Est Paris-Strasbourg. Elle concerne trois tronçons de l'emprise, situés dans le sud du département de l'Aisne et localisés respectivement, d'ouest en est, sur les communes de Marigny-en-Orchois, Lucy-le Bocage, Essômes-sur-Marne (lot 13) et Épieds (lot

14). Sur la commune d'Épieds, l'emprise sondée est d'une longueur de 1 600 m et d'une largeur variant de 25 m à 100 m. Aucune structure archéologique n'a été observée dans l'ensemble des sondages réalisés.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

Suite au dépôt d'un projet d'aménagement d'une centrale de stockage de la société L'Oréal sur une surface de 8,47 ha, l'INRAP a été mandaté pour la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le site est implanté à proximité de la R.D. 1 qui relie Saint-Quentin à Soissons, au nord de la R.D. 576, dans une zone agricole à cheval sur les communes d'Essigny-le-Grand et d'Urvillers. Le projet s'inscrit sur une colline bordée par deux talwegs à l'est et au nord. Le substrat composé de limon argileux orange se situe directement sous la terre des labours sauf dans les talwegs où l'on peut observer différentes strates de colluvions de limons lessivés issus d'un phénomène érosif important accentué par les travaux agricoles.

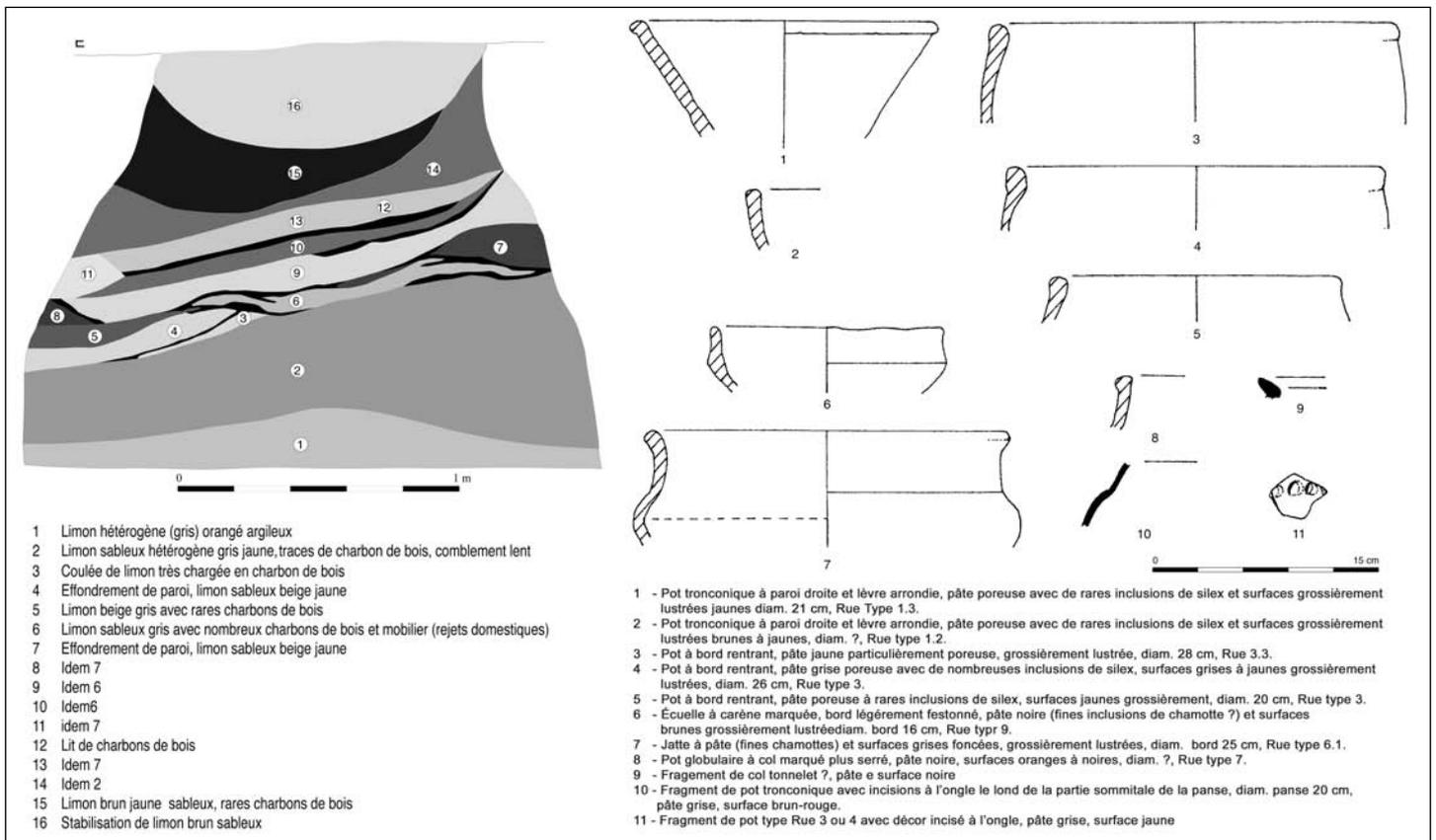
Les sondages ont révélé plus de 167 trous d'obus de la première guerre mondiale, quelques traces d'orniérage et un unique silo daté de la période de transition La Tène / Gallo-Romain. Les tranchées réalisées dans le talweg est montrent quelques fins niveaux cendreux et charbonneux qui ont livré des petits fragments roulés de céramiques. Ce mobilier s'est révélé trop hétérogène pour dater ces ruissellements car on y trouve des tessons relevant de contextes gallo-romains, du haut Moyen Âge et médiévaux.

Le silo est implanté sur la partie sommitale ouest du versant du talweg est. Vraisemblablement lié à la conservation des céréales, il est conservé sur une hauteur de

1,55 m et le diamètre du fond, atteint 2,06 m. Le corps inférieur est cylindrique. Il est surmonté par un rétrécissement conique dont l'ouverture est de 1,14 m. Le bon état de conservation morphologique de la structure provient de son comblement rapide par un apport volontaire de terre puis, dans un second temps, par des rejets domestiques. Cette seconde séquence plus lente a influé sur l'érosion du goulot.

Les strates de rejets domestiques ont livré un mobilier céramique homogène. La céramique présente des pâtes épaisses avec des inclusions plus ou moins denses de silex et de végétaux disparus à la cuisson (impression de porosité de la pâte). Les surfaces sont grossièrement lustrées. Les quatre fonds recueillis sont plats. Parmi les dix vases répertoriés, quatre sont des formes ouvertes (1, 2, 6 et 7) dont une écuelle à bord légèrement festonné et une jatte. Les formes fermées comprennent trois pots à bords rentrants ou "tonnelets" (3, 4 et 5) et un pot globulaire à col marqué plus serré. La typologie des formes montre de nombreuses analogies avec le mobilier du site de Rue Le Chemin des Morts - La Garenne de Moncourt. Deux tessons portent une rangée d'impression à l'angle (10 et 11).

DERBOIS Martine (INRAP)



Essigny-le-Grand. « L'Oréal ». Coupe et mobilier du silo (M. Derbois, P. Hebert, INRAP)

ESSÔMES-SUR-MARNE - TGV EST

Le Muid

Cette intervention est venue compléter les campagnes de sondages archéologiques menées en 2001 et 2002 sur les lots 13 et 14 de la ligne du TGV-Est Paris-Strasbourg. Elle concerne trois tronçons de l'emprise, situés dans le sud du département de l'Aisne et localisés respectivement, d'ouest en est, sur les communes de Marigny-en-Orxois, Lucy-le Bocage, Essômes-sur-Marne (lot 13) et Épièdes (lot 14).

À Essômes-sur-Marne, l'emprise, située à mi-chemin entre les communes de Bourses au nord et Vaux au sud, a concerné une longueur de 1,3 km pour une largeur moyenne de 50 m. Dans l'ensemble des sondages pratiqués, aucune structure archéologique n'a été observée.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

GALLO-ROMAIN

FÈRE (LA)

Le Bouvery

Cette opération de diagnostic s'est déroulée préalablement à l'extension d'une exploitation de granulats par l'entreprise GSM Aisne-Marne. La parcelle concernée d'une surface de 9,5 ha est bordée par la rivière Oise. L'opération a principalement consisté à réaliser des sondages profonds pour reconnaître le contexte chrono-stratigraphique afin de déceler au mieux les risques archéologiques.

Ce travail a été réalisé par Laurent Deschodt, géomorphologue INRAP. Malgré, une reconnaissance précise de l'évolution sédimentaire de ce fond de vallée et la découverte de quelques tessons gallo-romains, aucun site archéologique n'a été découvert.

JOSEPH Frédéric (INRAP)

GALLO-ROMAIN

GOUSSANCOURT - TGV EST

MODERNE

HAUT MOYEN ÂGE

La Fontaine des Grèves

La fouille fait suite à l'évaluation effectuée en 2001 et qui avait permis la découverte d'une série de voies, de cabanes, d'empreintes de poteau et de fosses datées de la fin du IV^e siècle ou du V^e siècle ainsi que les vestiges d'une construction d'époque contemporaine. La surface décapée est de 100 m de large pour environ 300 m de long.

De part et d'autre de la voie, un habitat de la seconde moitié du IV^e siècle, composé de plusieurs constructions sur poteaux ou sur sablières a été observé. L'une d'elles, sur poteaux, est de forme rectangulaire et mesure plus de 29 m de long pour environ 7 m de large. Elle est tripartite, avec un foyer aménagé au centre, et deux ailes situées de chaque côté de l'accès.

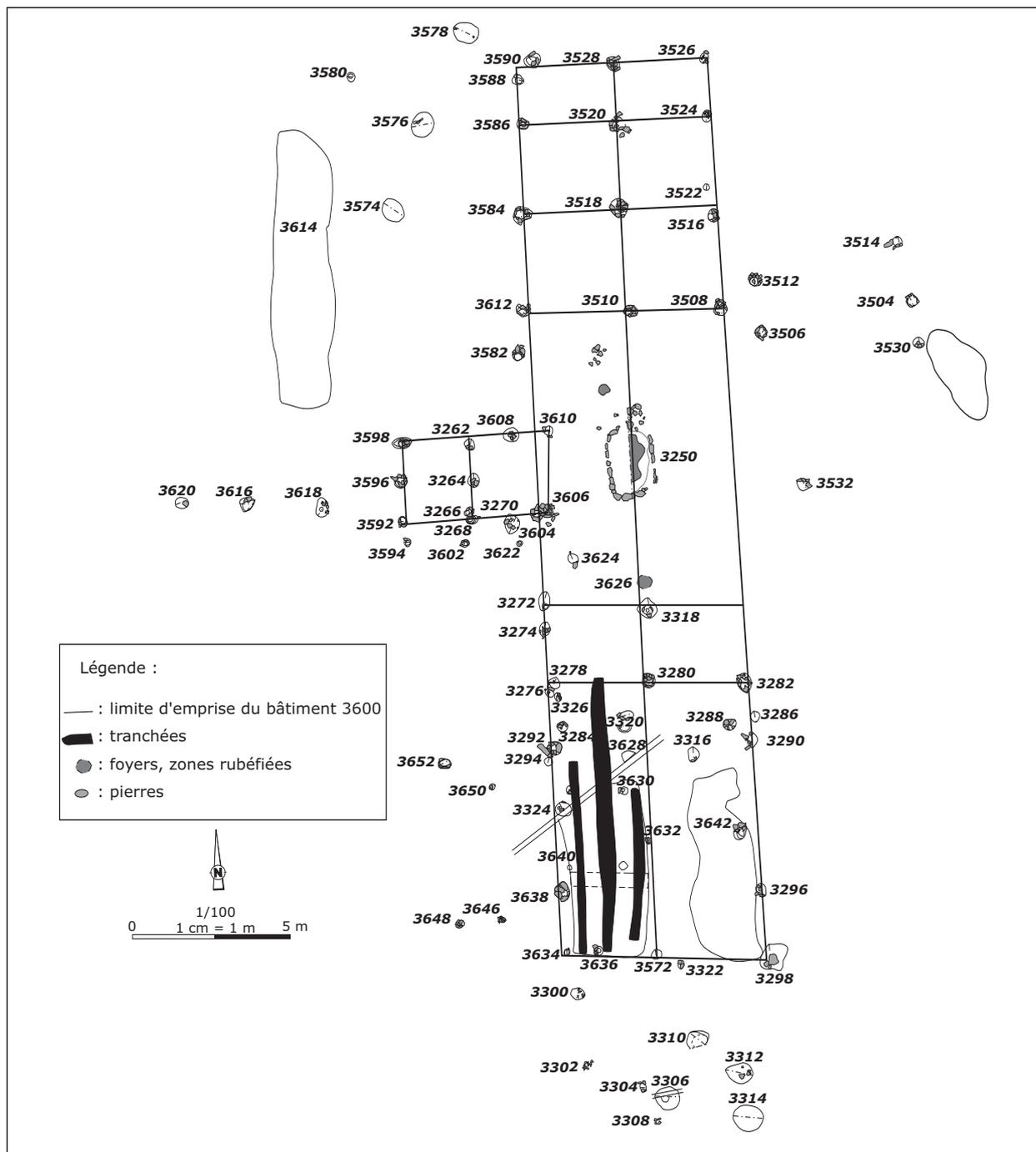
La vaste cavité circulaire découverte pendant l'évaluation est une mare qui avait été remblayée et asséchée avant réutilisation. À proximité de cette mare, un puits a livré des remblais qui « baignaient » encore dans l'eau. Ceux-ci après tamisage ont permis la réalisation d'une bonne étude carpologique.

Dans le comblement de la cabane excavée 1 100, ont été récoltées des plaques en bois de cerf gravés qui représentent des personnages et des animaux ainsi que des bordures moulurées. Ces plaques proviennent probablement d'un coffret.

La deuxième phase d'occupation se traduit par la réalisation de plusieurs habitations dont les vestiges, de type fonds de cabane, ont été retrouvés. Les fragments de céramiques découverts dans leur comblement les datent des VI^e - VII^e siècles. Quelques fosses se rattachent aussi à cette phase d'occupation.

Enfin, en bas du versant, à proximité du cours d'eau, les ruines d'un réservoir et d'un moulin à eau ont été observées. Celui-ci est daté des XVII^e - XVIII^e siècles et il apparaît encore sur le cadastre napoléonien. Il est constitué de six pièces. Sur un des murs, après arasement, une des meules avait été déposée. Le réservoir et le moulin ont été par la suite emmottés. Son chemin d'accès et quelques structures en relation avec le moulin ont été fouillés dont un probable canal de décharge.

HOSDEZ Christophe (INRAP)



Goussancourt - TGV Est. « La Fontaine des Grèves ». Plan du bâtiment sur poteaux 3600 (Réal. C. Hosdez, K. Libert INRAP)

GOUSSANCOURT - VÉZILLY - VILLERS-AGRON-AIGUIZY - TGV EST

Le Bois Brillon - Bois de Lagery - Bois de la Garenne - Bois de la Noue

Ce diagnostic concerne plusieurs zones boisées traversées par le tracé du TGV Est. Les sondages archéologiques dont la profondeur a atteint de 0,90 à 1 m et qui ont inclus de manière ponctuelle et sous assistance d'un préhistorien des sondages profonds n'ont permis de retenir aucun vestige anthropique dans ce secteur ; seules quelques traces isolées d'une fréquentation humaine des lieux à l'époque moderne ont été recensées.

LUKAS Dagmar (INRAP)

GOUSSANCOURT - TGV EST**La Réserve**

La réalisation d'un bassin pour la Ligne Grande Vitesse Est est à l'origine du diagnostic. Les tranchées de sondages n'ont permis la mise au jour que d'une inhumation d'époque gallo-romaine. Le squelette était directement placé sous les terres de labour dans une légère cuvette. L'acidité du terrain n'a pas permis le prélèvement des os.

Le seul mobilier découvert est une boucle de ceinture à extrémités zoomorphes de la deuxième moitié du IV^e siècle qui était déposée au niveau du genou droit.

HOSDEZ Christophe (INRAP)

LAON**Chemin de Semilly**

Cette opération de sondage s'est déroulée préalablement à la construction d'un foyer d'action éducative pour la Direction régionale de la protection judiciaire. Cet aménagement concerne une parcelle de 1 740 m², localisée sur la commune de Laon au lieu-dit Le Chemin de Semilly. Cette phase de reconnaissance n'a pas permis de mettre

en évidence la moindre présence d'occupation humaine. Aucune trace liée à l'activité des tuileries modernes n'a été repérée sur l'emplacement du projet de construction du foyer d'action éducative.

JOSEPH Frédéric (INRAP)

LAVAL-EN-LAONNOIS**Mailly - La Pâturage - Déviation de la R.N. 2**

Cette évaluation archéologique a été motivée par la création d'une déviation de la R.N. 2 de Soissons à Laon, entre les communes de Chavignon et Urcel.

Dans l'emprise concernée, d'une surface totale de deux hectares, les tranchées d'évaluation n'ont pu mettre au jour que des déblais de constructions modernes et des restes d'engins de guerre ayant déjà fait l'objet d'une détection préventive par les services concernés.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

LIMÉ**Le Pont d'Ancy**

L'opération de diagnostic réalisée en 2002 dans la vallée de la Vesle, concerne l'extension de la carrière de granulats de l'entreprise Granulats de Picardie. La superficie de la parcelle concernée est de 3,85 ha. Cette intervention fait suite aux nombreuses campagnes de fouilles qui ont été menées sur ce secteur depuis 1991, dans le cadre de la convention entre l'État et l'Association des exploitants de granulats de Picardie. Elle précède à peu de temps d'intervalles une autre phase d'évaluation, sur une surface d'environ 15 ha qui correspond aux abords de la *villa* antique et médiévale de Limé (parcelle Le Gros Buisson).

L'environnement archéologique immédiat de la parcelle concernée se situe au cœur de la plus forte occupation historique de la plaine de Limé, c'est-à-dire près de la *villa* gallo-romaine et médiévale, qui est l'un des plus grands complexes agricoles antiques connus dans la région. Dans l'état actuel de nos connaissances, le corps de bâtiment principal se situerait à quelques 150 m à l'ouest. Toutefois, les fouilles sur la parcelle du Gros Buisson, au sud et au sud-ouest du Pont d'Ancy, montrent que le sud et l'est de la *villa* ont largement été occupés durant le haut Moyen Âge et que les vestiges protohistoriques et antiques

y sont également nombreux. La parcelle concernée a été occupée aussi du Moyen Âge à l'époque moderne. Textes, terriers et cadastres anciens signalent de manière récurrente la présence au Pont d'Ancy d'un corps de ferme dépendant de la ferme des Bruyères, du moulin et du pont en bordure de l'île d'Ancy ainsi que d'un vivier.

Quinze tranchées de sondage ont été creusées jusqu'à des profondeurs de 50 à 70 cm. Elles représentent une surface ouverte équivalente à 8,73 % de la surface totale. Les vestiges sont tous directement affleurants sous la semelle de labours. Ces sondages archéologiques ont permis de mettre en évidence la présence de vestiges en nombre important sur l'ensemble de la parcelle.

Quatre grandes phases d'occupation sont représentées. Elles confirment, d'une part, l'étendue des implantations reconnues sur les parcelles périphériques et l'existence de sites connus par les sources écrites. La plus ancienne phase d'occupation pourrait correspondre à un établissement rural de La Tène finale. L'occupation antique comprendrait des aménagements importants en relation avec le terroir de la *villa*, mais à l'exception d'un possible bâti-

ment isolé, elle ne révèle pas de vestiges d'occupation domestique. À l'inverse, la parcelle semble largement occupée par un habitat du haut Moyen Âge, confirmant ainsi l'étendue d'un site correspondant à une *villa* royale mérovingienne et carolingienne. À ce jour, ces témoins couvrent une surface de plusieurs dizaines d'hectares dans un périmètre d'environ 500 m autour du corps principal de la *villa*. Enfin, la mise en évidence des témoins de la ferme et du moulin signalés par les sources écrites dans la plaine de Limé, durant le Moyen Âge et l'époque moderne, vient conforter l'intérêt majeur des recherches archéologiques sur la plaine de Limé. En l'état des connaissances, cette micro-aire est l'un des rares endroits où il nous est donné de comprendre toute la dynamique et l'évolution de l'occupation d'un terroir depuis ses origines jusqu'à nos jours.

THOUVENOT Sylvain (INRAP)

GALLO-ROMAIN

LIMÉ

Le Gros Buisson - Le Pont d'Ancy

MOYEN ÂGE

Le diagnostic archéologique effectué sur le site de Limé intervient dans le cadre de l'extension de la carrière au lieu dit Le Gros Buisson dont l'exploitation a débuté en 1994. Ces recherches intègrent une surface totale de 18,1 ha fractionnées en deux interventions réalisées au cours de l'année 2002. Une première tranche (placée sous la responsabilité de S. Thouvenot) a été réalisée en urgence, sur une surface d'environ 3 hectares, pour répondre aux impératifs d'exploitation de la carrière. La seconde intervention, objet de cette présente notice, a porté sur les 15 hectares restants.

Deux principaux objectifs ont guidé cette opération de diagnostic. Le premier concernait la mesure précise de l'extension de la *villa* d'Ancy explorée depuis la fin du XIX^e siècle. Le second concernait le développement de l'occupation médiévale (habitat et nécropole) reconnue en 2001 par Guy Flucher (INRAP).

L'essentiel des structures en rapport avec la *villa* ont été reconnues dans les tranchées 26 à 33 (fig. 1). Le report de ces ensembles inédits sur le plan des vestiges déjà connus démontre l'existence de bâtiments sur l'aile nord-ouest de la *villa* jusqu'alors totalement inconnue. La présence d'un talweg colmaté par un limon orangé avait considérablement altéré la lecture sur la photographie aérienne de M. Boureux (1978) dans ce secteur.

Cette nouvelle campagne permet d'apporter bon nombre d'informations concernant l'organisation spatiale de ce vaste établissement (fig. 2).

En premier lieu, la longueur de la façade du bâtiment principal peut être portée à environ 300 m pour une profondeur de 100 m soit un édifice, cours incluses, de trois hectares. Le caractère exceptionnel de cet établissement plusieurs fois souligné n'est pas démenti.

La limite sud-ouest de la *villa* est marquée par au moins trois générations d'enceintes dont l'angle nord-ouest avait été reconnu lors des fouilles de 1998 (Thouvenot, 1998). Une de ces trois phases est constituée d'un muret (St 431, 437, 441, 450, 458, 554 etc). Ce dernier a été reconnu sur toute la longueur de l'emprise de la tranchée 1 à la tranchée 26. Il matérialise donc non seulement la limite de la *villa* mais également une parcelle adjacente à la façade arrière du bâtiment principal dont la limite est semble être l'actuel chemin vicinal.

Un retour sur un fossé d'enceinte a été reconnu à l'extrémité nord-est de la Tr. 26. Il pourrait marquer la séparation entre la partie résidentielle et la partie agricole, schéma récurant dans les *villae* du nord de la France.

La vaste fenêtre ouverte sur l'aile de la *villa* a permis de reconnaître un grand nombre de bâtiments et a clairement démontré la nature stratifiée du site à cet endroit (fig. 3). Les tranchées contiguës et deux tests en profondeur indiquent une épaisseur des sédiments archéologiques comprise entre 0,20 m et 1,20 m. L'analyse du plan montre au moins quatre phases d'occupations et une phase de récupération des matériaux, mais l'absence de mobilier ne permet actuellement aucune datation précise.

La première étape est constituée de trois tranchées de fondation (519, 532, 528) ainsi que trois calages de poteau (530, 531, 526). L'antériorité est démontrée par le recouvrement du sol 523 clairement rattaché à l'étape suivante. L'organisation spatiale de cette phase d'occupation de la *villa* n'est pas discernable à ce niveau des recherches.

La seconde étape semble fixer les principales lignes directrices dans l'organisation des bâtiments qui vont largement contraindre les multiples reconstructions ultérieures. Deux murs (522, 534, 544, 546) à angle droit en grande partie

récupérés et un bâtiment rectangulaire de 5 m de largeur pour 6 m de longueur se rattachent à cette phase. La fonction de la bâtisse n'est pas connue, mais des traces de rubéfaction sont visibles sur les quelques pierres conservées constituant la maçonnerie. Il convient de souligner que cet édifice est adossé à une des limites (554) de la villa. La présence d'un niveau (563) en rapport avec la démolition du bâtiment a été reconnue.

La troisième étape marque le passage à une architecture monumentale. Les nombreux fragments de marbre, d'enduit peint, de mosaïque et de béton au tuileau sont autant d'indices qui trahissent un niveau très poussé du decorum. Le bâti s'organise autour d'un couloir (540, 508, 510, 520, 521) large d'environ 5 mètres aboutissant à une salle en hémicycle (564, 557, 548) légèrement ovale. Cette vaste pièce partiellement dégagée est appuyée sur une des limites (465, 473) de la villa visiblement élargie de 4 m. Le mur nord-ouest du couloir est agrémenté d'une série d'exèdres rectangulaires (4 reconnues) ou semi-circulaires (3 reconnues) en alternance (St. 542, 500, 502, 503, 506, 511, 513, 515, 516). Leur profondeur est d'environ 2 m

pour 3 m de longueur. Un mur (535) totalement récupéré marque la limite sud-ouest de cet aménagement. Deux murs (545, 539) assurent la jonction entre l'hémicycle et le couloir.

La quatrième étape est marquée par l'abandon du caractère fastueux des ensembles. Un bâtiment d'une longueur minimum de 27 m pour une largeur de 4,5 m est créé (508, 510, 504, 507, 512, 514, 517). On notera que le mur nord-ouest du couloir existant à la phase précédente est réutilisé. Sept pièces ont été reconnues. La plus petite atteint des dimensions de 4 m par 2 m. La plus vaste mesure 4 m par 5,5 m. Il ne fait aucun doute que d'autres murs et aménagements doivent perdurer, mais les dimensions réduites du décapage et l'absence de fouille ne permettent pas de les attribuer avec certitude à cette phase.

L'ultime étape est caractérisée par la récupération des matériaux (497, 518, 524, 538, 537, 533).

L'occupation médiévale occupe la majorité des terrains au sud et à l'est de la villa. L'organisation spatiale du site n'est pas actuellement perceptible (fig. 1). Les vestiges sont caractérisés par la présence de fossés, de bâtiments sur

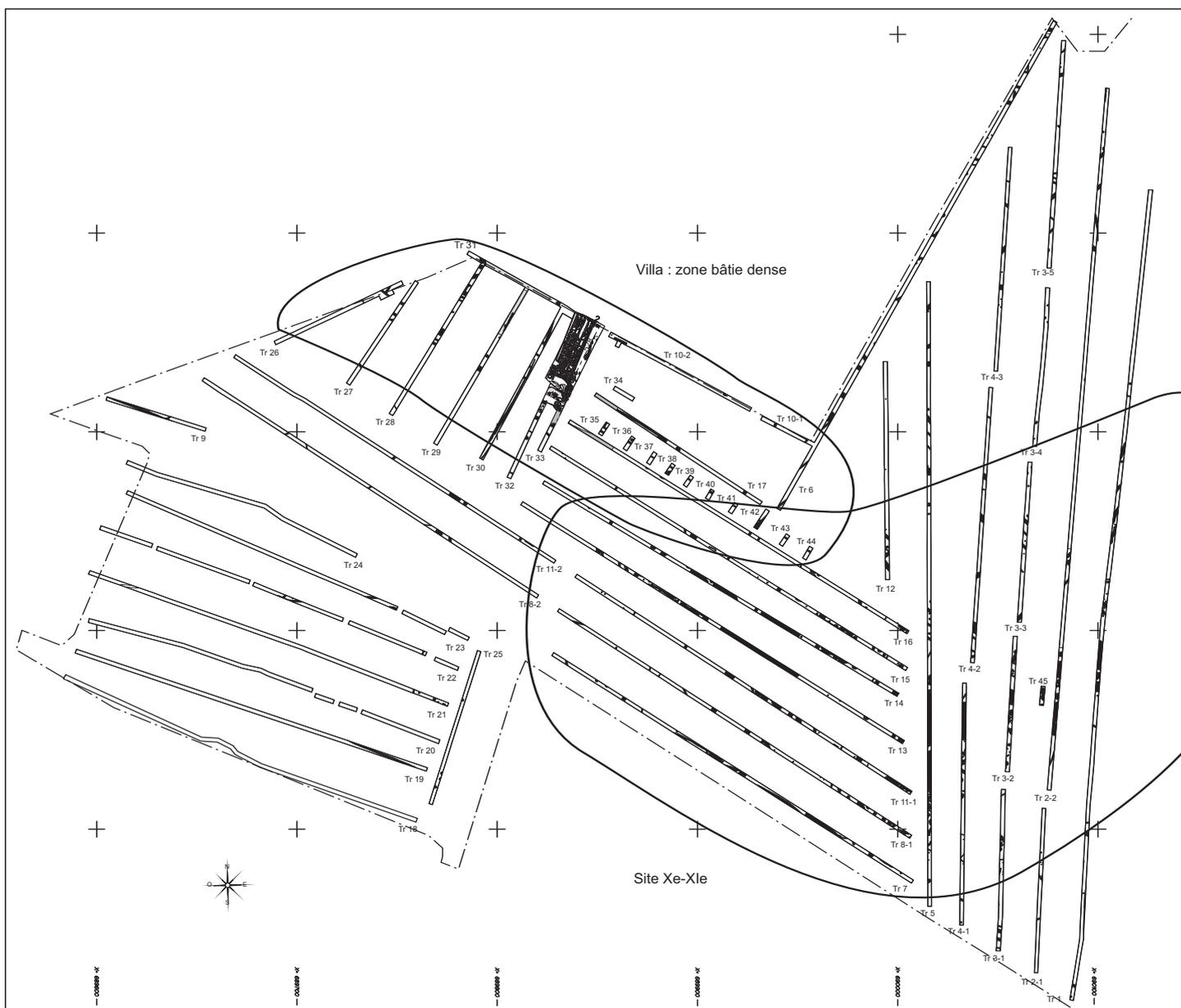


Fig. 1 : Limé. « Le Gros Buisson - Le Pont d'Ancy ». Plan général des vestiges (L. Duvette, INRAP, UMR 8142)

poteau et sur semelle de fondation. Les matériaux de constructions utilisés proviennent très largement de la *villa* d'Ancy toute proche. L'emploi de *tegulae*, et de moellons calcaires est clairement démontré. Les indices chronologiques recueillis indiquent une fourchette X^e-XI^e siècles. Quelques structures carolingiennes ont également été reconnues. L'emprise de la nécropole reconnue en 2001 (Flucher, 2001) est circonscrite au nord. Elle ne déborde pas sur les parcelles sondées cette année.

DUVETTE Laurent (INRAP, UMR 8142)

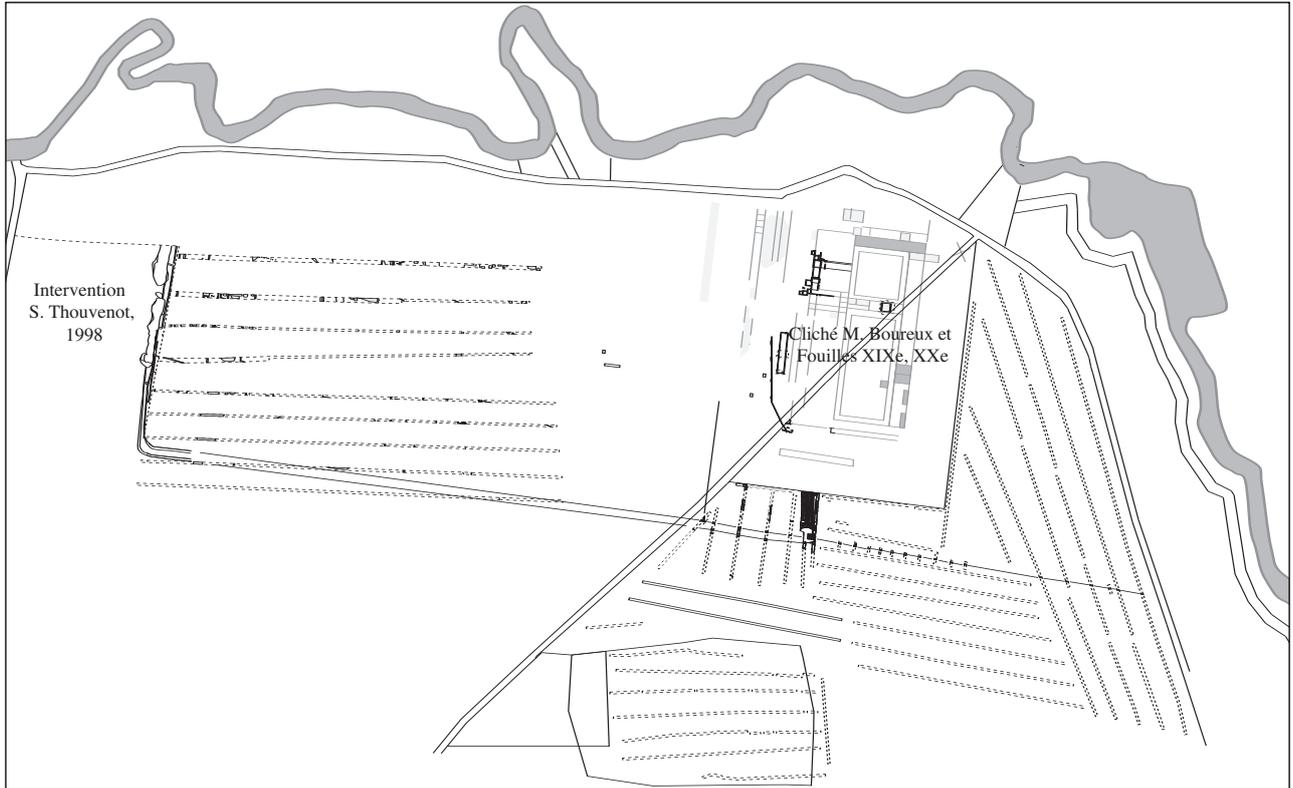


Fig. 2 : Limé. « Le Gros Buisson - Le Pont d'Ancy ». Restitution de la *villa* (J.-L. Collart, SRA, L. Duvette, INRAP, UMR 8142)

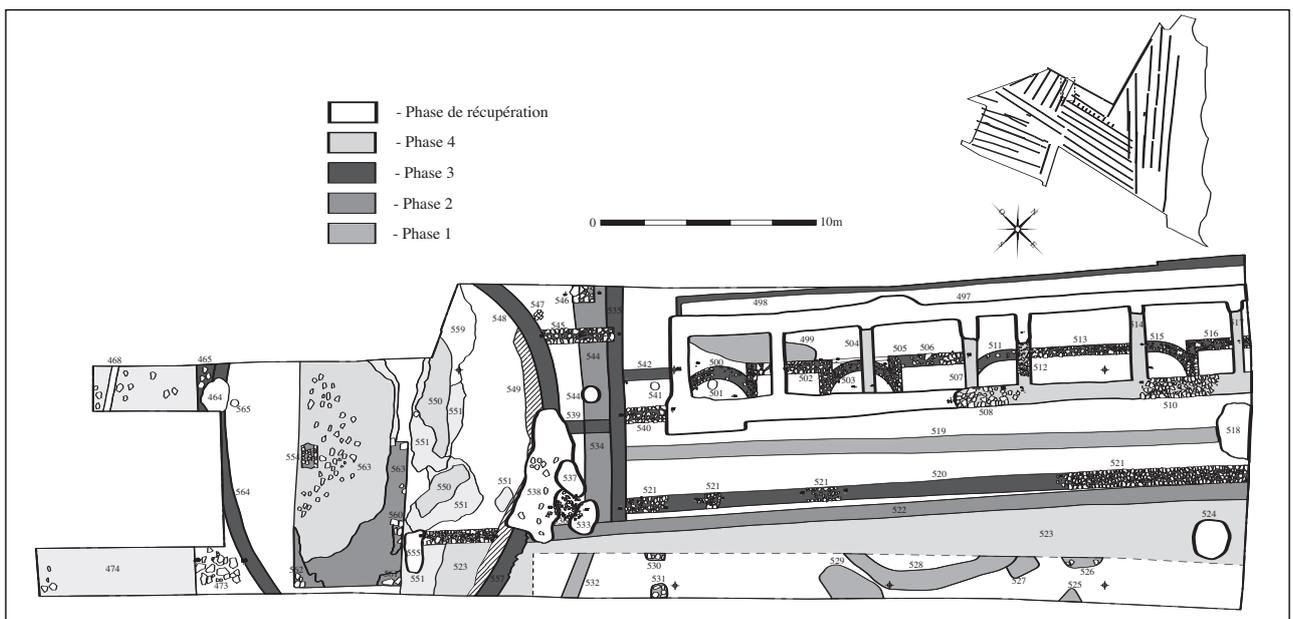


Fig. 3 : Limé. « Le Gros Buisson - Le Pont d'Ancy ». Plan des vestiges appartenant à la *villa* (L. Duvette, INRAP, UMR 8142)

LUCY-LE-BOCAGE - MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST

Maison Blanche - Le Bois proche de la Ferme de la Petite Boullage - Le Bois de Triquenique

Cette intervention, réalisée du 21 avril au 7 mai 2002 est venue compléter les campagnes de sondages archéologiques menées en 2001 et 2002 sur les lots 13 et 14 de la ligne du TGV Est Paris-Strasbourg. Elle concerne trois tronçons de l'emprise, situés dans le sud du département de l'Aisne et localisés respectivement, d'ouest en est, sur les communes de Marigny-en-Orxois, Lucy-le Bocage, Essômes-sur-Marne (lot 13) et Épièdes (lot 14).

L'emprise sondée, d'une longueur de 2 300 m pour une largeur de 50 m, est localisée sur les deux communes. Dans l'ensemble de ces sondages, aucune structure archéologique n'a été observée.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

ÂGE DU BRONZE

MAIZY
Bois Gobert

CONTEMPORAIN

ÂGE DU FER

Le diagnostic s'inscrit dans le cadre de l'extension de la carrière de granulats de l'entreprise Orsa Granulat. La superficie de la parcelle est de 4 ha et la carrière se situe sur la rive gauche de l'Aisne, à 320 m de la rivière sur la moyenne terrasse alluviale. Cette opération fait suite à l'évaluation d'une parcelle limitrophe de 3 ha, qui a été menée dans le cadre de la convention entre l'État et l'Association des producteurs de granulats de Picardie en 2000. Le diagnostic réalisé cette année met en évidence la suite des occupations archéologiques découvertes au cours de l'évaluation 2000. L'occupation chalcolithique est localisée préférentiellement au creux d'une dépression, sur et dans une couche de sables stratifiés. Elle se caractérise par quelques fosses et du mobilier épars (céramique et lithique).

La fouille d'un des deux secteurs concerné, réalisée ultérieurement a permis la découverte d'une occupation hall-stattienne.

Deux groupes d'incinérations attribuables à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer ont été mis en évidence également, ainsi qu'une sépulture à inhumation de La Tène ancienne. Ces structures viennent compléter les ensembles funéraires de l'âge du Bronze et de la fin de La Tène ancienne découverts en 2000.

À ces découvertes s'ajoutent de nombreuses structures contemporaines correspondant à l'implantation du chemin de fer (fossés et traces de voies ferrées) ou à la Seconde Guerre mondiale (tranchées, fosses dépotoirs, trous d'obus).

DESENNE Sophie (INRAP, UMR 7041-Protohistoire européenne)

MARCY

R.N. 29 - R.D. 66 - La Terrière - La Fosse à Denier

Un aménagement routier est à l'origine de l'intervention de sondage ; elle a consisté en la réalisation de deux tranchées linéaires dans les secteurs accessibles de l'emprise. L'emploi d'un tracto-pelle durant 1 jour a permis de sonder 5 % de l'emprise. De fortes contraintes techniques, exigüité de l'emprise, conservation des chemins ruraux, passage d'une fibre optique de télécommunication et moyen mécanique inadapté ont limité la surface du diagnostic et rendu l'opération laborieuse. Le secteur d'étude s'étend sur plusieurs parcelles agricoles, d'une superficie totale de 4 314 m², propriété de la DDE de l'Aisne. Il se situe à l'extrémité d'un promontoire peu large orienté ouest-est, surplombant au nord une petite vallée très encaissée La Vallée au Bois.

De nombreuses prospections pédestres ont été menées dans ce secteur depuis le début des années 70 ; la très grande quantité de mobilier (céramiques et monnaies) recueillie lors de ces travaux atteste une occupation gallo-romaine assez étendue. La zone archéologiquement sensible semble néanmoins se situer plus au sud de l'emprise concernée (100 m environ), au lieu-dit La Fosse à Denier, endroit toponymiquement fort évocateur. À l'emplacement des tranchées, aucune structure archéologique n'a été reconnue.

LEMAIRE Patrick (INRAP)

MARIGNY-EN-ORXOIS - TGV EST

Le Buisson du haut

Le projet à l'initiative de Réseaux Ferré de France concerne l'aménagement du TGV Est. L'emprise menacée se développe sur la commune de Marigny-en-Orxois au lieu dit Le Buisson du Haut. La surface totale décapée est de 28 091 m². Les tranchées de sondage ont mis en évidence un ensemble parcellaire définissant différents espaces. L'absence de mobilier exclut toute datation, mais on peut toutefois noter que la plupart de ces fossés respectent l'ordonnance cadastrale actuelle.

DUVETTE Laurent (INRAP, UMR 8142)

MOYEN ÂGE

MONTECOURT-LIZEROLLES

Rue du Lieutenant Brunehaut - Rue Louis Séblin

Le village de Montescourt-Lizerolles est situé à 12 km au sud de la ville de Saint-Quentin. La présence d'une motte castrale est mentionnée dans différentes sources du XIX^e siècle. Il s'agit d'un tertre de plan circulaire de 35 m de diamètre, entouré de fossés et situé dans le village au sud de l'église (Piette A, sans date). Les importantes destructions et reconstructions consécutives à la Première Guerre mondiale ont profondément transformé la physionomie du village. La parcelle concernée par le diagnostic se situe entre le village et la cité Séblin.

La réalisation des tranchées de sondage a permis de mettre en évidence la présence d'un important apport de sédiments limoneux et sableux d'origine anthropique. Ces sédiments rapportés proviennent de l'ancienne râperie (à betteraves) située sur la parcelle voisine. Les terres de lavage de betteraves ont été répandues par couches successives sur la parcelle qui nous concerne, créant ainsi un relief artificiel. Environ 80 % de la surface est concernée par cet apport dont l'épaisseur est supérieure à 1,30 m. Les bordures nord et ouest de la parcelle ont été épargnées par ce recouvrement.

L'opération de diagnostic a mis en évidence la présence de structures d'habitat du Moyen Âge (IX^e-XII^e siècles) sur une superficie d'environ 5 000 m². Il est difficile, en l'état actuel de nos connaissances, de mettre en relation ces indices d'habitat avec la motte castrale supposée ou même avec le noyau primitif du village de Montescourt-Lizerolles. Une étude documentaire serait très utile afin de tenter de résoudre cette question de la topographie ancienne du village.

FLUCHER Guy (INRAP)

NÉOLITHIQUE

MOUSSY-VERNEUIL

La Prée - La Pâtur

PROTOHISTOIRE

L'intervention archéologique s'inscrit dans le cadre de l'extension de la carrière de granulats de l'entreprise Holcim. La superficie de la parcelle concernée est de 64 390 m². Cette opération fait suite à l'évaluation et la fouille d'une parcelle limitrophe, qui a été menée dans le cadre de la convention entre l'État et l'Association des producteurs de granulats de Picardie en 2001.

Les principales découvertes sur ce secteur consistent pour

les périodes protohistoriques en l'extension de la nécropole à incinérations de l'âge du Bronze, en un groupe de fosses circulaires concentrées dans la partie sud, d'un monument funéraire datant du Néolithique et d'un réseau de fossés ; pour les périodes plus récentes il s'agit principalement de fossés de parcelles et de segments de palissades.

AUXIETTE Ginette (INRAP)

La commune de Ploisy est localisée à 6 km au sud de Soissons. Les interventions archéologiques ont été motivées par le projet de création d'une vaste ZAC de 64 ha sur le plateau par la Communauté d'Agglomération du Soissonnais. Les informations archéologiques obtenues lors de la phase de diagnostic du printemps 2002 ont permis au SRA Picardie de délimiter 10 zones archéologiques devant donner lieu à des fouilles, parmi lesquelles 5 zones à l'automne 2002 et 5 zones programmées au printemps-été 2003.

Les fouilles de l'automne 2002 ont porté sur les zones 2 (parcellaire - responsable : G. Flucher), 3 (établissement rural gallo-romain - responsable : L. Duvette), 4 (parcellaire et habitat hallstattien - responsable : F. Gransar), 8 (réseau polygonal de cryoturbations - responsable : F. Gransar) et 9 (occupation néolithique - responsable: F. Gransar).

La Zone 2 est localisée dans le quart sud-est de l'emprise. D'une superficie de 0,64 ha, elle représente 6 % des surfaces décapées. Sa topographie est dominée par une forte pente nord-sud menant du méplat central au fond du thalweg sud (de 155 m à 147 m NGF). L'intensité de l'érosion est assez élevée. La Zone 2 a livré 12 structures archéologiques (dont 2 seulement ont pu être datées et 2 autres attribuées chronologiquement sur la base d'un raisonnement géométrique), 21 anomalies pédologiques (bioturbations et cryoturbations) et 5 vestiges de la Première Guerre mondiale.

Les 5 fosses non datées correspondent à des puits et à des fosses d'extraction. Elles appartiennent vraisemblablement à une des occupations historiques identifiées sur l'emprise du projet, peut-être à la période gallo-romaine, ou plus probablement à l'époque moderne, en relation avec l'exploitation agricole de la ferme du Mont-de-Courmelles, distante de 1,5 km.

La Zone 2 a, par ailleurs, livré les vestiges d'un intéressant réseau fossoyé quadrangulaire, délimitant probablement des enclos partiellement détruits par l'érosion. L'ensemble fossoyé mesure, dans son état de conservation actuel, au moins 450 m de longueur (axe est-ouest) pour au moins 150 m de largeur (axe nord-sud). Le réseau semble former des parcelles, avec aménagement de passages par interruption des fossés au niveau des raccords perpendiculaires. Bien que deux tronçons seulement aient pu être datés sur les sept identifiés au décapage, il semble possible d'attribuer l'intégralité du réseau fossoyé quadrangulaire de la Zone 2 à La Tène C2, en raison de son organisation spatiale rigoureuse et des ressemblances morphologiques, dimensionnelles et sédimentaires (comblements non ou très faiblement anthropisés) des différents tronçons de fossés le constituant. La seule interprétation envisageable pour ce réseau fossoyé quadrangulaire est celle de parcellaire à vocation agricole (champs et/ou enclos à bétail) en relations chronologique et fonctionnelle avec l'habitat exploré dans la Zone 1 lors du diagnostic.

La Zone 4 est localisée dans le quart sud-ouest de l'emprise. D'une superficie de 0,5 ha, elle représente 5 % des surfaces décapées. Sa topographie est dominée par une

légère pente régulière nord-ouest/sud-est d'environ 2 % (de 164 m à 160 m NGF). L'intensité de l'érosion, en partie occasionnée par des sous-solages, est assez élevée. La Zone 4 a livré 26 structures archéologiques (dont 15 ont pu être datées, 11 anomalies pédologiques (bioturbations) et 15 vestiges de la Première Guerre mondiale.

La plus ancienne occupation de la Zone 4 est un habitat ouvert du Hallstatt final et du tout début de La Tène ancienne, dans la première moitié du V^e siècle avant notre ère, qui a été exploré sur un peu moins de 20 % de son extension géographique estimée. Il a livré des fosses de morphologies, dimensions et fonctions variées, dont le comblement présente souvent une importante anthropisation des sédiments. Le mobilier détritique est assez abondant compte tenu des volumes des structures, mais très fragmenté et assez altéré par une corrosion chimique post-dépositionnelle due à l'acidité des sédiments de comblement. Deux activités importantes ont été reconnues sur cet établissement : la production agricole et le tissage. Cette occupation représente la première fouille, bien que partielle, d'un habitat de la transition entre le Hallstatt final et La Tène ancienne sur les plateaux du Soissonnais.

La seconde occupation est constituée d'un réseau fossoyé orthogonal délimitant des enclos quadrangulaires de plusieurs hectares à vocation probablement agricole, représentant le motif principal de l'intervention archéologique sur la Zone 4. Elle n'a pu être datée faute de marqueurs chronologiques au sein du mobilier, mais a été attribuée à La Tène C2, dont l'occupation principale se développe plus à l'est dans la Zone 1, à environ 200 m.

Enfin, un fossé non daté, stérile en mobilier, a été attribué à la période gallo-romaine et associé à la petite exploitation agricole de la Zone 5.

La Zone 8, d'une surface de 1 645 m², est localisée dans le quart nord-est de l'emprise. L'objectif de l'extension du décapage était de vérifier l'existence éventuelle d'enclos protohistoriques. Elle n'a livré aucune structure archéologique, mais un réseau polygonal de cryoturbations perturbé par des terriers d'abord interprété, lors du diagnostic, comme de possibles petits enclos protohistoriques.

La Zone 9 est localisée dans le quart nord-est de l'emprise. D'une surface de 965 m², elle avait livré lors du diagnostic une petite fosse néolithique. L'objectif de l'agrandissement du décapage était de retrouver d'autres structures néolithiques afin de préciser la séquence chronologique de l'occupation, mais seul un chablis ayant piégé un peu de mobilier néolithique a été mis au jour.

Les interventions archéologiques prévues au printemps et à l'été 2003 sur les Zones 1, 5, 6, 7 et 10 de Ploisy Le Bras de Fer permettront de mieux appréhender l'évolution des occupations préhistoriques, protohistoriques et historiques sur un échantillon de 64 ha des plateaux du Soissonnais.

GRANSAR Frédéric (INRAP, UMR 7041
Protohistoire européenne)
FLUCHER Guy (INRAP)

Le site est localisé à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Château-Thierry. Il est situé sur un plateau qui culmine à 226 m NGF sur lequel l'Ourcq prend sa source. L'essentiel du substrat est formé par des dépôts tertiaires avec sur le replat sommital des argiles à meulière de Brie et des limons de plateau.

L'occupation humaine se caractérise par un vaste enclos délimité par un fossé large et profond. Une partie du fossé et du talus se marquait encore dans le paysage lors de l'intervention archéologique. Le fossé et le talus étaient en partie fossilisés par la couverture forestière qui a protégé les vestiges contre les effets néfastes des phénomènes d'érosion et des activités agricoles. Pour ce site, la question de déterminer de quels côtés les terres provenant du creusement du fossé ne s'est donc pas posée. Le talus encore présent à l'intérieur de l'enclos en témoignait encore de nos jours. Durant la Première Guerre mondiale, le fossé au trois quarts comblé, a servi de ligne de tir à l'armée allemande comme l'attestent les quelque cent vingt obus régulièrement répartis en batterie. Tous ces indices témoignent d'une très bonne conservation du site.

Deux décapages successifs ont été nécessaires pour la fouille de ce site. Le premier a permis de mettre au jour une occupation gallo-romaine qui débute à la période augustéenne et qui perdure jusque dans la première moitié du II^e siècle de notre ère. Elle se caractérise par la présence de quatre bâtiments construits sur solins de pierres calcaires dont deux états successifs ont pu être reconnus.

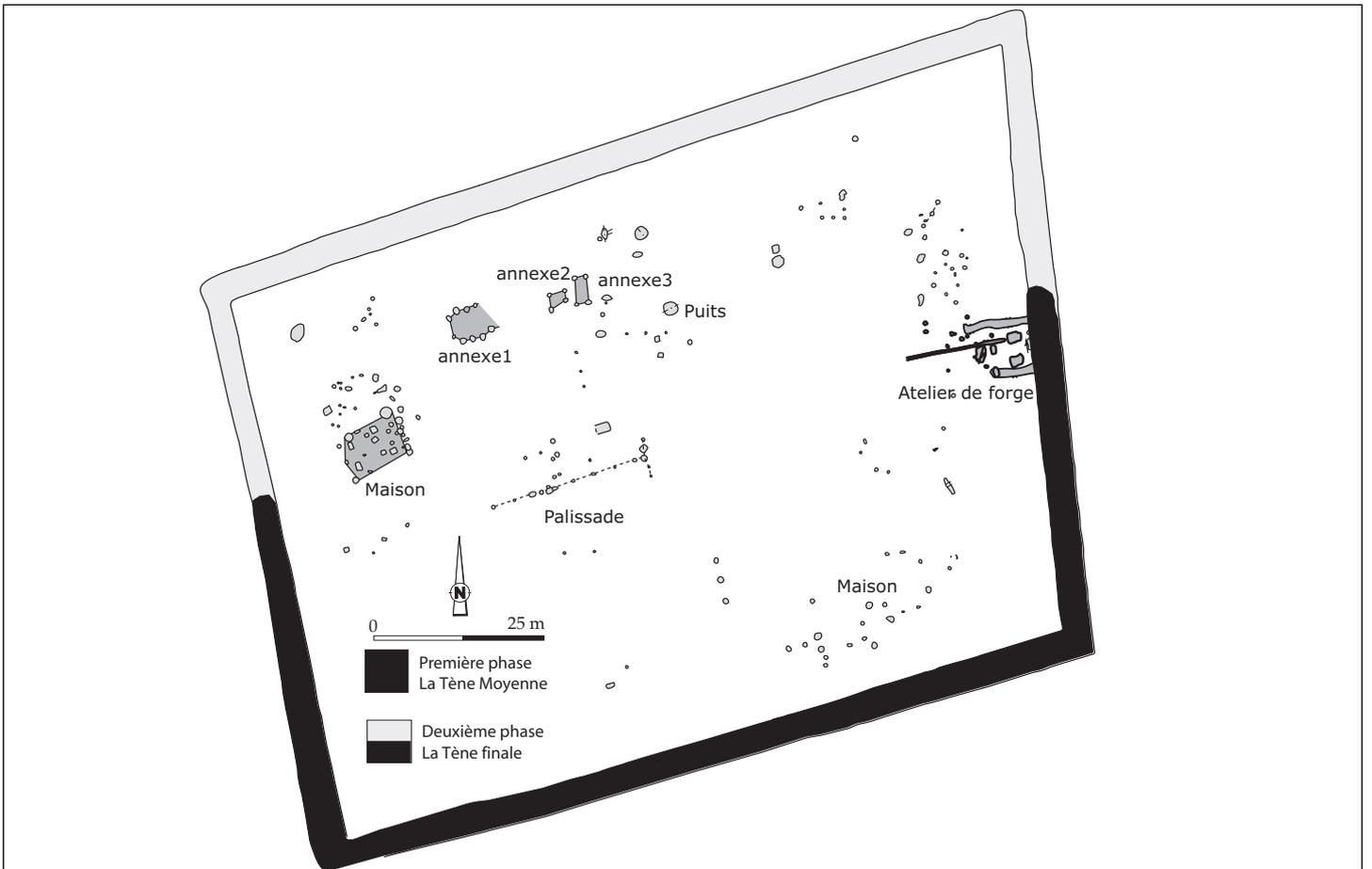
Le deuxième décapage, environ 0,15 m en dessous du premier, a permis de mettre au jour les structures de La Tène. Pour cette période, deux phases sont clairement distinguées. La première se manifeste par un fossé d'une largeur moyenne de 4 m pour une profondeur avoisinant les 2 m. Ce premier aménagement ne forme pas un enclos ; il adopte la forme d'une agrafe et ne présente pas de retour sur toute la face nord. Il est toutefois possible que cette partie ait été clôturée par une palissade, dont seul un tronçon a été identifié.

Lors d'une deuxième phase d'aménagement, un enclos fermé est édifié. Le fossé qui le délimite reprend le tracé du premier fossé. D'une longueur de 120 m et d'une largeur de 80 m, il délimite une surface d'un hectare. À l'intérieur de celle-ci se répartissent les structures que l'on rencontre fréquemment sur les sites enclos de La Tène finale. Des bâtiments d'habitation alternent avec des constructions annexes (greniers).

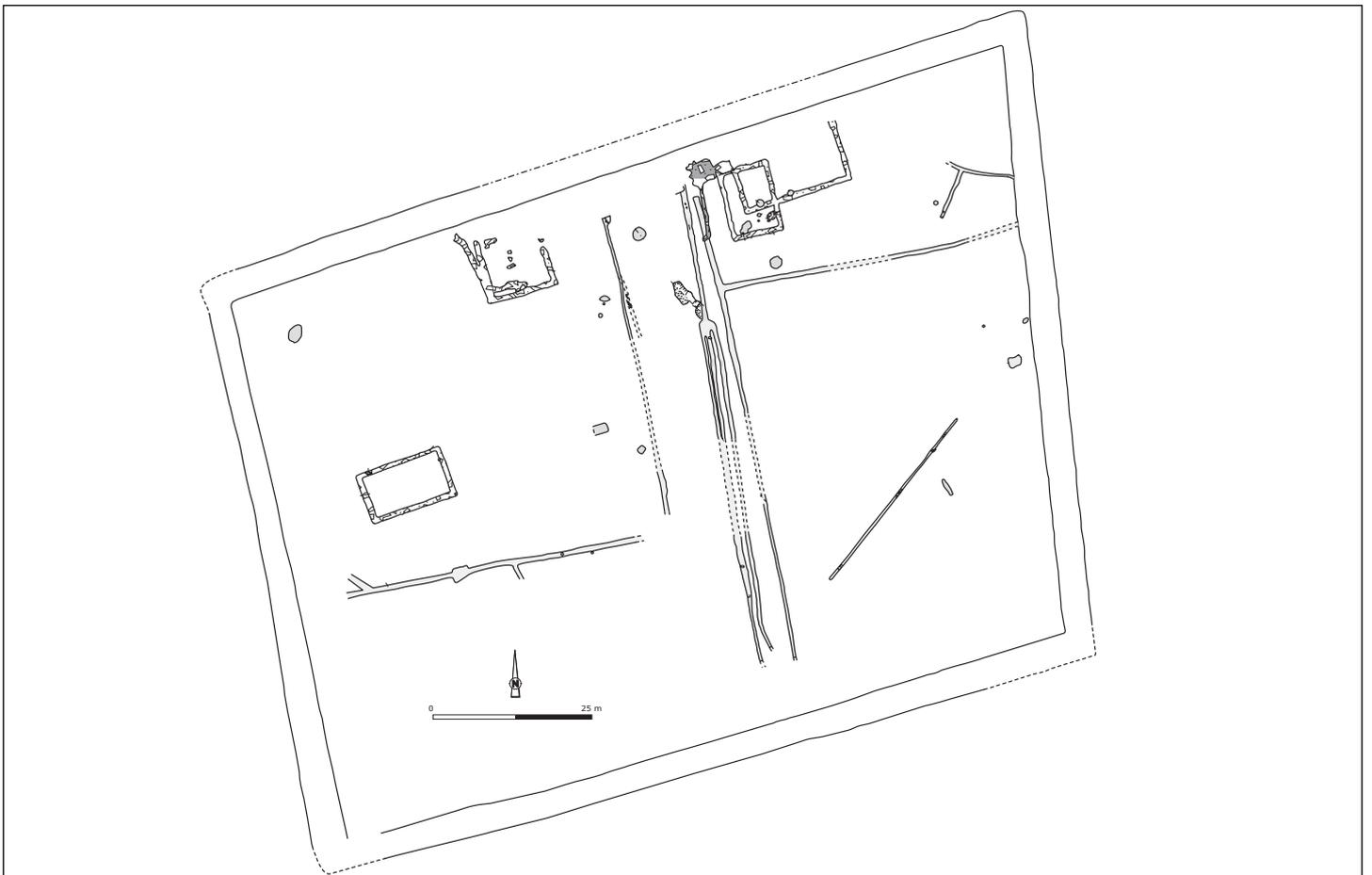
Moins fréquent, un bâtiment a servi à abriter une forge. Éloigné des autres constructions, il est construit en bordure du fossé. Lors de sa mise en place, deux fossés distants de bord à bord de 6 m ont été creusés pour mettre en place des poteaux d'un diamètre moyen de 0,80 m. Deux séries de poteaux transversales complètent l'ossature de cette construction qui avoisine 50 m de superficie. À l'intérieur, deux grosses fosses ont servi de foyer. Les déchets liés au fonctionnement de cet atelier, sont nombreux : scories, culots de forge et creusets. En revanche, la réduction du minerai n'a pas été effectuée sur place.

Le site de Ronchères Le Bois de la Forge soulève un problème de dénomination. Il présente certes une organisation de l'espace telle que l'on peut la rencontrer dans les fermes, mais la présence de la forge, bien que celle-ci ne soit pas incompatible avec les activités d'une ferme, suggère que son rôle économique n'est pas basé sur la production agropastorale. Il est normal de trouver des maisons, des greniers, des silos qui sont des structures ubiquistes à cette période de La Tène, mais le forgeage apparaît être une activité particulièrement développée sur cette occupation. Sa fonction s'apparente alors plus à celle d'un site artisanal qu'agricole. En ce sens, il pourrait être comparé aux sites de Picardie, sur lesquels des ateliers de productions de sel ont été fouillés. Ils présentent, eux aussi, un mode d'organisation de l'espace proche des fermes, mais leur fonction est davantage orientée sur l'artisanat. Il y a donc une véritable nécessité à rechercher des appellations pour mieux définir les sites, afin de pouvoir caractériser plus clairement les différentes catégories des habitats laténiens.

MALRAIN François (INRAP, UMR 7041 ArScAn)



Ronnières TGV Est. « Le Bois de la Forge ». À la période laténienne le site présente deux états successifs. Dans un premier temps, un imposant fossé en agrafe est creusé, puis, dans un second temps, il est curé et agrandi pour former un enclos de près de 1 ha. À l'intérieur, maisons et annexes alternent, mais le fait le plus remarquable est la présence d'une forge.



Ronnières TGV Est. « Le Bois de la Forge ». À la période gallo-romaine, l'occupation se poursuit dans les cadres définis lors de La Tène, à l'emplacement des constructions en bois et terre sont édifiés des bâtiments dont les soubassements sont en pierre et la couverture en tuiles.

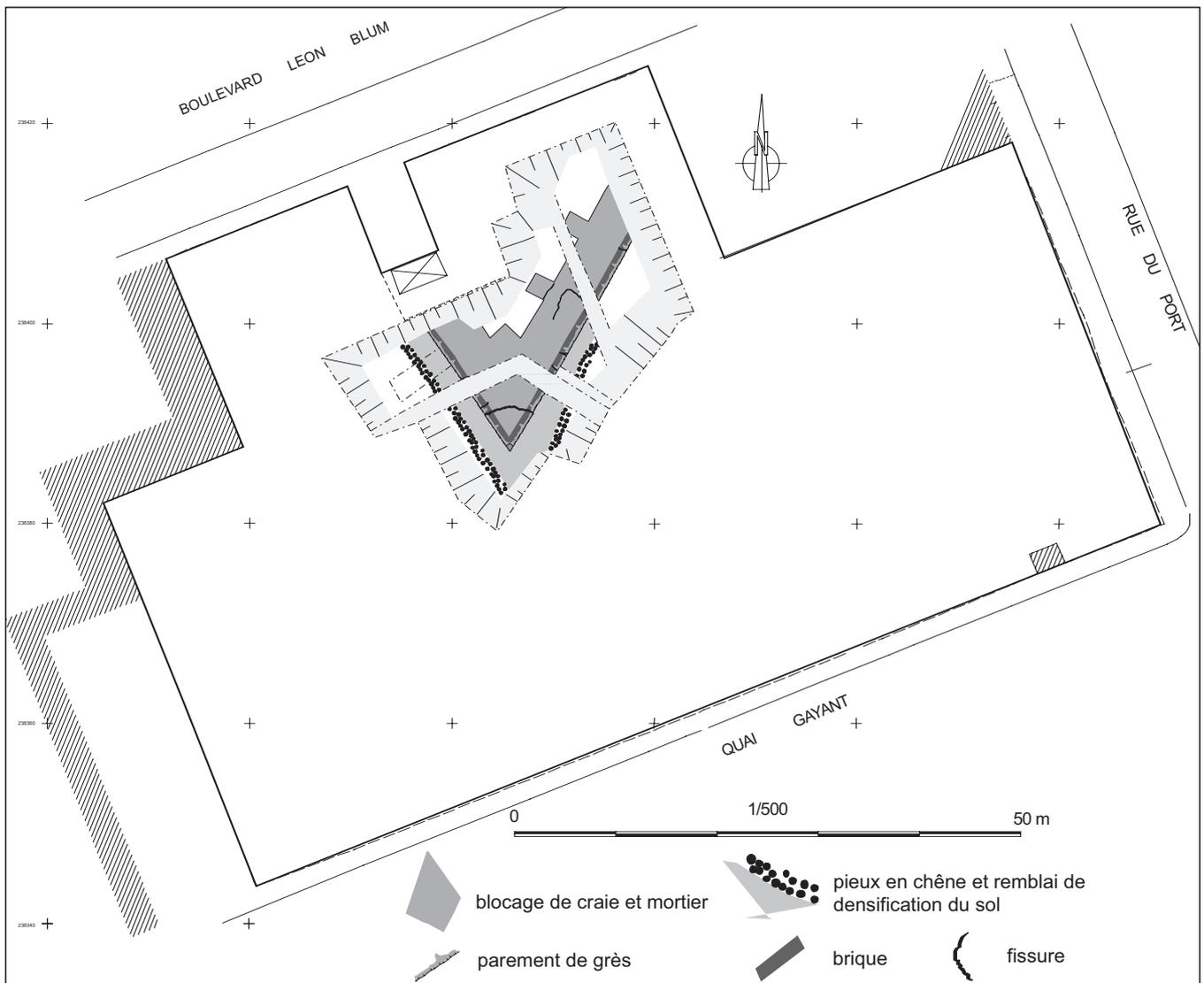
Une parcelle de presque 6 000 m² a été retenue entre le boulevard Léon Blum, le quai Gayant et la rue du port à Saint-Quentin, pour y construire un complexe cinématographique. Ce secteur de la ville n'a été assaini en vue d'une urbanisation qu'après la démolition de l'enceinte urbaine, vers le milieu du XIX^e siècle. Il était auparavant occupé par des marais, sur lesquels empiète l'ouvrage édifié au cours de la première moitié du XVII^e siècle pour défendre le quartier et surtout la porte d'Isle.

Les sondages réalisés en octobre 2001 avaient permis d'attester la présence dans l'emprise d'un tronçon de cet ouvrage. Une intervention complémentaire effectuée en février 2002 a permis de le dégager au maximum : les fortifications de Saint-Quentin ayant aujourd'hui totalement disparu du paysage urbain, toutes les occasions de collecter des données sont à saisir pour lever progressivement les incertitudes concernant leur configuration, leur ampleur et leur tracé réels. Le positionnement précis de ce tronçon permettra des corrections cartographiques utiles pour de futures interventions archéologiques à Saint-Quentin.

En revanche, l'opération ne permet pas de préciser quel type d'aménagement défensif équipait ce bastion. Seule la maçonnerie de l'escarpe a pu être observée, avec les désordres liés à une implantation en terrain instable.

Les vestiges étudiés ne sont conservés que dans leur partie située sous le niveau de la nappe phréatique. L'arase, régulière, est couverte par une série de remblais correspondant à une mise en forme du terrain en vue de son urbanisation, et par des niveaux liés aux constructions, occupations, réfections et destructions qui se sont succédées ici entre le début du XIX^e siècle et nos jours (avec nombreuses fondations, caves, puisards, longrines...).

Le sondage n'a livré aucun matériel archéologique, et aucun niveau correspondant à l'occupation du secteur avant l'édification de la fortification n'a été vu : du côté intérieur de l'ouvrage n'ont été rencontrés que des remblais apportés contre le massif au fur et à mesure de son élévation, et le niveau à partir duquel a été édifiée cette enceinte réparée reste inconnu ; du côté extérieur à la fortification, des dépôts hydromorphes se sont accumulés dans le fossé (dont l'emprise nous reste inconnue, car trop



Saint-Quentin. « 5 à 13 Boulevard Léon Blum ». Plan général des vestiges

large et trop profond par rapport aux limites du sondage) et ont couvert le dispositif de densification du sol à l'avant de la pointe.

C'est la pointe sud-est du bastion défendant la porte d'Isle qui a été retrouvée. Le flanc tourné vers le sud-est a été dégagé sur 14,50 m de long, et la face regardant au sud-ouest sur 24,50 m. La largeur du mur est relativement constante, avec une valeur de 4,80 m. Face et flanc sont disposés selon un angle de 64° (mesuré à la pointe). Aucune trace de reprise ou de réparation n'est observée. Côté intérieur, trois contreforts sont présents, ancrant l'ouvrage dans la masse de terre reparaissant le mur. Tous sont des massifs de 2 m de côté, liaisonnés avec le mur d'enceinte. Ils s'espacent, à partir de celui disposé à l'angle face/flanc, tous les 4,50 à 5 m. Le cœur de la maçonnerie est un blocage de craie et de mortier jaune, avec un ou deux morceaux de briques. Le parement interne de l'ensemble est constitué de moellons de craie régulièrement assisés, liés avec le même mortier que celui du blocage, avec des joints soignés. Le parement externe est épais de 70 à 80 cm. Dans cette épaisseur, on distingue le revêtement proprement dit, constitué de blocs de grès montés en assises régulières avec des joints débordants en mortier rose. Ce revêtement ne couvre pas directement le blocage de craie. Il se pose sur une épaisseur intermédiaire maçonnerie en briques. La cohésion de l'ensemble est assurée par des blocs de grès régulièrement disposés en boutisse dans l'épaisseur des briques. Le dispositif devait permettre de résister aux chocs et d'amortir l'impact de projectiles. Au niveau de la pointe formée par la jonction face/flanc, l'angle est entièrement monté en grands blocs de calcaire fossilifère, qui consolident un saillant nécessairement vulnérable. Un sondage réalisé à l'avant du mur, jusqu'à 2,5 m sous le niveau d'arasement, n'a pas permis d'atteindre la base de la maçonnerie. Sur toute cette hauteur, le parement de grès est intact (la récupération et le démontage se sont en effet arrêtés au niveau de la nappe). Edifiée sur un terrain gorgé d'eau, compressible et instable, toute la pointe a basculé vers l'avant, prenant une inclinaison de 5 à 7 % par rapport à l'horizontale. Les désordres engendrés par cet affaissement se traduisent

notamment par une série de fissures, qui ne se sont pas toujours ouvertes au niveau des joints, mais ont provoqué la fracturation des grès de parement. Certaines ne sont larges que de 1 à 2 cm et ne traversent pas totalement le massif. D'autres sont des brèches traversantes et larges de 10 à 15 cm, fractionnant le mur en tronçons, comme c'est le cas pour la pointe. Tous les interstices sont remplis par une boue fine grise, attestant d'un fossé en eau le long du mur. Ces fissures n'ont pas été rebouchées, et on ne note pas de trace de restauration de la maçonnerie. En revanche, un dispositif particulier témoigne d'une tentative de stopper l'affaissement qui rendait l'enceinte vulnérable : il s'agit d'un procédé de densification du sol destiné à retenir la maçonnerie, mis en œuvre autour de la pointe sur au moins 12,50 m le long du flanc dégagé, et sur 15 m le long de la face. Des pieux (trunks de chênes droits, sans départ de branches, pas toujours écorcés, avec aubier, de 33 à 45 cm de section et hauts de plus de 2,50 m) sont d'abord installés en deux rangs très serrés et parallèles au mur, à 1,90 / 2,40 m à l'avant de celui-ci, dans les niveaux de vase du fossé, et avec une inclinaison inverse à celle du parement. La tête des pieux apparaissait sensiblement à la cote du niveau d'eau du fossé. L'espace entre parement et pieux était rempli par un blocage grossier constitué de blocs craie et de briques mêlés à du mortier vert et de la vase grise. La surface de ce blocage est traitée comme un sol : grès et briques (jointoyés par du mortier) sont employés pour réaliser un pavage sommaire, qui prend appui d'un côté sur le parement et s'arrête contre la tête des pieux battus de l'autre côté. Certainement pas destinée à la circulation ou à un usage défensif, cette plate-forme facilitait néanmoins l'inspection de l'ouvrage. La solution mise en œuvre ici s'est avérée insuffisante à contrer le basculement de la pointe, et la maçonnerie a continué de s'affaisser. Le dispositif lui-même a été entraîné par le mouvement : le sol s'est décollé du parement d'une quinzaine de centimètres, et enfoncé de 20 à 30 cm (traces nettes observées sur le mur), et la plate-forme a pris un pendage marqué vers la pointe.

GEMEHL Dominique (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

SAINT-QUENTIN

ANTIQUITÉ

ÂGE DU FER

Bois de Cambronne - Parc d'activités A.26 - A.29

L'intervention rentre dans le cadre des études d'impact menées depuis plus de 5 ans sur la Zac A.26-A.29 (180 ha à terme). La zone d'investigation s'étend sur 12 ha et 30 a environ de parcelles agricoles. Elle est limitée par les vallées des Germaines à l'ouest et des Cagneux au nord ; le secteur d'étude s'étend principalement sur les versants est et sud de ces dernières. Les vestiges archéologiques apparaissent sous 0,40 m de terre végétale environ. Elle repose sur les formations superficielles constituées de limons ; deux sondages profonds ont montré que les formations quaternaires sont plus épaisses sur le plateau qu'en bas de versant. Ces deux puits ont permis d'observer que des limons de 6 à 7 m d'épaisseur, vraisemblablement d'âge weichsélien, repose sur un cailloutis et du sable thanétien

remanié. La craie n'a été observé que sur une partie du versant orientale de la vallée des Germaines. Trente trois tranchées de longueurs variables ont été réalisées sur une emprise de 12,3 ha. Ajoutées aux diverses extensions, elles totalisent une superficie de 15 953 m², soit 12,97 % de la surface globale du projet. La répartition des vestiges fait apparaître trois zones archéologiques sensibles distinctes :

- les vestiges d'une occupation paléolithique moyen Final : La plus inattendue de par sa rareté et son positionnement correspond à une occupation du Paléolithique moyen Final ; elle est caractérisée par un petit poste de débitage découvert sous le labour. Cette occupation a été repérée en plan et en profondeur ; la zone proposée (6 000 m²) est

susceptible de livrer d'autres vestiges lithiques sous le labour. Elle devra faire l'objet d'un décapage en cas d'aménagement de la parcelle. L'exploitation du reste du gisement (le sol paléolithique plonge jusqu'à 3 m de profondeur) sera conditionnée à la nature de l'aménagement industriel.

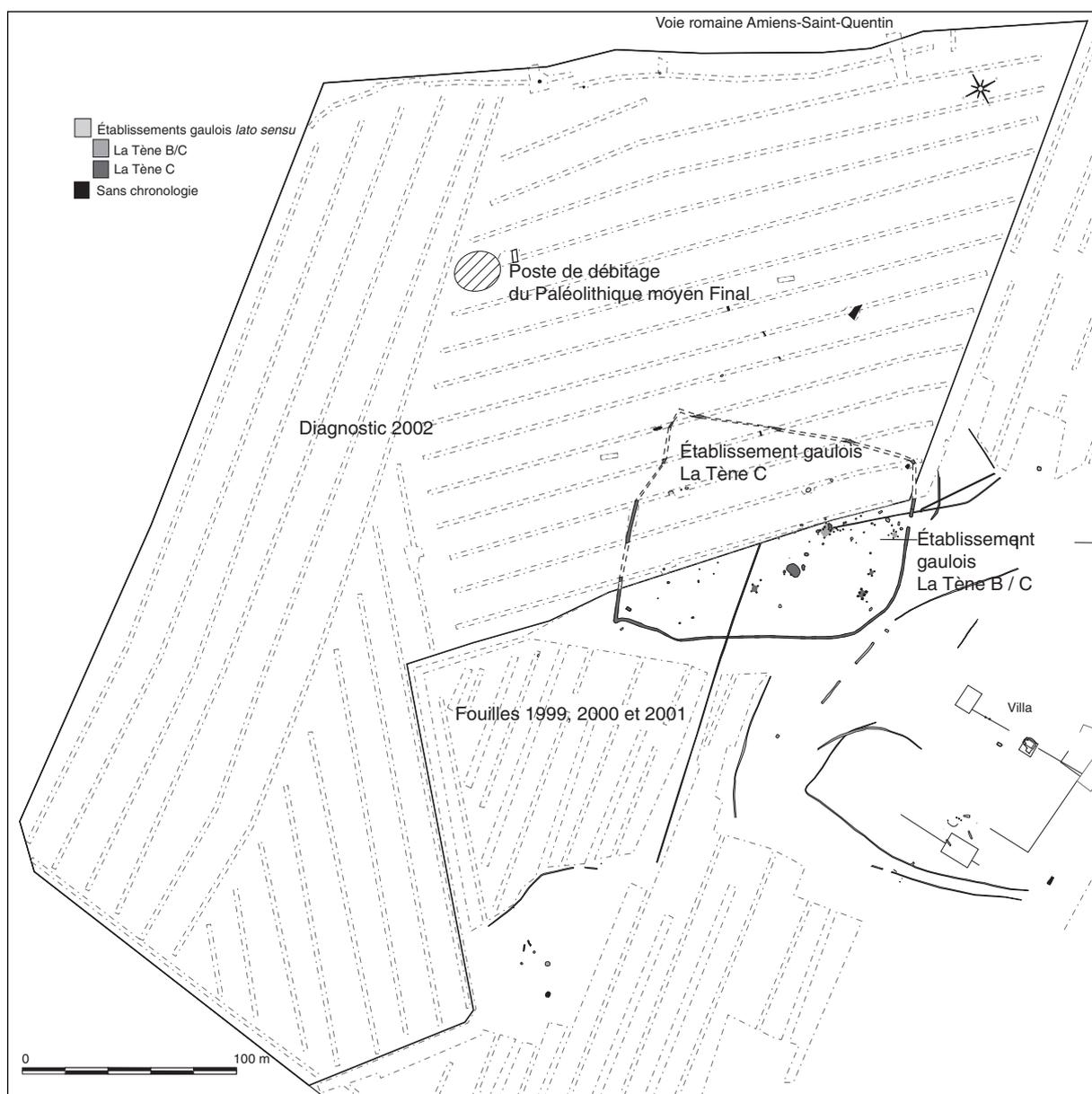
- un grand établissement enclos de La Tène moyenne : Dans la partie sud-est du secteur d'étude, les décapages ont eu pour résultat d'appréhender la partie septentrionale d'un établissement attribuable à La Tène C1 dont la partie méridionale avait été reconnue lors des fouilles de 2001. Les nouveaux résultats permettent d'entrevoir le développement spatial maximal de l'occupation. Celle-ci est circonscrite par un fossé délimitant un enclos légèrement trapézoïdal d'une superficie interne proche d'1,3 ha (127 m x 101 m). Orienté nord-ouest/sud-est, l'enclos est pourvu d'au moins une entrée sur son flanc est ; elle est matérialisée par l'interruption du fossé. L'alternance d'angles droits et d'angles obtus confère à l'enceinte un tracé d'aspect curviligne à subrectiligne. Les greniers surélevés et les silo indiquent une forte activité céréalière et/ou légumineuse ; les rejets abondants dans un silo réformé permettent d'envisager l'existence d'au moins une unité

d'habitation à proximité. Les établissements de La Tène moyenne sont peu fréquents dans la région, et le plus souvent ils ne sont pas appréhendés dans leur intégralité. Le site de Saint-Quentin offre la possibilité de mieux cerner au travers de son habitat le début de la deuxième grande phase du second âge du Fer dans le Vermandois.

- la voie antique :

Les sondages profonds réalisés dans le talus sud du chemin rural dit de La Chaussée Romaine, ont permis la reconnaissance de niveaux de circulation empierrés à l'aide de silex ; ils complètent et confirment une partie des informations obtenues lors de la campagne de sondage menée en 1997, notamment sa présence sous le talus. Cependant, la profondeur des vestiges et l'exiguïté de l'emprise ont limité notre expertise. Au terme de l'intervention, de nombreuses questions restent en suspens, notamment sur son tracé (figé ou flottant), sa largeur maximale, la fréquence et la qualité des réfections, l'existence d'accotements avec fossés de drainage, la datation des niveaux de circulation...

LEMAIRE Patrick (INRAP)



Saint-Quentin. « Bois de Cambronne - Parc d'activités A.26 - A.29 ». Poste de débitage paléolithique et établissements laténiens

SOISSONS

16 rue de Pamplune

Le 16 rue de Pamplune est situé dans le faubourg de Crise, dans la partie sud de la ville de Soissons. Ce quartier anciennement périphérique s'est urbanisé au XIX^e siècle autour de l'axe menant à la gare de chemin de fer. La parcelle concernée était jusqu'à une date récente occupée par un établissement industriel, démoli pour réaliser ce projet de lotissement. C'est dans ce secteur qu'est localisée l'ancienne maladrerie Saint-Lazare. Deux tranchées continues de 2 m de large ont été ouvertes.

Leur réalisation a mis en évidence l'importance des destructions et les apports de remblais consécutifs d'une part à la Première Guerre mondiale et d'autre part aux constructions industrielles d'époque contemporaine. Seules deux structures archéologiques anciennes ont pu être identifiées.

FLUCHER Guy (INRAP)

GALLO-ROMAIN

SOISSONS

Rue du Théâtre romain

MOYEN ÂGE

Un pavillon comprenant un sous-sol de 140 m² environ doit être bâti sur une parcelle d'environ 653 m² sise au 10 rue du Théâtre Romain à Soissons.

Situé à proximité du théâtre romain et des fortifications modernes de la ville, le terrain était susceptible de livrer des vestiges des périodes antiques et médiévales/modernes. Le diagnostic n'a montré aucun vestige significatif dans l'épaisseur menacée (2,30 m). Les premiers niveaux en place, gallo-romains, apparaissent à partir de 2,50 m de profondeur sous le sol actuel. Ils ne doivent pas être touchés par les aménagements

GEMEHL Dominique (INRAP)

GALLO-ROMAIN

SOISSONS

Rue du Belvédère

MOYEN ÂGE

Le projet de lotir une parcelle de 1,5 ha, actuellement libre, rue du Belvédère à Soissons a motivé une prescription de diagnostic. Situé en bordure de l'ancienne abbaye Saint-Médard, le terrain pouvait receler des vestiges en rapport avec les implantations abbatiales.

Douze tranchées ont été conduites jusqu'à 0,70 à 1 m de profondeur. Elles ont toutes livré des structures archéologiques, qui sont apparues entre 0,60 et 0,90 m sous la surface actuelle.

La stratification est homogène sur l'ensemble du terrain : sous une vingtaine de centimètres de terre végétale (niveau actuel), on atteint une couche sableuse brune légèrement compactée (10 à 30 cm) contenant quelques graviers et inclusions diverses, dont des éléments type fragment de brique. Il s'agit d'un niveau post-médiéval de remise en forme du terrain. Cette couche couvre un niveau de sable brun homogène (30 cm en moyenne), qui correspond au niveau de sol médiéval, et qui comble toutes les structures (65 recensées sur 1 500 m² ouverts).

Les vestiges repérés présentent une dispersion relative et une faible densité. Le matériel associé est exclusivement céramique, mais rare et présent en petits fragments. La majorité des tessons est datable des XI^e-XII^e siècles. Quelques éléments sont gallo-romains, mérovingiens, et carolingiens, mais associés à du matériel plus tardif.

Les vestiges rencontrés se rapportent probablement à la mise en exploitation des terrains environnants l'abbaye Saint-Médard au Moyen Âge (ponctuelle avant le X^e siècle, puis structurée pour la période X^e-XII^e siècle). Une occupation gallo-romaine, peu dense et qu'il resterait à qualifier, est également possible (traduite par quelques tessons résiduels).

GEMEHL Dominique (INRAP)

La Congrégation de l'Enfant Jésus projette la construction de nouveaux locaux donnant sur la rue des Francs Boisiers à Soissons. Le futur bâtiment comprend un sous-sol de 100 m², profond de trois mètres.

Situé à proximité du rempart romain, à l'intérieur du castrum et des enceintes médiévales et modernes, le terrain était susceptible de livrer des vestiges de l'occupation urbaine des périodes antiques et médiévales/modernes. Sur prescription du SRA de Picardie, une tranchée a été réalisée mécaniquement et manuellement sur la largeur de l'emprise du sous-sol, perpendiculairement à l'axe du rempart antique qui passe un peu plus au nord.

Une stratification riche a été mise en évidence, sur 3 m d'épaisseur (la base des niveaux archéologiques n'a pas été atteinte), dans laquelle trois périodes principales sont représentées (du Moyen Âge à nos jours) par des vestiges de nature diverse et conservés de façon variable.

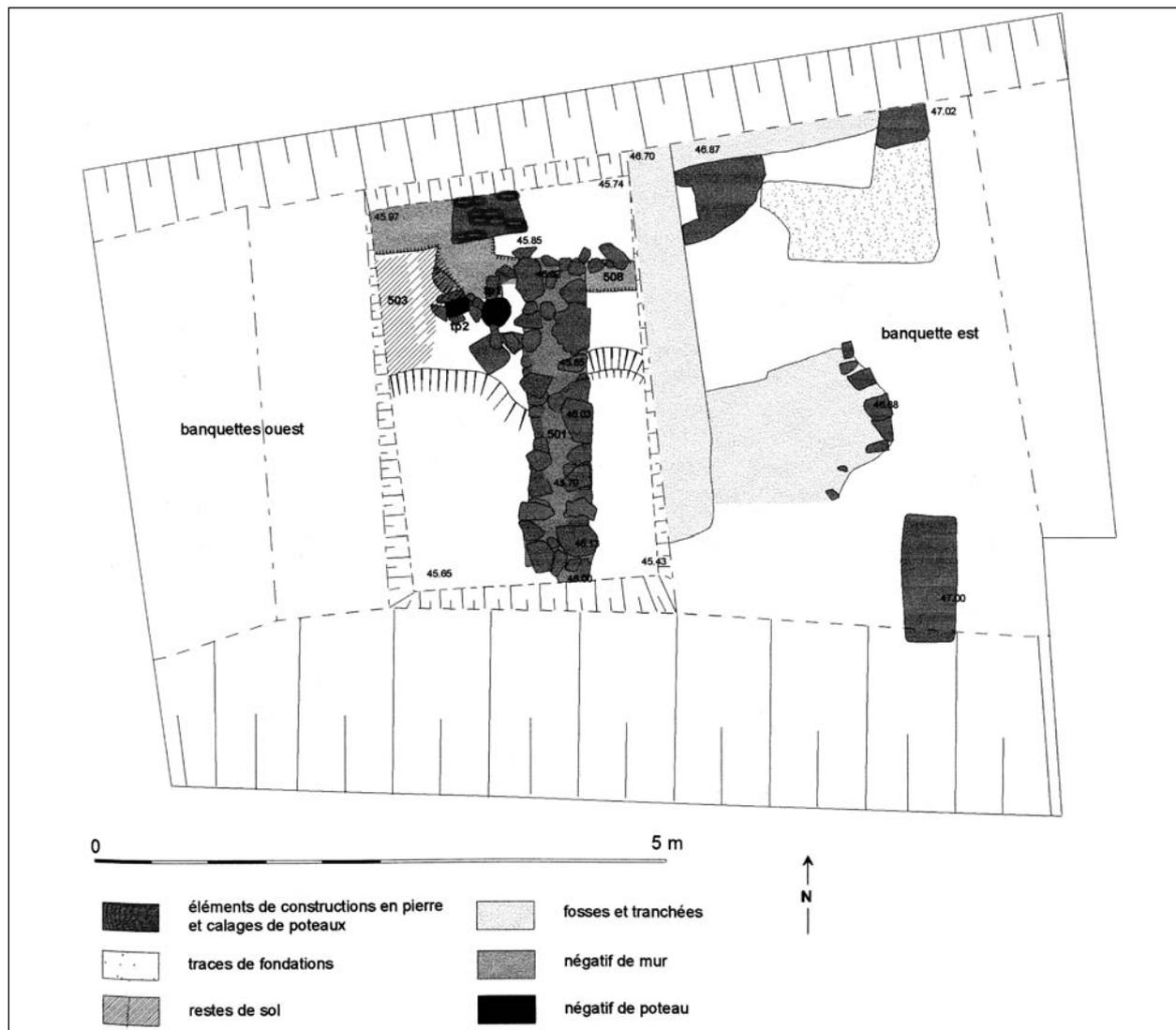
Sur 1,70 m à 2,40 m d'épaisseur à partir de la cote de fond de travaux, on rencontre des restes de constructions (bâtiments, latrines...), des sols, des trous de poteau, des fosses variées... L'ensemble de ces niveaux et structures

se rapporte aux occupations qui se succèdent, en se superposant ou se recoupant, aux époques médiévales et modernes. Dans cette série, la partie inférieure correspondrait à la séquence X^e-XII^e / bas Moyen Âge. La partie supérieure traduirait une phase de remaniement importante, matérialisée par des remblais et de nombreuses fosses et tranchées.

Ensuite, dans les 0,60 à 1,30 m supérieurs, la séquence se rapporte aux aménagements du XVIII^e au XX^e siècle, avec notamment les restes de bâtiments arasés après 1914-1918, couverts par le jardin actuel.

Le mobilier recueilli dans l'ensemble des niveaux sondés comprend aussi une part de matériel résiduel issu de couches datables de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, conservées sous la cote de fond de fouille. Une telle séquence n'a encore jamais été étudiée sur Soissons, ville historiquement importante, où les données archéologiques sur la ville médiévale sont quasi inexistantes. Une fouille a donc été prescrite.

GEMEHL Dominique (INRAP)



Soissons. « Rue des Francs Boisiers ». Plan des vestiges (É. Mariette, D. Gemehl)

MOYEN ÂGE

SOISSONS

MODERNE

Rue des Francs Boisiers

La congrégation de l'Enfant Jésus, désireuse de regrouper ses effectifs, a décidé de construire un pavillon sur sous-sol dans l'enceinte du jardin de la maison-mère, située rue de Bauton et rue des Francs-Boisiers à Soissons.

Suite à une opération de diagnostic, effectuée en avril-mai 2002, et qui s'était révélée positive, une fouille archéologique a été mise en place. Cette opération s'est déroulée du 24 septembre au 1^{er} novembre 2002. L'objectif visé était de reconnaître une occupation humaine depuis la période romaine dans ce secteur de la ville. En effet, la zone concernée par la construction est incluse dans le castrum romain et demeure, de ce fait, comprise dans le centre médiéval et moderne de la ville.

La zone explorée correspond à l'emplacement du futur sous-sol, à savoir 100 m². La fouille s'est effectuée jusqu'à une profondeur de 3 mètres.

L'occupation archéologique reconnue sur le site est assez simple dans son organisation générale. Cette dernière

s'articule autour d'un niveau de remblai, épais d'environ 1 mètre, daté par son matériel du XIV^e au XVI^e siècle. Ce niveau recouvre et scelle dans son ensemble une occupation médiévale du XIII^e siècle, alors qu'à son sommet s'implante un habitat d'époque moderne (XVI^e siècle et postérieur). La stratigraphie, dans son premier mètre d'épaisseur, présente une importante série de niveaux contemporains qui prouvent, par la multiplicité de leurs recoupements, l'extrême remaniement que la ville a subi aux périodes récentes.

Terminons en rappelant que l'exiguïté de la fouille n'a permis que l'observation de phénomènes archéologiques incomplets qui n'ont pu être appréhendés dans leur ensemble. De ce fait, aucun ensemble clos, si ce n'est des latrines contemporaines, n'a été mis au jour.

MARCY Thierry (INRAP)

ÂGE DU BRONZE

SOUPIR

GALLO-ROMAIN

ÂGE DU FER

Le Parc

MODERNE

Ce diagnostic, préalable à l'extension de la carrière de granulats, exploitée par la société Holcim Granulats, vient compléter les interventions réalisées les années précédentes dans le cadre de la convention entre l'État et les producteurs de granulats. Concernant une surface de 10,46 ha, cette opération a combiné décapage intégral (dans les zones de faible densité archéologique) et tranchées de diagnostic dans les zones denses. Les surfaces décapées totalisent 35 % de la surface.

Plusieurs occupations diachroniques ont été repérées. Au nord-est, quelques petites fosses signalent la présence d'un habitat du Bronze final ou Hallstatt.

HÉNON Bénédicte (INRAP, UMR 7041,
Protohistoire européenne)

TRAVECY

Le Fossé Craquelin Est

Cette opération de sondage est la première réalisée sur la carrière de l'entreprise Granulats de Picardie, située sur la plaine lœssique, en rive droite de l'Oise, en amont de La Fère. Le secteur sondé concerne une surface de 2 ha. Les sondages ont permis d'observer la puissance et l'organisation des dépôts colluviés. Aucune structure archéologique n'a été repérée.

LE GUEN Pascal (INRAP)

La DDE de l'Aisne ayant entrepris l'élargissement de la R.N.2 reliant Laon à Soissons, l'AFAN a été mandaté pour réaliser une série de diagnostics préventifs mis en place au fur et à mesure de l'acquisition des terrains et de leur mise à disposition.

Le présent tronçon sujet de l'opération est long de 2,5 km, s'inscrit à l'ouest et le long de l'actuelle voie et commence au nord de la commune d'Urcel en direction de Laon. Il traverse deux plaines en partie marécageuses et une colline boisée.

Plus précisément, le projet montre au sud une plaine à vocation agricole cultivée. Les sondages indiquent la présence de la nappe phréatique à 61 cm de profondeur par rapport à la surface des labours. Ensuite, une colline boisée aux versants pentus présente un substrat sableux renfermant des bancs de roches ayant fait l'objet d'une extraction. De nombreux blockhaus reliés par des galeries ou par des canalisations ont largement entamé et bouleversé le substrat. Au pied du versant nord s'étend une plaine marécageuse à vocation de pâture légèrement inondée avec de nombreuses petites mares. Ici aussi, la nappe phréatique se situe à 60 cm de profondeur, mais l'hygro-métrie du terrain est accentuée par la proximité du cours de l'Ardon et des ruisseaux qui s'y jettent.

Sur toute la longueur du tracé, le substrat est composé de sable. Une couche intermédiaire avec la terre végétale ou les labours est constituée de limon sableux brun plus ou moins lessivé et stérile en mobilier archéologique. Cette strate scelle l'ouverture des rares vestiges archéologiques rencontrés.

Sur les 66 structures repérées dans les tranchées linéaires de sondage, la plupart correspond à des traces de desouchage ou de pratiques agricoles récentes. Les abords de deux occupations anthropisées ont cependant été mis au jour.

La plus ancienne est localisée dans la plaine marécageuse nord, sur un léger promontoire du substrat de quelques centimètres. Ce promontoire est recouvert par un remblai de construction de l'actuelle R.N. 2 dont l'aménagement a eu une implication certaine sur le mauvais état des structures. Il s'agit des vestiges très érodés de fossés de drainage ou de parcellaire de la période romaine et de quelques fosses qui ont livré un mobilier peu dense en très mauvais état de conservation. Le site se développait sous l'actuel emplacement du tracé de la R.N. 2.

La plus récente, datée de l'époque moderne par du mobilier trouvé en partie en prospection de surface, est installée dans la plaine nord. Elle est caractérisée par un foyer, deux fosses et deux tronçons de fossés contemporains d'un défrichement. Le site se développe certainement dans les champs à l'est du futur tracé de la R.N.2.

DERBOIS Martine (INRAP)

Ce diagnostic a été réalisé sur l'emprise d'un projet routier localisée au contact des communes d'Urvillers, d'Essigny-le-Grand et de Grugies. La création d'un échangeur dénivelé entre la R.D. 1 et la V.C. 3 est à l'origine de l'intervention.

La superficie à diagnostiquer correspond à celle du projet routier soit 57 975 m². La quasi-totalité de l'emprise se concentre autour du carrefour de l'actuelle trame viaire. À cet emplacement, quatre bretelles routières seront créées dessinant un trèfle à quatre feuilles ; deux bassins d'infiltration doivent être creusés à l'intérieur des bretelles sud. Durant 8 jours, l'évaluation a consisté, conformément aux prescriptions, en la réalisation de tranchées linéaires, de sondages profonds et en la fouille partielle de structures révélatrices. L'emploi d'une pelle hydraulique durant 6 jours a permis de sonder 8,90 % de l'emprise. La hauteur inattendue (plus de 2 m) des séquences stratigraphiques, géologiques et archéologiques, a cependant limité notre reconnaissance planimétrique en fond de vallée.

La problématique locale est de savoir si le tronçon de la R.D. 1, entre Essigny-le-Grand et Saint-Quentin, se superpose à la voie romaine reliant Soissons à Saint-Quentin. Actuellement, le tracé antique est certain jusqu'à l'entrée sud-sud-ouest du village d'Essigny-le-Grand. S'appuyant sur l'étude des limites parcellaires de différents cadastres et l'interprétation de clichés aériens, plusieurs archéologues localisent cette portion de voirie antique à 300 m plus à l'ouest de la R.D. 1. La possibilité offerte par l'emprise du projet routier, de sonder les abords de la R.D. 1 représente la toute première chance pour l'archéologie d'étayer ou non cette hypothèse sur le terrain.

Compte tenu du découpage de l'emprise en quatre secteurs par la trame viaire actuelle (secteurs nord-est, nord-ouest, sud-est et sud-ouest), la présentation détaillée des résultats est effectuée par secteur.

Trente tranchées ont été réalisées, majoritairement (27) selon un axe nord-sud (sens de la pente) afin d'observer le profil transversal de la vallée et le cas échéant le relever ;

le profil longitudinal a été, quant à lui, reconnu à l'aide de trois tranchées creusées selon un axe est-ouest (sens d'écoulement). Les terrassements mécaniques ont permis d'expertiser 8,97 % soit 5 164 m² de la surface à diagnostiquer : 10,30 % dans les secteurs septentrionaux (versant, couverture sédimentaire normale) et 7,5 % dans les secteurs méridionaux (fond de vallée, épaisse sédimentation).

Seules deux tranchées (Tr 2 et Tr 9, secteur nord) ont révélé des structures archéologiques attribuables à la période gallo-romaine ; ces 13 vestiges correspondent à des structures en creux de type trou de poteau, fosse et fossé. Des faits (tranchée, fosse, impact d'obus, munitions...) témoignant de la Première Guerre mondiale ont également été repérés dans l'ensemble des tranchées ; leur faible densité n'a pas entravé la détection des vestiges plus anciens. À ces découvertes datées s'ajoutent des structures sans indication chronologique : ornierages d'au moins trois chemins (Tr 1, 25 et 26) et une structure fossoyée (Tr 1).

Huit sondages profonds ont été effectués dans les secteurs sud - secteur sud-est : Tr 1, 27, 28, 29 et 30 et secteur sud-ouest : Tr 24, 25 et 26. Menées exclusivement dans le fond de la vallée, ces reconnaissances avaient pour but la recherche d'éventuelles occupations humaines anciennes recouvertes par les colluvions.

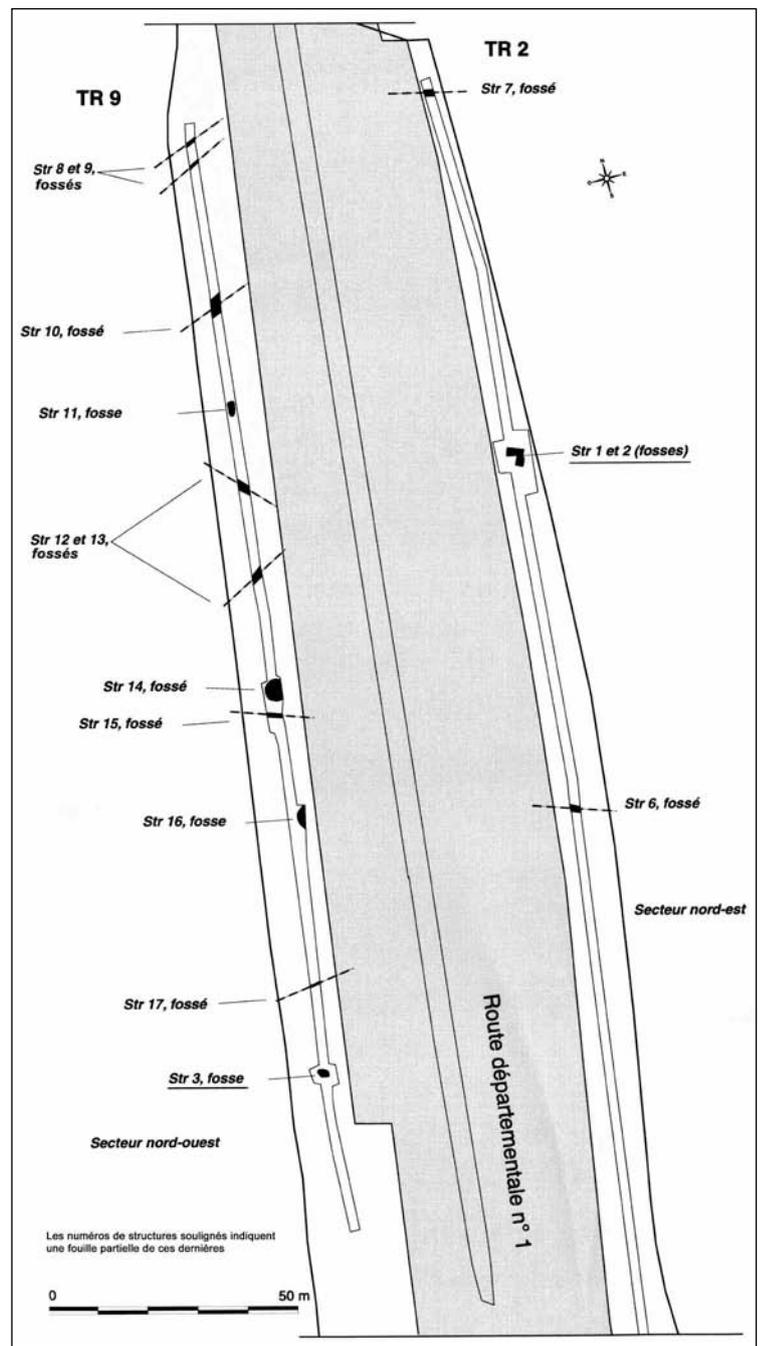
secteur nord-est : Sept tranchées (Tr 2 à TR 8) de longueurs variables (Tr 2 : 385 m à Tr 8 : 45,5 m) ont permis une expertise fiable de ce secteur ; des structures gallo-romaines du Haut-Empire ont été mises en évidence uniquement dans la partie nord de la tranchée 2. Ces quatre faits correspondent à deux tronçons de fossés d'orientation proche d'est-ouest (Str 6 et 7) et à deux fosses contiguës (Str 1 et 2). Ces dernières forment quasiment le point de symétrie entre les deux fossés distants de 152 m environ. Les fosses ont fait l'objet d'une fouille partielle révélant de grandes excavations quadrangulaires aux creusements soignés.

Leurs sédiments de remplissage, bien que peu organiques, contenaient quelques fragments de céramiques, des restes fauniques et des mobiliers métalliques ; le remblai de la fosse 1 contenait un lot de deux clés en fer caractérisant deux systèmes d'ouverture : par soulèvement (clé 1) et par retrait (clé 2). Notons la découverte d'une tegula complète et non fragmentée dans la fosse 2.

secteur nord-ouest : Sur onze tranchées réalisées, seule la tranchée 9 a permis la reconnaissance de structures archéologiques liées à un établissement gallo-romain du Haut-Empire. Ces vestiges s'étendent sur 192 m de longueur sans concentration ni organisation apparente (alternance de fossé et de fosse). La structure dominante est le fossé puisque 7 tronçons fossoyés (Str 8, 9, 10, 12, 13, 15 et 17) ont été reconnus contre 4 fosses (Str 11, 14, 16 et 3). L'orientation générale de la trame fossoyée est proche d'est-ouest tout comme celle des fossés découverts en vis-à-vis dans la tranchée 2 (secteur nord-est). Pourtant, si la chronologie semble identique, l'écart de densité des vestiges est frappant ; le lien entre ces structures reste donc à déterminer (établissement indépendant, état d'occupation différent...) (fig.).

Parmi les 11 structures mises au jour, seule la fosse 3 a fait l'objet d'une fouille partielle. Elle apparaît sous la forme

d'une fosse sub-ovale aux contours irréguliers (dimensions maximales 2,40 m x 2,20 m) orientée est-ouest. À 0,65 m de profondeur (arrêt arbitraire de la fouille), sa morphologie se corrige et tend vers sa forme primitive : une excavation aux parois rectilignes et au plan rectangulaire. Réalisé manuellement, un petit sondage révèle une fosse profonde de plus de 1,20 m. Au vu de sa morphologie et de ses dimensions, il semblerait que cette excavation corresponde à une cave. Le remplissage supérieur est constitué d'un sédiment homogène très détritique et organique. Outre de nombreux fragments de céramiques et de restes fauniques, une importante quantité de scories ferrugineuses (3 kg pour 0,80 m³ de sédiment fouillé) a été collectée ; ces vestiges d'une activité métallurgique (probablement forgeage) étaient associés à des fragments de terre cuite fortement rubéfiée (bleutée) voire vitrifiée (paroi de foyer ou four). Nul doute qu'à proximité immédiate de cette fosse se trouve une forge.



Urvillers - Essigny - Grugies. « Échangeur dénivelé R.D. 1 ». Détails des vestiges découverts dans les tranchées 2 et 9 (P. Lemaire INRAP)

secteurs sud-est et sud-ouest : La reconnaissance spatiale a été quelque peu réduite dans ces secteurs du fait d'une forte épaisseur sédimentaire. Les traces d'occupations sont essentiellement non datées limitant, au stade du diagnostic, leur intérêt. Il s'agit d'ornières témoignant de l'existence d'au moins trois chemins en creux dont les orientations proposées restent tout à fait aléatoires ; leur développement stratigraphique atteint jusqu'au 0,70 m de hauteur. Il est fort probable qu'il s'agisse de chemins de désenclavement agricoles antérieurs à la trame routière actuelle. L'un d'eux prend d'ailleurs la direction d'une zone agricole au toponyme de Voie de La Marnière.

Deux autres faits sont à signaler : un tronçon de fossé (Str 5) sans chronologie à l'extrémité nord de la tranchée 1 (secteur nord-est) et une fosse (Str 4), plutôt énigmatique, contemporaine de La Grande Guerre dans la tranchée 4 (secteur nord-ouest).

Le diagnostic réalisé à l'emplacement d'un échangeur dénivellé sur les communes d'Urvillers, d'Essigny-le-Grand et de Grugies révèle l'existence d'un établissement gallo-romain du Haut-Empire. Ce dernier est caractérisé par des structures fossoyées (fosses et fossés) localisées sur le haut d'un versant nord et sur le plateau, de part et d'autre

de la R.D. 1. À cet endroit, l'exiguïté de l'emprise n'a pas permis une reconnaissance plus élargie de l'établissement nécessaire à la définition de sa nature et de ses états de développement. Cependant, une nouvelle intervention permettrait de mieux cerner cette occupation en effectuant le décapage intégral des zones archéologiques sensibles, soit deux bandes de 200 m de long sur 15 m de large ainsi que la fouille intégrale des structures. L'intérêt étant d'établir un lien chronologique et/ou structurant entre les vestiges situés à l'ouest et à l'est de la R.D. 1 ; réaliser cette connexion reviendrait à démontrer que la voie antique ne se situe pas sous la R.D. 1.

De plus, il est fort probable que, dans un avenir proche (5 à 10 ans), l'opportunité nous soit offerte de reconnaître le gisement gallo-romain dans son intégralité ; en effet, la création de l'échangeur suscite d'ores et déjà chez les élus locaux une réflexion sur la modification du P.L.U. autour de l'aménagement routier. Ces terrains sont actuellement classés en zone agricole, un reclassement en zone d'activité permettrait l'installation d'entreprise.

LEMAIRE Patrick (INRAP)

MOYEN ÂGE

VADENCOURT

Abbaye des Bohéries

MODERNE

Cette abbaye cistercienne s'établit en 1143 sur un site de la vallée de l'Oise : le marécage de Bohéries. La période d'apogée du monastère est le XII^e-XIII^e siècle, au cours de laquelle est construit un vaste ensemble de bâtiments conventuels et une grande église abbatiale. À partir du XIV^e siècle, sa prospérité est mise en péril par les différents conflits qui perturbent la région jusqu'au XVII^e siècle : Édouard III d'Angleterre y séjourne en 1339 ; les forces impériales font un hôpital en 1500, les armées de François I^{er} et de Charles Quint s'y affrontent en 1543 ; les bâtiments sont dévastés par les Espagnols en 1635 puis en 1650, de telle sorte que le site est à l'abandon en 1652. L'abbé commendataire Armand d'Hocquincourt entreprend de le relever à partir de 1668 : l'église et le couvent sont presque entièrement reconstruits, mais ils sont ravagés par un incendie en 1750. Une nouvelle fois rebâti, ils sont finalement en partie détruits à la Révolution. L'abbaye est en effet démantelée en 1792 et les bâtiments servent de carrière de pierre. Les bâtiments subsistants sont convertis en clouterie, puis en filature de laine, et progressivement détruits ou transformés. Les lieux sont ravagés par un grand incendie en 1904.

Actuellement, on conserve l'hôtel abbatial édifié après l'incendie de 1750. Les lieux sont actuellement occupés par la papeterie Sadosky, installée dans les bâtiments anciens en briques et en pierres. On peut également voir l'ancien moulin abbatial du XVIII^e siècle, les grandes écuries édifiées entre 1739 et 1760, et le mur de clôture du monastère. Si l'essentiel des constructions anciennes a disparu, le territoire abbatial a en revanche subsisté à peu près intact, hormis quelques transformations hydrographiques récentes.

Sept tranchées de sondage sont réalisées à l'intérieur et à l'extérieur du hangar d'expédition de la papeterie. La profondeur atteinte est d'environ 1,70 m, correspondant aux capacités de travail de l'engin utilisé.

La plus ancienne construction est un angle de bâtiment, vraisemblablement arasé à la base de l'élévation, soigneusement construit en pierre, qui a été observé sur une longueur de 7,75 m. Il s'agit d'une fondation en gradins qui n'a malheureusement pas pu être dégagée jusqu'à sa base. Large d'environ 1,95 m en fond de fouille (largeur restituée) et de 1 m au raz du sol, elle est installée dans une couche de remblai de démolition faite de blocs de calcaire et de déchet de mortier. La disparition des niveaux de sol ne permet pas de déterminer quel secteur se trouvait à l'intérieur du bâtiment. Il semble toutefois que celui-ci se développe plutôt vers l'est : le massif quadrangulaire qui en marque l'angle nord est apparemment un socle de contrefort.

Une sépulture a été découverte au contact avec le mur. L'individu est un adulte, haut d'environ 1,70 m, posé tête à l'ouest en décubitus dorsal, sans aménagement visible. La partie droite du corps a subi des déplacements postérieurs à l'ensevelissement (clavicule décalée). La sépulture est postérieure au mur, les pieds joints étant effondrés sur eux-mêmes, appuyés sur le mur de manière quasiment perpendiculaire. Le corps était vraisemblablement installé dans un contenant souple mais, étant donnée la disposition des fémurs, peu serré. Cette sépulture n'a pas été prélevée.

La maçonnerie arasée est recouverte par une sédimentation épaisse de 75 cm, comportant un épais (50 cm) remblai d'abandon fait de terre jaunâtre assez sableuse, dans

laquelle on trouve des fragments de brique et des blocs calcaires. Ce niveau est recouvert par 25 cm de terre végétale qui constitue la surface actuelle.

Le mur a été prolongé par une maçonnerie de moins bonne qualité, large de 55 à 70 cm. Elle est également arasée au sommet de la fondation. Il s'agit d'une construction en moellons calcaires formant parement, liés à l'aide d'une terre limoneuse comportant de la poussière de calcaire. Ce mur ne semble pas appartenir à un édifice ; aucun mur de refend n'est d'ailleurs visible. Il pourrait plutôt s'agir d'une clôture de parcelle. Le temps a malheureusement manqué pour effectuer un sondage complémentaire au nord.

Cette abbaye, très importante pour l'histoire de la Thiérache, reste très mal connue archéologiquement. Le site médiéval paraît profondément enfoui et en grande partie couvert par l'activité économique actuelle. Les bâtiments modernes sont mieux connus mais peu étudiés : Seul les grands communs, classés, ont été l'objet de relevés ; le bâtiment résidentiel n'est pas correctement décrit, les plans existants étant trop sommaires et en partie faux. Par ailleurs, l'architecture de brique contemporaine n'a jamais été décrite pour elle-même ; elle constitue pourtant un document intéressant pour la connaissance de l'apparition de l'industrie en Thiérache au XIX^e siècle.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

NÉOLITHIQUE

VASSENY

L'Anguillerie

Ce diagnostic concerne l'avant-dernière tranche de la carrière de la société GSM Aisne-Marne. Elle fait suite à une succession de campagnes annuelles de fouilles menées depuis 1999, dans le cadre de la convention entre l'État et l'Association des producteurs de granulats de Picardie. Cette carrière se situe dans un méandre de la vallée de la Vesle, à quelques kilomètres de sa confluence avec l'Aisne. Elle occupe la moyenne terrasse alluviale de la rive droite de la rivière, à une altitude de 48 à 50 m. La terrasse est constituée par les sables et graviers caractéristiques des bassins sédimentaires des vallées de l'Aisne et de la Vesle, dans leur traversée des formations tertiaires.

La superficie de la parcelle inscrite cette année est de 68 805 m². Elle constitue l'extrémité sud-est de la carrière. L'opération s'est déroulée en deux phases.

Dans la première phase, 27 tranchées linéaires ont été réalisées sur l'ensemble de la surface. Elles ont été complétées par des fenêtres de vérification, au niveau des structures archéologiques.

Dans la seconde phase, des zones archéologiques comme des zones vides ont été partiellement décapées. L'objectif

était de conjuguer au mieux les impératifs du diagnostic archéologique et ceux des travaux de l'exploitation de granulats. La surface totale décapée est de 14 600 m² sur 68 805 m² d'emprise, ce qui représente 21,2 % du total.

Le diagnostic a révélé la présence d'une importante zone détruite par les travaux ferroviaires du XIX^e siècle. Il a permis aussi de mettre en évidence la présence de trois secteurs distincts pourvus de vestiges archéologiques :

- Secteur 1 : groupe de fosses détritiques datées du Néolithique final (Seine-Oise-Marne)
- Secteur 2 : groupe de fosses détritiques et trous de poteau datées du Néolithique moyen II et/ou Néolithique final (Michelsberg et Seine-Oise-Marne)
- Secteur 3 : ensemble comprenant un assez large fossé orienté ouest-sud-ouest/est-nord-est, le long duquel se développe, sur un seul côté, des sépultures à inhumations (4 possibles) et des réductions d'inhumation en fosse (2 attestées), des fosses et un aménagement empierré (bâtiment ?).

THOUVENOT Sylvain (INRAP, UMR 7041-Protohistoire européenne)

ÂGE DU BRONZE

VASSENY

HAUT MOYEN ÂGE

ÂGE DU FER

Au-dessus du Marais - Dessus des Groins

MODERNE

La carrière de Vasseny Au Dessus du Marais - Dessus des Groins se localise entre les villes de Soissons et de Reims, dans un méandre de la Vesle, à quelques kilomètres de sa confluence avec l'Aisne sur la moyenne terrasse alluviale de la rive gauche de la rivière. L'intervention archéologique réalisée en 2002 dans le cadre de l'extension de la carrière de granulats de l'entreprise GSM Aisne-Marne a livré :

- trois cercles funéraires de l'âge du Bronze ;
- un habitat du Bronze final IIIb constitué de 45 structures, correspondant à 2 bâtiments et 43 fosses dont 3 silos ;

- une nécropole de La Tène ancienne ;
 - une occupation de La Tène finale caractérisée par un enclos quadrangulaire et une fosse ;
 - la partie orientale d'un habitat rural du haut Moyen Âge (VI^e-IX^e siècles), soit une dizaine de structures de types fosses ou fonds de cabane ;
 - un réseau de fossés probablement historique ;
 - et une série de structures de datation indéterminée probablement attribuable à l'habitat du Bronze final IIIb.
- Nous nous attarderons ici plus particulièrement sur l'occupation funéraire celtique.

La nécropole compte 40 tombes qui s'échelonnent sur une courte période d'un siècle, à partir de la seconde moitié du V^e siècle jusqu'au milieu du IV^e siècle avant notre ère. La répartition spatiale des sépultures présente un maillage irrégulier de quatre concentrations réparties sur près d'un hectare. Le rituel de l'inhumation est prépondérant, bien qu'à la charnière des IV^e et III^e siècles avant notre ère l'incinération semble se développer. Un seul cas est reconnu à Vasseny parmi 39 inhumations. Ces dernières correspondent, pour l'essentiel, à des tombes d'adultes : 15 hommes, 15 femmes et une dizaine d'individus dont le sexe n'est pas déterminé (étude anthropologique : Estelle Pinard). Les sépultures d'enfant ne sont représentées que dans deux cas : une fillette d'environ 5 à 6 ans, inhumée seule, et un jeune enfant déposé en compagnie d'une femme adulte.

Les fosses sépulcrales sont toutes orientées est-ouest. Leur taille est adaptée aux dépôts qui accompagnent les défunts. Les corps sont déposés allongés sur le dos, la tête à l'ouest. Ils présentent une panoplie spécifique à leur sexe et à leur rang. Les femmes portent leur parure (torque, bracelet, pendeloques, fibule, boucles d'oreille). Les hommes sont équipés de leurs armes (poignard, épée, bouclier, lances et javelots). À ces éléments s'ajoutent parfois des ustensiles de toilette, des outils et plus fréquem-

ment des offrandes alimentaires sous forme de pièces de viande et de récipients en céramique destinés à la présentation et à la consommation de mets ou de liquides. La richesse des tombes varie en fonction du statut social des individus. On décompte 14 tombes "simples", 13 tombes à armes et 13 tombes à parure riche. Le rang hiérarchique le plus élevé de cette communauté s'exprime à travers trois tombes d'individus, deux hommes et une femme (fig. 1), inhumés sur un char.

La nécropole de Vasseny s'intègre parfaitement à l'ensemble du groupe culturel du Aisne-Marne et met en évidence à nouveau l'homogénéité des pratiques funéraires de cette époque. De taille moyenne, ce site s'inscrit dans un réseau géographique organisé sur trois niveaux d'intégration sociale perceptibles au sein des cimetières du Aisne-Marne. Les nombreuses tombes à char, la richesse des sépultures, et le mobilier spécifique rencontré, torques ornitomorphes simple ou à pendeloque, torques pliés et pendeloques (fig. 2), soulèvent de nombreuses questions sur le statut de ce cimetière de taille "moyenne" et sur l'importance de cette communauté.

DESENNE Sophie (INRAP, UMR 7041-Protohistoire européenne)



Fig. 1 : Vasseny. « Au-dessus du Marais - Dessus des Groins ». Photographie de la tombe à char féminine 599. (S. Thouvenot, INRAP, UMR 7041-Protohistoire européenne)



Fig. 2 : Vasseny. « Au-dessus du Marais - Dessus des Groins ». Photographie de la pendeloque anthropomorphe provenant de la sépulture 528. (S. Thouvenot, INRAP, UMR 7041-Protohistoire européenne)

VENDEUIL

15 rue de la Croisie

Cette opération s'est déroulée préalablement à la construction d'un pavillon individuel d'habitation. Cet aménagement concerne une parcelle de 630 m². Les tranchées ont permis de mettre en évidence la présence de la base d'un mur dont la datation n'a pas été déterminée.

JOSEPH Frédéric (INRAP)

MOYEN ÂGE

VENDEUIL

15 rue de la Croisie

MODERNE

Le village de Vendeuil est situé à 10 km au sud de la ville de Saint-Quentin, sur la rive droite de la rivière Oise. Il est bâti sur un versant crayeux dominant les prairies humides de la vallée de l'Oise. C'est une ancienne châellenie qui fut possession des Béthune, des Luxembourg, des Bourbon-Vendôme, puis à partir de 1708 d'Antoine de Crozat, secrétaire du roi et constructeur du canal de l'Oise à la Somme.

La présence d'un château est attestée par différentes sources, mais reste peu documentée. La surveillance archéologique de travaux dans cette commune depuis quelques années a permis de mettre en évidence des vestiges liés à ce site castral.

L'opération a été motivée par la construction d'une maison individuelle d'une superficie de 100 m² à l'emplacement supposé des fossés du château.

Les niveaux de remblais mis au jour correspondent au comblement d'un large fossé dont l'orientation précise n'a pu être mise en évidence. Il peut s'agir du fossé de la deuxième enceinte du château de Vendeuil dont la présence est suspectée à cet endroit. La faible superficie du projet n'a cependant pas permis d'être catégorique sur les dimensions exactes de cet ouvrage, ni d'en préciser la chronologie.

FLUCHER Guy (INRAP)

MOYEN ÂGE

VENDEUIL

Rue Clérambault

Un projet de construction d'une maison individuelle sur une parcelle agricole de 1 165 m² située Rue Clérambault près du lieu-dit La Maladrerie est à l'origine du diagnostic. Le projet s'inscrit sur un versant axé sud-nord surplombant la voirie. Le sondage a livré un trou d'obus et un trou de poteau médiéval (XII^e-XIV^e siècle) de 60 cm de dia-

mètre sans doute associé aux chablis d'une haie. Ces derniers vestiges s'ouvrent sous une strate de colluvions qui témoignent également d'une occupation médiévale à proximité immédiate.

DERBOIS Martine (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

VERDILLY - ÉPIEDS - TGV EST

Bois des Peupliers

Le diagnostic a été effectué dans le cadre de la réalisation de la ligne grande vitesse du TGV Est et d'une zone de dépôt accolée à la LGV sur les communes de Épiéds et Verdilly.

Ces deux communes sont situées à 6 km au nord de Château-Thierry. La zone est constituée de deux secteurs boisés encadrant une parcelle cultivée qui n'avaient pu être sondés pendant la campagne initiale de diagnostic puisque les travaux de déboisement n'avaient pas encore été entamés.

Du point de vue géographique cette zone occupe le sommet limoneux d'un plateau (à une altitude légèrement supérieure à 215 m) et de part et d'autre de cette zone limoneuse peu étendue, les versants argileux peu prononcés et humides de ce même plateau (jusqu'à 190 m).

Du point de vue géologique, le substrat tertiaire est constitué d'argile verte surmontée d'argile à meulière correspondant au Stampien inférieur (Sannoisien). Ce dernier étage est présent à l'affleurement dans les zones boisées sondées. En revanche, la parcelle cultivée, d'un peu plus de 200 mètres linéaires située entre les deux zones boisées, présente une couverture limoneuse d'épaisseur

variable, mais qui localement dépasse les 5 m.

Le diagnostic consistait, après abatage des arbres, à intervenir sur la section courante de la LGV mais aussi sur une vaste zone de dépôt située entre la LGV et l'A.4. Au total c'est près de 70 000 m² qui étaient à diagnostiquer dont une majorité (54 400 m²) en zone boisée. Les zones boisées étaient très perturbées par les racines des arbres et arbustes mais aussi, et surtout, par les très nombreuses ornières laissées par les engins de débardage. Certaines parties, trop abîmées, n'ont pas pu être sondées. Cependant, près de 2 800 m de tranchées linéaires de surface (soit 8 % de la surface totale) et quatre sondages profonds ont été réalisés. Pour ces derniers, la méthode choisie étant donné les délais impartis est celle du sondage en puits, avec observation et mesure des différentes unités (relevé rapide de type « log ») depuis le haut des sondages.

Seule la parcelle sur substrat limoneux a livré des vestiges archéologiques, uniquement des silex taillés, certains remaniés par les labours et d'autres largement préservés par un minimum de 1,15 m de limon. Les silex taillés non remaniés appartiennent tous au Paléolithique moyen

et proviennent de 3 des 4 sondages profonds réalisés. Le bilan des observations de ces 4 sondages profonds est la mise en évidence d'au moins une occupation archéologique matérialisée par des silex taillés associés à un horizon limoneux beige chargé en petits nodules d'oxydes. Chronologiquement, les silex taillés sont attribués au Paléolithique moyen. Si on considère qu'il y a continuité de la ou des occupations entre les sondages profonds, l'aire concernée par les vestiges couvre une surface de près de 7 500 m². Elle est limitée au nord-est et au sud-ouest par l'absence de couverture limoneuse dans les deux zones boisées et il est tout à fait probable qu'elle se poursuive, d'une part, de l'autre côté de l'A.4 et d'autre part, au sud, au-delà de la limite d'emprise de la LGV. Cette occupation est située sur un versant exposé au sud/sud-ouest, à une altitude minimum de 210 m et maximum de 215,5 m. la couverture limoneuse est plus dilatée au niveau de l'interfluve.

Les observations stratigraphiques préliminaires permettent de proposer une attribution chronologique au Weichsélien. Bien entendu, cette supposition serait à préciser et à affiner par un géomorphologue dans l'éventualité d'une intervention archéologique complémentaire. Cependant, cet horizon de limon beige chargé en petits nodules d'oxydes fait penser à un autre horizon découvert à Aouigny Bois de la Vente (Marne) sur le tracé TGV à 25 km de Verdilly. Il a été interprété comme un sol développé sur des colluvions anciennes et est attribuable au Weichsélien.

La distance entre les sondages profonds ne permet pas d'affirmer une stricte contemporanéité du mobilier lithique et la continuité du même horizon de sol d'un sondage à l'autre. Cependant, ceux-ci sont clairement attribuables au Paléolithique moyen.

Le mobilier lithique est majoritairement réalisé en silex tertiaire et dans une moindre mesure en quartzite. Plusieurs types de débitage sont décelés au travers du mobilier découvert : un débitage orthogonal alternant (deux surfaces de superficie réduite, exploitées alternativement) et un débitage laminaire. Ces deux types de débitage sont isolés l'un de l'autre du point de vu spatial. En effet, le sondage profond 2 a livré le nucléus laminaire et le sondage profond 4 a livré les deux remontages avec les nucléus orthogonaux.

L'opportunité d'une intervention archéologique complémentaire, avec l'appui de la géomorphologie, permettrait de comprendre l'ensemble de la séquence quaternaire de Verdilly et de fouiller une partie des vestiges paléolithiques découverts. La stratigraphie de Verdilly viendrait ainsi compléter les rares connaissances concernant le Paléolithique moyen du sud-est de la Picardie.

FERAY Philippe (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

VERDILLY - ÉPIEDS - TGV EST

Bois des Peupliers

Deux des sondages positifs du diagnostic ont bénéficié d'une fouille complémentaire. Il s'agit du sondage profond situé en position d'interfluve sur la section courante de la LGV et du sondage profond situé sur une zone de dépôt situé entre la LGV et l'A.4. L'intervention d'un géomorphologue a permis l'observation détaillée de la stratigraphie (en cours d'étude).

Le sondage profond sur la LGV et son extension : les contraintes techniques (proximité de la limite d'emprise et limite de 5,5 m pour le fond de forme) ainsi que le temps accordé ont permis de réaliser un sondage à degrés sur une surface de 220 m² à l'ouverture. Une pelle mécanique a soigneusement réalisé les travaux de terrassement par petites passes (quelques centimètres d'épaisseur). Le mobilier récolté a été localisé en 3 dimensions. Aucune concentration de vestiges n'a été repérée et au total, seules 16 pièces ont été récoltées (dont une dans les déblais de terrassement) auxquelles on peut ajouter les trois découvertes lors de la phase de diagnostic. Toutes les coupes ont été nettoyées et observées en détail.

L'industrie lithique découverte en situation provient d'un petit horizon de limon beige homogène avec quelques petites granules arrondies d'oxydes à 1 m - 1,15 m de profondeur.

Le mobilier lithique est constitué de 19 pièces très différentes par leur aspect physique. Certaines sont visible-

ment roulées, d'autres sont très patinées ou alors simplement voilées. Ces états de surface, très différents, ne plaident pas pour une stricte homogénéité de cette série.

Deux types de matières premières sont utilisées : le quartzite et le silex tertiaire (dominé par le Bartonien).

Les 4 nucléus récoltés appartiennent a priori à deux types technologiques distincts. Le premier est un nucléus bipolaire laminaire semi tournant en quartzite. Un des plans de frappe est lisse et son entretien a pu être réalisé par l'enlèvement d'éclats de type tablette d'avivage. Le second plan de frappe est facetté. Un autre fragment de nucléus en silex tertiaire semble appartenir au même type. Les deux autres, en silex, ont une face de débitage plane et une seconde très nettement pyramidale, et constituent des cas particuliers d'un débitage discoïde. Plus en détail, on a un nucléus encore largement cortical. Sur une surface plane, il présente partiellement des négatifs d'enlèvements convergents. L'autre surface est grossièrement pyramidale et montre quelques rares enlèvements perturbés par des fractures de gel. Le second nucléus présente lui aussi une surface presque plane avec les négatifs d'un débitage centripète et une seconde surface pyramidale qui montre des négatifs d'enlèvements convergents. En résumé, ces deux nucléus qui présentent deux surfaces asymétriques, non hiérarchisées, exploitées alternativement par percussion directe au percuteur dur et dont les deux

surface s'articulent selon un plan d'intersection matérialisé par une ligne sinueuse sont des nucléus discoïdes.

Les outils sont rares. Notons un éclat de gel qui porte, partiellement sur le bord droit, quelques retouches semi-abruptes, directes et continues. Un fragment distal d'éclat qui porte sur le bord gauche quelques retouches directes rasantes, complétées par un esquillement (direct) d'usage, et sur le bord droit un esquillement direct. Un racloir denticulé double convergent dont les retouches sont écailleuses abruptes et semi-abruptes. Un éclat qui porte, en position distale droit, quelques petites retouches abruptes à semi-abruptes directes.

Les autres éléments sont un fragment d'éclat de gel, une cupule de gel, deux éclats et une esquille en quartzite, un éclat dont manque la partie distale, une esquille roulée, un fragment mésial de lame et deux fragments distaux d'éclat à patine profonde. Notons également un fragment mésial d'éclat provenant des déblais de terrassement. Les remontages ont été tentés mais sans succès.

Le sondage profond de la zone de dépôt et son extension: Les contraintes techniques (proximité du talus autoroutier de l'A.4 et absence de destruction du sous-sol par les futurs aménagements sur cette zone de dépôt) ainsi que le temps accordé ont permis de réaliser une simple extension de ce sondage de diagnostic. Une pelle mécanique a soigneusement réalisé les travaux de terrassement par petites passes (quelques centimètres d'épaisseur au plus). Le mobilier récolté a été localisé en 3 dimensions. Aucun amas, mais une concentration de vestiges a été repérée. Au total, 74 pièces ont été récoltées sur une surface de 18 m².

L'industrie lithique découverte en situation, vers 1,6 - 1,7 m de profondeur, provient d'un petit horizon de limon beige orangé structuré en boulettes (de plus en plus marqué vers le bas) avec quelques granules d'oxydes sous-jacentes à l'horizon de limon beige homogène avec quelques petites granules arrondies d'oxydes. Le mobilier lithique est constitué de 74 pièces, homogènes pour 72 d'entre elles.

Deux types de matières premières sont utilisées : le quartzite dans un cas et le silex tertiaire (Bartonien et Lutécien dans un seul cas). Un seul outil, un burin double, a été découvert. L'aspect physique des pièces est très frais, mais certaines pièces sont patinées ou simplement voilées.

	NOMBRE	%
Éclats entiers	51	68,92
Éclats, fragments proximaux	4	5,41
Éclats, fragments mésiaux	1	1,35
Éclats, fragments distaux	10	13,51
Nucléus	2	2,70
Percuteur	1	1,35
Esquilles	3	4,05
Casson / débris	1	1,35
Gélifract	1	1,35
Total	74	100

Les remontages ont été tentés avec succès, puisque 5 ensembles sont distingués, dont deux avec nucléus.

Le premier est constitué d'un nucléus orthogonal (angle de 80° entre les deux plans de frappe), une cupule de gel et de 2 éclats superposés. Cet ensemble montre un débitage alternant (peut-être les prémices d'un débitage

discoïde). Le second est constitué d'un nucléus orthogonal (angle de 75° entre les deux plans de frappe), de deux éclats entiers et un fragment distal d'éclat laminaire. Le débitage n'est pas clairement alternant. Un autre remontage est constitué de quatre éclats. Deux sont fortement corticaux. L'ensemble montre un débitage unipolaire convergent. Une des pièces de ce remontage est un burin double avec deux coups de burins d'un côté (avec la chute première remontée sur le burin) et un coup de burin de l'autre. Les deux autres remontages ne concernent que des éclats.

L'intervention archéologique réalisée sur la commune de Verdilly Bois des Peupliers a permis de mettre en évidence les restes d'au moins une occupation préhistorique attribuable au Paléolithique moyen. Cette occupation a été reconnue (tout au moins par la présence de l'horizon de sol contenant les artefacts) en continu sur près de 7 500 m² sur le tracé de la section courante de la LGV et la zone de dépôt accolée. Les vestiges archéologiques sont présents sur ces deux types de travaux, mais la zone la plus riche est située sur la zone de dépôt et donc ne sera théoriquement pas détruite par les travaux. L'occupation est limitée au nord-est et au sud-ouest par l'absence de couverture limoneuse et il est tout à fait probable qu'elle se poursuive, d'une part, de l'autre côté de l'A.4 et, d'autre part, au sud, au-delà de la limite d'emprise de la LGV. Cette occupation est située sur un versant exposé au sud/sud-ouest, à une altitude minimum de 210 m et maximum de 215,5 m. Les silex taillés sont associés à un horizon limoneux beige chargé en petits nodules d'oxydes.

Les observations stratigraphiques préliminaires permettent de proposer une attribution chronologique au Weichsélien. Cependant, cet horizon de limon beige chargé en petits nodules d'oxydes fait penser à un autre horizon découvert à Aougny Bois de la Vent (Marne) sur le tracé TGV à 25 km de Verdilly. Il a été interprété comme un sol développé sur colluvions qui est attribuable au Weichsélien.

La distance entre les sondages profonds ne permet pas d'affirmer une stricte contemporanéité du mobilier lithique malgré la probable continuité du même horizon de sol d'un sondage à l'autre.

L'industrie lithique est majoritairement réalisée en silex tertiaire et dans une moindre mesure en quartzite. Plusieurs types de débitage sont décelés au travers mobilier découverts : un débitage orthogonal alternant (deux surfaces de superficie réduite, dans un cas elles n'occupent qu'une faible partie du bloc initial, et qui sont exploitées alternativement) et un débitage laminaire semi-tournant.

L'occupation de Verdilly vient compléter les rares connaissances concernant le Paléolithique moyen du sud-est de la Picardie.

FERAY Philippe (INRAP)

Vermand est localisée à 11 km au nord-ouest de Saint-Quentin. Elle s'est principalement développée sur la rive droite de l'Omignon. La superficie totale de la parcelle est de 4 500 m² environ mais seul le périmètre constructible, soit 900 m², a été diagnostiqué préalablement à la construction d'un pavillon individuel. Le secteur d'étude se situe au pied d'un versant très abrupt, flanc nord-est de l'oppidum de Vermand. Localisé à environ 105 m à l'ouest du lit de l'Omignon, l'emprise se situe à cheval sur une terrasse et sur une petite déclivité ; ce micro-relief est directement lié à l'occupation humaine puisque la terrasse est formée par l'accumulation de niveaux archéologiques (plus de 2 m d'épaisseur).

Le secteur d'étude concerne l'emprise de l'abbaye démolie royale Notre-Dame de Vermand, de l'ordre de Prémontré, détruite après la Révolution et étudiée par Jacques Coquelle, historien local, depuis plus d'une décennie. D'après ses recherches documentaires, notre diagnostic porterait sur la partie abbatiale et notamment à l'emplacement de la maison de l'abbé. L'établissement ecclésiastique a été construit au début du XI^e siècle et détruit à la fin du XVIII^e siècle.

Trois tranchées ont été réalisées selon un axe sud-nord. Longues de 27 m environ, les tranchées I et II sont parallèles ; la tranchée III, creusée dans l'angle nord-est de l'emprise, prolonge la tranchée I. Elles totalisent une superficie de 151 m², soit 16,77 % de la surface à diagnostiquer. Quatre sondages profonds destructeurs ont été effectués aux extrémités des tranchées.

La tranchée I : L'épaisseur maximale reconnue de la stratigraphie ancienne est de 1,80 m. Neuf vestiges d'une architecture en dur ont été reconnus donc cinq forment une salle d'un bâtiment partiellement dégagé. Large de

4,70 m, cette pièce possède un sol constitué de dalles de craie rectangulaires ou carrées. Il est délimité au sud et au nord par des murs parementés en moellons de grès. Deux foyers connexes au sol ont été partiellement dégagés. Plusieurs couches sont associées à ces structures notamment un niveau de démolition ainsi que des sols extérieurs en craie damée. Sous ces vestiges se trouve un petit égout maçonné, souterrain et voûté. D'autres vestiges maçonnés sont apparus lors du décapage ; certains appartiennent à des états antérieurs et n'ont que très partiellement été découverts.

La tranchée II : Cette tranchée avait essentiellement pour but de vérifier le potentiel archéologique attesté dans la tranchée I sans effectuer de destruction. Nous nous sommes donc contentés de retirer les épaisseurs de sédiments stériles et d'interrompre notre décapage dès l'apparition des vestiges. Bien que la densité des vestiges soit identique à celle de la tranchée, l'état d'occupation dégagé paraît a priori moins structuré.

La tranchée III : La réalisation d'un sondage profond a permis de reconnaître une stratigraphie ancienne haute d'1,20 m. Cette stratigraphie présente une alternance de couche de craie et de remblai qu'il est difficile d'interpréter sans reconnaissance planimétrique. Une fondation en blocs de craie a été découverte ; de direction nord-est/sud-ouest, cette structure traverse la tranchée en oblique.

Le diagnostic révèle donc en particulier l'existence d'un établissement auquel lui est associé plusieurs états de construction en dur ainsi qu'une importante séquence stratigraphique. Ces vestiges ont été préservés grâce à une modification de l'implantation de la construction.

LEMAIRE Patrick (INRAP)

La construction d'un pavillon individuel est à l'origine d'un diagnostic sur 972 m². L'emprise à diagnostiquer se trouve sur la rive gauche de l'Omignon, affluent de la Somme. Elle concerne l'extrémité nord-est d'un vaste terrain agricole. Le secteur d'étude se situe sur le haut de versant à l'extrémité nord-ouest d'un vaste promontoire dominant la vallée de l'Omignon ; le versant est divisé en deux par un talweg d'orientation nord-ouest/sud-est, tracé emprunté par la voie romaine reliant Saint-Quentin à Amiens via Vermand. La zone d'intervention se situe en bordure de cette voie. À cet emplacement, un cimetière à inhumations de la seconde moitié du IV^e siècle apr. J.-C. a été fouillé de 1968 à 1976. Les résultats des travaux archéologiques réalisés par Michel Loizel et son équipe ont été publiés exhaustivement dans Les Cahiers Archéologique de Picardie (1977).

Notre intervention avait donc essentiellement pour but de contrôler si des sépultures avaient échappé aux investigations antérieures et le cas échéant de mieux circonscrire le cimetière. Le décapage de la quasi-totalité du secteur d'étude (70 %) a été entrepris au cours du diagnostic. Il n'a pas permis la découverte de sépulture supplémentaire.

LEMAIRE Patrick (INRAP)

VERMAND

Hameau de Marteville - Rue de la Chaussée Romaine

La construction d'un pavillon individuel est à l'origine de l'intervention. La superficie totale du terrain est de 1 500 m² mais seul le périmètre constructible, soit 450 m², était concerné par le diagnostic archéologique. L'emprise à diagnostiquer est contiguë à une parcelle ayant fait l'objet d'un diagnostic archéologique en juillet 2002 (notice précédente).

Les moyens mécaniques mis en œuvre pour la réalisation du diagnostic ont permis un décapage intégral du secteur d'étude. Aucun vestige archéologique n'a été découvert à l'issue de nos investigations.

LEMAIRE Patrick (INRAP)

GALLO-ROMAIN

VERVINS

Au-dessus des Lisses

Le site de Vervins Au dessus des Lisses est situé au nord du département de l'Aisne, sur la rive gauche du Chertemps, au sommet d'un versant relativement abrupt exposé plein nord. L'opération est relative à l'extension d'un lotissement et couvre une surface de 3,5 ha. La forte déclivité du terrain et la présence de haies d'aubépines et de grosses essences arborescentes, à préserver en vue du futur aménagement, ont conduit à la réalisation de tranchées discontinues de 4 m de largeur, perpendiculairement à la pente. Deux tranchées de 2 m de largeur, d'orientation est-ouest ont été réalisées dans la partie basse de la zone à sonder.

Le substrat est constitué de limons à limons argileux orangés où affleurent épisodiquement d'importants bancs de silex constitués de gros rognons irréguliers et abondants. Le décapage réalisé concerne une surface de 2 826 m², soit 8,1 % de la surface totale. Six structures archéologiques ont été identifiées. Ces fosses de grande profondeur se caractérisent par une quasi-absence de mobilier archéologique (fragments de tuile et clou en fer). Il s'agit probablement de fosses d'extraction de limon, attribuables à l'époque romaine.

LE GUEN Pascal (INRAP)

VÉZILLY - TGV EST

Le Gros Chêne

Dans le cadre du vaste programme de sondages archéologiques lié à l'aménagement du TGV Est Paris-Strasbourg, un diagnostic a été réalisé sur la commune de Vézilly, au lieu-dit Le Gros Chêne. Sur une emprise d'1,6 ha, environ 10 % de la surface a pu être sondée. Mise à part une fosse d'extraction récente, aucune trace de structures archéologiques n'a été repérée. Cette intervention n'a donc donné aucune suite en matière de recherche archéologique.

KUHAR Caroline (INRAP)

VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

ZAC les Étommelles

L'extension de la zone industrielle de la Communauté d'agglomération du Soissonnais à Villeneuve-Saint-Germain a entraîné depuis 1994 plusieurs campagnes de sondages et de fouilles. L'intervention de fouille de 2002 concerne la partie nord-est de la parcelle, soit environ 2,5 ha entre la rocade et le secteur fouillé en 1998. Les sondages réalisés en 1997 avaient mis en évidence la présence de réseaux de fossés, de potentiels enclos circulaires et de vestiges de bâtiments sur fondations de calcaire.

Dès les premiers jours de décapage, nous nous sommes, en effet, aperçu qu'une grande partie de la parcelle avait fait l'objet d'aménagements (décaissements, aménagement de chemin goudronné, terrassements, remblaiements)

postérieurement aux sondages archéologiques, puis avait été ensuite nivelée et remise en culture. Seul 1,1 ha, non détruit, a donc été décapé.

Les vingt-huit structures découvertes sont exclusivement des fossés historiques qui évoquent une parcellisation du terroir en lanière.

La parcelle est également traversée par une série de fossés creusés pendant la Première Guerre mondiale qui figurent sur les cartes d'État-major de 1917. Ce sont des boyaux d'accès à la tranchée dite des Sapeurs.

HÉNON Bénédicte (INRAP, UMR 7041
Protohistoire européenne)

ÂGE DU FER

VILLERS-AGRON-AIGUISY - TGV EST

Le Clos des Roseaux - Zone de stockage 512

La prospection mécanique réalisée sur la zone de stockage 512, au lieu-dit Le Clos des Roseaux (communes de Villers-Agron – Aiguizy) s'est traduite par l'ouverture sous la forme de sondages (et parfois d'extensions apportées à ces sondages) d'environ 9 % (10 559 m²) de l'emprise totale du projet.

Ce diagnostic a permis d'observer une séquence de stratigraphie géologique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ouverture de chaque sondage, dans la limite des possibilités de terrassement (présence de drains empierés qui traversent certaines zones).

Aucun vestige archéologique déterminant n'a été repéré dans la zone étudiée. Dans les 19 tranchées effectuées, seuls deux trous de poteau furent découverts. Néanmoins la présence de tessons de céramiques protohistoriques piégés dans les colluvions laisse supposer la présence d'un site à proximité

JEMIN Rudy (INRAP)

ÂGE DU FER

VILLERS-EN-PRAYÈRES

Bois Barry

Cette opération de diagnostic archéologique, concernant une surface de 8,8 ha, précédait l'extension d'une carrière de granulats exploitée par la société Holcim Granulats. 13 % de la parcelle ont été sondés. Plusieurs occupations diachroniques ont été repérées.

À l'est, des bâtiments et des fosses, datés du Hallstatt D par la céramique, s'étendent sur environ 2 ha.

Une occupation de La Tène finale (La Tène D1), probablement un habitat, est révélée par la présence d'un enclos fossoyé riche en mobilier.

Ces occupations sont complétées par un important réseau de parcellaire qui n'a pas livré d'éléments de datation.

HÉNON Bénédicte (INRAP, UMR 7041,
Protohistoire européenne)

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 2

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
7917	BEAUVAIS Avenue Salvador Allende – Les Champs Dolents	J.-M. FÉMOLANT (COLL)	F	FER GAL		2
7943	BEAUVAIS Rue Louis Borel	J.-F. GORET (COLL)	ÉV	CON	●	8
7946	BEAUVAIS 87 rue de Calais	J.-M. FÉMOLANT (COLL)	ÉV	GAL / MOD CON	●	3
7947	BEAUVAIS 16 rue Marcadé	J.-F. GORET (COLL)	ÉV	GAL MÉD / MOD	●	9
7948	BEAUVAIS Caserne Watrin Est - 12 bvd. Saint-Jean	J.-M. FÉMOLANT (COLL)	ÉV	GAL MÉD / MOD	●	4
7949	BEAUVAIS 25 bis rue d'Amiens	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD		●	1
7851	BEAUVAIS 7 rue de Villebois Mareuil	J.-F. GORET (COLL)	OPD	GAL MOD / CON	●	5
7925	BEAUVAIS Rue Tilloy - Projet de construction d'une Unité de Production Culinaire	J.-F. GORET (COLL)	ÉV	CON	●	6
7935	BEAUVAIS Rue du Camard	J.-F. GORET (COLL)	OPD	GAL MOD	●	7
8012	BURY Saint-Claude - 202 rue de la Plaine - Allée sépulcrale	L. SALANOVA (CNRS)	FP	NÉO	●	10
7975	CHAMBLY Le Chemin Herbu – La Remise Ronde	E. PINARD (INRAP)	F	GAL	●	12
7855	CHAMBLY ZAC des Portes de l'Oise – projet Christiaen 2	S. BEAUJARD (INRAP)	OPD	FER	●	11
8019	CHEPOIX Église	J.-L. BERNARD (INRAP)	ÉV	MA MOD	●	13
7846	CIRES-LES-MELLO La Remise de Villeneuve	O. GUERLIN (INRAP)	OPD	FER	●	14
8032	CRÉPY-EN-VALOIS Saint-Arnoul	A. GNAT (UNIV)	FP	MA	●	15
7875	CUTS 1565 rue de la Ramée - Le Chemin de Thomas	S. GAUDEFROY (INRAP)	OPD	GAL / MA	●	16
7929	GOUVIEUX Le Coq Blanc	T. DUCROCQ (INRAP)	ÉV	PAL / NÉO	●	17
7789	GOUVIEUX * Voirie de Faigne	O. GUERLIN (INRAP)	F			18
7791	GRANDFRESNOY R.D. 155 - Déviation	M. FRIBOULET (INRAP)	OPD	FER GAL	●	19
7786	HERCHIES Prairies d'Herchies	T. DUCROCQ (INRAP)	OPD	MÉS / NÉO PRO / MOD	●	20
8706	JAULZY Rue de Soissons	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD		●	21

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

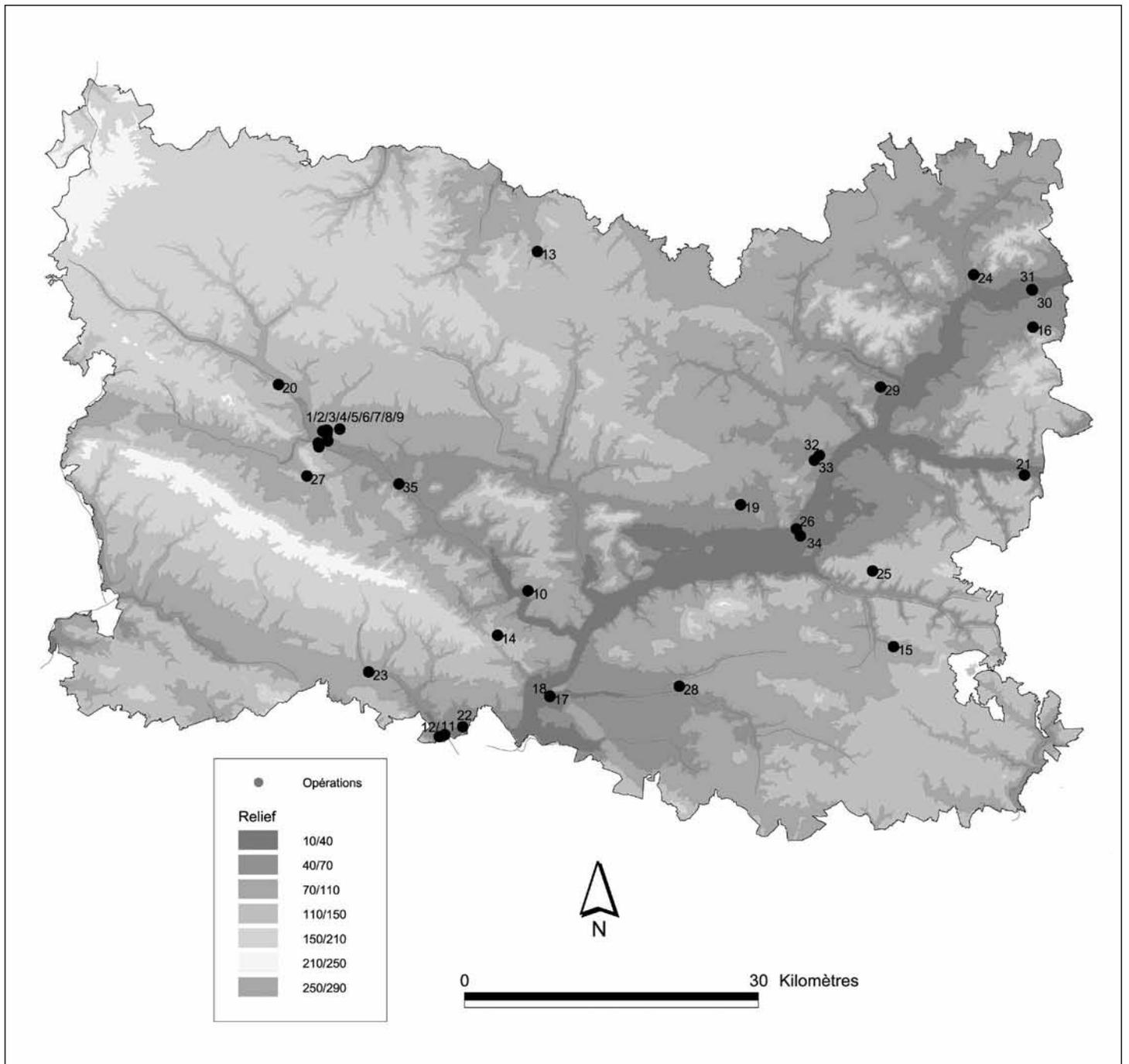
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
7770	MÉRU ZAC de la Nouvelle France	F. JOSEPH (INRAP)	ÉV			23
7967	MESNIL-EN-THELLE (LE) Les Quatre chemins - Le Fond de la Remise aux Loups	S. GAUDEFROY (INRAP)	ÉV	CON	●	22
8633	NOYON Rue de l'Évêché – Square de l'Abbé-Grospiron	M.-C. LACROIX (COLL)	F	HMA MA	●	24
8701	ORROUY Champlieu	G. DI STEFANO (AUTR)	SD	Notice dans le BSR 2004	●	25
7774	RIVECOURT Les Quinze Mines	F. JOSEPH (INRAP)	OPD	GAL	●	26
7934	SAINT-MARTIN-LE-NŒUD Au Chemin de La Couture	P. MILLERAT (INRAP)	F	FER		27
7896	SENLIS Église des Carmes - 4 rue Vieille de Paris	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD	MA	●	28
7771	THOUROTTE ZAC du Gros Grelot	M. FRIBOULET (INRAP)	OPD	NÉO GAL	●	29
8703	VARESNES Le Bois du Lombril	S. DESENNE (INRAP)	OPD	GAL / HMA	●	30
8704		E. PINARD (INRAP)	F	FER / GAL MA / MOD CON	●	31
7813	VENETTE ZAC du Bois de Plaisance – Le Chemin d'Aiguizy	F. JOSEPH (INRAP)	OPD	FER / GAL	●	32
7895			OPD	FER / GAL		33
8702	VERBERIE Le Buisson Campin	F. AUDOUZE (CNRS)	FP	PAL	●	34
7961	WARLUIIS Le Marais de Merlemont	T. DUCROCQ (INRAP)	ÉV	PAL MÉS	●	35

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 2



PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 2

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ÂGE DU FER

BEAUVAIS

GALLO-ROMAIN

Av. Salvador Allende - Les Champs Dollents

Cette fouille préventive fait suite à deux opérations qui avaient été réalisées simultanément en 1999 de part et d'autre de la *villa* des Champs Dollents. Cette dernière avait été déjà partiellement fouillée, sur 18 000 m², en 1996. Située sur le plateau nord de la commune, dans le quartier Argentine, l'assiette du site est placée à environ 600 mètres au nord-est de l'ancien centre urbain antique.

Les éléments structurels recueillis lors des évaluations avaient apporté de nouvelles informations sur l'extension de ce complexe agricole antique et sur son environnement spatial immédiat, complétant ainsi les données obtenues lors de la fouille précédente. Cette opération d'évaluation a permis de découvrir de multiples segments fossoyés, matérialisant des enclos superposés, auxquels étaient parfois associées quelques structures, telles des trous de poteau, des fosses ainsi qu'une carrière. À ce stade de l'investigation, et bien que certains de ces ensembles semblaient appartenir directement à la *villa*, bon nombre de questions demeuraient sans réponse, notamment en ce qui concernait l'utilisation précise de ces espaces clos (pastorale, agraire ou zone d'habitat) et l'évolution chronologique de ces ensembles.

La fouille qui a suivi a, en partie, répondu à nos interrogations.

Quatre zones distinctes de fouilles ont été ouvertes lors de cette intervention. Afin de rechercher les extensions des enclos, elles ont été complétées par des tranchées de sondages portant ainsi nos recherches sur une étendue de 3 420 m².

La Zone 1, fouillée sur près de 400 m², était placée à l'extrémité ouest de l'emprise de l'opération, soit à une distance de plus de 250 m du cœur de la *villa*. Deux silos y ont été découverts ainsi qu'une fosse polylobée contenant un mobilier résiduel caractéristique de La Tène C1/C2 : céramique décorée d'incisions aux motifs de triangles, d'impressions digitées ou au poinçon. De même, un vaste enclos a été mis au jour dans cette aire. Recoupant les structures antérieures, ce fossé à fond plat, de 1,35 m d'ou-

verture, pour une profondeur moyenne de 1,00 m, s'étendait sur une grande partie de la Zone 2. Cette structure clôturait une surface d'environ 8 700 m² et était nantie dans l'angle sud-ouest d'une entrée de 4 m de large. À l'intérieur, et accolée à la façade occidentale de cette première ceinture, se trouvait une autre parcelle de 1 400 m². Par contre, celle-ci, de plan quadrangulaire et délimitée par un fossé similaire au précédent, était pourvue de deux entrées. En effet, deux passages, l'un au nord, de 6 m de largeur, et l'autre au sud, mesurant 5 m de large, ont été repérés. Cependant, aucun vestige n'a été décelé dans cette emprise. Le rare matériel récolté dans les comblements des segments fossoyés date ces structures de La Tène D1/D2.

La Zone 2 renfermait un vaste enclos comportant vraisemblablement des divisions. D'un peu moins de 10 000 m², cette grande parcelle, délimitée par un large fossé de 1,40 m d'ouverture pour une profondeur moyenne de 0,70 m, recoupait l'enclos de la zone précédente. Malgré la réalisation de fenêtres et de multiples sondages, sa chronologie n'a pu être affinée qu'à partir du début de l'Antiquité. En revanche, l'absence de vestiges à l'intérieur de cet enclos, hormis des réseaux de fossés liés à du parcellaire, confirme un usage agro-pastoral de ce secteur.

Bien que fortement perturbée par l'aménagement d'infrastructures militaires durant la Seconde Guerre mondiale, la Zone 3, ouverte sur 1 288 m², a apporté d'importantes précisions quant à l'évolution de la *villa*. La fouille nous a éclairé sur la mise en place successive des enclos délimitant l'exploitation agricole. En effet, dans cette partie, les segments fossoyés, placés en limite de la *pars rustica*, se recoupent voire se superposent. Nous pouvons d'ores et déjà, en conclure que l'enclos quadrangulaire, représentant l'occupation datée de la fin du III^e siècle de notre ère correspond au dernier état de la *villa* et confirme son agrandissement. Néanmoins, les quelques structures localisées à l'intérieur de l'établissement, comme les trous de poteau dont les calages étaient quasiment tous aménagés avec

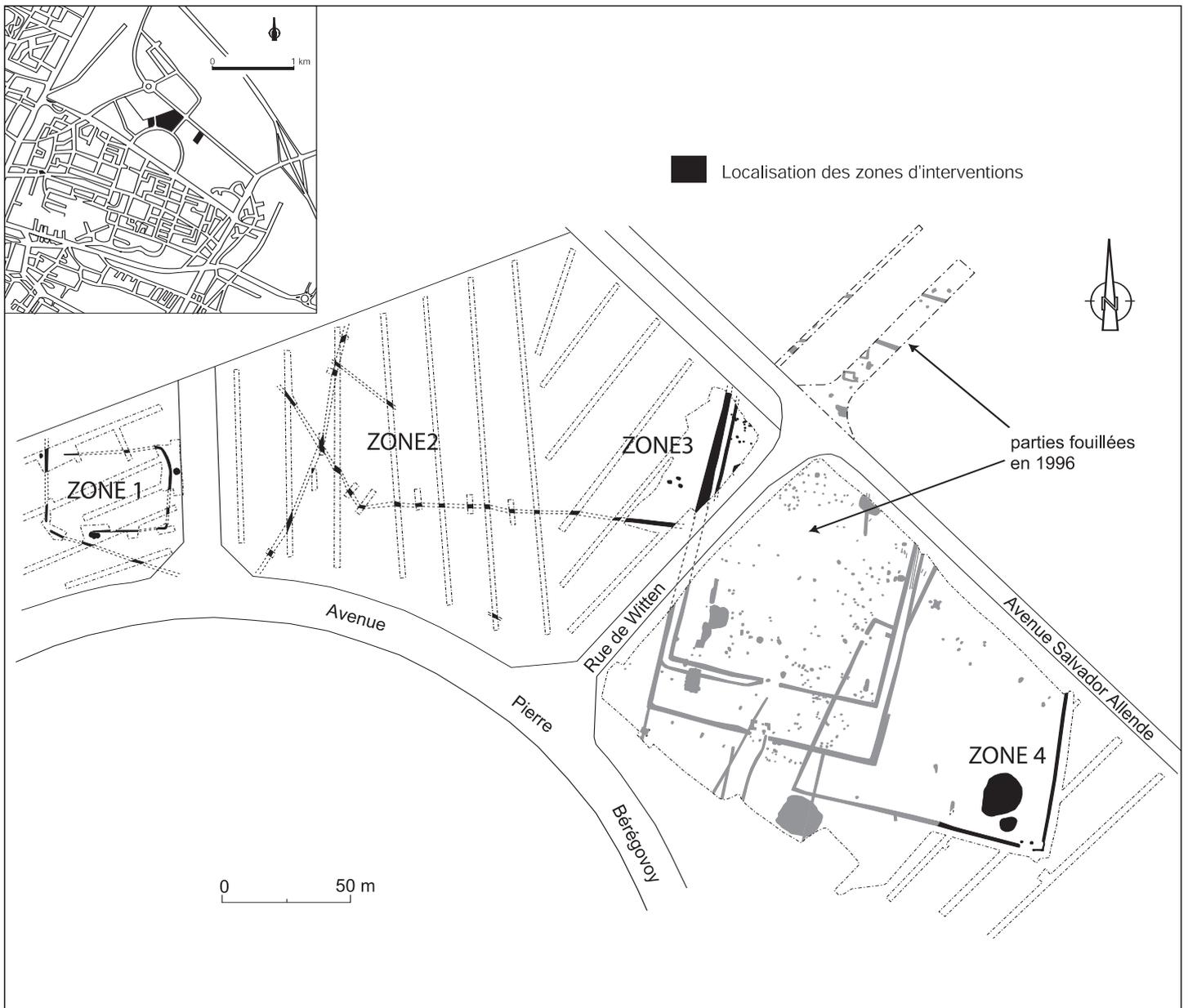
des matériaux de réemplois (tuiles et pastoureaux), n'ont malheureusement pas apporté d'éclaircissements, tant sur le plan d'ensemble des bâtiments que sur la répartition spatiale des diverses structures.

La Zone 4, ouverte sur 1 734 m², a fourni de nouvelles informations sur un enclos partiellement fouillé en 1996. En effet, cet espace foncier axé nord-sud, bien qu'incomplet, possédait une clôture fossoyée aux angles fortement marqués. D'une superficie de 7 350 m², sa façade méridionale comportait, à proximité de l'angle, une ouverture. Cette dernière, située en retrait et matérialisée par deux fosses, en l'occurrence des trous de poteau de grandes dimensions, offrait un passage de 3 m de large. Dans cet espace interne un puits ainsi qu'une vaste carrière, de plan subcirculaire de 17,50 m sur 13,60 m et d'une profondeur de 3,30 m, ont été détectés. Cette dernière, utilisée à l'origine comme lieu d'extraction de craie (matériaux de constructions ou marnage pour les travaux agricoles), fut intégralement comblée avec des rejets divers : tuiles, céramique ou grande quantité de faune associés à des remblais

de craie et de limon. Cet ensemble, soit l'enclos, le puits et la carrière, correspond à la phase primitive de l'établissement antique et fut abandonné lors de la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère.

Cette nouvelle intervention de fouilles sur le site de la villa des Champs Dolents a permis de répondre aux principales questions portant sur l'évolution chronologique des enclos ainsi que sur leur utilisation. En outre, de nouvelles données, caractérisées par la présence de plusieurs structures vraisemblablement liées à de l'habitat, attestent une première implantation humaine sur les lieux qui daterait de La Tène C1/C2.

FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)



Beauvais. « Av. Salvador Allende - Les Champs Dolents ». Localisation du site et emprise des différentes zones d'interventions (plan Service archéologique municipal de Beauvais).

À 500 m environ au nord du centre urbain historique, la construction d'un logement individuel sur une parcelle de 491 m² a nécessité la réalisation d'une opération de diagnostic. Le site est placé à l'extrémité septentrionale d'une vaste zone funéraire qui s'organise autour de plusieurs axes antiques et pour laquelle plusieurs nécropoles sont attestées à partir de découvertes anciennes et récentes. Trois tranchées de sondage ont été réalisées. Elles n'ont

pas livré de vestiges à l'exception d'un fossé daté du XX^e siècle. Des ossements humains ont été découverts dans son comblement. Il forme selon toute vraisemblance des éléments résiduels liés à la proximité du cimetière contemporain de Beauvais.

GORET Jean-François (COLL)

Le projet de construction d'un ensemble immobilier, au 87 de la rue de Calais, est à l'origine de ce diagnostic qui a été réalisé par le Service Archéologique Municipal. Implantée au nord-ouest et à environ 350 m du centre ville historique, la parcelle concernée, d'une surface de 1 374 m², correspond à l'emplacement d'une ancienne station service. Cet espace foncier accuse un léger dénivelé car localisé sur la pente du versant nord de la vallée du Thérain. Six tranchées de sondage ont été exécutées sur l'ensemble du site afin d'évaluer son éventuel potentiel archéologique. Trois structures, de nature et d'époques différentes, ont été découvertes lors de cette opération : un fossé comblé à la période antique, une fosse contenant du matériel moderne et une cave du XX^e siècle.

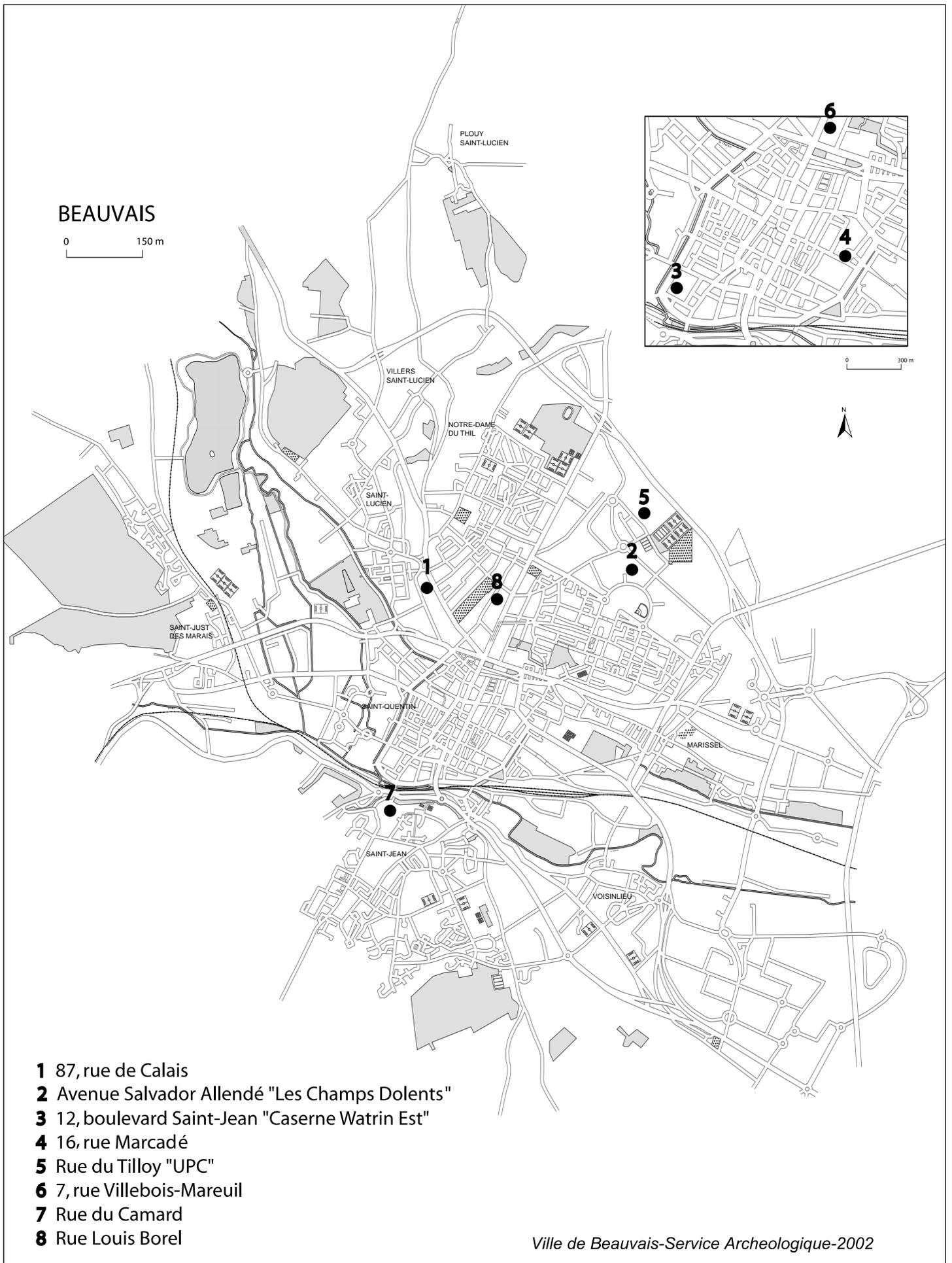
Le fossé antique, creusé dans le substrat alluvionnaire et conservé sur une profondeur de 1,84 m (sous le TN), a été dégagé sur une longueur de 26 m. Parallèle à la rue de Calais, il présentait des bords évasés et un fond plus ou moins plat ainsi qu'une interruption à son extrémité nord. L'ouverture à son sommet a été estimée à 2,30 m maximum. Deux phases de comblements ont été observées dont la plus ancienne correspond à la période d'utilisation de ce fossé. Cette couche contenait un peu de mobilier céramique ainsi qu'un bracelet en alliage cuivreux. Épais de plus de 1 m et composé d'une terre argilo-sableuse brune, l'horizon supérieur renfermait, outre des petits blocs de craie, un abondant mobilier de toute nature dont de grandes quantités de céramique : sigillée, commune, fragments de tonnelets sablés ou d'amphores, etc. Des éléments de faune, comme plusieurs épiphyses de bœufs sciées, ainsi que métalliques, tels que des clous et des scories, complètent cet ensemble matériel auquel étaient d'ailleurs associés des débris de tuiles, de briques et de pilettes qui résultent d'une probable destruction. Bien que la fonction de cette structure, qui n'est plus utilisée à la fin du III^e siècle, n'ait pas été clairement établie, il semble néanmoins vraisemblable qu'elle fût employée pour l'ad-

duction de l'eau. En effet, comme l'indiquent les différentes altitudes relevées au fond de l'excavation, soit une pente de 3 %, on peut supposer que cette inclinaison favorisait l'écoulement de l'eau vers la cité antique. Quelques données supplémentaires corroborent cette interprétation. Aménagé à proximité de la voie Beauvais-Le Tréport comme d'une vaste zone de nécropoles et situé à la rupture de pente du versant septentrional de la vallée du Thérain, ce fossé ne matérialise pas, semble-t-il, une quelconque limite spatiale. Hypothèse renforcée par la découverte, à 150 m de là, d'un fossé similaire à celui-ci. Repéré sur le site du 63 de la rue de Calais, ce dernier, quoique de plus grandes dimensions (largeur au sommet de 4,30 m pour une profondeur de 1,80 m), présente non seulement une déclivité analogue mais aussi un alignement identique. Des indices laissent à penser qu'il s'agirait d'une seule et même structure.

D'autre part une fosse, vestige de la période moderne, a elle aussi été découverte sur les lieux, à la limite orientale de la parcelle. Quoique de plan subcirculaire, son diamètre demeure indéterminé mais sa profondeur a été estimée à plus d'un mètre. Son comblement était constitué d'une terre organique très noire associée à quelques tessons de céramique. Le matériel recueilli, céramique peinte ou glaçurée verte ainsi que des fragments de tuileaux, date cette structure du XVI^e-XVII^e siècles. Cette excavation, dont l'utilisation n'a pas été définie, recoupe en grande partie l'extrémité nord du fossé antique.

Enfin une cave, qui paraît avoir été abandonnée vers le milieu du XX^e siècle, a été localisée au nord de la zone sondée.

FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)



Beauvais. Localisation des opérations (plan Service archéologique municipal de Beauvais).

À l'extrémité orientale du centre ville, dans un quartier non atteint par les destructions de la Seconde Guerre mondiale, un diagnostic a été mené sur un espace de 540 m² concerné par la construction d'un immeuble. Le site est implanté dans un secteur qui connaît une première phase d'occupation au Haut-Empire. Après une longue période d'abandon, la construction des fortifications à la fin du XII^e siècle marque une nouvelle urbanisation du secteur qui se traduit, en particulier, par l'implantation de plusieurs communautés religieuses (béguines et jacobins).

Deux tranchées de sondage, complétées par plusieurs fenêtres d'observations, ont permis d'étudier des vestiges conservés sur plus de 2 m d'épaisseur. La première occupation attestée date du II^e siècle. Le principal aménagement pour cette période correspond à un tronçon d'une chaussée constituée d'une succession de recharges de silex. La voie, axée nord-est/sud-ouest, a été reconnue au sud du site sur 10 m de long. Seul le fossé bordier placé à l'ouest a été dégagé. Son comblement d'abandon a livré du mobilier daté du III^e siècle. Dans plusieurs sondages, des niveaux d'assainissement, constitués de craie damée, et

une maçonnerie indiquent la présence d'un habitat le long de la chaussée.

À partir du XIV^e siècle, l'espace foncier se divise entre un bâtiment placé au sud-est, une cour à l'ouest et un vaste jardin au nord. La maison a été dégagée sur une surface d'environ 21 m². Son emprise était matérialisée par plusieurs fines couches de piétinement et une tranchée de récupération de mur. Un foyer de plan rectangulaire a été dégagé. Il était composé de tuileaux posés de chants et liés à l'argile.

À la période moderne, l'occupation évolue peu. L'habitat est déplacé vers le sud. Il est délimité à l'est par une maçonnerie composée de moellons de craie liés au mortier. Un nouveau foyer similaire au précédent est aménagé. Enfin, plusieurs dépotoirs des XVII^e et XVIII^e siècles ont été fouillés au nord du site. Ils ont livré un riche mobilier composé notamment de nombreux fragments de vaisselle en grès (assiette à marli, écuelle, plat) décoré à la corne ou à sgraffiato.

GORET Jean-François (COLL)

C'est un projet de construction d'un ensemble immobilier sur près de 7 000 m², placé sur la zone est de l'actuelle caserne Watrin, qui a motivé ce diagnostic. Le terrain placé dans l'emprise de l'ancienne ville médiévale, propriété de l'État (ministère de la Défense), est situé au numéro 12 du boulevard Saint-Jean.

Ce diagnostic a apporté de nombreuses informations sur le potentiel archéologique se trouvant dans le sous-sol de ce secteur de la ville. Malgré le dispersément des neuf sondages sur la vaste emprise du projet de construction, de multiples données relatives à l'évolution de ce secteur urbain de Beauvais, et cela depuis l'époque antique jusqu'à nos jours, ont pu être enregistrées. Ainsi trois grandes phases d'occupations du site ont été ainsi définies :

- La période antique

Les éléments les plus anciens retrouvés sur les lieux concernent, dans un premier temps, la topographie de la cité antique. En effet, localisés à près de 2,60 m sous le TN, les premiers vestiges rencontrés nous offrent un aperçu de l'occupation urbaine antique dans ce secteur de la ville. Toutefois la fragmentation des niveaux ne nous a pas donné la possibilité de préciser l'organisation spatiale de cette partie de l'ancienne cité. Plusieurs sondages profonds exécutés sur les lieux ont permis d'évaluer à 1,80 m l'épaisseur minimum des vestiges antiques. Repérés à la profondeur maximum de 4,55 m par rapport au TN, ces couches antiques s'étendent probablement au-delà. Par

endroit ces dépôts antiques ont été fortement remaniés, surtout au moment de la mise en place du système défensif médiéval. L'analyse des différentes altimétries de l'ensemble de ces sondages fait apparaître au moins deux phases de constructions successives dans ce secteur. En effet, des restes plus anciens, tels que des sols de circulations aménagés en craie damée parfois associés à des maçonneries ont été distingués. L'occupation la plus tardive, matérialisée elle aussi par des traces de constructions (sol damé, dés de pierres, etc.) mise au jour, se situe par contre beaucoup plus haut, soit une différence de plus de 0,70 m. Ce même écart d'altitude se répète aussi sur l'arasement des constructions localisées maintes fois dans les divers sondages. Malheureusement, la très faible quantité de mobilier récolté dans les couches, lors de cette opération, n'a pas permis d'affiner la chronologie de ces multiples implantations. Toutefois, et après recoupement, certaines informations concernant la période d'occupation la plus tardive dateraient sa phase d'abandon du III^e siècle, voire de la fin du II^e siècle.

- Les périodes médiévale et moderne

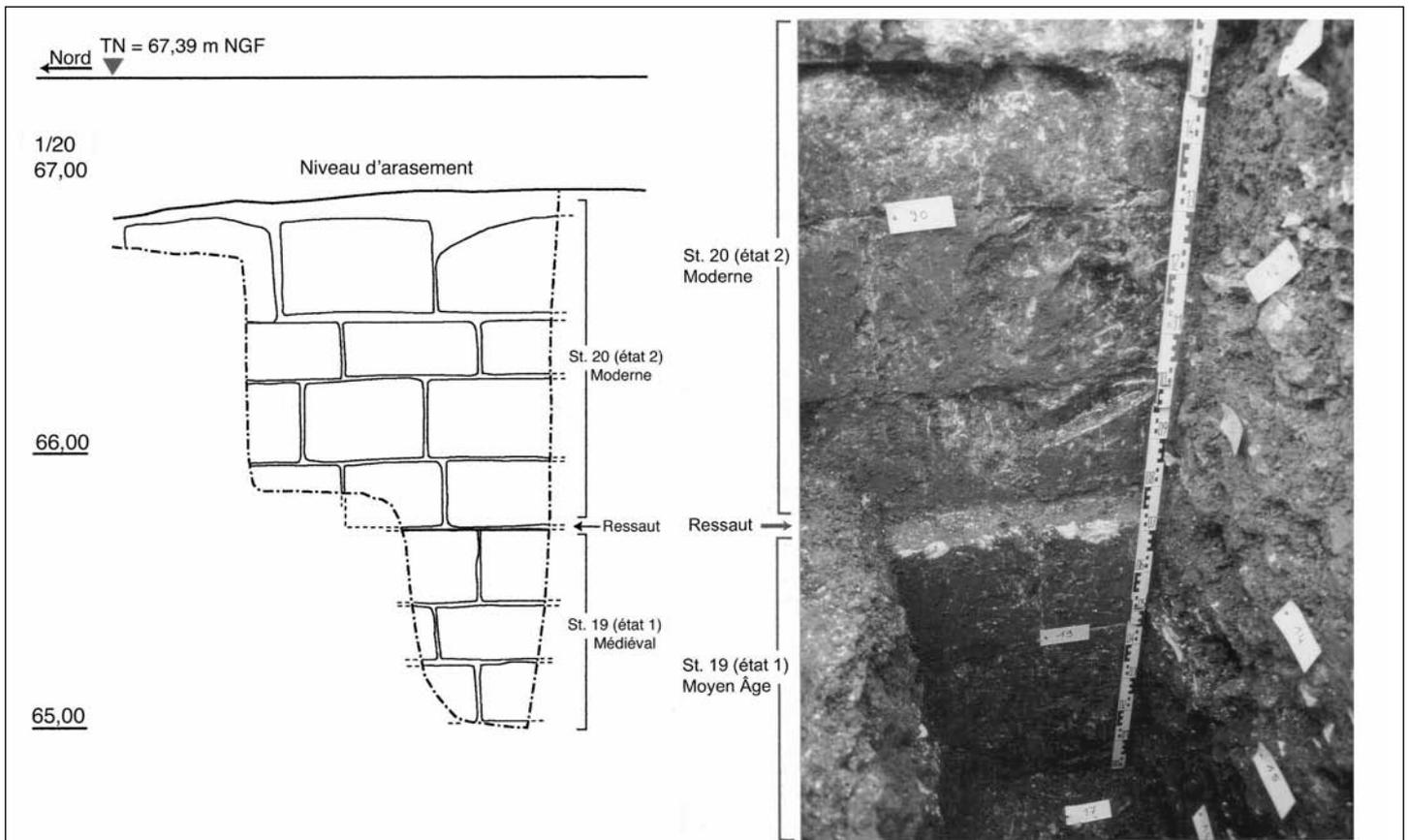
Pour les périodes médiévale et moderne, ce diagnostic nous a donné la possibilité, tout d'abord, de circonscrire avec précision le système défensif dans le paysage urbain. L'étude préalable des multiples plans, du XVIII^e siècle à nos jours, nous avait déjà permis de discerner le tracé de l'enceinte urbaine dans cette partie de la ville.

Le sommet arasé de la muraille médiévale a été retrouvé à moins de 0,40 m sous le TN. Cette dernière, principalement localisée dans deux sondages, a été relevée à intervalles réguliers sur une distance de 40 m. La tranchée de fondation qui la soutenait, estimée à 2,80 m à son ouverture, a été aménagée dans des remblais dont l'origine demeure indéterminée. Préexistaient-ils sur le site ou s'agit-il d'un apport de terre pour asseoir la muraille ? D'autre part, la maçonnerie, d'une épaisseur de 1,50 m, est encore conservée sur huit assises formant ainsi une hauteur moyenne de 2,10 m. Enfin, le mur, de direction générale très rectiligne, présente deux phases d'édification. La première, correspondant, en fait, à l'implantation primitive, est datée du XIII^e-XIV^e siècle grâce au mobilier collecté dans les terres du talus. La construction du mur est très soignée et son architecture uniforme. Cette homogénéité se traduit par l'utilisation de pierres calcaires de parement de même taille (moyen appareil).

La seconde étape de construction a été observée plusieurs fois dans les sondages. Bien que la base de l'édifice soit d'origine primitive, comme l'attestent les trois assises encore en place, la maçonnerie a fait néanmoins l'objet de multiples reprises. Les matériaux employés rendent ces réfections aisément identifiables puisqu'elle ont été exécutées à l'aide de moellons de gros module (grand appareil) complètement différents des pierres utilisées auparavant. Ces réparations n'ont pas été datées lors de cette intervention. Toutefois, il paraît probable qu'elle aient été effectuées à l'époque Moderne comme le laissent à penser plusieurs cas similaires qui ont déjà été étudiés sur d'autres parties de l'enceinte : la tour Boileau placée à 100 mètres plus au sud ou encore la porte de l'Hôtel-Dieu. En outre les archives mentionnent des modifications apportées aux fortifications pendant la guerre de Cent Ans. Des documents,

datant de la seconde moitié du XVI^e siècle, font état des nombreuses campagnes de réfection de la muraille consécutives à ces événements.

Vers la campagne, les douves du système défensif ont été relevées en avant de la muraille. Localisé dans quatre sondages, ce grand fossé, dont la largeur originelle est estimée à une dizaine de mètres environ, a été repéré sur 80 m de longueur. Sa morphologie est perceptible à travers les différentes coupes qui mettent en évidence sa structure largement ouverte, avec un fond relativement plat et une profondeur conservée de 1,55 m, donc à moins 2,93 m par rapport au TN. Aucune berme n'a été relevée au pied de la muraille. Vers la ville l'escarpe, de très faible pente, est non revêtue. Du côté de la campagne, en revanche, la contrescarpe présente un profil beaucoup plus abrupt mais n'est pas parementée. Le contenu de ces douves, qui étaient en eaux d'après les plan anciens (dérivation de la rivière le Thérain), n'a pas été vérifié. Seul le remplissage a été observé. Lors de l'arasement de la muraille, à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle, une grande partie de la maçonnerie fut rejetée dans le fossé, provoquant un comblement rapide et définitif. Peu de traces archéologiques (fosses dépotoirs, mur, etc.) des périodes médiévale et moderne ont été localisées à l'intérieur de la ville et en retrait du rempart. Cette large zone, dépourvue de construction, n'a pas fait l'objet d'un examen approfondi. Il semblerait qu'elle corresponde à l'emprise d'un talus car l'absence de structure, liée à un espace bâti, corroborerait cette hypothèse. Celle-ci semble d'ailleurs confirmée par la mise au jour, dans l'un des sondages soit à plus de 50 m en arrière du système défensif, des premiers vestiges bâtis. Cependant cette emprise de talus peut être parfois beaucoup plus réduite comme sur le site de la caserne Taupin (zone *non edificandi* de près de 20 m de large).



Beauvais. « Caserne Watrin Est ». Relevé et vue du parement extra-muros du rempart (Service archéologique municipal de Beauvais).

La période des casernements

Les vestiges des casernements successifs ont été principalement décelés dans cinq des neuf sondages pratiqués sur le site. Localisées sur la moitié sud de l'actuelle caserne Watrin, ces ruines sont principalement représentées par les fondations de plusieurs bâtiments aménagés en pierres pour les plus anciens ou en briques pour les agencements les plus récents.

Grâce aux différents types de fondations découvertes, deux grandes périodes d'aménagement se distinguent d'ores et déjà. Ainsi la première, matérialisée par une construction en blocs de craie liés au mortier, a été retrouvée. La localisation de cette fondation coïncide avec celle d'un magasin à fourrage implanté sur les lieux au XVIII^e siècle, époque à laquelle l'enceinte de défense était encore en place. Par

la suite, il semble que l'assiette du site ait été intégralement remaniée. La rivière le Thérain, dont le tracé actuel remonte à cette époque, fut détournée. Dans la même optique, la muraille ainsi que les bâtiments de casernement initiaux furent arasés et leurs décombres utilisés pour le comblement des douves. De nouvelles constructions, aux murs en briques et qui reposaient sur des semelles de fondation en gravier, furent ainsi édifiées sur cette vaste plate-forme. Ces vestiges, dont l'organisation spatiale n'a pas été appréhendée, paraissent correspondre aux cantonnements de la Garde Républicaine Mobile. Cet ensemble de bâtiments, réalisés en 1876-77, fut détruit lors des bombardements de 1940.

FÉMOLANT Jean-Marc (COLL)

BEAUVAIS

25 bis rue d'Amiens

Ce diagnostic a été réalisé sur une parcelle où doit être prochainement construit un pavillon, à proximité immédiate du tracé supposé de la voie romaine Beauvais-Amiens. Aucune trace d'occupation structurée n'a été observée sur la parcelle. Le diagnostic est négatif.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

GALLO-ROMAIN

BEAUVAIS

CONTEMPORAIN

MODERNE

7 rue de Villebois Mareuil

Ce diagnostic concerne un terrain menacé par la construction d'un ensemble immobilier. Le site regroupe trois parcelles totalisant une surface de 4 832 m². Situé à l'amorce du versant nord de la vallée du Thérain, l'espace foncier accuse un fort dénivelé d'environ 3,50 m du nord vers le sud, sur une distance de près de 60 m. Il s'inscrit dans un secteur qui marque la transition entre le centre urbain de la cité antique, en fond de vallée, et une vaste zone périphérique, installé sur le versant, où se concentrent plusieurs nécropoles ainsi que des espaces domestiques et artisanaux. Cette zone se structure autour de plusieurs voies antiques et des édifices comme le temple du Mont Capron découvert au XVII^e siècle.

Six tranchées de sondage ont permis de mettre en évidence une installation gallo-romaine. Dans une première phase, l'occupation est délimitée au nord par un fossé d'un gabarit assez important dont l'utilisation est datée du I^{er}-II^e siècle et l'abandon du II^e-III^e siècle. L'habitat placé au sud, comprend alors plusieurs bâtiments, comme le suggèrent la présence de trous de poteau associés à des fondations, un plot de maçonnerie ainsi que des niveaux de sols dans lesquels une fibule à arc non interrompu de type Feugère 14a a été découverte. Cet objet, daté de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. ou du début du I^{er} siècle apr. J.-C., confirme la précocité de l'occupation qui perdu-

re au Bas-Empire avec une légère extension vers le nord. Les vestiges sont similaires aux précédents avec toutefois la présence d'un puits.

À la période moderne, la zone évaluée correspond à une aire de jardin. Une menuiserie s'implante sur le site au XIX^e siècle, au moment où un nouveau quartier se développe sur le versant nord de la vallée.

GORET Jean-François (COLL)

BEAUVAIS

Rue Tilloy - U-P-C

C'est un projet de construction d'une Unité de Production Culinare qui a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une parcelle de 2 880 m² située à 2 km du centre urbain historique, sur le plateau, au-delà du quartier de la ZUP Argentine. Le site est implanté dans l'environnement d'une nécropole gauloise et de deux *villae* gallo-romaines qui ont fait l'objet de fouilles préventives ces dernières années. Quatre tranchées de sondage ont été réalisées.

Les seuls aménagements reconnus correspondent à des remblais compactés qui seraient liés, d'après des informations orales, à l'utilisation de cet espace comme un lieu de stockage de bombes et de munitions dégagées lors du déminage de la zone après la Seconde Guerre mondiale.

GORET Jean-François (COLL)

BEAUVAIS

Rue du Camard

La vente d'un terrain composé de deux parcelles totalisant une surface de 5 260 m² par la Ville de Beauvais a amené le Service Archéologique Municipal à réaliser un diagnostic. Cette intervention offrait l'opportunité de collecter des données sur un secteur méconnu d'un point de vue archéologique. Le site est placé au sud du centre urbain historique et juste en rebord du plateau dominant la vallée du Thérain. D'autre part, le terrain se situe en bordure des jardins de l'abbaye Saint-Symphorien. Cet établissement religieux est fondé au XI^e siècle, d'après une mention dans un diplôme d'Henri I^{er}.

Quatorze tranchées de sondage ont été réalisées sur les lieux. À l'extrémité nord-ouest de la zone, trois fossés et une fosse caractérisant les vestiges d'une installation antique (*villa* ?) qui s'étend vraisemblablement en dehors de l'emprise du site, ont été découverts. Ces structures datent de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e siècle. Ainsi, contrairement au versant nord de la vallée du Thérain dont

la pente douce a favorisé le développement d'une vaste zone périurbaine, le versant sud, cette fois très abrupt, formerait une limite nette entre une zone urbaine en fond de vallée et une zone rurale sur le plateau.

Pour la période moderne, l'ensemble des aménagements reconnus se concentre au nord du site, le long du mur de clôture des jardins de l'abbaye. Ils correspondent à des apports de craie damés et, associés à plusieurs maçonneries, formeraient d'anciennes terrasses.

GORET Jean-François (COLL)

BURY

Saint-Claude - 202 rue de la Plaine

La tombe de Saint-Claude est une sépulture collective en allée, implantée à flanc de coteau, l'entrée dirigée vers la vallée. Ce type est bien connu à l'ouest de Paris, mais l'architecture est originale. Les parois sont entièrement en bois et leur trace reste partiellement lisible ; les dalles mégalithiques qui la couvrent ont été installées à la fin de l'utilisation du monument.

Lors de sa découverte fortuite, la structure a été, semble-t-il, volontairement percée ce qui a eu pour effet de détruire environ 1 m² de la couche d'inhumations, une partie plus grande des couches supérieures, la plus grande partie des parois et des structures périphériques. Néanmoins, ces structures sont encore en place dans le secteur particulier du chevet. Les ossements extraits de la partie détruite ont pu être récupérés.

Le mobilier céramique, découvert jusqu'à présent, couvre une longue période allant du Néolithique récent au Bronze ancien. La stratigraphie est complexe mais bien lisible, ce qui offre l'opportunité non seulement de comprendre l'évolution des pratiques funéraires au cours du III^e millénaire mais aussi de périodiser une époque encore mal connue. La campagne de 2002 a été consacrée à la fin de la fouille de la couche de condamnation et au début de la fouille de la couche d'inhumation. De plus, la zone de l'entrée du monument a été partiellement décapée en fin de campagne. Cette opération a permis d'estimer la taille du monument, d'une longueur bien plus importante que supposée.

SALANOVA Laure (CNRS – UMR 7041)

L'intervention archéologique a eu lieu au sein de la ZAC dite Les Portes de l'Oise. Elle est située au sud-ouest de la ville, et en bordure immédiate de la rive droite de l'Esches.

Le décapage et la fouille de cette parcelle ont été menés après des sondages (Barbet 2001, Joseph 2001) et une évaluation (Harnay 2001). Lors de ces opérations, deux occupations ont été mises en évidence, l'une gallo-romaine et l'autre du haut Moyen Âge. Les trois fenêtres d'évaluation ont permis de préciser la nature et la chronologie de ces occupations. Ainsi, les bâtiments et autres structures de la *villa* découverte en 1992 et un réseau de fossés attribués du I^{er} au IV^e siècle av. J.-C. occupent la partie nord, sur une surface estimée à 1,6 ha et les habitats mérovingiens et carolingiens, également localisés au nord de la parcelle, sont plus étendus et couvrent 7 ha. Après ces interventions, 7,5 ha de cette parcelle (de plus de 16 ha), essentiellement occupée par les habitats médiévaux ont été préservés et sont protégés de toute destruction.

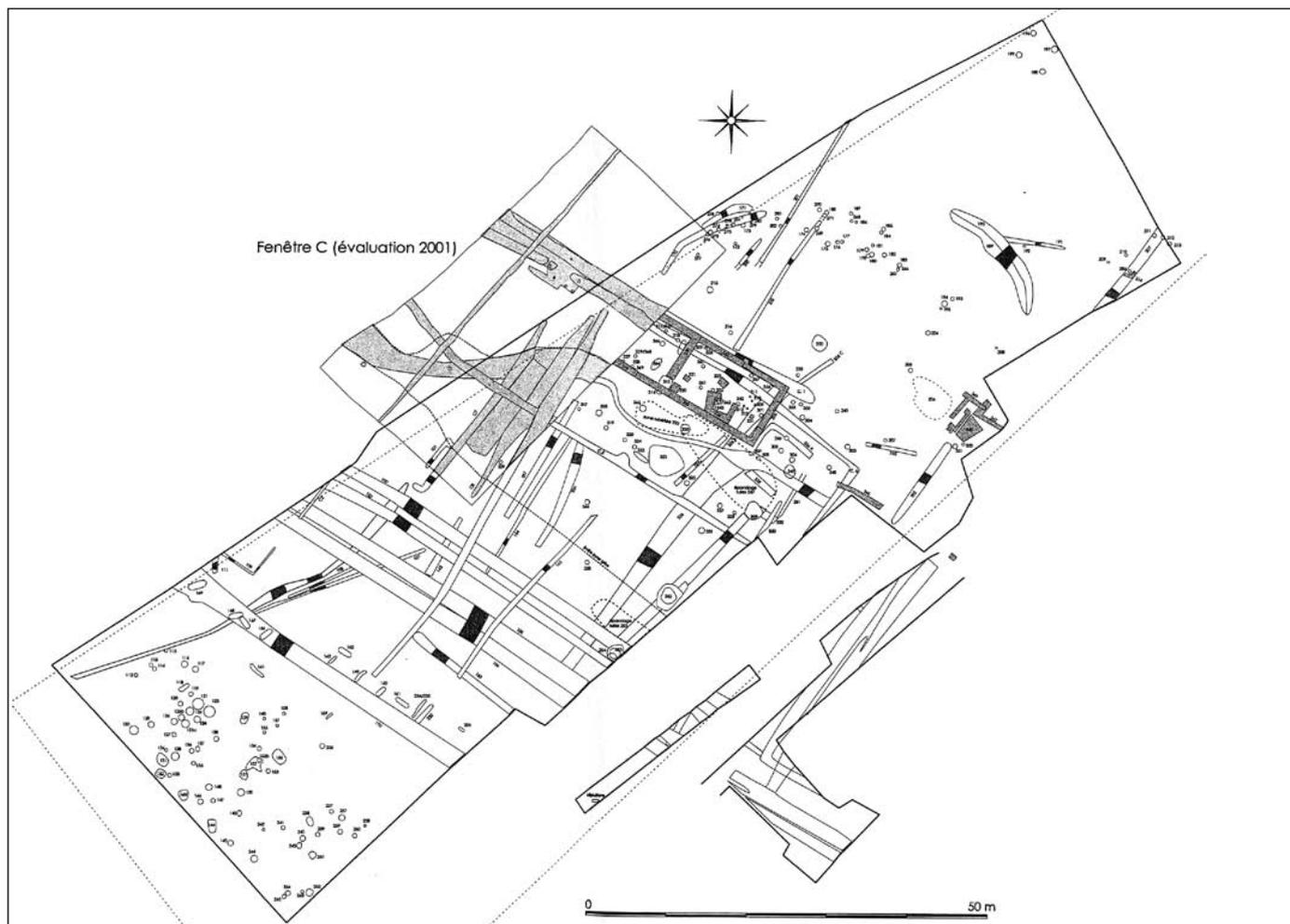
L'intervention 2002, située au sud-est de la fenêtre C d'évaluation avait pour but de reconnaître l'organisation spatiale et chronologique du parcellaire gallo-romain en relation avec la *villa*. Cependant, sur les 5 756 m² décapés, des vestiges construits appartenant à la *villa* ont été reconnus,

témoignant de son extension au sud et une seconde zone d'habitat implantée au sud-ouest ainsi que quatorze inhumations ont été mises au jour. Les délais d'intervention prescrits étant insuffisants, l'organisation spatiale, essentiellement le plan des structures ainsi que leurs datations ont alors été privilégiées.

Au total 263 structures ont été mises au jour sur la surface décapée. Elles se composent de 45 segments de fossés, 21 fosses, 159 trous de poteau (9 bâtiments), 5 fours, 13 portions de fondations en calcaires ou en pierres (5 bâtiments), 4 épandages, une zone de vestiges matériels rubéfiés, une chape et 14 sépultures à inhumations.

Trois grandes phases d'occupations peuvent être dégagées à partir des relations stratigraphiques et des datations apportées par l'étude de la céramique.

La première phase est attribuée au I^{er} siècle. Elle se compose de 12 portions de fossés, 3 bâtiments sur poteaux, d'une palissade et de 3 fosses. Les recoupements et le mobilier céramique signalent une subdivision de cette phase en deux avec une occupation pré-flavienne et une I^{er} siècle sans plus de précision. Lors de ce premier siècle, une première structuration de l'espace central est perceptible avec les deux fossés C.1 et C.5 à l'intérieur desquels sont implantés des bâtiments et la palissade. Les bâti-



Chamblly. « Le Chemin Herbu - La Remise Ronde ». Plan topographique (INRAP)

ments sont construits le long du fossé C.1 à l'est et la palissade est implantée le long du fossé C.5 à l'ouest.

La deuxième phase est attribuée à la fin du I^{er} et au II^e siècle. Elle se compose de 7 portions de fossés, d'un four, d'une probable palissade et peut-être d'un bâtiment. Là encore, cette phase peut être subdivisée en deux. Un bâtiment et un four, datés du I^{er}-II^e siècles ainsi que le fossé de drainage C.11 semble constituer la première partie de cette phase. À partir de la seconde partie, la configuration de l'espace central est modifiée, deux fossés bordiers d'un chemin sont creusés en bas de la pente du talweg et il semble que des fossés de parcelles soient raccordés à cet axe de circulation.

La troisième phase est attribuée à la fin du II^e et au III^e siècle. Sept portions de fossés et deux zones d'habitats relativement denses occupent l'ensemble de la zone décapée. Comme pour les deux phases précédentes, une subdivision en deux périodes est attestée. Les fossés bordiers du chemin sont toujours en fonction, mais le parcellaire attenant n'est plus perceptible. En revanche, des bâtiments sur fondations de calcaires pilés et de pierres ont été construits à l'est du chemin, ainsi que des édifices sur poteaux. Trois fours ont également été aménagés dans la partie centrale de l'emprise. Trois fossés de drainage viennent ensuite s'implanter ainsi que l'habitat sur la partie haute du talweg.

Une quatrième phase est probable avec l'implantation des quatorze sépultures.

Du I^{er} au III^e siècle, six occupations se succèdent sans hiatus, mais leurs fonctions sont différentes. Durant le I^{er} siècle, un habitat pré-flavien relativement bien structuré se met en place, il est composé de bâtiments d'habitation et/ou agricole, de fossés et de palissade. Il occupe principalement la partie basse de la parcelle et ses limites ne sont pas connues. Cet habitat présente des particularités notamment révélées par la céramique sur le plan fonctionnel, puisque la très grande majorité des vestiges correspond à de la vaisselle fine (« service de table »). Il est possible au regard de ces données que seule une petite partie de cet

habitat ait été découverte. Au II^e siècle, l'organisation spatiale est complètement remaniée, un chemin et un parcellaire sont mis en place et plus aucun habitat n'occupe cette parcelle. À la fin du II^e et au III^e siècle, la structuration est une nouvelle fois complètement modifiée avec l'installation d'une *villa*. Sur la parcelle décapée, les vestiges de cette dernière sont perceptibles au travers des bâtiments sur fondations de calcaires pilés et de pierres, quelques bâtiments sur poteaux et des fours domestiques. Les bâtiments sont installés parallèlement au tracé du chemin. Lors de l'évaluation de 2001, un bâtiment sur fondation de calcaires a été découvert dans la fenêtre B, cet édifice « appartiendrait à l'aile latérale septentrionale de la *villa* » (Harnay 2001). En outre, selon P. Barbet le bâtiment principal de la *villa* se situerait plus à l'est de cette fenêtre. Selon la configuration des vestiges mis au jour cette année (le chemin et les fondations), les bâtiments constitueraient les édifices latéraux de l'aile orientale. Dans cette hypothèse, la partie est de la parcelle décapée correspondrait à une partie de la *pars rustica*. Même si quelques jalons permettent d'identifier en partie les limites de la *villa*, ses dimensions ne peuvent absolument pas être mises en évidence.

Selon les datations (essentiellement mobilier céramique), cette *villa* a été installée à partir du I^{er} siècle et occupée jusqu'au III^e-IV^e siècle, puisqu'un peu de mobilier de cette période, certes résiduel, a été reconnu. Les occupations du I^{er} siècle correspondent aux prémices de cette installation. La continuité des occupations et les modes de construction (édifices sur poteaux) constituent un indice en faveur de cette hypothèse. Bien que les dimensions de cette ferme ne soient pas connues avec précision, la longueur minimale de la cour est de 200 m, selon les comparaisons avec les *villae* comme Verneuil-en-Halatte (Oise), Roye (Somme), Bazoches (Aisne), elle correspondrait à une grande *villa*.

PINARD Estelle (INRAP, UMR 7041)

ÂGE DU FER

CHAMBLY

ZAC des Portes de l'Oise - Projet Christiaen 2

La ZAC des portes de l'Oise sur la commune de Chambly fait l'objet d'interventions systématiques depuis 1990. L'extension des aménagements par la Société C. Christiaen SA a été à l'origine du diagnostic.

Le terrain concerné est localisé en périphérie ouest de la commune de Chambly, à proximité immédiate de la N.1. Il est situé sur un versant perpendiculaire au cours de l'Esches.

La topographie est marquée par une pente assez importante : altitude de 43,5 m à l'est, 49 m à l'ouest. Six tranchées de sondages sont réalisées dans le sens de la pente. Elles représentent 2 859 m² soit 9,45 % des 30 234 m² disponibles.

Une occupation est repérée au sud-est de la parcelle, matérialisée par un fossé d'enclos (fossé 8) dans lequel

s'ouvrent des structures telles que poteaux et fosses. Le fossé livre une bonne quantité de mobilier (céramique, faune, fer, torchis de clayonnage, grès et calcaires brûlés, fibule en bronze) utile à la validation d'un habitat.

Les autres fossés repérés (St 1, 9, 12) ne semblent pas appartenir à un réseau parcellaire, mais semblent plutôt être les constituants d'enclos d'habitat.

Le mobilier exhumé (jattes carénées, col d'amphore Dressel 1, fibule de type Nauheim) permet de situer l'occupation aux environs de la fin de l'indépendance, début de la conquête.

BEAUJARD Stéphane (INRAP)

Cette courte mission a permis non seulement de réaliser les sondages archéologiques demandés, en préparation des tranchées de drainage, mais aussi de contribuer à l'analyse architecturale de l'édifice. L'accent a été porté sur le secteur concerné par la tranche de restauration, soit le clocher et la façade. Les observations sur le reste de l'édifice restent très sommaires et devront être vérifiées et complétées à l'occasion des travaux ultérieurs.

Les multiples détails de construction qui ont été relevés permettent de proposer une première chronologie générale.

De l'église médiévale, on ne conserve que son chevet du XV^e siècle. Mais la nef médiévale, vraisemblablement unique, est probablement encore debout lorsqu'on construit le clocher et son escalier vers le milieu du XVI^e siècle, la date « 1579 » apposée sur le cartouche qui orne les baies de l'étage des cloches étant plausible. Cette tour est alors accolée à l'église.

Une génération plus tard, la nef est reconstruite, vraisemblablement sur les mêmes alignements que l'ancienne : le mur goutterot nord et le croisillon sont dans un style du XVII^e siècle, ce qui pourrait correspondre aux travaux mentionnés dans les années 1627-1630. C'est dans cette période qu'après avoir détruit l'ancien mur sud de la nef et une partie de la paroi du chœur, on crée le bas-côté sud en installant trois grandes arcades et un mur goutterot.

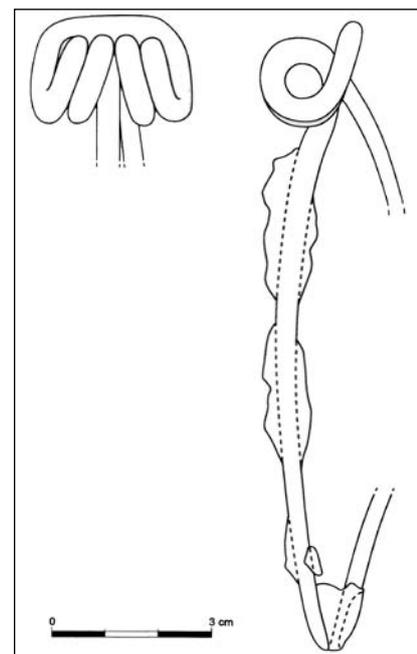
Afin d'agrandir l'espace disponible dans l'église, on ouvre les parois nord et est du clocher qui sont désormais traversées par de grandes arcades permettant la circulation. La façade est faite (ou refaite) plus tard, au XVIII^e siècle. À cette occasion, le mur goutterot nord de la nef est exhausé. Il n'est pas exclu que les contreforts qui entourent l'édifice aient été alors repris ou refaits.

Les documents graphiques qui ont été établis (levée pierre à pierre sur la façade, plans d'analyse du système de construction) montrent l'intérêt de ces types de document technique pour une étude détaillée de l'édifice. Ils veulent inciter à pratiquer ces études avant et pendant les campagnes de restauration, afin de préserver la mémoire de l'œuvre architecturale, et d'en dégager les moyens d'étude. Ils permettent aussi de noter précisément les désordres. Cette église rurale jamais étudiée, mais dont la documentation récente est pourtant assez abondante, est particulièrement intéressante. Abondamment transformée, aussi bien par de grandes campagnes de travaux que par de multiples réparations, elle se prêterait parfaitement à une archéologie du bâti très affinée qui permettrait d'obtenir une connaissance très précise de l'histoire de l'édifice, ainsi que de bons indices pour les choix de restauration.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

La carrière exploite une butte sableuse située en limite septentrionale de la zone crétacée du Bassin parisien, à l'est de l'anticlinal du Pays de Bray. Dans cette zone sont conservées de nombreuses buttes témoins paléocènes et éocènes. La seule trace attestée d'une fréquentation humaine durant les périodes protohistoriques est une fosse à incinération trouvée juste en limite de la parcelle à sonder. Elle contient les restes de 3 ou 4 céramiques très fragmentées, une fibule ainsi que les traces d'un bloc osseux contenant des restes humains incinérés. La fragmentation importante des vases ne permet aucune restitution de leurs profils. Ces tessons semblent être attribuables à la fin de La Tène moyenne ou au début de La Tène finale. Cette proposition semble confirmée par la fibule en fer avec un ressort à 4 spires à corde externe et avec un arc de section circulaire terminé par un porte-ardillon plein de forme triangulaire de petite dimension. L'ardillon est en partie manquant. Les sondages archéologiques menés sur la carrière ont également confirmé la présence de sites archéologiques à proximité (nombreux artefacts lithiques mésolithiques, néolithiques ou protohistoriques dans un niveau de sables colluviés) mais non conservés sur la parcelle concernée par l'opération.

GUERLIN Olivier (INRAP)



Cires-les-Mello. « La Remise Villeneuve ». Fibule en fer (type Feugère 2a2) (dessin V. Legros)

La campagne de relevés en archéologie du bâti sur le site du prieuré clunisien Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois a porté en 2002 sur les murs de la crypte, datées de la fin du XI^e-début XII^e siècle, ainsi que sur les blocs de maçonnerie situés à la jonction de la crypte et de la nef. Ce prieuré, érigé en 1006 (ou 1008) par Gauthier II le Blanc, alors comte d'Amiens et du Valois, afin de remplacer la collégiale de chanoines fondée entre 935 et 943 par le comte Raoul II, a subi de très nombreuses modifications architecturales pendant près de mille ans, selon les différentes politiques de chaque prier. C'est donc grâce aux sources écrites, ainsi que par l'étude archéologique des élévations que notre étude cherche à définir, par la distinction des différentes phases de construction tout au long de son activité, la stratégie d'implantation du monastère en milieu castrol, son rôle sur les origines de la ville ainsi que leurs relations.

Un relevé au sol par tachéomètre laser des vestiges du monastère a été réalisé lors de cette campagne et a permis, grâce à la découverte de vestiges encore en élévation dans les habitations modernes alentours, d'en établir pour la première fois le plan complet.

L'étude des différents murs de la crypte a quant à elle permis de mettre en évidence la trace d'un système de couverture par voûtes d'arêtes en liaison avec la position actuelle de certains chapiteaux. Cette découverte vient pour l'instant contredire l'hypothèse selon laquelle les colonnes et les chapiteaux romans ne seraient pas d'origine mais réutilisés, ou réinstallés, à cet endroit, peut-être au XIII^e siècle, lors de l'arasement du chœur alors en surélévation par rapport à la nef : c'est la position de ces colonnes, conditionnée par celle des piliers de fondation gothiques de la nef, le rapport anormal entre la taille des chapiteaux romans et la taille de leurs colonnes associées et surtout l'impossibilité d'aménager un voûtement à la crypte après la reconstruction du chœur qui sont à l'origine de cette dernière hypothèse.

Les travaux de la dernière campagne viennent donc relancer le débat sur ce sujet et l'on peut penser que l'achèvement des relevés de cette partie du monastère viendra lever les doutes sur cette question cruciale pour la suite de notre étude.

GNAT Aurélien (EDUC, EA 3301-UMR 7041 ArScan)

Le projet de construction d'un garage dans une propriété privée a conduit à réaliser un diagnostic.

Le village de Cuts fut une importante agglomération gallo-romaine à l'époque du Haut-Empire, entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère. C'est ce contexte archéologique particulièrement sensible qui a motivé la réalisation de sondages archéologiques en dépit de la nature minimale du projet d'aménagement, qui est un quadrilatère de 7 m de large sur 12 m de long. La moitié de la surface du projet a été décapée à la mini-pelle.

Les indices d'une occupation gallo-romaine sont nombreux en dépit de l'absence totale de structures. Il s'agit d'une trentaine de tessons de céramiques ou de fragments de tuiles toujours rencontrés dans l'horizon de terre végétale. Le mobilier archéologique est dans un état assez frais mais est à l'évidence en position remaniée. Les artefacts d'époques gallo-romaines sont mélangés à quelques tessons de céramiques vernissées médiévales, à des tessons de grès modernes et à des fragments d'ardoises contemporaines.

GAUDEFROY Stéphane (INRAP)

En 2001, des sondages de J.-L. Lochet avaient permis de circonscrire trois ou quatre secteurs préhistoriques au sein d'un gisement apparemment complexe inscrit dans le fond de vallée de la Nonette. L'évaluation a eu pour objectif de préciser la nature et l'importance du site.

Dans un premier temps, plusieurs sondages ont cerné la stratigraphie (de haut en bas) : horizon de labour, tuf (10 à 30 cm), limon tourbeux parfois totalement érodé (0 à 30 cm), limon organique noir ou brun (40 cm), limon calcaire (plus de 1 m), nappe de fond de vallée (graviers,

sable ou limon). Les vestiges préhistoriques proviennent tous des limons organiques ou tourbeux.

L'opération a ensuite consisté en l'étude délicate de chaque secteur.

Une zone initialement retenue n'a livré que de très rares artefacts probablement attribuables au Paléolithique supérieur.

Un autre secteur contenait des vestiges néolithiques et protohistoriques accumulés dans une dépression.

Une troisième concentration ne comportait que de l'industrie lithique apparemment homogène et bien en place. Il

s'agit d'un débitage orienté vers la production d'éclats allongés extraits par percussion directe dure à partir d'un seul plan de frappe. L'aspect physique des vestiges est différent de celui des silex du Paléolithique supérieur de la zone voisine. Rien ne permet de proposer une attribution chronoculturelle.

Le dernier secteur s'est avéré plus intéressant. Dix mètres carrés furent fouillés manuellement et une centaine de pièces lithiques recueillies. Le niveau paraît bien en place avec un outillage bien localisé et de nombreux raccords de débitage. Les deux uniques nucléus témoignent d'une

mise en forme peu élaborée et d'une extraction laminaire par percussion directe à la pierre tendre. Une dizaine d'outils comptent quatre burins dont deux de type Lacan. Il n'y a pas d'éléments de projectiles (pointes, lamelles à dos ...). Cette série est probablement attribuable à du Paléolithique final à Federmesser. Le silex secondaire local est largement utilisé et débité sur place (nucléus, esquilles éclats et outils). Inversement, le silex tertiaire exogène est limité à de l'outillage et à quelques esquilles.

DUCROCQ Thierry (INRAP)

ÂGE DU FER

GRANDFRESNOY

GALLO-ROMAIN

R.D. 155 - Déviation

Cette opération de diagnostic, réalisée du 9 au 25 septembre 2002 et du 21 au 29 janvier 2003, a concerné le tracé de la future déviation de la R.D. 155 destinée à contourner par l'est la commune de Grandfresnoy. Elle a porté sur une surface totale de 155 393 m².

Les tranchées ont mis au jour deux secteurs distincts témoignant d'occupations humaines anciennes.

Le premier, reconnu au sud de l'emprise sous forme de

tronçons de fossés, de fosses et de trous de poteau, est attribuable à La Tène finale.

Le second, attribué à la période gallo-romaine, a été localisé au nord de l'emprise, sous forme de tronçons de fossés et d'une vingtaine de fosses.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

MÉSOLITHIQUE

HERCHIES

NÉOLITHIQUE

Prairies d'Herchies

PROTOHISTOIRE

MODERNE

Le diagnostic a précédé l'ouverture d'une gravière (entreprise GSM) sur une surface de 3,5 ha de la plaine alluviale du Thérain, en amont de Beauvais. La parcelle est localisée entre le cours d'eau actuel et un versant escarpé. La nappe aquifère très élevée n'a pas permis la réalisation de tranchées de décapage. L'opération a donc consisté à pratiquer 57 sondages ponctuels jusqu'au toit de la nappe de graviers. Trente-six sondages ont livré des vestiges archéologiques d'âge et de nature variés. Ils ont aussi révélé une sédimentation complexe avec des paléo-chenaux diachroniques.

La terre végétale recouvre un limon orangé plastique. Son âge très récent est déduit de la découverte de 2 tessons de céramique moderne au sommet de la tourbe sous-jacente. Un chenal colmaté par ce limon serait sub-actuel. Dessous, la tourbe est partout sauf à l'emplacement de ce chenal et d'un dôme de graviers. Les sédiments tourbeux comptent, de bas en haut, des tourbes fluviales à bois flottés, des tourbes franches et des limons tourbeux. En dessous, un mince limon gris vert hydromorphe, ou un limon brun organique, correspond à la relique du sol holocène antérieur aux tourbes. Il est souvent totalement érodé. Dans un secteur, sous le limon holocène, un limon blanc calcaire recouvre un limon organique (séquence Dryas récent / Allerød).

Plusieurs sondages ont révélé des fossés arasés (remplissage < 15 m) postérieurs au limon orangé (fossés contemporains). Dans la séquence tourbeuse, deux fossés

sont postérieurs à la couche à industrie lithique indifférenciée qu'ils recourent.

Deux sondages ont permis de recueillir un lot de céramique de La Tène finale inclus dans de la tourbe franche. La fouille délicate du niveau archéologique, situé sous le niveau de la nappe aquifère, a révélé l'absence de structures, de restes osseux, de bois flottés ou travaillés. Elle a fourni quelques artefacts lithiques. Cette association est probablement la conséquence d'un hiatus stratigraphique. Les sondages sur les marges de ce secteur tourbeux n'ont pas révélé d'autres vestiges.

Trente et un sondages ont livré de l'industrie lithique incluse dans des tourbes franches ou des limons tourbeux, jamais dans des tourbes fluviales. Ces observations montrent que la formation des tourbes débute nettement avant cette (ou ces) occupation(s) préhistorique(s) et qu'une partie des tourbes franches est nettement postérieure au niveau archéologique. Le mobilier lithique est composé de pièces de débitage aux patines variées. Cette industrie peut dater du Mésolithique, du Néolithique ou de la Protohistoire récente. Plusieurs périodes sont probablement représentées. On n'observe pas de concentration particulière mais plutôt une couche de vestiges assez peu dense répartie sur la majeure partie de la carrière. L'éventualité d'un niveau remanié à la suite d'une inondation n'est pas à écarter.

Un sondage a mis en évidence un site mésolithique. Une séquence tourbeuse scelle un limon hydromorphe gris vert.

La base de la tourbe est plutôt un limon tourbeux. Il contient de l'industrie indéterminée, mais aussi quelques artefacts mésolithiques patinés placés juste au contact du limon hydromorphe. La partie supérieure de ce limon gris vert livre quelques lamelles et un microburin nettement associés à une vingtaine d'ossements. On note plusieurs raccords entre des pièces lithiques. Les ossements comprennent surtout des gros fragments d'os long d'aurochs. Certains portent des traces évidentes de découpe. Deux autres sondages ont livré chacun un artefact mésolithique. Le site semble peu étendu. Il est circonscrit par des sondages stériles sur une surface maximale de 1 000 m². Il borde un paléochenal tourbeux.

DUCROCQ Thierry (INRAP)

JAULZY

Rue de Soissons

Le diagnostic, réalisé en prévision de la construction d'un pavillon individuel sur le tracé présumé de la voie romaine Rouen-Reims, est négatif. Le changement de tracé de la nationale actuelle, lors de sa traversée du village, s'explique par la nécessité d'éviter une zone marécageuse. On peut supposer que la voie antique contournait également cette zone, soit par le bas selon le tracé de la nationale, soit par le haut selon le tracé de la voie de chemin de fer.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

MÉRU

ZAC de la Nouvelle France

Cette opération de suivi de travaux a été programmée pour permettre l'implantation d'une canalisation d'eaux usées à proximité d'un important site gallo-romain sur la ZAC de la Nouvelle France à Méru. La réalisation des 127 m linéaires de tranchées n'a livré aucune trace du site gallo-romain permettant ainsi d'en définir une de ses limites.

JOSEPH Frédéric (INRAP)

CONTEMPORAIN

MESNIL-EN-THELLE (LE)

Les Quatre Chemins - Le Fond de la Remise aux Loups

Le projet d'installation d'une unité de séchage à grains par l'Union Synergis a motivé la réalisation d'un diagnostic, en février 2002. L'intervention concerne une surface de 2,26 ha. Le chantier est bordé au sud par la départementale D. 924 menant à Chambly et à l'est par un chemin de remembrement.

La carte archéologique fait état de plusieurs gisements archéologiques situés à proximité du secteur de l'intervention. Une voirie romaine passe à l'emplacement de silos déjà existant. Les prospections aériennes de P. Joy révèlent la présence d'enclos à environ 200 m au nord-ouest et d'autres à 250 m au nord-est.

Les structures identifiées ne peuvent pas être rattachées aux occupations reconnues par prospections aériennes non plus qu'à la voie romaine. Les indices rencontrés n'ont pas permis d'identifier de site d'habitat à l'emplacement du projet d'aménagement. Les traces reconnues appartiennent au découpage parcellaire agricole contemporain et peut-être aussi moderne.

GAUDEFROY Stéphane (INRAP)

HAUT MOYEN ÂGE

NOYON

MOYEN ÂGE

Rue de l'Évêché - Square de l'Abbé-Grospiron

Dans le cadre du réaménagement des abords de la cathédrale, la ville de Noyon construit un bloc sanitaire public dans le square de l'Abbé-Grospiron. L'absence de données archéologiques précises sur ce secteur, situé au cœur de la ville antique et médiévale, a conduit le service archéologique de la ville à réaliser un sondage au mois de septembre 2001, puis des fouilles préventives en septembre 2002, en collaboration avec l'INRAP. Elles ont mis en évidence une zone de dépotoirs utilisés durant le haut Moyen Âge (phase 1), bordée à l'est et au sud par des bâtiments desservis par la rue de l'Évêché, axe d'origine gallo-romain. Au XII^e siècle, la zone de rejet est abondamment remblayée et transformée en cour (phase 2). Au XVI^e siècle, la circulation est temporairement modifiée par la création d'un chemin et au XVII^e siècle, de nouvelles dépendances sont bâties le long de la rue (phase 3). Les plus grands remaniements interviennent après 1918, lors de la construction du monument aux morts (phase 4).

Exceptés ceux postérieurs à la Révolution, tous les vestiges reconnus correspondent à la *curia episcopalis*, le domaine où l'évêque réside, tient ses assemblées, rend la justice et accomplit d'une manière générale tous les actes de son pouvoir civil.

Les fouilles n'ont concerné que les trois premiers mètres de la stratification archéologique : les vestiges du début du haut Moyen Âge et toutes les couches antiques sont encore présents, sur une épaisseur estimée d'au moins trois mètres. L'opération a permis de confirmer la très grande sensibilité archéologique du square de l'Abbé-Grospiron

et de mesurer l'importance de son potentiel. En effet, en dépit des amputations parcellaires postérieures à 1918, la stratification antérieure au XII^e siècle apparaît très bien conservée grâce à la fixation de la cour sur d'épais remblais.

LACROIX Marie-Christine (COLL)



Noyon. « Rue de l'Évêché - Square de l'Abbé-Grospiron ». Vue générale de la fouille (cliché Ville de Noyon - Service archéologique)

GALLO-ROMAIN

RIVECOURT

Les Quinze Mines

Cette phase de diagnostic a été programmée suite à la création d'une carrière de granulats par l'entreprise Lafarge. Le projet prévoit l'exploitation de près de 90 ha sur plusieurs années. Cette première opération archéologique concernait initialement une parcelle de 10 ha constituant l'extrémité nord-est de la future exploitation. L'ouverture de cette carrière n'étant qu'au stade de projet, la maîtrise foncière des terrains par l'entreprise Lafarge n'était pas

acquise sur la totalité des 10 ha. L'opération n'a donc concerné que 8,46 ha et a permis de mettre en évidence principalement une occupation gallo-romaine.

Ce site se caractérise par la présence d'un chemin bordé par deux fossés et par des structures fossoyées (fosses, trous de poteau), témoignant d'un habitat.

JOSEPH Frédéric (INRAP)

La fouille de ce site - un ensemble funéraire - est liée à un projet de lotissement localisé sur le bas du versant du plateau de Saint-Jean, à 500 m en amont d'un vallon rejoignant la vallée du Ru de Berneuil. Ce site se trouve à 5 km de la petite nécropole d'Allonne Zac de Ther, située sur le même bassin versant du ru de Berneuil (Paris 1998).

Le décapage d'une surface de 1 400 m² a entraîné la découverte de 3 structures de combustion et de 12 ensembles à caractère funéraire, dont 11 comprenant des vestiges osseux incinérés. Les premières ne peuvent être datées et rien ne permet d'affirmer qu'elles appartiennent au contexte funéraire. Cependant, l'existence de quelques ossements animaux suggérant une crémation (os blanc) dans l'une d'elles est un indice en faveur d'un rattachement à la nécropole.

Considérant l'état d'arasement de la plupart des tombes dont les vases étaient écrêtés par les labours, il est probable que cet ensemble funéraire est incomplet. Par ailleurs, il est possible que la nécropole s'étende au sud-est au-delà de la zone prise en compte par les diagnostics archéologiques.

Il a été proposé de placer cet ensemble funéraire à La Tène B (deuxième moitié du IV^e siècle av. J.-C.), dans une phase antérieure au développement des formes basses à épaule ronde et des décors au lissoir tels qu'ils se présentent sur le site d'Allonne. Les seuls éléments métalliques de la nécropole de Saint-Martin-le-Nœud sont deux couteaux en fer à languette et à semelle plate qui diffèrent des couteaux à douille retrouvés sur les autres sites de l'ouest de la Picardie (Breuil-le-Sec, Tartigny, Gentelles). Le couteau à semelle plate est présent dans les ensembles Aisne-Marne de la phase III définie par Demoule et le grand couteau à languette est similaire à ceux considérés comme un type perdurant de la phase II.

Les pratiques funéraires ont été analysées dans le cadre de la publication exhaustive de ce site.

Un ensemble de fossés apparaît postérieur à la nécropole, au vue des recoupements observés. Enfin la présence d'un silo, non daté, est également à signaler.

MILLERAT Patrice (INRAP),
BUCHEZ Nathalie (INRAP, UMR 8555- centre d'anthropologie de Toulouse, UMR 8142-HALMA)

Ce site hospitalier fondé en 1303 par les Frères de la Charité Notre-Dame, réoccupé en 1641 par les Carmes Déchaux, est finalement vendu comme Bien national en 1792. L'armée occupe le site à partir de 1855, et jusqu'à ces dernières années. Au moment de l'intervention archéologique, l'église dans son état archéologique est entièrement vide. Une société d'investissement, la SCI Caxamal envisage sérieusement de la convertir en restaurant à thème après l'avoir restaurée.

Deux sondages ont été réalisés, l'un dans la nef, l'autre à la jonction nef-chœur. Il s'agissait avant tout de vérifier l'épaisseur des remblais stériles dans l'église, dans la perspective des futurs travaux d'aménagement.

Les niveaux archéologiques, constitués dans leur phase supérieure par un remblai d'inhumation, sont recouverts par un niveau de sol fortuit correspondant à l'affleurement du socle de fondation du pilastre du XIV^e siècle. On observe ensuite une nouvelle séquence de sol en terre correspondant aux reprises en sous-œuvre vers la fin du XIV^e siècle. La stratigraphie supérieure, moderne et stérile, est épaisse d'environ 30 à 40 cm.

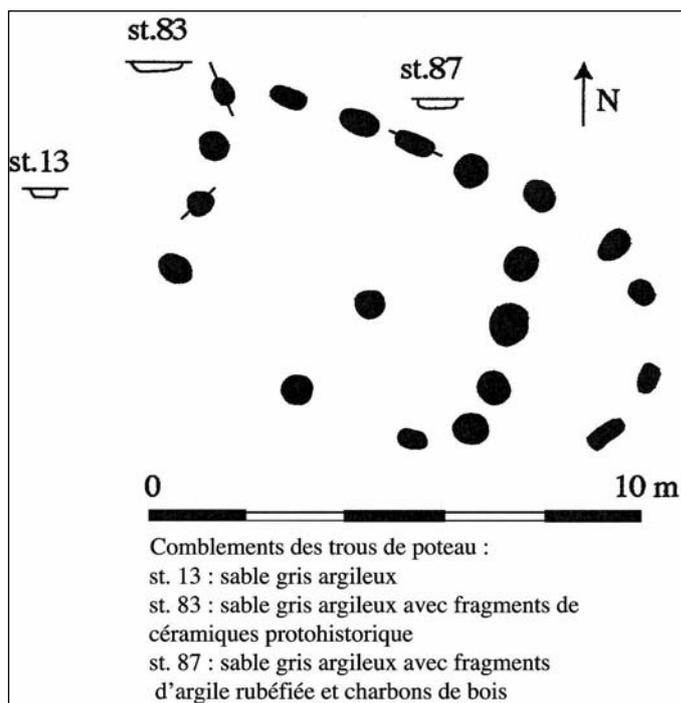
La base de pilier qui a été sondée illustre la chronologie globale du monument : le simple pilastre d'une nef unique au début du XIV^e siècle fait place à la fin du siècle à une pile d'angle recevant les nouvelles voûtes du chœur et ouvrant sur la nouvelle chapelle latérale formant un faux transept.

Cette courte intervention, la première dans l'ensemble du site, est l'occasion de constater la remarquable qualité historique du monument, à la fois parce qu'il s'agit d'un site hospitalier et parce que le XIV^e siècle est peu représenté en Picardie. Aucune monographie ne lui a jamais été consacrée. Parmi les études disponibles, on ne retient guère que les pages que lui consacre Pierre-Jean Trombetta dans son mémoire de maîtrise d'histoire de l'art (malheureusement, les parties basses du monument occupé par l'armée étaient alors interdites d'accès) et la notice historique récemment écrite par Jean-Charles Capronnier. Un travail de description architecturale très approfondi, d'interprétation et de datation, reste à faire.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

Cette opération de diagnostic est venue compléter celles menées en 1998 et 1999 sur le site de la ZAC du Gros Grelot, située en périphérie nord de la commune. Le bilan de ces opérations précédentes permet de connaître en grande partie le contexte archéologique le plus proche, au lieu-dit Le Gros Grelot. Les structures mises au jour appartiennent à la période néolithique (une fosse), à celle du Bronze final (deux enclos et un ensemble funéraire) et enfin au 1^{er} siècle de notre ère (voie secondaire). L'intervention, réalisée du 9 au 23 octobre 2002, a intéressé une surface de 80 529 m². Plusieurs vestiges ont été découverts. Dans la partie orientale, il s'agit de plusieurs tronçons de fossés attribuables à la période gallo-romaine et d'un bâtiment quadrangulaire à abside construit sur poteaux, mesurant 12,2 m sur 6 m. Dans la partie centrale de l'emprise, deux importantes concentrations d'éclats de débitage et fragments céramiques permettent d'évoquer la présence de niveaux d'occupation ou de structures attribuables au Néolithique moyen. Enfin, dans la partie méridionale, plusieurs nouveaux tronçons de fossés, dont l'un est comblé de matériaux de construction (blocs calcaires, fragments de *tegulae*), traversent le site.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)



Thourotte. « ZAC du Gros Grelot ». Relevé en plan du bâtiment 1 - tranchée 6

Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre de l'extension de la carrière de granulats de l'entreprise Granulats de Picardie. La parcelle, d'une surface de 10 ha et 30 a, est localisée sur le bassin moyen de la vallée de l'Oise, dans un méandre, et s'étend sur une légère butte nord-ouest/sud-est. Une occupation gallo-romaine et une occupation médiévale ont été mises en évidence.

La première est constituée d'un ensemble complexe de fossés d'enclos rectilignes et curvilignes qui présentent dans certains cas des recoupements et des curages

successifs. Le mobilier découvert dans ces tranchées est relatif à une occupation allant de la période augustéenne au Bas-Empire. Les trous de poteau, la structure excavée et les fossés sont autant d'indices d'un établissement agricole évoluant dans le temps et l'espace, du 1^{er} siècle avant J.-C., au IV^e siècle de notre ère. L'occupation médiévale, plus difficile à caractériser au diagnostic, est matérialisée par une série de fossés curvilignes.

DESENNE Sophie (INRAP, UMR 7041-Protohistoire européenne)

La parcelle, fouillée en 2002, est localisée dans un assez large méandre de l'Oise, très sinueuse dans cette partie de la vallée. Installée en fond de vallée, la zone concernée par l'intervention archéologique connaît une micro-topographie peu marquée, mais suffisante pour que les pentes et le bas de la micro-butte sableuse soient recouverts de colluvions modernes.

La continuité des extractions de granulats par l'entreprise Granulats de Picardie sur la commune de Varesnes a conduit à un diagnostic archéologique au printemps 2002. Les tranchées réalisées sur quatre parcelles totalisant 7,8 ha, ont révélé la présence de nombreuses structures gallo-romaines, médiévales et modernes. Cette opération a permis de mettre en évidence deux zones de concen-

tration des vestiges, une zone dite moyennement dense à l'ouest et une dite dense à l'est. Compte tenu de cette partition, l'opération de fouille a été menée en deux temps, une première intervention sur la zone moyennement dense en juillet 2002 sur une surface de 3,71 ha et une seconde sur la zone dense en septembre et octobre 2002, sur une surface de 2,58 ha. Au total, 399 structures ont été mises au jour.

Six grandes périodes, de la protohistoire à nos jours, sont représentées. Cependant un peu plus de la moitié des structures n'ont pas livré de mobilier (55,2 %) permettant une attribution chronologique. Toutefois, la répartition spatiale, notamment des enclos, permet d'émettre des hypothèses sur l'organisation de ces différentes occupations.

Structures protohistoriques. Elles sont au nombre de douze. L'ensemble se localise au nord-est de la parcelle décapée. Les six segments de fossés dont deux délimitant probablement un enclos, sont implantés à l'est, en limite de l'emprise de la carrière. Les quatre fossés se concentrent le long de la limite nord du décapage et les deux trous de poteau sont situés un peu plus à l'est.

Au total, 60 NMI vases sont issus des structures, mais 78 % proviennent de deux fossés, 238 et 239. Les formes rencontrées sont des vases hauts, des terrines, des écuelles creuses, des dolia et une amphore. L'ensemble des formes mises au jour est attribuable au second âge du Fer et plus précisément à La Tène D1 et D2.

Les cinq fragments de pesons découverts sont de formes triangulaires, ils témoignent d'activités liées au tissage.

L'ensemble des vestiges attribué à la Protohistoire se concentre dans la partie nord-est de la parcelle est. Cet ensemble est cohérent chronologiquement et est daté de La Tène D1 et D2. En outre, les structures peuvent être

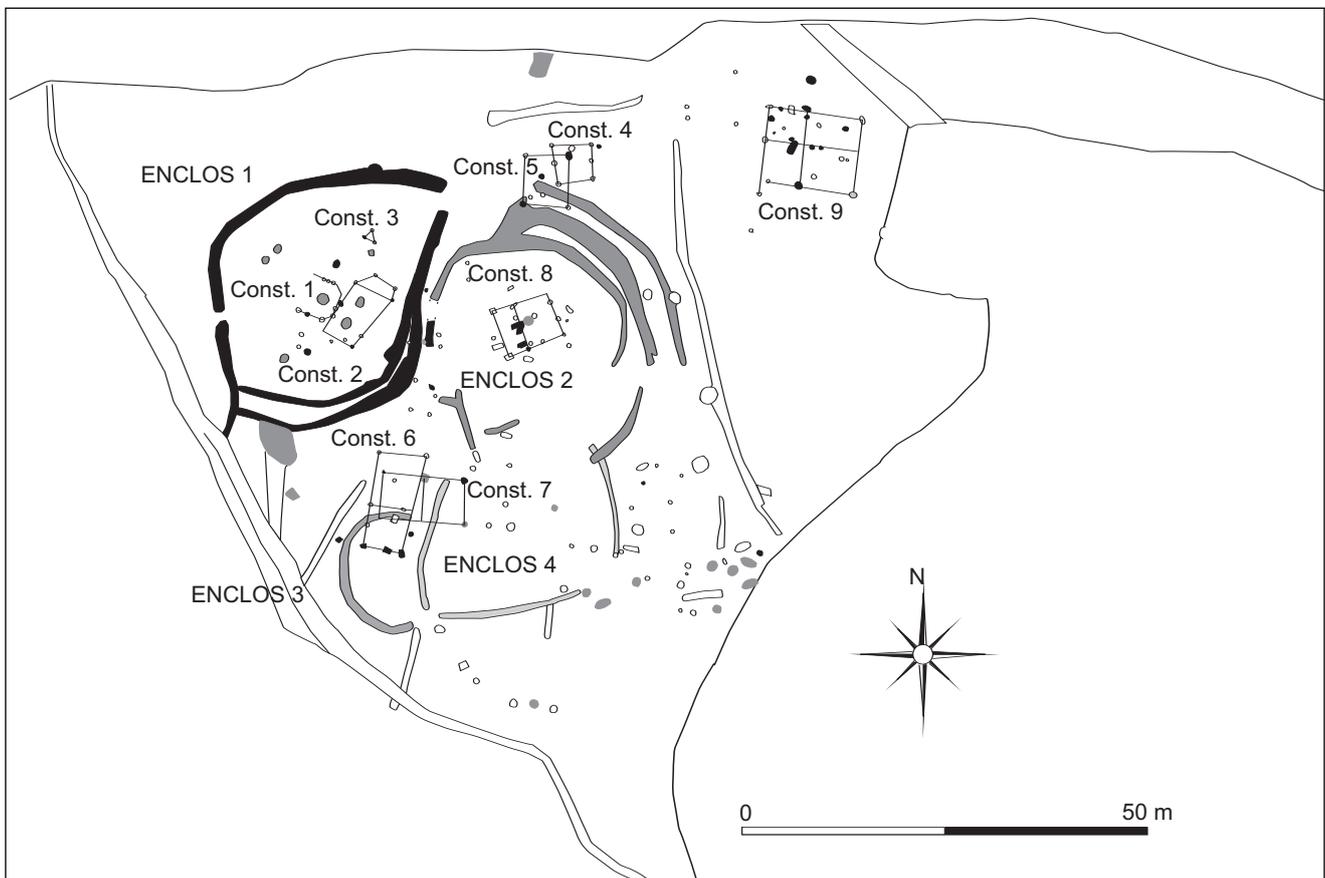
interprétées comme appartenant à un établissement rural, une ferme dont seule la partie sud de l'enclos a pu être reconnue. Toutefois, les limites de l'emprise de la sablière et l'érosion relativement importante ne permettent ni de connaître l'extension et la surface de l'enclos, ni d'émettre des hypothèses sur le statut de cet établissement.

Structures antiques : Trente structures ont livré du mobilier permettant une attribution à la période gallo-romaine. Trois zones de concentrations des vestiges ont été identifiées, une première sur la petite parcelle décapée à l'ouest, une deuxième au centre du décapage et une troisième à peu près au même endroit que les installations protohistoriques. Ces structures se composent de 5 segments de fossés, de 14 fosses, 6 trous de poteau, un puits et de deux zones d'épandage. Les mobiliers archéologiques recueillis sont essentiellement constitués de céramique et de quelques fragments d'ossements animaux et de métal.

La céramique gallo-romaine a été étudiée par Véronique Pissot. Elle forme un petit ensemble qui reflète la longue durée d'occupation du site, depuis la période gallo-romaine précoce jusqu'au IV^e siècle. La rareté des vestiges et leur dispersion dans de nombreuses structures ne permettent pas une approche fine de la chronologie. Il est difficile d'établir si le site a connu des périodes d'abandon ou au contraire une occupation continue.

D'un point de vue fonctionnel, les éléments disponibles indiquent qu'il s'agit du vaisselier traditionnel des sites d'habitat antiques avec de la vaisselle fine, culinaire ou destinée au stockage. La faune, étudiée par Jean Hervé Yvinec témoigne d'activités bouchères.

L'occupation gallo-romaine reste difficile à caractériser. Elle peut être scindée en trois avec une zone de parcellaire à l'ouest, avec une petite zone d'habitat rural au centre de



Varesnes. « Le Bois du Lombril ». Plan des enclos et des bâtiments médiévaux, situés au nord-est du décapage (dessin E. Pinard)

la parcelle et une troisième zone nettement plus dense à l'est, en limite de l'emprise. Cette dernière est très lacunaire, il est possible que la fouille réalisée ne concerne que la périphérie de l'habitat.

Structures médiévale : Elles sont au nombre de 78. L'ensemble des vestiges se concentre au nord-est de la parcelle est. Parmi les 17 segments de fossés, 11 délimitent des enclos. Vingt-trois fosses ont été identifiées dont 4 silos et deux fonds de cabane. Et parmi les 38 trous de poteau, 9 constructions ont été reconnues.

L'enclos 1 se situe à l'ouest de l'ensemble des structures. Il est implanté sur le versant nord de la micro-butte sableuse. Il est de forme curviligne. Il est composé de quatre segments de fossés témoignant de deux états et possède deux interruptions, l'une à l'ouest, l'autre au nord-est. L'état 1 encercle une surface de 530 m² et a une circonférence de 93 m. L'état 2 encercle une surface de 590 m² et a une circonférence de 96 m.

L'enclos 2 se localise à l'est de l'enclos 1 et connaît la même implantation topographique. Il est globalement de forme curviligne, mais suivant les états sa forme varie. Il se compose de sept segments de fossés témoignant de quatre états. Cinq interruptions ont été mises en évidence. Il n'a pas été possible d'organiser chronologiquement toutes les mises en place des différents états, puisqu'un seul recoupement de fossés existe. L'état formé par 161, 168 et 281 couvre une surface de 400 m² et a une circonférence de 73 m. L'état qui comprend les segments 193, 215 et 333 couvre une surface de 540 m² et a une circonférence de 86 m. Le segment 193 comporte deux états. Le quatrième état qui comprend le segment 173 est plus difficile à mettre en relation avec d'autres segments. Comme pour l'enclos 1, l'aire enclose est soit agrandie soit rétrécie suivant les états, et elle comporte des trous de poteau et des fosses.

L'enclos 3 est constitué du fossé 228. Il est implanté au sud de l'enclos 1 sur la micro-butte sableuse. En forme de fer à cheval, il délimite une surface de 168 m² et à une circonférence de 50 m. Une ouverture est disposée à l'est. Le profil du fossé comporte les traces de l'implantation de poteaux ce qui permet d'émettre l'hypothèse d'une palissade. Contrairement aux enclos 1 et 2, aucune construction et aucune fosse n'a été mise au jour à l'intérieur de cet enclos.

L'enclos 4 se compose des fossés 270, 275 et 386. Il est situé au sud de l'enclos 2 et à l'est de l'enclos 3. Les trois segments sont légèrement curvilignes, mais ils délimitent une aire de forme quadrangulaire, d'une surface de 660 m² ouverte au nord. Deux autres ouvertures sont présentes, l'une au sud-ouest et l'autre au sud-est. Le nord du segment 386 est coupé par le segment 333 de l'enclos 2, permettant ainsi la mise en évidence d'une chronologie relative entre les deux enclos.

Neuf plans de constructions ont pu être reconnus, quatre sont installées à l'intérieur des enclos 1 et 2, quatre autres à proximité des enclos et un dernier plus isolé à l'est.

Trois constructions, deux bâtiments et une structure agricole, sont implantés dans l'enclos 1. Une quatrième construction est installée au sein de l'enclos 2.

Les mobiliers archéologiques recueillis sont principalement constitués de céramiques et d'ossements animaux.

La céramique a été étudiée par Sylvain Thouvenot. Elle

est dite commune, à pâte claire, sableuse fine, tournée et bien cuite à cuisson oxydante et il n'y a pas de grès. Les formes sont essentiellement des oules (pot à cuire) et des cruches à bec tubulaire qui ont pour caractéristiques des bandeaux naissants et des fonds bombés. Sont également présentes mais en très faible quantité des formes ouvertes et basses. Il faut noter l'absence de céramique glacurée et l'extrême rareté de céramique peinte. En revanche, les vases décorés à la molette sont très abondants ce qui semble caractériser cette occupation. Hormis, deux éléments des XII^e et XIII^e, l'ensemble de ce mobilier situe cet habitat aux X^e et XI^e siècle.

Le mobilier issu des structures témoigne d'une occupation de type habitat rural, cependant, la forme et la structuration de cet habitat pourrait s'apparenter à une proto-motte féodale. Le rapport de ce site étant en cours, les comparaisons n'ont pas encore pu étayer l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Une seule structure est attribuée à la période moderne, il s'agit du fossé 236. Ce fossé est composé de trois creusements successifs. Il a livré une monnaie en bronze datée de 1609. Compte tenu de l'orientation des tracés et des profils, il est possible de rattacher à ce fossé, d'autres segments. Dans cette hypothèse, l'ensemble de ces tracés dessine un parcellaire.

L'occupation 1914-1918 : Sur l'ouest de la parcelle, une ligne de front a été implantée. Elle est constituée d'alignement de fosses rectangulaires accompagnées d'un trou de poteau. Cette ligne a fait l'objet de bombardement et les restes de bombes ont été identifiés comme allemands par le service de déminage. Aucun élément permettant de dater l'implantation de cette ligne n'a été découvert, cependant, compte tenu des mouvements dans cette région, il semble qu'elle puisse être rattachée à la fin de la guerre 1917 ou 1918. Une sépulture a été mise au jour au sein de cette ligne ; il s'agit d'un jeune adulte. Pour le moment, il n'est pas certain que cette tombe soit en liaison avec la ligne de front.

PINARD Estelle (INRAP, UMR 7041)

Cette première phase de diagnostic concerne 21,59 ha des 84,39 ha prévus dans le projet de création d'un parc d'activité. Cette opération a permis de mettre en évidence deux sites importants.

Le premier correspond à un établissement rural gaulois reconnu que partiellement par la présence d'un enclos d'habitat et par quelques structures domestiques.

Le deuxième correspond lui aussi à un établissement rural mais de la période gallo-romaine. Il présente un enclos rectangulaire d'une superficie de 12 000 m² insérant des structures domestiques dont notamment deux caves.

JOSEPH Frédéric (INRAP)

Cette deuxième phase de diagnostic concerne 24,3 ha des 84,39 ha prévus dans le projet de création d'un parc d'activité. Cette opération a permis de mettre en évidence deux secteurs principaux.

Le premier correspond à l'extension du site gallo-romain découvert lors de la première phase de sondage et présente aussi des vestiges antérieurs définissant vraisemblablement un établissement rural gaulois.

Le deuxième site reconnu est un autre site d'habitat gallo-romain présentant notamment un bâtiment sur solin de calcaire.

JOSEPH Frédéric (INRAP)

Les trois années du programme triennal 2000-2002 ont été consacrées à la stratigraphie du site en bordure de rivière et à la fouille des trois niveaux archéologiques inférieurs.

Une tranchée NO-SE allant de la fouille en direction de la rivière a été creusée sur 35 m par un engin mécanique jusqu'aux graviers pléistocènes. Elle a permis de confirmer et d'affiner les observations faites dans la tranchée T3 de 1977, et dans les carottages de Jean-François Pastre de 2000 et 2001. Il existe bien, directement au dessus des graviers pléni-glaciaires, un paléosol brun surmonté par une couche de limon blanc qui descend en pente douce vers la rivière actuelle avec une pente d'environ 8 % (Fig.1). Il a pu être suivi de son apparition en biseau en M7 (secteur 203) à sa disparition en biseau vingt mètres plus loin en M7 (secteur 204). Le limon blanc qui le surmonte apparaît en M15 (203) avec une épaisseur d'environ 5 cm qui s'accroît peu à peu pour atteindre les 20 cm en 204. Il est bien connu dans les vallées de l'Oise et de la Marne où il

correspond au remplissage des chenaux durant le Dryas III. Le paléosol brun, qui a également été repéré en plusieurs points de ces vallées (dont Lacroix-Saint-Ouen-Station d'épuration, Houdancourt-Les Epinières, J.-F. Pastre et al. 2003) correspond à l'Alleröd. Sa situation par rapport aux limons magdaléniens est moins évidente car il repose toujours en discordance directement sur les graviers. Les limons tardiglaciaires englobant les niveaux magdaléniens sont fortement colluvionnés dès les premiers mètres du secteur 203 (à 7 m de la limite nord-ouest de la fouille et se fondent dans les limons gris remaniés holocènes.

La préservation des niveaux magdaléniens inférieurs au sein d'une cuvette située dans une partie haute du champ a pu être démontrée, ainsi que leur aspect tronqué dû à l'érosion latérale, grâce aux études stratigraphiques et aux relevés topographiques du champ. Les trois niveaux inférieurs II.4, II.5 et II.6 dont les deux derniers n'ont été découverts qu'en 2000 ont été fouillés sur 40 m². Comme les niveaux fouillés précédemment, ils correspondent à des

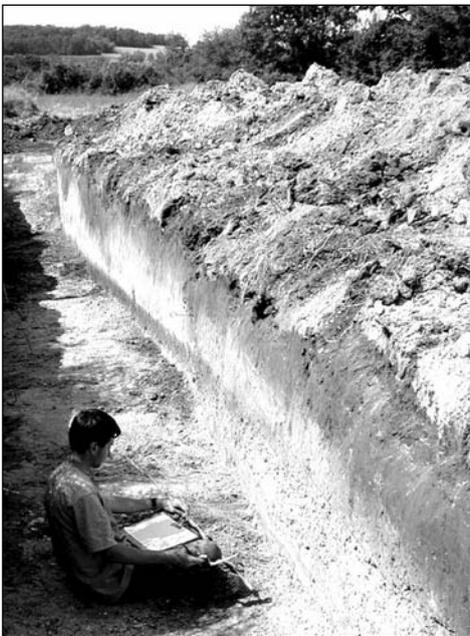


Fig.1 : Verberie. « Le Buisson Campin ». Paléosol brun Alleröd dans la tranchée T4 (photo F. Audouze)

campements de chasse au renne d'automne, comme l'indiquent les mâchoires des jeunes de première et deuxième année.

- Le niveau II.4

Le niveau II.4 est présent sur 36 m² de J-O/6 à J-N/13 mais la bande latérale des mètres carrés de la rangée O, au nord-est, s'est avérée dépourvue de vestiges dans ce niveau, tout comme la partie sud des mètres carrés J. Il s'organise autour de trois éléments structurés : deux foyers en L7 et O5/6 et un grand dépotoir de pierres, de silex et d'os en JKL/13 (qui se poursuit en JKL/14 qui restent à fouiller). Ces deux foyers en cuvette bordés de pierres ont connu une réutilisation en II.3. Ils partagent la même particularité d'une large pierre disposée au fond lors d'une phase d'utilisation ou de fermeture du foyer (pierre de cuisson ?). Le foyer L7 est entouré de deux nappes de vestiges l'une extrêmement dense en KL/7 qui couvre la périphérie ouest immédiate du foyer, l'autre qui forme une nappe plus dispersée à l'est, en M6 et bordure nord de M7 et qui constituent l'aire d'activité périphérique au foyer. Il existe



Fig. 3 : Verberie. « Le Buisson Campin ». Vue oblique des niveaux II.5 et II.6 avec le foyer J10 au premier plan (photo F. Audouze).

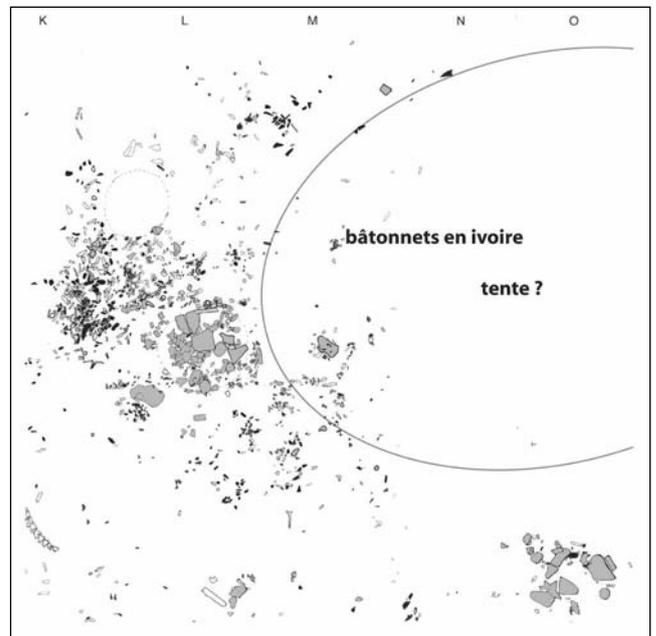


Fig. 2 : Verberie. « Le Buisson Campin ». Plan des environs du foyer L7 avec l'espace vide en arrière du foyer et en bas à droite le foyer O5/6 (plan F. Audouze).

une zone presque vide en MN/8 puis vide en N7/N8 qui pourrait correspondre à l'emplacement d'une tente ou d'un abri en arrière du foyer domestique (Fig.2). Cet espace chevauche en partie la zone latérale érodée et l'on ne sait si l'absence de vestiges est liée ou non à l'érosion. Toutefois la présence inhabituelle de cinq bâtonnets en ivoire rassemblés portant encore des traces d'ocre en font un espace pourvu de signification.

- Le niveau II.5

Ce niveau a été exploré sur 40 m² et présente des vestiges sur 28 m². La répartition des vestiges y est très différente du niveau précédent avec un amas de débitage micro-laminaire et lamellaire en J11, là où il y avait une nappe d'os, et une nappe d'os en JKLM/13 sous le dépotoir de pierres et silex du II.4. La surface fouillée ou restante après érosion est trop limitée pour en comprendre l'organisation en l'absence de foyer (Fig.3).

- Le niveau II.6

Il a été identifié sur 25 des 40 m² où on l'a cherché. Il est absent des bords sud-ouest, sud et nord-est de la fouille. C'est un niveau plutôt pauvre qui contient des vestiges dispersés mais qui comprend un foyer J10 et une concentration d'os en JK 11. Le foyer est en cuvette d'un diamètre de 50 cm et de 15 cm de profondeur. Il est rempli de très petites pierres chauffées, de centaines d'esquilles de pierres et de silex, de plusieurs lamelles à dos, d'un grattoir et d'un nucleus ainsi que quelques vestiges osseux. Les quelques pierres de taille moyenne se trouvent en dehors du foyer mais à proximité, en K9 et K10. Il n'y a quasiment pas de vestiges autour.

La fouille a été arrêtée en 2002 pour préparer la monographie du site. La dernière coupe en JKL/13 montre qu'il reste à fouiller plusieurs mètres carrés vers l'Oise (JKL14, et peut-être plus, jusqu'à la rupture de pente et les colluvions).

AUDOUZE Françoise (CNRS – UMR 7041)

La carrière Chouvet exploite la grave du fond de la vallée du Thérain à quelques kilomètres au sud-est de l'agglomération beauvaisienne. La deuxième tranche a été diagnostiquée pendant une durée de 6 semaines pour une surface de près de 13 ha. Cette opération a tenu compte des données issues de l'étude de la première tranche (Warluis I, II et III).

Le diagnostic a été réalisé au moyen de 29 tranchées de décapage sur les points hauts et de 219 sondages ponctuels sur le reste de l'emprise.

Trois zones morphologiquement différentes ont été identifiées : une zone totalement érodée avec la nappe de fond en surface, une zone avec des paléochenaux tourbeux colmatés pendant le Préboréal et le Boréal, et une troisième zone avec une stratigraphie relativement constante. Cette dernière, généralement inférieure à 1 m d'épaisseur, est composée de la succession suivante, de bas en haut : graviers, limon organique avec parfois industrie et restes osseux, tourbe franche stérile, limon organique ou hydromorphe avec quelques artefacts épars et, enfin, terre végétale. Cette zone peut de nouveau être subdivisée suivant l'épaisseur des tourbes. Une dizaine de datations absolues sur la première tranche de la carrière ont mis en évidence l'âge boréal de la tourbe franche. Le limon organique sous-jacent contenait des vestiges du Préboréal sur Warluis III et du début du Boréal sur Warluis I et II. Les niveaux mésolithiques étaient suivant les cas bien en place, assez bioturbés (forte dispersion verticale) ou plus rare-

ment remaniés. La faune était toujours bien conservée.

Les 4/5 de l'emprise de la deuxième tranche appartenaient à cette troisième zone. De nombreux sondages ont mis au jour dans les limons organiques des artefacts mésolithiques non patinés plus ou moins abondants associés à des restes osseux. De plus, de l'industrie lithique bleutée a souvent été repérée. Ces derniers vestiges paraissaient parfois bien en place à la base des limons, mais plus souvent remaniés dans l'ensemble du sédiment holocène. Ils n'ont jamais été associés à de la faune. Ils sont globalement attribuables à un Paléolithique final à Federmesser.

Environ 55 sondages se sont avérés positifs. Vu le temps imparti, il n'a pas été possible d'évaluer précisément un seul des secteurs repérés. L'emprise a été subdivisée en secteurs stériles et positifs. Ces derniers ont été regroupés en 6 sites ou complexes de sites : Warluis IV, Warluis V (a, b et c), Warluis VI (a et b), Warluis VII (a et b), Warluis VIII (a, b, c, d, e et f) et Warluis IX (a et b). La surface maximale de l'ensemble des sites serait comprise entre 1 et 3 hectares.

Le faible enfouissement et la bonne conservation de ces niveaux anciens font de Warluis un site exceptionnel sans équivalent dans la moitié nord de la France.

DUCROCQ Thierry (INRAP)

PICARDIE
SOMME

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 2

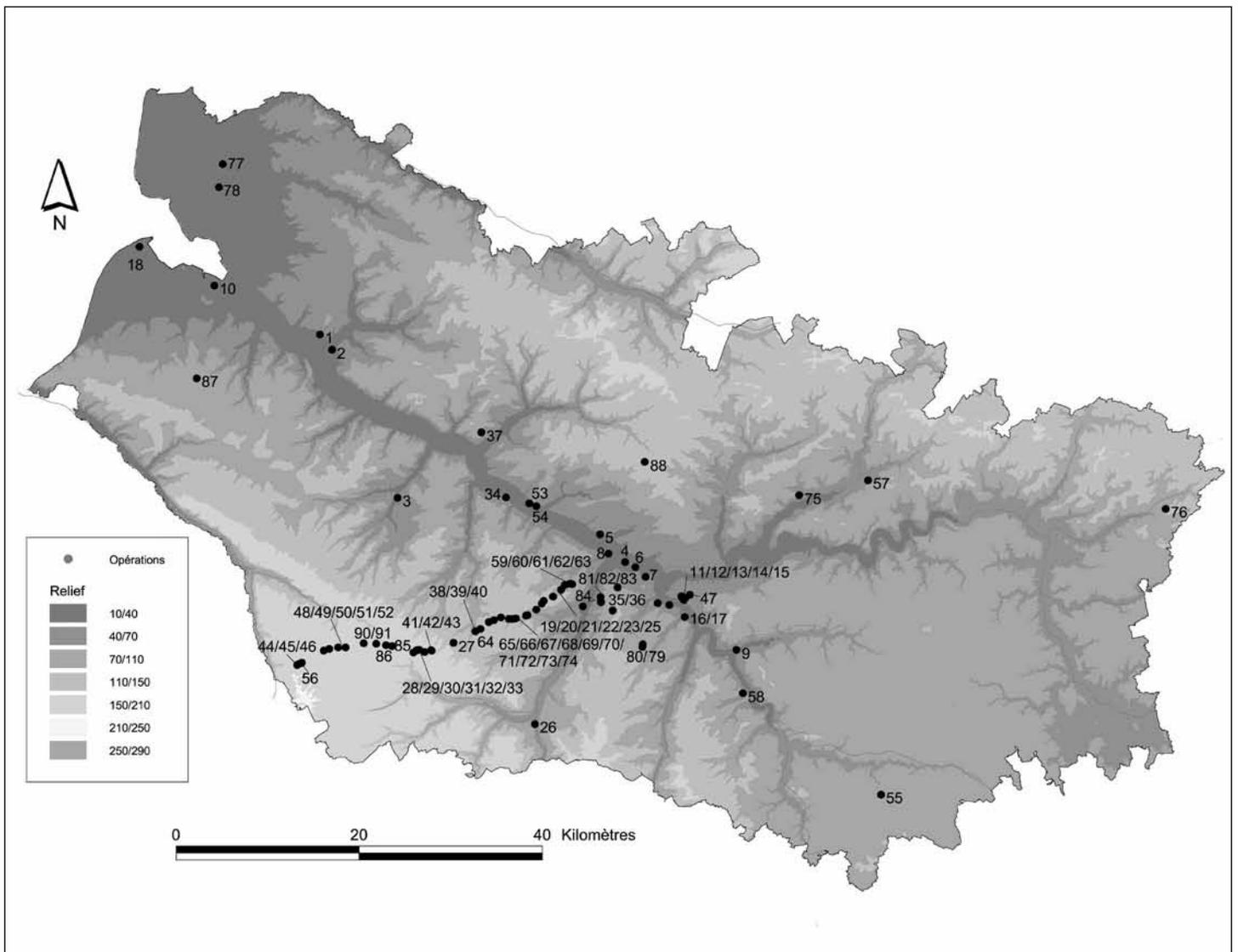
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8708	ABBEVILLE 40 avenue du Général Leclerc	N. SELLIER (INRAP)	SD		●	2
8707	ABBEVILLE Mont à Cailloux sud	P. LEMAIRE (INRAP)	OPD	PRO	●	1
7902	AIRAINES Rue du Général Leclerc de Hautecloque	D. GEMEHL (INRAP)	OPD	GAL	●	3
7795	AMIENS Boulevard du Port – Rue Grand Vidame	É. BINET (INRAP)	OPD		●	4
7842	AMIENS Le Champ Pillard - Station d'épuration d'Ambonne	D. GEMEHL (INRAP)	ÉV	BRO / FER GAL	●	5
7905	AMIENS 30, rue Abladène	D. GEMEHL (INRAP)	OPD		●	7
7940	AMIENS Route de Saveuse et Rue de Dreuil	T. DUCROCQ (INRAP)	OPD		●	8
7915	AMIENS 38-42 rue de Lamartine	É. BINET (INRAP)	OPD	GAL / MOD CON	●	6
7956	BERTEAUCOURT-LES-THENNES Rue Victor Hugo	G. LEROY (INRAP)	ÉV		●	9
7957	BOISMONT Pinchefalise	G. LEROY (INRAP)	ÉV	NÉO FER		10
8711	BOVES Complexe castral et prioral du Quartier Notre-Dame	P. RACINET (UNIV)	FP	MA	●	12
7966	BOVES ZAC de la Croix de Fer	S. GAUDEFROY (INRAP)	ÉV	CON	●	14
7777	BOVES ZAC de la Croix de Fer	S. BEAUJARD (INRAP)	OPD		●	13
8713	BOVES Z 534	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	15
8712	BOVES ZAC de la Croix de Fer - Casino	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	11
8029	CAGNY L'Épinette	A. TUFFREAU (UNIV)	FP	PAL	●	16
8720	CAGNY La Garenne	A. TUFFREAU (UNIV)	FP	PAL	●	17
7812	CHAUSSÉE TIRANCOURT (LA) 83, rue Henri de Franqueville	T. DUCROCQ (INRAP)	OPD		●	53
7898	CHAUSSÉE TIRANCOURT (LA) Rue de la Fontinette	T. DUCROCQ (INRAP)	OPD		●	54
7849	CAYEUX-SUR-MER Les Terres à Raques – L'Amarrage – Les Granets	G. BILLAND (INRAP)	OPD	NÉGATIF		18

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
7963	CLAIRY-SAULCHOY – A.29 La Crupe Saint-Vaast	L. BLONDIAU (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29	●	21
7968	CLAIRY-SAULCHOY – A.29 Chemin de Clairly - Le Tenflos	L. BLONDIAU (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29	●	19
8037	CLAIRY-SAULCHOY – A.29 Champ Mugotte - Au Chemin de Pissy	V. LHOMME (INRAP)	ÉV	PAL		22
8002		N. SELLIER (INRAP)	ÉV	PAL	●	20
8045		V. LHOMME (INRAP)	ÉV compl.	PAL		25
8001	CLAIRY-SAULCHOY – A.29 Au Chemin de Pissy	F. LEMAIRE (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29	●	23
7900	CONTY ZAC Henri Dunant	F. BOSTYN (INRAP)	F	NÉO		26
7984	COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT – A.29 Le Frépuits	N. BUCHEZ (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29		27
7960	CROIXRAULT – A.29 La Cramailère	V. HARNAY (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29		28
8003	CROIXRAULT – A.29 La Dériole	L. DUVERTE (INRAP)	ÉV	GAL	●	31
7801			F	GAL	●	29
8010	CROIXRAULT – A.29 L'Aérodrome	S. GAUDEFROY (INRAP)	ÉV			30
8011			ÉV	FER		33
7802			F			32
7901	CROUY-SAINT-PIERRE Abbaye du Gard – R.D. 3	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD	MA MOD	●	34
8714	DURY 1 bis, route d'Amiens	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD		●	35
8715	DURY Rue du 14 juillet 1789	D. GEMEHL (INRAP)	OPD		●	36
7933	FLIXECOURT La Maladrerie	T. BEN REDJEB (SRA)	ÉV			37
7998	FRESNOY-AU-VAL – A.29 La Couture	J.-L. LOCHT (INRAP)	ÉV	PAL		39
7999			F	PAL		40
7803			F	PAL		38
7964	FRICAMPS – A.29 La Cramailère	S. GAUDEFROY (INRAP)	ÉV	BRO / FER		41
8028	FRICAMPS – A.29 La Cramailère	N. SELLIER (INRAP)	ÉV	PAL	●	43
8042			ÉV	PAL		
8042	FRICAMPS – A.29 Les Épasses - La Haie du Moulin	N. BUCHEZ (INRAP)	ÉV	FER / GAL	●	42
7954	GAUVILLE – A.29 La Sole du Moulin - Le Bout de la Route du Bois	N. SOUPART (INRAP)	ÉV	BRO / FER GAL	●	46
7955		V. HARNAY (INRAP)	ÉV			45
8000	Le Bout de la Route du Bois	N. SOUPART (INRAP)	F	FER / GAL	●	44
7844	GLISY Bois Planté - ZAC de la Croix de Fer	S. GAUDEFROY (INRAP)	OPD	FER / GAL	●	47
8040	HORNOY-LE-BOURG – A.29 Les Treize – Les Vingt-Huit	F. JOSEPH (INRAP)	ÉV	FER		50
8039	HORNOY-LE-BOURG – A.29 Terre des Marguaines	N. BUCHEZ (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29		51

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
8038	HORNOY-LE-BOURG – A.29 La Chaude Vallée – La Mare aux Joncs	L. DUVETTE (INRAP)	ÉV			48
7800		N. SOUPART (INRAP)	ÉV	Notice dans le BSR 2003		49
7799	HORNOY-LE-BOURG – A.29 L'Ancien Grand Bois	N. SOUPART (INRAP)	ÉV	FER / GAL		52
7916	LABOISSIÈRE-EN-SANTERRE 6 rue de l'Église	S. BEAUJARD (INRAP)	OPD	GAL	●	55
8006	LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTN - GAUVILLE – A.29 Bout de la Route du Bois	O. GUERLIN (INRAP)	OPD	PAL	●	56
8605	MÉAULTE Rue d'Etinehem	P. LEMAIRE (INRAP)	OPD		●	57
7792	MORISEL La Fosse Landon	G. BILLAND (INRAP)	OPD	GAL	●	58
8034	PONT-DE-METZ – A.29 Au Blanc Mont Sud	F. JOSEPH (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29		60
7994	PONT-DE-METZ – A.29 La Ferme aux Mouches	L. BLONDIAU (INRAP)	ÉV	Notice dans le BSR 2003		63
7995			F			62
7798						
7909						
7959	QUEVAUVILLERS – A.29 Bois de Quevauvillers	N. BUCHEZ (INRAP)	ÉV	FER	●	64
7965	REVELLES – A.29 Le Camp Féron	N. SELIER (INRAP)	ÉV	PAL	●	73
8008		N. SOUPART (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29		68
8009	REVELLES – A.29 Le Trélet	L. BLONDIAU (INRAP)	ÉV	Notice dans le BSR 2003		72
7997		F. LEMAIRE (INRAP)	F			71
8007	REVELLES – A.29 En face d'Henneville	N. BUCHEZ (INRAP)	ÉV	BRO / FER	●	69
7804		V. HARNAY (INRAP)	ÉV	HMA		65
7913		V. HARNAY (INRAP)	F	HMA		70
7805	REVELLES – A.29 Les Terres Sellier	O. GUERLIN (INRAP)	ÉV	PAL	●	66
7806	REVELLES – A.29 Le Verderet	É. BINET (INRAP)	ÉV	Notice dans le BSR 2003		74
7914	REVELLES – A.29 A la Ferme d'Henneville	M. FRIBOULET (INRAP)	ÉV	FER	●	67
8716	RIBEMONT-SUR-ANCRES* Le Champ Creuzette	J.-L. BRUNAU (CNRS)	FP		●	75
8044	ROISEL Route de Templeux-le-Guérard	D. GEMEHL (INRAP)	F	GAL	●	76
7985	RUE La Foraine Bleue	L. NOTTE (INRAP)	ÉV	GAL	●	78
8717	RUE 1305 Chemin du Gard	G. FLUCHER (INRAP)	OPD	MA	●	77
8721	SAINS-EN-AMIÉNOIS Chemin du Tour de Ville	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD		●	79
7815	SAINS-EN-AMIÉNOIS 9 rue Pierre Buquet	É. BINET (INRAP)	OPD	CON	●	80
8031	SALEUX Les Baquets	J.-P. FAGNART (COLL)	FP	PAL MÉS	●	81
7808	SALEUX – A.29 Poste 225 kv / 90 kv – A.29 et le long de la R.D. 10	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD	NÉGATIF	●	82
7996	SALEUX – A.29 La Vallée du Bois de Guignemicourt	S. GAUDEFROY (INRAP)	ÉV	FER		83

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
7841	SALOUEL Rue des Aubrétiats	J.-L. BERNARD (INRAP)	OPD		●	84
8004	THIEULLOY-L'ABBAYE – A.29 L'Homme Mort	C. SWINNEN (INRAP)	OPD	PAL	●	86
7910	THIEULLOY-L'ABBAYE – A.29 Les Terres à Douze - Au Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers	P. MILLERAT (INRAP) N. BUCHEZ (INRAP)	ÉV	FER GAL	●	85
7899	VALINES Saint-Mard	D. GEMEHL (INRAP)	OPD	GAL / MÉD	●	87
7958	VILLERS-BOCAGE Village	F. CARETTE (AUTR)	SD			88
7845	VILLERS-BRETONNEUX Le Cheminet de Laleu	N. SELIER (INRAP)	OPD	PAL	●	89
7911	VRAIGNES-LES-HORNOY – A.29 Vallée Lamaronde	P. MILLERAT (INRAP)	ÉV	TRACÉ A.29		90
7912	VRAIGNES-LES-HORNOY – A.29 Bois de Vraignes	N. SOUPART (INRAP)	ÉV	FER GAL	●	91



Somme. Carte des opérations autorisées

PICARDIE
SOMME

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 2

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ABBEVILLE

40 Avenue du Général Leclerc

Des sondages archéologiques ont été réalisés dans la journée du 11 février 2002 dans le cadre d'un projet immobilier situé au 40 avenue du Général Leclerc à Abbeville. La localisation de la parcelle située en rive droite de la Somme et sa proximité avec les gisements de la carrière Carpentier (nappe VI, nappe alluviale de Renancourt) et ceux du stade et du Champ de Mars (nappe VI, nappe alluviale de Fréville), à nombreux bifaces acheuléens en fait un lieu d'investigation important pour la compréhension des systèmes de terrasses étagées du Pléistocène moyen de la vallée de la Somme.

L'exiguïté des lieux n'a permis la réalisation que de deux sondages profonds atteignant respectivement 3,50 m et 3,20 m de profondeur (sondages limités par la réalisation de parkings souterrains). Les deux sondages présentent une stratification identique à savoir : sous les 0,60 m de terre végétale se développe un niveau de remblai moderne épais de 1,80 m (mélange de briques, tuiles, craie). L'unité inférieure est constituée d'une séquence de graviers et de sables rouges orangés érodés sans silex taillé.

SELLIER Nathalie (INRAP)

PROTOHISTOIRE

ABBEVILLE

Mont à Cailloux Sud

L'emprise à diagnostiquer correspond à une parcelle agricole rectangulaire, d'une superficie totale de 21 623 m², propriété de l'office HLM d'Abbeville. La construction de 24 logements sociaux est à l'origine de l'intervention. Le secteur d'étude se situe sur le haut d'un vaste versant exposé au sud dominant la vallée de la Somme. Le substratum (craie blanche à silex) apparaît sur les 3/4 du terrain. Les sites détectés par prospection aérienne (Agache, Bréart 1975) sont assez nombreux dans un périmètre proche du secteur d'étude. Il s'agit pour l'essentiel de systèmes fossoyés datables des périodes protohistorique et/ou romaine dont un type, le cercle funéraire, est dominant. L'un d'eux a été localisé par le prospecteur à l'emplacement de l'emprise à diagnostiquer.

Douze tranchées continues de longueurs variables ont été réalisées totalisant avec les différentes extensions une superficie de 1 375,64 m², soit 13,7 % de la surface accessible. Le diagnostic a révélé en particulier l'existence d'un établissement attribuable à la Protohistoire lato sensu auquel lui est associé un espace sub-ovale délimité par un fossé. Aucune autre structure fossoyée connexe à cette enceinte n'a été découverte lors du diagnostic.

LEMAIRE Patrick (INRAP)

Une parcelle de presque un hectare de superficie doit faire l'objet d'un réaménagement à Airaines, rue du Général Leclerc de Hautecloque. Le terrain concerné se situe sur la rive droite de l'Airaines, vers le bas de versant, au débouché d'une petite vallée sèche, vers la limite sud de la zone actuellement urbanisée. Le diagnostic archéologique réalisé en préalable aux travaux a été limité tant spatialement (terrain très partiellement accessible du fait de la présence de bâtiments occupés, avec accès et réseaux divers actifs), qu'en profondeur (0,70 à 0,80 m maximum autorisés). Étant donné ces contraintes, il était considéré comme inachevé à l'issue de l'opération.

La présence d'un établissement gallo-romain occupant au moins les deux tiers est de la parcelle est cependant mise en évidence, mais on ne peut en proposer un plan d'organisation à ce stade des investigations. Selon la position sur la pente, les vestiges (structures en creux, construc-

tions, niveaux de construction, d'occupation et de démolition) sont apparus très bien conservés, soit immédiatement sous la terre végétale (partie haute du terrain), soit entre 40 et 50 cm sous la surface. Un mobilier varié et homogène témoigne de cette occupation, dont la stratification est peu développée mais révèle plusieurs phases d'aménagements (un état de construction sur poteaux est notamment repéré sous un bâtiment en dur). Aucun indice d'occupation d'autres périodes n'a été détecté.

Dans l'état actuel de nos connaissances et des recherches menées sur Airaines, il est difficile de dire si le site détecté ici fait partie de l'agglomération secondaire proprement dite (placée à priori par les chercheurs sur l'autre versant de la vallée) ou s'il s'agit d'un établissement périphérique.

GEMEHL Dominique (INRAP)

AMIENS

Boulevard du Port - Rue du Grand Vidame

En vue d'un projet immobilier, un diagnostic archéologique a été effectué sur un terrain compris entre le boulevard du Port et la rue du Grand Vidame. Les parcelles concernées par le projet n'ont été que partiellement sondées dans la mesure où un bâtiment, voué à la destruction, en occupait encore une partie importante.

La zone concernée est localisée à la périphérie ouest de la ville antique. D'autre part, elle se trouve immédiatement à l'est du tracé du rempart moderne et se situait donc intramuros.

La présence de vestiges de ces deux époques était par conséquent fortement pressentie, le but de cette intervention étant d'en déterminer la cote d'apparition et, éventuellement, la nature.

Une série de niveaux antiques, ainsi que quelques structures (mur, tranchées de récupération) ont été mis au jour. Ces vestiges correspondent, pour la plupart, à un secteur d'habitat.

BINET Éric (INRAP)

ÂGE DU BRONZE

AMIENS

GALLO-ROMAIN

ÂGE DU FER

Le Champ Pillard - Station d'épuration d'Ambonne

Le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration, piloté par le service d'assainissement d'Amiens Métropole, a conduit le SRA à prescrire une opération de diagnostic préliminaire sur les 20 ha affectés à l'aménagement.

Les terrains concernés se situent au lieu-dit Le Champ Pillard, à la limite nord-ouest d'Amiens, sur le bas du versant nord de la vallée de la Somme (entre 24 et 46 m n.g.f.), où la carte géologique (BRGM n° 46) mentionne des affleurements du Sénonien, couverts de colluvions limono-crayeux. Les sondages géotechniques réalisés dans la zone d'implantation des bassins et bâtiments de la station, confirment ces données.

De nombreux indices de sites, pour la plupart protohistoriques, ont été relevés dans ce secteur (depuis le faubourg Saint-Maurice jusqu'à Saint-Sauveur sur le versant, et plus

au nord dans la zone industrielle). Des fouilles préventives, notamment sur le tracé de l'autoroute A.16, ont par ailleurs concerné des occupations allant du Néolithique aux époques historiques, aussi bien dans le fond de vallée que sur les versants. Le Champ Pillard pouvait donc livrer, lui aussi, des vestiges de diverses périodes, avec des risques de gisements mésolithiques au contact versant/fond de vallée, ou paléolithiques si des restes de terrasses étaient rencontrés.

La méthode appliquée ici a été celle traditionnellement employée dans la région. Dans un premier temps, 58 tranchées parallèles, d'une largeur de godet (2 m), avec ponctuellement des élargissements, ont été réparties régulièrement sur l'ensemble des terrains accessibles, en tenant compte du contexte parcellaire et topographique, et du

passage d'une ligne à très haute tension vers l'ouest. Dans un second temps, des tranchées complémentaires ont été implantées, et les deux gisements principaux ont ensuite été intégralement décapés, à la demande du SRA.

La surface totale ouverte s'élève ainsi à 13 % de l'emprise de la future station, et 15 % des terrains accessibles. La plupart des tranchées ont été négatives. Certaines ont cependant révélé l'existence de trois gisements principaux, dont deux bien définis et quasi intégralement décapés, et un troisième plus diffus. On peut compter un quatrième site, masqué par le site 3. Tous témoignent d'implantations de nature et datation différentes : enclos de l'âge du Bronze, habitat de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, habitat rural gallo-romain. L'ensemble des vestiges est apparu au niveau du substrat, immédiatement sous la couche de labours.

Site 1 : Cercle de l'âge du Bronze (?).

Le premier site repéré en tranchée a été entièrement décapé. Il est localisé vers le bas de versant entre les cotes 26 et 28 n.g.f., sur la rive ouest d'une dépression naturelle relativement peu marquée.

Il s'agit d'un fossé circulaire fermé large de 1,40 à 1,60 m, ceinturant une aire d'environ 255 m² (315 m² avec le fossé). Cet espace est vide de tout vestige, ainsi que les abords extérieurs du fossé.

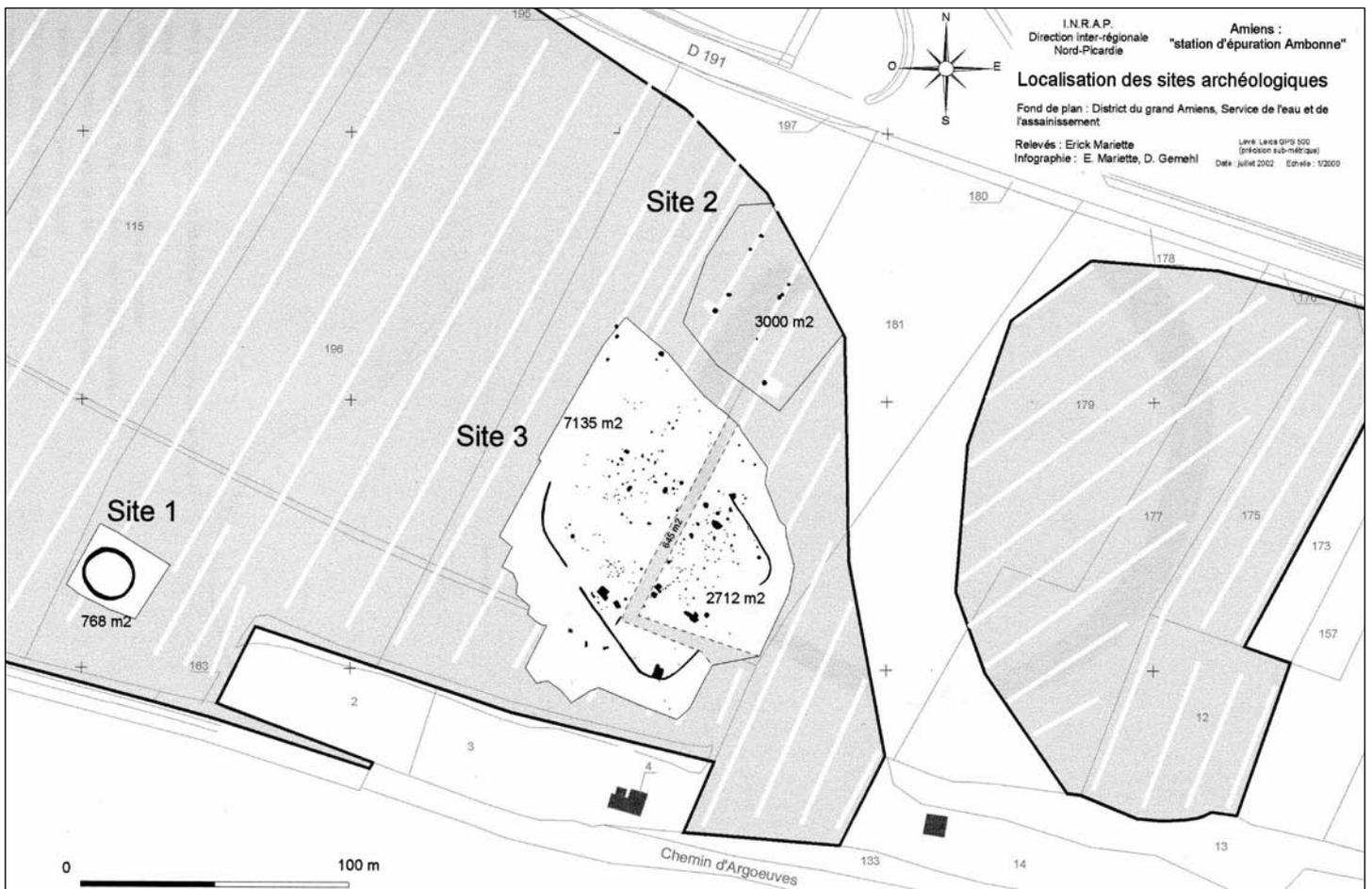
Un seul sondage (tronçon de 2 m) a été réalisé dans le fossé, dans la partie basse. Il n'a livré aucun vestige matériel. En revanche, l'observation stratigraphique conduit à s'interroger sur l'existence d'un tertre couvrant l'aire centrale et sur un éventuel aménagement destiné à stabiliser les terres amoncelées

Sites 2 et 3 : habitats du Bronze final et du premier âge du Fer ; ferme gallo-romaine.

Deux secteurs d'habitats du Bronze final et du premier âge du Fer sont identifiés.

Le site 2 est révélé par une fosse. Très arasée, il n'en subsistait que la partie entamant le substrat, soit une cuvette irrégulière de 18 cm de profondeur. Le remplissage était homogène, constitué d'une strate unique de limon brun à grains et morceaux de craie. Les artefacts collectés sont nombreux et variés : environ 90 tessons de céramique, des silex taillés, des grès et silex chauffés ou brûlés, un fragment probable de meule en grès. S'y ajoutent des restes de faune, dont des bois de cerfs parfaitement conservés. L'ensemble traduit la proximité d'un habitat du Bronze final, auquel sont peut-être associées d'autres structures repérées à proximité relative. Le site 3 correspond essentiellement à une ferme gallo-romaine des II^e-III^e siècle. Plusieurs structures ont cependant livré des fragments de céramique du premier âge du Fer, généralement contenus dans les remblais de comblement final. L'homogénéité du lot, la taille et la fraîcheur des fragments, laissent supposer qu'ils proviennent de structures en place, démantelées au moment du prélèvement de matériaux de surface nécessaires pour finir de colmater les installations antiques. Ce matériel témoigne d'une occupation distincte (certainement sans filiation avec l'établissement gallo-romain), et dont il peut rester des vestiges intacts ailleurs sur la zone.

L'implantation gallo-romaine domine, à son débouché sur la vallée de la Somme, un talweg encore nettement sensible aujourd'hui, et qui définit l'emplacement de la route en



Amiens. « Le Champ Pillard - Station d'épuration d'Ambonne ». Localisation des sites archéologiques

projet sur la partie est des terrains. Le gisement s'étage sur son versant ouest entre les cotes 30 et 40 n.g.f. Étendu au minimum sur 6000 m², on y a dénombré 264 structures. Deux cent quarante-trois d'entre elles sont des trous de poteau et fosses diverses (allant jusqu'à 1,50 à 2 m de diamètre), et 18 sont des structures plus complexes et stratifiées, comme les caves et celliers enterrés (maçonnés). La majeure partie de ces structures est située à l'intérieur d'un enclos plutôt quadrangulaire orienté suivant les vents dominants (du nord-ouest). Mais plusieurs sont aménagées à l'extérieur, dont une tombe à inhumation.

Toutes les structures testées ont livré du mobilier datable de la deuxième moitié du II^e s. ou de la première moitié du III^e s., sans éléments résiduels antérieurs ou plus tardifs dans la période gallo-romaine. Cette fourchette chronologique relativement serrée (à confirmer en fouilles) permet de penser que le site est homogène, peu ou pas remanié. À l'exception du cercle de l'âge du Bronze, ces sites ont fait l'objet d'une prescription de fouilles.

GEMEHL Dominique (INRAP)

AMIENS

30 rue Abladène

Deux parcelles atteignant une surface totale de 967 m², situées 30 rue Abladène ont été sondées préalablement à la construction d'un immeuble collectif.

Le terrain se situe sur le versant sud de la vallée de la Somme, sur une zone tardivement urbanisée, à la limite d'un secteur de nécropole antique.

Aucun vestige n'a été rencontré : cette parcelle était un lieu d'extraction de limon pour une briqueterie voisine jusqu'en 1914, et les carrières n'ont été remblayées qu'à partir de cette date.

GEMEHL Dominique (INRAP)

AMIENS

Route de Saveuse et Rue de Dreuil

Un terrain de 3 500 m² a été diagnostiqué car son implantation sur un versant de la Selle près de la confluence avec la Somme est particulièrement favorable à la présence de sites paléolithiques. Quatre sondages ponctuels ont montré qu'il s'agissait d'une ancienne carrière remblayée. Deux sondages ont permis d'identifier au nord-ouest le bord externe d'une terrasse (la Nappe de Montières). Un sondage a révélé une mince couche calcaire de sédiments fluviatiles intercalée entre les graviers et les remblais. Elle n'a pas livré de vestiges.

DUCROCQ Thierry (INRAP)

GALLO-ROMAIN

AMIENS

38 - 42 rue Lamartine

En vue d'un projet immobilier, un diagnostic archéologique a été effectué le 10 décembre 2002 par l'INRAP. Le futur chantier est localisé à l'angle des rues Lamartine et Gloriette. Les parcelles concernées par le projet, couvrant une superficie totale d'environ 773 m², ont pu être intégralement sondées.

La zone concernée est localisée dans l'angle nord-est de la ville antique. Elle est située le long d'une rue du quadrillage au sein de l'insula VIII.3, dans un secteur où « l'on ne dispose que de rares informations qui ne permettent guère de commentaires » (Bayard, Massy, 1983, p. 302). Ce secteur se trouve extra-muros pendant le Moyen Âge

et il faut attendre la fin du XV^e siècle pour qu'il soit à l'intérieur de la nouvelle enceinte.

La présence de vestiges dans ce secteur étant certaine, le but de notre intervention était d'en déterminer la cote d'apparition, la nature, l'état de conservation et d'estimer l'épaisseur des couches archéologiques.

BINET Éric (INRAP)

Bayard, Massy 1983 : BAYARD Didier, MASSY Jean-Luc. - *Amiens Romain, Samarobriva Ambianorum*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 1983, 374 p. (Revue archéologique de Picardie, numéro spécial)

AUTOROUTE A.29 AUMALE - AMIENS

SONDAGES SUR LE TRACÉ

L'autoroute A.29 ouest, relie Neufchâtel-en-Bray à Amiens. La partie du tronçon située en Picardie (Aumale-Amiens) s'étend sur 36 km et adopte un tracé globalement ouest-est à quelques kilomètres au nord de l'actuelle R.N. 29.

Cette section (fig.) traverse le plateau crayeux de l'Amiénois, depuis la vallée de la Bresle, fortement encaissée, jusqu'à proximité de la vallée de la Selle, au sud-ouest d'Amiens. Le plateau, culminant à plus de 200 m d'altitude à l'ouest du tracé descend lentement et assez régulièrement vers l'est jusqu'à moins de 100 m d'altitude.

À l'exception des premiers kilomètres où le réseau de talwegs rejoint le Liger, affluent de la Bresle, la majeure partie du tracé appartient au bassin versant de la Somme. Il ne franchit aucune rivière permanente, mais des vallées sèches, souvent fortement encaissées. En dehors de ces quelques reliefs plus vigoureux, les pentes sont relativement douces. Le substrat est composé de craie. Elle affleure fréquemment dans la moitié est du tracé, sous des placages loessiques discontinus. Vers l'ouest, elle est toujours masquée (à l'exception de quelques vallées sèches encaissées) par des argiles à silex et quelques placages loessiques.

Sondages superficiels

La convention tripartite signée entre l'État, la SANEF et l'AFAN en 2001 prévoyait une reconnaissance archéologique préalable par sondages de l'ensemble du tracé, y compris des secteurs où l'autoroute est construite en remblai, les interventions ultérieures (évaluations et fouilles) étant ensuite limitées aux secteurs en déblai. Sur les secteurs en remblai, l'objectif premier de cette campagne de sondages était de disposer d'éléments permettant de proposer des protocoles de conservation adaptés à la nature des vestiges rencontrés. Le second objectif était d'obtenir, par cette reconnaissance en continu, une image représentative de l'occupation des sols, préalable nécessaire à toute réflexion sur les choix d'implantations aux différentes périodes. Un secteur de 25 ha aménagé en diffuseur et aire de service ainsi que les bassins ont également fait l'objet de sondages, de même que les zones destinées au stockage des dépôts de terre.

En largeur, seuls les terrains situés à l'intérieur des entrées en terre (bande roulante) étaient accessibles lors des sondages - ce qui correspond à environ 70 % de l'emprise totale - l'extension jusqu'aux limites d'emprises restant négociable, au coup par coup, lors des phases d'évaluation et de fouille en fonction des vestiges découverts et en tenant compte des impératifs techniques de l'aménageur. Deux tranchées de sondages parallèles et continues ont donc été positionnées sur la bande roulante, légèrement en retrait des entrées en terre. Ponctuellement lorsque la largeur de l'emprise dépassait 40 m, une tranchée centrale a été ouverte. Sur l'aire de service, les zones de dépôts et les bassins, des tranchées parallèles espacées de 20 m ont été réalisées.

Cette campagne de sondages superficiels s'est déroulée de novembre 2001 à février 2002.

Quarante et un secteurs ont livré des vestiges archéologiques.

Seuls quatre indices se sont révélés contractuellement inaccessibles aux opérations d'évaluation et de fouilles. Il s'agit des indices 5 et 6 (Morvillers-Saint-Saturnin Les Briquettes et Chaude Vallée, fig.) présentant des fosses et fossés relevant d'une ou plusieurs phases d'occupation protohistorique (ancienne et récente) et des indices 36 et 38. Ce dernier à Pont-de-Metz Au Blanc Mont Sud 2 se localise sur le versant exposé à l'est d'un talweg et correspond à au moins trois entités. Des bâtiments fondés sur poteaux et des structures de combustion, bien préservés sous les colluvions, témoignent d'un habitat à placer dans une fourchette premier âge du Fer/début de La Tène ancienne (datation ^{14}C : $2\,400 \pm 35$ BP, soit 756-398 av. J.-C. en âge calibré, Lyon 2534). Deux systèmes fossoyés relèvent par ailleurs de parcellaires incluant peut-être des enclos d'habitat, non datés à ce niveau d'investigation. Les vestiges localisés au point 36 (une douzaine dont une majorité de fossés), sont peut-être à mettre en relation avec un enclos laténien situé 200 m plus haut sur le versant et ayant fait l'objet d'une évaluation (Saleux Bois de Guignemicourt, cf. notice de S. Gaudefroy).

Cinq sites n'ont pas été retenus pour évaluation en raison, soit de la nature trop ténue ou très arasée des indices (39, trous de poteau et vestiges d'une tombe attribuée à la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C.), soit du caractère inapproprié d'un tracé autoroutier pour tirer parti des vestiges rencontrés (parcellaire, indices 15 et 27) ou, enfin, du fait de la possibilité de mettre en place un protocole de conservation (zone de dépôt de terre, indices 1 et 2, protohistoire récente et période romaine).

Sur 6 secteurs, une approche par extension de tranchée a été privilégiée. Dans 5 cas, cette deuxième intervention légère a permis de confirmer qu'il s'agissait de vestiges mineurs ne méritant pas d'interventions plus conséquentes. Dans un cas, il s'est avéré que la topographie particulière des lieux (rupture de pente marquée par un talus) avait handicapé notre perception des vestiges. Une évaluation puis une fouille ont été déclenchées a posteriori sur ce site majeur (indice 28, Revelles Le Trélet, cf. notice de F. Lemaire, *BSR 2003*).

Les informations issues des sondages et de la fenêtre complémentaire de 1 000 m² ouverte sur le site 12 (Vraignes-Hornoy Les Longuets-Vallée, Lamaronde) portent témoignage de l'existence d'implantations de La Tène moyenne (Début LTC1 ?) et de la période romaine sur le rebord de plateau surplombant la vallée de Lamaronde. La Tène moyenne est représentée par une portion d'enclos d'habitat associé à un grenier et à un parcellaire se développant sur le versant. Certains de ces fossés appartiennent à la période romaine.

L'intervention complémentaire sur le site 20 (Courcelles-sous-Moyencourt Le Frépuits) concerne un tronçon de fossé rectiligne isolé livrant du mobilier de La Tène lato sensu dont il n'a pas été possible de déterminer la fonction (enclos, élément de parcellaire, chemin ?). L'absence de tout autre vestige archéologique tangible sur les 5 km du tracé autoroutier situés entre les secteurs densément occupés aux époques anciennes de Thieulloy-l'Abbaye-

Croixrault - Friscamps et de Quevauvillers - Revelles est à souligner.

L'opération complémentaire sur le site 29 (Revelles Camp Féron) a été justifiée par la découverte d'un vase complet d'époque romaine lors des premiers sondages ainsi que par l'environnement archéologique proche. En effet, ce secteur se situe à environ 500 mètres, à l'est, d'un important site gallo-romain (lieu-dit Le Trélet, cf. notice de F. Lemaire, *BSR 2003*). Seules sept fosses et quatre fossés, dont deux pourraient correspondre à des éléments de parcellaire gallo-romain, ont été mis au jour.

Les résultats obtenus lors d'une ouverture de 5 500 m² sur le site 30 (Clairy-Saulchoix La Crupe Saint-Vaast) sont plus significatifs. Les vestiges sont implantés sur une croupe entre deux vallées sèches. Une fosse en liaison avec un habitat dont il semble s'agir du seul vestige conservé a livré du mobilier céramique et lithique attribué au Néolithique moyen (Chasséen septentrional ; datation ¹⁴C : 5825± 40 BP, soit 4 777-4 552 av. J.-C. en âge calibré, Lyon 2533). Un établissement agricole du début de la période romaine (I^{er} siècle apr. J.-C.) est ensuite attesté. Deux enclos quadrangulaires imbriqués l'un dans l'autre enserrment les structures d'habitat et à vocation agricole : deux cabanes en partie excavées et un silo. Une mare recevait les eaux des fossés. Un chemin délimité par deux fossés permettait d'arriver à l'entrée. Dans un second temps, un enclos quadrangulaire à vocation pastorale vient se greffer sur cet ensemble initial. Le site est détruit au cours du II^e siècle par un incendie et la mare est colmatée avec les résidus du nettoyage qui en résulte. Cet ensemble se développe hors emprise vers le nord, comme le montrent les photographies aériennes.

Une voie romaine a été sondée sur le site 34 (Guignemicourt Le Chemin de Clairy). Excavée dans le substrat crayeux, elle se présente bordée par un fossé oriental. Large de 12 m, elle est conservée au maximum sur une profondeur de 0,40 m. La bande de roulement a pu être identifiée du côté ouest : un lit de petits silex, roulés rapportés dans lequel des ornières ont été observées, a été observé sur une largeur de 12 m. Différentes couches de remblais volontaires et de colluvions naturelles colmatent la cavée et le fossé. Un creusement partiel postérieur de la cavée est visible, au centre sur une largeur de 5,40 m, qui témoigne d'une circulation plus tardive sur ce chemin, à une époque indéterminée. En bordure de cette voie, à 350 m à l'est de ce secteur, au Tenflos, se trouve une vallée sèche dans laquelle les éléments d'un habitat (fossés, trous de poteau et fosses) ont été reconnus.

Des évaluations ont été déclenchées sur vingt-six secteurs. Le décapage a été rapidement interrompu dans certains cas. Dans celui de l'indice 8, il est en effet rapidement apparu que les anomalies vues en sondages étaient liées à des travaux de déforestation (larges cuvettes peu profondes remplies de charbons de bois et nodules thermoaltérés) recelant quelques tessons résiduels de la protohistoire ancienne. Une seule structure anthropique a finalement été rencontrée au niveau de l'indice 37 (un fossé rectiligne non daté) et, aucune, au niveau des indices 31/32. Ces deux dernières opérations témoignent des difficultés de lecture en tranchées étroites.

Vingt-trois secteurs ont livré des vestiges plus ou moins denses et complexes (cf. notices dans ce volume). Lorsque ces vestiges ne pouvaient être traités dans le cadre strict de l'évaluation (module déterminé par convention, 20 jours à 3 ou 4 personnes), une opération de fouille évaluée en fonction de la nature et du nombre de structures a été mise en place (4, 7, 10, 16a, 16b, 23/24, 26, 28, 40).

Sondages profonds

Dix secteurs considérés comme propices et accessibles du fait du décaissement de l'autoroute ont fait l'objet de sondages profonds afin de détecter les sites préhistoriques. Au total 12 km ont été sondés ce qui correspond à 33 % du tracé.

183 puits ont été creusés en une période de 44 jours, soit en moyenne 4 sondages par journée. Ils ont été réalisés par passes fines jusqu'à la cote de base des décaissements autoroutiers. Dans certains cas, le substrat n'a donc pas pu être atteint, ce qui pose des problèmes quant à l'interprétation des séquences stratigraphiques.

Sur les 12 secteurs sondés, 8 ont livré des indices positifs, ce qui confirme l'important potentiel de la région traversée. L'une des zones positives a été abandonnée, en raison de la faiblesse des indices rencontrés ; deux autres n'ont fait l'objet que de sondages complémentaires. Les opérations d'évaluation se sont donc concentrées sur 6 indices (cf. notices dans ce volume) dont 2 pour lesquels il s'est avéré nécessaire de déclencher une fouille a posteriori.

BUCHEZ Nathalie (INRAP, UMR 8555-centre d'anthropologie de Toulouse, UMR 8142-HALMA),
BLONDIAU Lydie (INRAP, UMR 8142-HALMA),
SOUPART Nathalie (INRAP, UMR 8142-HALMA),
GUERLIN Olivier (INRAP),
DESCHODT Laurent (INRAP),
LOCHT Jean-Luc (INRAP, ESA 98)

BERTEAUCOURT-LES-THENNES

Rue Victor Hugo

Un projet de lotissement sur une parcelle située à proximité de la plaine alluviale de l'Avre a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération a permis de constater le fort degré d'érosion au niveau de ce bas de versant au contact avec la zone humide.

Ce contexte sédimentaire défavorable n'a pas permis la conservation d'éventuels vestiges d'occupation humaine.

LEROY Gilles (SRA)

Un projet de construction d'une bergerie dans un secteur protégé au titre des sites naturels remarquables est à l'origine d'une prescription de l'architecte des bâtiments de France visant à enterrer le bâtiment pour limiter l'impact visuel. Ce choix technique a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique.

La partie supérieure de la stratigraphie est constituée de

colluvions fournissant un abondant mobilier lithique attribuable au Néolithique *lato sensu*. Sous ces niveaux d'apport, des structures archéologiques (fosse, fossé) ont été reconnues dans la partie sud de la parcelle. Une fosse a livré un mobilier céramique abondant attribuable à La Tène finale.

LEROY Gilles (SRA)

Dominant la vallée de la Noye à sa confluence avec l'Avre, l'éperon de Boves, barré par un puissant fossé contrôlé par un tertre artificiel accosté d'un talus, est l'un des meilleurs sites de défense de la région amiénoise, fouillé depuis 1996 (fouilles programmées). La famille éponyme, qui a joué un rôle considérable dans le Nord de la France, fonde dans la basse-cour castrale deux prieurés : Saint-Ausbert, dépendant de Cluny, au début du XII^e siècle et le prieuré-cure attaché à l'église paroissiale Notre-Dame-des-Champs, à la fin du XII^e siècle.

Une publication des résultats des recherches pluridisciplinaires (1996-2000) est parue dans le numéro spécial 20 de la Revue Archéologique de Picardie (2002). Sept phases principales ont été calées chronologiquement par une série de datations ¹⁴C et par thermoluminescence, entre la première moitié du X^e et le XVII^e siècle, pour le quart nord-ouest de la plate-forme du tertre fouillé entre 1996 et 2000. La découverte d'une installation fortifiée sur cette butte entièrement anthropique constitue une avancée considérable pour la connaissance de l'apparition et du développement des premiers châteaux. L'étude de la continuité d'une occupation de type aristocratique d'un tertre entre la période carolingienne et l'époque dite « féodale » constitue donc un axe privilégié dans le domaine de la recherche fondamentale.

Sept phases ont été distinguées :

phase 1 : Construction de la motte,

phase 2 : Première résidence aristocratique sur la plate-forme marquée par deux grands bâtiments de bois successifs (1^{ère} et 2^{ème} moitié du X^e siècle),

phase 3 : Nouvelle résidence aristocratique comportant des bâtiments de bois et des édifices en pierre (fin du X^e-milieu du XII^e siècle),

phase 4 : Château-fort en pierre excluant toutes les activités artisanales de la plate-forme (milieu du XII^e - fin du XIV^e siècle),

phase 5 : Nouveau château-fort en pierre, de structure périphérique avec courtines et tours d'angle (fin du XIV^e - début du XVII^e siècle),

phase 6 : Démantèlement du château suivi de son démontage (début XVII^e - XVIII^e siècle),

phase 7 : Période contemporaine (XIX^e - XX^e siècle).

En 2002, une nouvelle série d'analyses ¹⁴C accréditée d'une manière indirecte la datation du début de la phase 5, dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Elle confirme l'occupation du X^e siècle et tend à valider l'hypothèse de la continuité chronologique entre la construction de la motte et la première implantation humaine sur la plate-forme repérée par l'archéologie (phase 2A). L'analyse de tuiles, type *tegulae*, par thermoluminescence fournit un complément chronologique capital en datant l'une des pièces, trouvée dans un ensemble de la phase 2A, des environs de 900. L'autre datation, aux environs de 800, d'une *tegula* provenant du même contexte, mais appartenant à un groupe technique différent, apporte la preuve de la fabrication de ce type de tuile jusqu'à l'époque carolingienne. Mais cette datation très haute oblige à s'interroger sur l'origine du site. La phase 2 englobe-t-elle le IX^e siècle ? Peut-on avoir une réutilisation d'éléments de construction d'un bâtiment carolingien proche, mais situé ailleurs que sur la plate-forme ? Ce dernier pourrait-il être emmotté et donc situé sous la butte ?

Par ailleurs, les analyses dendrochronologiques effectuées sur la charpente et sur des poutres du bâtiment principal du prieuré Saint-Ausbert confirment la chronologie des travaux de l'époque moderne. Au XVII^e siècle, en effet, le logis prioral médiéval connaît un important remaniement avec une reprise totale de la toiture et un nouvel habillage des façades. La reconstruction des bâtiments agricoles a lieu au XVIII^e siècle. Il convient donc de souligner le renouveau et même le dynamisme de cette structure économique monastique, alors même que le château a disparu. La campagne de fouille 2002 a permis une meilleure approche spatiale de l'organisation des constructions lors des différentes phases déterminées et a enrichi notre connaissance générale de l'évolution du site.

Le repérage des radiers damés et disposés en pente vers le centre de la motte, dans les parties nord-est et centre-ouest de la plate-forme, confirme le soin apporté à la construction de la butte (phase 1) et l'organisation générale des matériaux constitutifs. Au-delà, il a été possible de montrer l'importance des travaux de terrassement pour l'installation des constructions successives, et cela jusqu'en phase 6. Deux grands types de remblai sont utilisés :



Boves. « Quartier Notre Dame ». Secteur 2. Centre. Bâtiment sur sablières : plan de masse, état 5/2002 (Ph. Racinet)

- un matériau compressible à base d'argile, que nous nommons « cailloutis », surtout employé pour les périodes anciennes (phases 2 et 3) car il facilite les creusements des structures excavées et le blocage des gros poteaux pour les constructions de bois ;

- un matériau compact à base de craie, que nous appelons « radier », pour les grandes constructions de pierre des phases 4 et 5 car il permet d'obtenir de solides assises pour les lourds bâtiments.

Une activité dense et ramassée dans le temps a été décelée pour la fin de la phase 5 et pour la phase 6. Il s'agit surtout de terrassements et de réparations urgentes et rapides de constructions certainement très endommagées. Cette constatation permet de mieux caractériser la période des XVI^e-XVII^e siècles, à un moment où les sources historiques sont quasiment muettes. Au XVI^e siècle, le château ne paraît plus habité de manière permanente et, n'est peut-être même, plus habitable. Dans un laps de temps probablement très court, ce qui reste des constructions est réhabilité dans un objectif militaire. Ainsi, on creuse une galerie anti-sape dans le blocage de maçonnerie de la tour de flanquement nord-est. Au XVII^e siècle, l'exploitation des matériaux de construction issus du démontage du château est organisée économiquement et entraîne de profonds bouleversements, comme l'enlèvement des sols de cour pour la récupération des probables pavés de grès qui les couvraient ou encore le démontage des pierres de parement des murs et leur retaille qui impliquent la gestion des

poussières de mortiers, des blocages de maçonnerie non utilisables et des déchets de taille, laissés sur place ou dans de grandes fosses.

L'ampleur des aménagements réalisés pour la construction du dernier château (phase 5) a pu être nettement déterminée. Un radier de craie installé sur le rebord de motte sous la forme d'un talus constitue l'assise de la courtine et des cuvages importants ont été effectués pour la construction des différentes tours. La rupture du radier de craie, liée à un basculement vers l'extérieur de la courtine orientale, rappelle l'instabilité de la motte, qui se marque également par des effondrements plus ou moins importants. C'est peut-être l'un de ceux-ci qui a provoqué la construction du château de la phase 5.

Pour la phase 4, nous avons acquis une meilleure connaissance de l'agencement spatial des constructions qui occupent surtout le centre de la plate-forme, sous la forme d'une aula accostée d'un possible donjon avec une petite aile en retour au sud-ouest, correspondant à une annexe culinaire ; le tout protégé par une courtine de rebord de motte renforcée de tours aux angles.

Pour les phases 4 et 5, il existe un nivellement de l'ensemble de la plate-forme pour une occupation à des niveaux semblables. Ce n'est pas le cas pour les phases antérieures où il y a pu avoir des différences considérables entre les niveaux de sols. On peut donc constater une évolution dans la conception de la surface habitable. Avant le XII^e siècle, la plate-forme est un espace divisible avec,

peut-être, des séparations de type « fossés ». Après le XII^e siècle, la motte est considérée comme un tout. Cela rejoint l'idée d'une sectorisation assez nette pour la phase 3, que nous avons pu commencer à étudier cette année dans le secteur nord-est. Le sommet de la motte apparaît, à ce moment, comme un lieu de vie multiforme avec, au moins, une zone résidentielle, plutôt au nord, une zone artisanale, au sud, et un secteur domestique, dans l'angle nord-ouest.

Deux nouveaux bâtiments de la phase 3 ont été retrouvés. Au sud-est du secteur 2, un habitat (actuellement repéré sur une longueur nord-sud de 6 m et une largeur de 5 m), délimité par des sablières de directions nord-sud et est-ouest, possède un radier de craie blanche percé par une série de fosses de récupération. Vers l'ouest, il est associé à des sols extérieurs qui comportent plusieurs recharges et qui sont composés de cailloux de craie émoussés et surtout de galets de rivière, reposant sur des couches de terres noires ou grises avec beaucoup d'ossements animaux. Les diverses couches horizontales situées sous le radier, et non encore fouillées, témoignent d'une longue occupation de cet habitat.

Dans la partie centre est de la plate-forme (fig.), une sablière principale de direction nord-sud avec trous de poteau, associée à une sablière en retour de direction ouest-est, détermine un grand bâtiment allongé du nord vers le sud (longueur repérée de 4,80 m et largeur repérée de 4,50 m). Une série de sols extérieurs à galets se trouve à l'ouest de la sablière principale. Cette dernière est scellée, sur un espace étroit, par un de ces lambeaux de sol, ce qui indique certainement qu'elle était composée de deux parties posées l'une sur l'autre (sablière basse et sablière haute). Le débordement du sol extérieur au-dessus de la sablière basse correspondrait à un seuil d'entrée, ce qui

pourrait être confirmé par la présence de deux poteaux. Nous avons donc un ensemble exceptionnel dont l'organisation repose sur des structures en creux en connexion (sablières en retour ou alignées, trous de poteau associés aux sablières, fosses...) et des successions de vestiges de sol, constitués de terres indurées marquant l'occupation, de cailloux émoussés autobloqués indiquant les sols construits proprement dits et de cailloutis beige ou orangé formant les recharges. Le tout est recouvert et, pour ainsi dire fossilisé par des couches organiques très noires comportant beaucoup de mobilier céramique et d'ossements animaux mais relativement peu d'objets métalliques.

Les deux édifices pourraient fonctionner ensemble et la jonction se ferait à l'emplacement du mur sud du grand bâtiment de la phase 4, qui aurait repris le même alignement. Certes, un contraste très net existe entre le premier (radier blanc) et le second (aspect noir des remblais d'occupation) mais on constate la permanence surprenante d'un alignement dominant, de direction nord-sud, de part et d'autre du mur sud du grand bâtiment de la phase 4, qui comprend des sablières, des poteaux, dont certains sont bien associés aux sablières, et des structures construites comportant des pierres émoussées. En effet, de chaque côté du mur du grand bâtiment de la phase 4, le dernier sol à galets situé à l'extérieur des sablières nord-sud est en partie recouvert par un alignement de pierres de craie émoussées construites en V, pouvant faire penser à un caniveau. Il s'agit peut-être d'un système pour l'écoulement des eaux pluviales, aménagé le long des bâtiments jointifs.

RACINET Philippe (UNIV)
DROIN Lionel (UNIV)

CONTEMPORAIN

BOVES

ZAC de la Croix de Fer

La poursuite des aménagements de la ZAC de la Croix de Fer, Pôle Jules Verne, sur la commune de Boves, a motivé la réalisation d'un diagnostic en février 2002. L'intervention concerne une surface de 3 ha, limitée par la rue du Capitaine Némó au nord, l'avenue de l'Étoile du sud à l'est et l'avenue Michel Strogoff au sud. La surface décapée au moyen des tranchées est de 3 660 m², soit 12,2 % de la surface concernée par l'aménagement.

Les seuls vestiges identifiés sont attribués à la période contemporaine. La grande majorité des structures identifiées présente en surface de nombreux fragments de briques, de tuiles et de ferrailles. Ces vestiges sont à mettre en relation avec des aménagements liés à la présence allemande pendant la Seconde Guerre mondiale et au rebouchage des trous de bombes.

GAUDEFROY Stéphane (INRAP)

BOVES

ZAC de la Croix de Fer

La ZAC de la Croix de Fer située sur la commune de Boves fait l'objet de surveillance archéologique depuis 1998. L'extension des aménagements par la C.C.I d'Amiens sur les parcelles 528-530-532 en vue de la construction d'un bassin à accès a motivé un diagnostic.

Seule la parcelle 530 est accessible, les autres étant boisées. Huit tranchées de sondages ont été réalisées. Elles représentent 792 m², soit 7,54 % des 10 500 m² explorés. Les sondages n'ont révélé aucun vestige archéologique.

BEAUJARD Stéphane (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

CAGNY

L'Épinette

Les travaux de terrain ont surtout concerné la partie la plus externe de la terrasse où les dépôts fluviatiles fins (stade isotopique 9) et les formations grossières (stade isotopique 10) reposent directement sur la craie qui remonte fortement (secteur des bandes 27 et 28, lettres U à Q). La stratigraphie est fort complexe dans ce secteur. On observe le passage latéral des dépôts fluviatiles à des dépôts de versant constitués de fragments de blocs de craie plus ou moins reconsolidés. Une dynamique très forte est à l'origine de la mise en place des dépôts fluviatiles. Il est illusoire de chercher à retrouver dans ce secteur les subdivisions des dépôts fluviatiles fins (I0, I1A, I1B) qui ont été reconnus plus au nord, là où la sédimentation fluviatile est plus épaisse (bandes 26 à 24, lettres N à M ; bandes 23, 22, 21 20, lettres R à M ; bandes 19 et 18, lettres S à Q). Le passage du secteur où la mise en place des dépôts fluviatiles fins a été affectée par des coulées crayeuses et une dynamique hydraulique perturbatrice (processus éro-

sifs lors d'une crue ?) à celui où la sédimentation, plus dilatée, plus fine, a été plus favorable à la conservation des vestiges (chenal peu profond en bord de berge envahi par la rivière lors de crues) a été nettement observé dans la coupe située à la limite des bandes 27 et 26.

La couverture limoneuse a également été fouillée dans le secteur des bandes 27 et 28, lettres U à Q.

Le matériel lithique mis au jour est abondant (2 132 pièces) que ce soit dans la séquence fluviatile ou la couverture sablo-limoneuse.

Le matériel faunique découvert durant la campagne 2002 des fouilles de Cagny-L'Épinette n'est pas très riche du point de vue du nombre de vestiges. 82 restes osseux et dentaires ont ainsi été identifiés, provenant de plusieurs niveaux archéologiques. Ces pièces proviennent presque exclusivement des niveaux fluviatiles I.

TUFFREAU Alain (UNIV – UMR 8018 du CNRS)

PALÉOLITHIQUE

CAGNY

La Garenne

Une trentaine de mètres carrés ont été fouillés en 2002, à la partie supérieure de la séquence fluviatile grossière, et à la base de la couverture limoneuse. La partie supérieure de la séquence fluviatile grossière a un âge de 443 ± 53 ka et 448 ± 68 ka (datation RPE sur dents de J.J. Bahain) ce qui correspond au stade isotopique 12.

Les traces d'un contrôle tectonique récent ont pu être mises en évidence (B. Van Vliet) avec l'observation des glissements en masse comme le gros prêle à silex observable dans la grande coupe (Cagny-La Garenne I). Généralement interprété en terme de solifluxion périglaciaire, son organisation interne sans coiffe cryogénique sur les blocs, dénote d'un effondrement en masse, avec une déformation sur plan de glissement, enregistrée de manière synchrone et listrique dans le « sable vert » (stade isotopique 11) ; ce sable aurait dû être « fauché » dans la masse dans le cas d'une dynamique cryogénique simple (solifluxion).

À Cagny-la Garenne, le basculement vers l'ouest des unités fluviatiles basales (nappes de la Garenne, nappe V) est lié à un rejeu néotectonique extensif associé à une faille N160°, correspondant à un vallon recoupant le bord de la vallée de la Somme ; ce vallon est lui-même recoupé par une valleeuse N010° (cimetière). On pourrait penser que le rejeu ou le glissement associé à une figure d'échappement de sables fluidifiés de la Garenne, puisse être lié à une crise séismique. Ce mouvement pourrait avoir eu lieu, soit dans la seconde moitié du stade isotopique 11 ou au stade 10, si on se réfère à la stratigraphie de la coupe principale, soit après la pédogenèse du stade isotopique 9.

Il se confirme que les graviers et les niveaux limoneux de la partie supérieure de la séquence fluviatile fine contiennent d'assez nombreux restes osseux (cervidés, équidés, aurochs, détermination P. Auguste).

TUFFREAU Alain (UNIV – UMR 8018 du CNRS)

CHAUSSÉE-TIRANCOURT (LA)

83 rue Henri de Franqueville

L'implantation d'un pavillon a été précédée d'un diagnostic, du fait de sa position au contact bas de versant / fond de vallée, qui est une zone extrêmement sensible sur le plan archéologique dans ce secteur.

Quelques sondages et l'observation de travaux de terrassements ont montré que le terrain était placé un peu trop haut sur le versant pour receler des vestiges bien conservés.

DUCROCQ THIERRY (INRAP)

CHAUSSÉE-TIRANCOURT (LA)

Rue de la Fontinette

L'implantation d'un pavillon a été précédée d'un diagnostic du fait de sa position au contact bas de versant / fond de vallée, qui est une zone extrêmement sensible sur le plan archéologique dans ce secteur. Quelques sondages ont montré que le terrain était situé nettement en fond de vallée. De 1 à 2 m de remblais grossiers recouvrent une séquence compactée de tourbe et de limons.

Aucun vestige n'a été récolté.

DUCROCQ THIERRY (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

CLAIRY-SAULCHOIX - A.29

Le Champ Mugotte - Au Chemin de Pissy

Une fouille d'évaluation a été effectuée du 15 au 26 avril 2002 sur le tracé de la future autoroute A.29 (Neufchâtel-en-Bray / Amiens) sur la commune de Clairy-Saulchoix à 5 km au sud-est d'Amiens.

Les sondages profonds avaient révélé la présence dans des limons sableux du Pléistocène d'une industrie lithique dans une dépression karstique (doline).

L'ouverture d'une fenêtre de 522 m² a permis de définir l'extension maximale de la dépression. Cent vingt-deux mètres carrés ont pu être fouillés et ont révélé la présence à 3,50 m de profondeur d'artefacts particulièrement bien conservés.

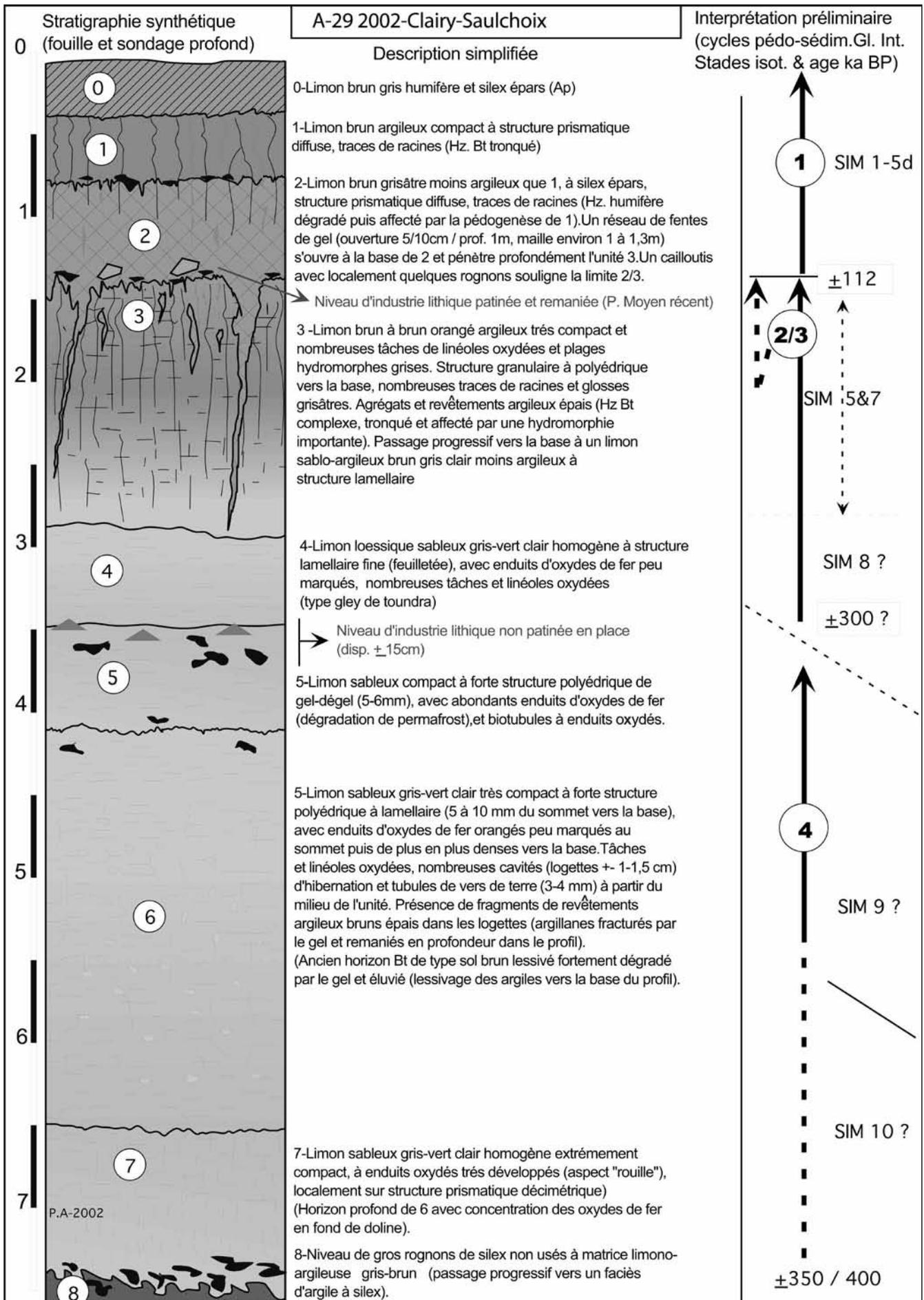
Les données chronostratigraphiques placent cette occupation durant le Pléistocène supérieur (stade isotopique 9, vers 300 000 ans BP).

L'assemblage lithique récolté dans un limon sableux compact fortement oxydé est abondant. La matière première est un silex de la craie présent sur le site. Le matériel lithique a été débité sur place ainsi que le montre les pourcentages de nucléus et d'éclats de décorticage. La présence d'éclats de façonnage de biface ainsi que l'aban-

don de quelques bifaces laissent entrevoir un atelier de taille dont la production de biface tient une place non négligeable. Cette occupation est à corréliser avec celles du site de Gentelles proche de quelques kilomètres et de Revelles Les Terres Sellier.

La fouille partielle de Clairy-Saulchoix confirme l'existence d'occupations acheuléennes en dehors des vallées, sur des plateaux lorsqu'il existait des emplacements abrités, comme les dépressions des dolines. Ce contexte morphologique est d'ailleurs favorable au piégeage des sédiments et témoigne de déplacements de groupes sans haltes prolongées. Ces caractéristiques montrent l'importance des conditions morphologiques des sites et de leurs fonctions.

SELLIER Nathalie (INRAP)

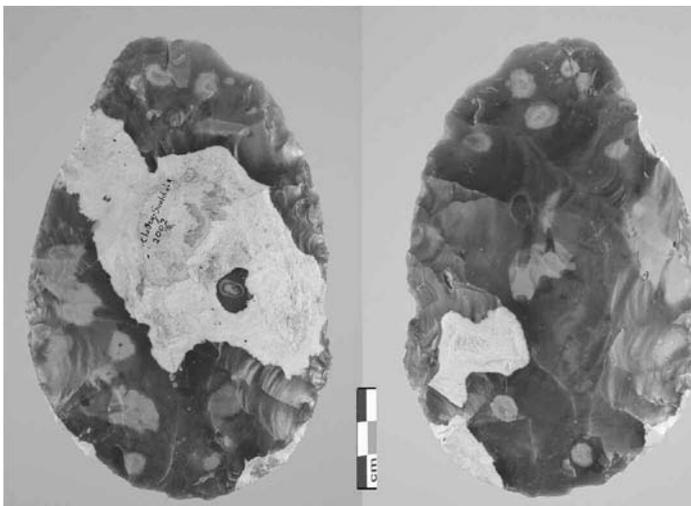


Clairy-Saulchoix - A.29. « Le Champ Mugotte - Au Chemin de Pissy ». Coupe stratigraphique synthétique (fouille et sondage profond) (N. Sellier, INRAP)

CLAIRY-SAULCHOIX - A.29

Le Champ Mugotte - Au Chemin de Pissy

L'évaluation complémentaire réalisée à l'automne 2002 sur le tracé de l'autoroute A.29 avait pour but de préciser l'extension et la conservation du niveau archéologique pléistocène moyen découvert dans une petite doline lors des diagnostics archéologiques sur l'emprise de la future liaison routière.



Malgré des conditions météorologiques et techniques délicates, cette intervention a permis de réaliser le calage chronostratigraphique du site et de fouiller l'intégralité du niveau archéologique conservé au sein de la doline.

Ce niveau, attribué à l'interglaciaire du stade 9 des courbes isotopiques (travaux de Pierre Antoine), a livré une petite série de 444 pièces en silex taillé incluant quelques outils sur éclat (racloirs et pièces à encoche) et trois pièces bifaciales dont une a montré (cliché joint), lors d'un premier test tracéologique, les stigmates caractéristiques d'un travail de boucherie (analyse d'Aude Coudenneau).

Même si l'industrie recueillie à Clairly-Saulchoix semble constituer le bilan d'occupations répétées sur les bordures de la doline, cette petite série contribue cependant à améliorer nos connaissances sur les territoires et la fonction des outils au Paléolithique inférieur.

LHOMME Vincent (INRAP)
ROCCA Roxane (UNIV)

Clairly-Saulchoix - A.29. « Le Champ Mugotte - Au Chemin de Pissy ».
Doline de Clairly-Saulchoix, biface utilisé dans des travaux de boucherie

CONTY

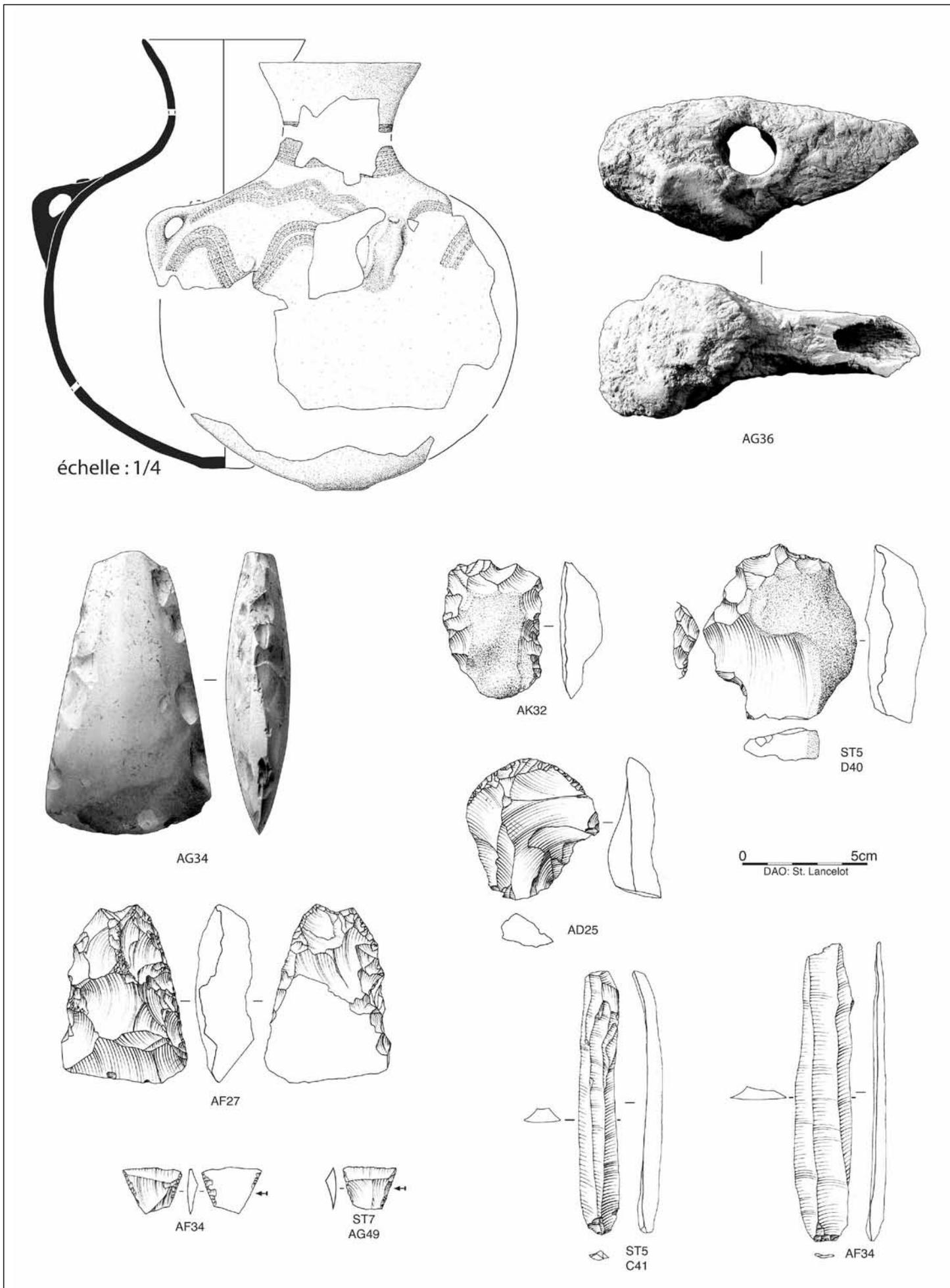
ZAC Henri Dunant

À la suite de la première intervention en 2001 qui avait montré le caractère exceptionnel de l'occupation du Néolithique moyen I, Cerny, une seconde phase de fouilles a été réalisée sur cinq semaines (entre novembre et décembre 2002) afin de terminer le secteur décapé en 2001 destiné à être détruit par le projet de ZAC. Une extension du décapage a été faite vers l'est, jusqu'à la route afin de disposer de la surface maximale disponible. La fouille a confirmé l'importance du site en livrant de nouvelles fosses qui ont livré un mobilier particulièrement riche. Le panel des formes représenté sur le site de Conty, jarres à col, vases en trois-quarts de sphère, coupes, grands vases à bord droit légèrement rentrant, plats à pain correspond à l'ensemble des formes céramiques présent sur les sites d'habitats du Néolithique moyen I. La répartition spatiale et les remontages montrent que quelques vases assez complets sont écrasés en place et que le mobilier provenant du niveau et des structures correspond à la même occupation. Les décors plastiques sont variés, boutons au repoussé, à dépression ou aplatis. Le peigne (de 2 à 7 dents) est l'outil prédominant pour la réalisation des décors imprimés et/ou incisés. Les motifs décoratifs s'organisent principalement en bande droites ou ondulantes en position verticale, oblique ou horizontale et s'articulent dans plusieurs cas autour des éléments plastiques.

L'industrie lithique réalisée sur le silex local est largement orientée vers une production d'éclats en percussion directe au percuteur de pierre. La présence de quelques lames régulières doit cependant être notée. L'outillage commun comporte, en dehors des grattoirs majoritaires, des denticulés, des tranchets et quelques haches polies. Des armatures tranchantes font également partie de cet ensemble. Le caractère laminaire de la série trouve des comparaisons plutôt dans le Cerny de l'Aisne (site de Juvincourt-et-Dammary) que dans le Cerny de Balloy (Seine-et-Marne). On notera enfin la présence d'outils en os, mais c'est surtout la présence de trois haches-marteaux en bois de cerf qui est remarquable.

Ce site est donc de toute première importance pour la connaissance de cette période chronologique particulièrement mal documentée dans la moitié nord de la France.

BOSTYN Françoise (INRAP, UMR 7055-
Préhistoire et technologie, MAE Nanterre)



Conty. « ZAC Henri Dunant » (DAO S. Lancelot INRAP)

Le site, placé sur la commune de Croixrault au lieu-dit La Dériole, se développe de part et d'autre d'un chemin vicinal moderne sur une longueur d'environ 400 m. La limite est de l'emprise est marquée par un talweg alors que la limite ouest est matérialisée par un chemin, aujourd'hui abandonné, dont l'origine remonte à l'époque antique.

Sur le plan géologique, le secteur de Croixrault appartient à la partie du Plateau crayeux picard compris entre la vallée de la Somme au nord, la vallée de la Selle à l'est et la vallée de la Bresle à l'ouest. Cette région est arrosée par la rivière de Poix présentant une orientation NO-SE. La confluence avec la Selle se situe au village de Conty. Les affleurements de craie turonienne et sénonienne se rencontrent sur les flancs des vallées où d'assez nombreuses carrières exploitent ces matériaux. Sur les plateaux, ce massif calcaire est recouvert de limon ou d'argile à silex résiduel.

Une première campagne de sondages a révélé un nombre significatif de structures anciennes jusqu'à présent non répertoriées. L'évaluation a permis de mesurer précisément l'étendue de ces vestiges, d'estimer leur niveau de conservation et de poser les premiers jalons chronologiques. La fouille exhaustive du site, ultime étape, est venue compléter les informations préalablement collectées.

Quelques témoins de la culture laténienne ont été reconnus de manière sporadique sur le site. Ces structures se rapportent à une activité funéraire. Des éléments parcellaires non datés pourraient également se rattacher à cette période.

Une ferme gallo-romaine précoce, dont l'ampleur précise nous échappe, occupe primitivement le lieu. La création de cet établissement remonte à l'époque augustéenne. Il semble perdurer pendant le 1^{er} siècle de notre ère, sous une forme que l'espace décapé n'a pas permis de définir précisément. Un seul édifice en rapport a été reconnu. Il respecte de manière stricte l'axe du fossé d'enceinte.

Une *villa* remplace la ferme originelle. La création de ce nouveau domaine n'est pas clairement datée, mais les liens stratigraphiques avec les structures antérieures permettent d'avancer un *terminus post quem* vers la fin du 1^{er} siècle de notre ère. Quelques indices collectés en surface indiquent une occupation jusqu'au III^e siècle.

L'établissement est organisé dans un vaste enclos observé dans la partie sud de l'emprise. Il reprend de manière quasi stricte le segment nord de l'enceinte précoce sauf dans l'angle sud-est où les deux états sont bien perceptibles. Là encore, un seul bâtiment érigé sur des fondations de craie est inscrit dans le périmètre. À nouveau, il respecte rigoureusement l'axe du fossé.

Même si une large part du site se développe hors emprise, les éléments à notre disposition permettent de proposer une restitution de l'établissement. L'examen du plan ainsi que la configuration topographique montre que nous sommes sur l'aile nord de la *villa*, la façade du bâtiment principale étant exposée à l'est. La longueur totale atteint au minimum 230 m. La largeur est inconnue. Un fossé pourrait marquer la séparation entre la *pars urbana* et la *pars agraria* qui atteindrait alors respectivement une longueur de 57 m et 173 m.

La fabrication du sel constitue une des particularités du site. Un four assez bien conservé a été découvert en périphérie de la *villa*. Les recherches scientifiques dans ce domaine sont très récentes. Le corpus se résume dans notre région à quelques cas étudiés lors de la construction de l'A.16. Ce nouvel exemple présente donc un intérêt non négligeable.

Des indices chronologiques attestent d'une destruction importante par incendie de la *villa* au début du III^e siècle apr. J-C. Ces troubles sont à mettre en rapport avec les premières invasions qui vont marquer la fin du Haut-Empire et annoncer la fin d'une longue période de prospérité.

DUVETTE Laurent (INRAP, UMR 8142)



Croixrault - A.29. « La Dériole ». Plan général des vestiges (L. Duvette, INRAP, UMR 8142)

La création d'un diffuseur de l'A.29, reliant Amiens à Neufchâtel-en-Bray, a donné l'occasion de mener une opération archéologique de grande ampleur, sur une superficie de 21 ha. En mars 2002, les sondages avaient révélé un dense réseau de fossés et de nombreuses structures d'habitat attribuées principalement à la période gauloise. Une première opération d'évaluation, suivie peu après d'une fouille, fut menée entre les mois de juin et novembre 2002, sur une superficie de 15 ha, dont près de la moitié a été décapée.

Les résultats de l'opération illustrent l'occupation humaine d'un terroir entre le II^e siècle av. J.-C. et le gallo-romain précoce. Pendant trois siècles, vont se succéder où se côtoyer trois ou quatre établissements agricoles. La superficie de l'intervention et les moyens mécaniques mis à disposition ont permis de mettre au jour à la fois les noyaux de ces fermes mais aussi le découpage des terres agricoles situées à leurs périphéries.

Phase 1 : L'occupation débute au cours de La Tène C2, dans la partie sud-ouest, avec le creusement d'un long fossé sur lequel se développe un enclos, dont seule l'entrée est connue. L'habitat lié à cet état n'est pas identifié, mais des rejets de scories de forge indique la proximité d'une activité métallurgique (étude de S. Bauvais). Un peu au nord, a été découvert un enclos sub-circulaire ouvert de 10 m de long, dont la vocation reste inexpliquée.

Phase 2 : Entre La Tène C2 et D1, un établissement agricole recouvre les structures de la phase précédente, sans continuité. L'enclos de forme rectangulaire englobe une superficie de 1,3 ha : environ 130 m de long sur 100 m de large. Des fossés qui se greffent à l'ouest et au sud, hors emprise, suggèrent toutefois que cet enclos puisse n'être qu'une partie d'un complexe plus vaste. L'aire intérieure est subdivisée par plusieurs tronçons de fossés formant des parcelles rectangulaires. Un bâtiment occupe la parcelle la plus au nord : la construction sur quatre poteaux, de 28 m², pourrait être une habitation. De très importants rejets détritiques ont été réalisés dans les fossés qui la cerne, notamment des fragments d'amphores, fossés qui ne présentent d'ailleurs aucune interruption. Un second bâtiment, construit sur huit poteaux dans une autre parcelle, est interprété comme un grenier. Plus loin, deux petits fours de forme rectangulaire sont peut-être liés à l'activité saunière. On compte enfin quelques fosses et une unique incinération.

L'entrée de l'établissement est située au sud. C'est une interruption de 5,40 m, protégée par un fossé formant un couloir d'accès.

Phase 3 : Une seconde ferme est située à 320 m au nord-est de la première et est attribuée à La Tène D1. La relation entre les deux établissements n'est pas certaine. Il est possible qu'ils aient fonctionné, au moins pour partie, de manière simultanée, mais le réseau de fossés qui émane de la ferme orientale semble bien envelopper la ferme occidentale, ce qui accrédite l'hypothèse d'une réorganisation de cette dernière.

Le plan de cette seconde ferme est aussi plus spécifique : deux enclos de forme trapézoïdale emboîtés. L'enclos extérieur détermine une surface de 1,72 ha. Cet espace, d'une longueur de 143 m, d'une largeur de 138 m du côté sud et de 100 m du côté nord, s'appuie sur un fossé qui se rattache lui-même à un plus vaste système de fossés. L'enclos intérieur, distant du premier de 23 à 40 m, détermine une sorte de cour, d'une surface de 7 285 m². C'est là que se rencontrent presque toutes les structures d'habitat : quatre bâtiments sur poteaux et une trentaine de fosses. À l'ouest, les édifices sont interprétés comme des greniers à plancher surélevé destinés au stockage des denrées et des céréales ; à l'est, les plans plus complexes et plus vastes suggèrent des constructions à usage d'habitation ou de grange. Les rejets détritiques sont très importants dans l'enclos intérieur, inexistant dans l'enclos extérieur.

Le découpage de l'espace situé entre les deux fermes se fait au moyen de longs fossés rectilignes qui ont parfois été suivis sur plus de 200 m. Ils déterminent des parcelles de tailles et de morphologies assez variables, mais le plus souvent sub-rectangulaires. On rencontre très peu de structures dans ces zones qui peuvent être interprétées comme des champs et des pâtures.

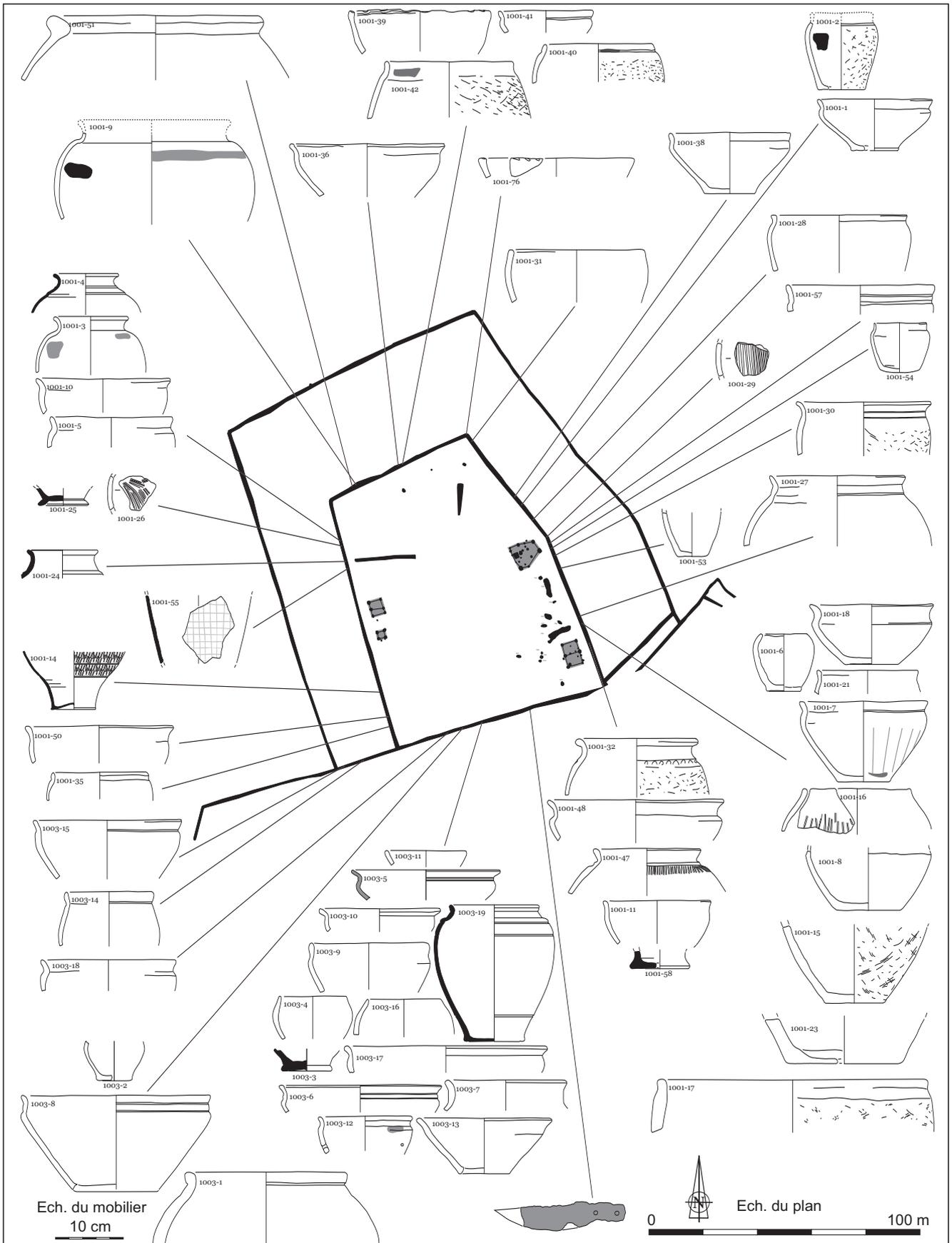
Phase 4 : Une voirie matérialisée par des fossés bordiers, a été identifiée sur près de 1 km. Les fossés latéraux déterminent une voie de 6 à 10 m de large. Un tronçon de près de 400 m de long, se développe du nord-est au sud-ouest. Au nord et au sud, la voirie se développe perpendiculairement sur 180 et 220 m de long. Par endroits, on rencontre plus de deux fossés latéraux, ce qui indique des réfections successives.

Cette voirie est postérieure au premier établissement qu'elle traverse, en passant toutefois par l'entrée de la ferme, montrant la préexistence d'une voirie contemporaine des premières phases de l'occupation. Les fossés livrent très peu de mobilier, mais la proportion de matériel gallo-romain est importante.

Phase 5 : À l'époque gallo-romaine, les fermes gauloises semblent avoir disparues et ces terrains sont traversés par des fossés de drainage. L'opération menée par L. Duvette dans la continuité du site a livré les vestiges d'une *villa* romaine.

Au-delà de l'intérêt spatial, les occupations protohistoriques de Croixrault fournissent de très riches séries céramiques (plus de 3 500 tessons représentant un NMI supérieur à 600 individus) dont l'exploitation apportera une base documentaire appréciable.

GAUDEFROY Stéphane (INRAP)



Croixrault - A.29. « L'Aérodrome ». Distribution des rejets céramiques dans le fossé ceinturant la cour de la ferme occidentale.
 (S. Gaudfroy, INRAP)

L'abbaye du Gard était au Moyen Âge un important monastère cistercien, petite-fille de Clairvaux. Longtemps prospère, le site connaît de grandes difficultés à partir de la fin du Moyen Âge, et les anciens bâtiments sont progressivement détruits. Il n'en reste que peu de traces aujourd'hui. Les bâtiments actuels ne sont pas antérieurs au XVII^e siècle.

Le projet de réhabilitation des bâtiments monastiques, afin de les transformer en résidence en co-propriété, nécessite le remplacement du système d'assainissement existant. La zone étudiée (500 m²) se situe dans un secteur non documenté du site.

Le sondage, réalisé à l'intérieur d'un bosquet d'arbres et par temps très pluvieux limitant les déplacements de l'engin, permet de mettre en évidence les fondations d'un bâtiment arasé, construit en pierre crayeuse locale, dissimulant une

cave voûtée en berceau. Les vestiges, conservés à la profondeur de 1,25 m environ sous le sol actuel, sont recouverts de séquences de remblais alternant déchets de taille et de mortier, et de couches de terre arable. Le bâtiment a été arasé au-dessous de son niveau de sol. On ne dispose d'aucun indice permettant de dater la construction et la démolition. Il n'est pas possible de déterminer la forme du bâtiment ni sa fonction sans étendre le sondage au-delà de l'emprise du futur aménagement. L'orientation, très différente de celle des vestiges médiévaux connus, tend à indiquer qu'il s'agit de bâtiments utilitaires sans lien direct avec le carré claustral médiéval.

Les canalisations de l'ancien assainissement ont été retrouvées en surface de la maçonnerie arasée.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

DURY

1 bis route d'Amiens

Le diagnostic réalisé sur l'emplacement d'un projet de construction d'un pavillon individuel a permis de vérifier le tracé de la voie romaine Paris-Amiens, déjà observée en 1994 lors des fouilles préventives liées à la réalisation de la rocade sud d'Amiens. À cet endroit, la voie, parallèle à la route nationale actuelle, est constituée d'un simple épannage inorganisé de rognons de silex à la surface du limon géologique. Le phénomène est bordé à l'est par un fossé large de 80 cm comblé par des silex. Aucun mobilier n'a été découvert.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

DURY

Rue du 14 juillet 1789

Une parcelle d'environ 7 000 m², dans l'enceinte de l'hôpital Pinel à Dury a été choisie pour y construire un nouveau pavillon d'accueil spécialisé.

Situé à proximité d'une voie romaine importante conduisant à *Samarobriva*, le terrain était susceptible de livrer des vestiges antiques.

Les sondages ont été négatifs.

GEMEHL Dominique (INRAP)

Le site de Fresnoy-au-Val est localisé sur le versant exposé au nord-est d'un petit vallon sec. Près de 1 500 m² ont été fouillés dans le cadre des interventions archéologiques préalables à la construction du tronçon de l'A.29 qui relie Amiens à Neufchâtel-en-Bray. Deux niveaux de la phase récente du Paléolithique moyen ont été identifiés au sein des dépôts du début de la dernière glaciation (Weichsélien ancien). Les dépôts du Pléistocène supérieur ont pu être étudiés sur une longueur continue de 70 m et sur une hauteur de 5 m, ce qui a permis une définition précise des enregistrements pédosédimentaires, débouchant sur une interprétation des phases chrono-climatiques de la dernière glaciation.

Le plus ancien des deux niveaux archéologiques, dénommé SB, est contenu au sein du sol de Bettencourt, correspondant au début du stade isotopique 5c de l'oxygène, aux alentours de 105 000 ans BP. Il est caractérisé par une production lithique destinée à la production d'éclats Levallois et de lames. L'outillage retouché est peu représenté et est dominé par les racloirs, surtout simples.

Le second, retrouvé dans un sol de type gris-forestier, est contemporain du stade isotopique 5a, et est ainsi daté de 85 000 ans BP. Il présente les mêmes caractéristiques techno-typologiques que le précédent, ce qui démontre la pérennité des traditions culturelles des groupes humains au début de la dernière glaciation dans le nord de la France.

LOCHT Jean-Luc (INRAP, ESA 98)

À la suite des sondages réalisés sur l'emprise du projet autoroutier et de la découverte d'indices d'une occupation protohistorique, une intervention complémentaire a eu lieu en février-mars 2002.

Le secteur de l'intervention est situé à trois kilomètres au nord de la ville de Poix-de-Picardie, au sein d'une vaste étendue au relief peu marqué et occupée par des champs. Des talwegs régulièrement espacés traversent le plateau du nord-est au sud-ouest.

La majorité des 256 structures découvertes sur l'ensemble du décapage s'est révélée être des chablis ou des poches limoneuses naturelles. En revanche, l'existence d'un établissement agricole a été confirmée et nous avons pu mettre en évidence les fossés qui déterminent vraisemblablement l'une des entrées du site ainsi que des structures d'habitat qui l'accompagnent : bâtiment sur poteaux, puits. D'autres segments de fossés isolés ont également été identifiés, sans qu'il soit possible de déterminer leur relation chronologique avec la ferme.

Compte tenu du nombre très important de chablis (204 sur l'ensemble du décapage), nous pensons avoir affaire aux vestiges d'une forêt ou d'un bois. À chaque fois qu'il existe une relation stratigraphique avec les structures gauloises, ces chablis leur sont antérieurs. Cette forêt a donc pu être défrichée pour permettre l'établissement agricole ou bien même beaucoup plus tôt, peut-être au Néolithique moyen, dès les grands épisodes de déforestation liés à la mise en culture des terres.

Une unique fosse est attribuée à l'âge du Bronze. Il s'agit d'une structure d'un peu plus de 2,50 m de diamètre. La fosse, qui n'est conservée que sur 8 cm de profondeur, a livré les fragments d'un peson en terre de forme cylindrique ainsi qu'une boucharde en silex.

Les recoupements observés dans les fossés qui constituent l'établissement agricole permettent d'identifier un minimum de quatre phases de modifications du plan initial. Les limites imposées par le tracé autoroutier cantonnent toutefois l'interprétation spatiale au niveau des hypothèses, mais par chance, la configuration des structures découvertes autorise un certain nombre de constatations.

Phase 1 et 2 : L'implantation initiale débute par la mise en place de fossés qui déterminent un accès d'environ 2,50 m dans le côté sud de l'enclos. L'importance des rejets détritiques réalisés sur une dizaine de mètres dans l'un des fossés suggère la proximité d'un lieu d'activités domestiques, que nous situons au nord. La découverte de scories, témoigne également d'activités métallurgiques.

D'autres fossés forment un vaste enclos de 70 m de côté avec deux accès ménagés à l'est et à l'ouest, de respectivement 6 et 2,5 m de large. L'enclos se développe au nord. La quasi-absence de rejets dans cet enclos (seuls deux tessons y ont été découverts), suggère plutôt un espace dévolu au pacage des animaux. Une petite fosse et un puits, sont peut-être liés à cet enclos.

Phase 2 : La deuxième phase est perçue au travers de quelques recoupements, mais cet état est plus hasardeux à déterminer.

Phase 3 : La troisième phase est celle qu'il est le plus facile d'identifier. Elle se distingue en effet par la régularité du plan des fossés et une relative symétrie construite de part et d'autre d'un passage d'un peu plus de 6 m de large.

C'est le côté sud de l'enclos qui a été mis au jour et il suggère un plan de forme quadrangulaire. Sur une longueur de 117 m, les fossés forment deux parcelles étroites autour de l'entrée. À l'ouest, la surface ainsi enclose est d'environ 320 m² (57,60 m par 5,60 m) avec deux étroits passages,

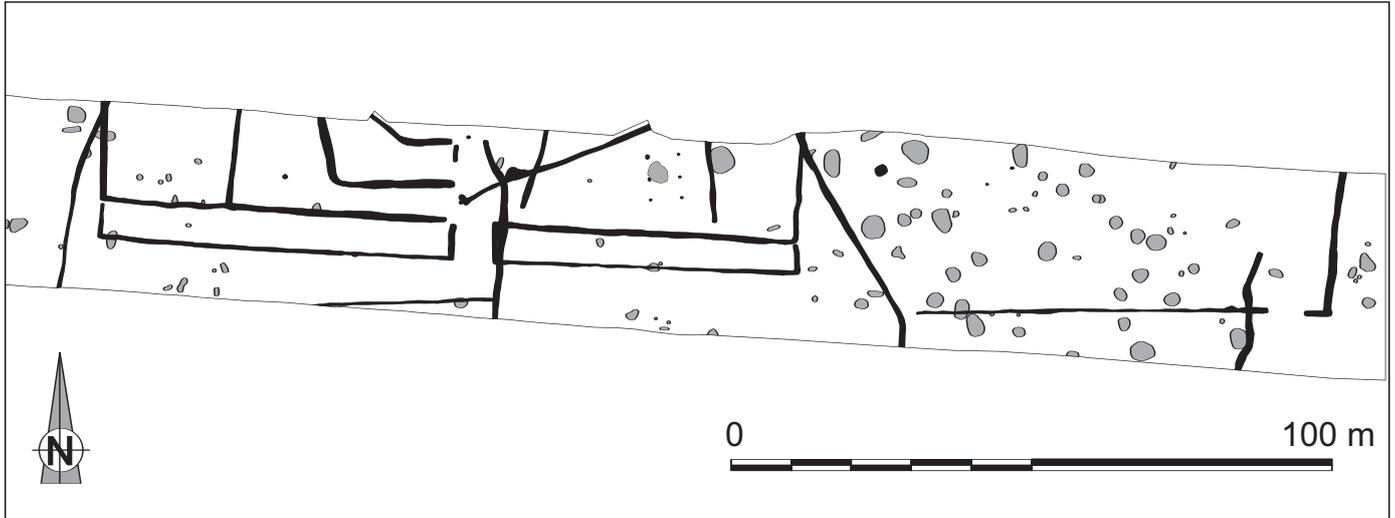
de 0,40 et 1 m, ménagés de chaque côté, tandis qu'à l'est, la surface enclose est de presque 250 m² (49,60 m par 5 m).

Les côtés ouest et est de l'enclos se prolongent au-delà du décapage vers le nord. Deux autres fossés qui leur sont sensiblement parallèles, participent au découpage interne de l'établissement.

L'unique bâtiment identifié sur le site est aligné le long d'un fossé ; il est construit sur six poteaux. En vis-à-vis, une petite fosse contenait des rejets associés à un foyer.

Le mobilier céramique permet de situer la fréquentation de cette ferme entre La Tène D1 et La Tène D2.

GAUDEFROY Stéphane (INRAP)



Friscamps - A.29. « La Cramailère ». Détail de l'établissement agricole de La Tène D1-D2 (S. Gaudefroy, INRAP)

PALÉOLITHIQUE

FRICAMPS - A.29

La Cramailère

L'intervention archéologique d'une durée de 2 jours suit des sondages profonds positifs réalisés sur le tracé de la future autoroute A.29 (Amiens - Neufchâtel-en-Bray). Le substrat composé d'argile à silex apparaît le plus souvent directement sous l'horizon Ap de surface.

Trois sondages ont cependant révélés la présence d'un horizon limoneux argileux piégés dans des poches de sous-tirage karstique. C'est dans cette unité qu'un assemblage lithique de 427 artefacts a été retrouvé. Leurs états physiques (artefacts patinés) ainsi que la composition technologique et typologique montrent qu'il s'agit d'un mélan-

ge d'industrie dans lequel apparaît des bifaces de morphologie acheuléenne, des éclats et lames Levallois attribuables au Paléolithique moyen ainsi que quelques produits du Paléolithique supérieur.

La nature de cette unité stratigraphique ainsi que la diversité de l'industrie montrent qu'il s'agit de traces d'occupations démantelées par des phénomènes géologiques violents tel que cela a été envisagé sur le site de Vraignes (Somme).

SELLIER Nathalie (INRAP)

ÂGE DU FER

FRICAMPS - A.29

Les Épasses - La Haie du Moulin

GALLO-ROMAIN

Les sondages de diagnostic réalisés en continu sur le tracé de l'autoroute (cf. notice Autoroute A.29 Aumale - Amiens : sondages sur le tracé) ont révélé une occupation dense du vaste plateau qui s'étend sur les communes de Thieulloy-L'Abbaye-Croixrault et Friscamps, les indices laténiens et antiques s'y succédant. Deux fenêtres de 6 350 m² (Les Épasses) et 3 900 m² (La Haie du Moulin) reliées entre-elles par une large tranchée ont ici été ouvertes sur deux séries de vestiges proches, localisées à l'extrémité est de cette portion de plateau. Le tracé recoupe alors transversalement une série de talwegs.

À l'est, à La Haie du Moulin, une fréquentation du secteur

remontant à la protohistoire ancienne (âge du Bronze / premier âge du Fer) est attestée par du mobilier céramique trouvé en position secondaire. Un enclos d'habitat témoigne d'une phase d'occupation, sans doute à situer entre le I^{er}-II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C., bien que le mobilier recueilli soit difficile à caractériser en l'état actuel de nos connaissances. Quatre fossés semblent constituer les deux côtés d'un enclos quadrangulaire double. Une zone de rejet ponctuelle livrant un important lot céramique a été fouillée. Le substrat, peu lisible (argile à silex), n'a pas permis de reconnaître de structures en creux à l'intérieur de l'enclos en dehors d'une

fosse comportant des rejets charbonneux. Des tronçons de même orientation, cohérente avec celle de l'enclos, se succèdent sur 450 m vers l'ouest couvrant un secteur à couverture loessique. Une fibule datée -120/-20 qui provient de l'un de ces fossés (zone des Épasses) suggère de rattacher tout ou partie du parcellaire mis au jour dans cette direction à l'habitat de La Haie du Moulin. L'enclos se localise sur le haut de versant orienté vers l'est d'une vallée assez marquée, tandis que le parcellaire englobe un replat et les versants d'un autre vallon.

Sur le bas de versant de ce dernier, exposé au sud-est, prennent place des vestiges de la période antique : plusieurs fossés de fonction indéterminée et une structure aux parois thermo-altérées (quadrangulaire à fond plat, de 1 m de côté), sans doute à associer à un vaste creusement (partiellement hors emprise) comblé par d'abondants rejets liées à une activité de combustion. Un éventuel petit

grenier à quatre poteaux est aussi à signaler ainsi qu'une dépression pouvant être interprétée comme une mare. L'hypothèse d'une perdurance du système parcellaire, restructuré au cours de temps au gré des installations s'y insérant, peut être avancée.

Ces éléments ne permettent pas de déterminer quelle est la nature de l'installation gallo-romaine ici recoupée par le tracé autoroutier.

Le principal intérêt de cette opération a été de confirmer l'image d'une occupation dense de cette micro-région aux époques gauloise et romaine. En revanche, le tracé autoroutier traverse ensuite vers l'est sur près de 5 km un secteur où les indices d'occupation de ces périodes sont quasiment inexistantes.

BUCHEZ Nathalie (INRAP, UMR 8555-centre d'anthropologie de Toulouse, UMR 8142-HALMA)

ÂGE DU BRONZE

GAUVILLE - A.29

GALLO-ROMAIN

ÂGE DU FER

La Sole du Moulin - Le Bout de la Rue du Bois

Les opérations de sondages, réalisés préalablement à la construction de l'autoroute A.29, sur la commune de Gauville, sont à l'origine de la découverte de deux ensembles de vestiges susceptibles d'être menacés par les travaux d'aménagement.

Les deux ensembles de vestiges se répartissent sur environ 1,5 km au lieu-dit La Sole du Moulin (site 3) et au lieu-dit Le Bout de la Rue du Bois (site 4). La possibilité qu'une partie d'entre eux appartiennent à une même phase chronologique, nous a conduit à réaliser une seule opération d'évaluation, du 28 janvier au 15 février 2002. L'expertise, au lieu-dit Le Bout de la Rue du Bois (site 4), largement positive, a entraîné une fouille extensive dont la phase terrain s'est déroulée du 18 février au 29 mars 2002.

Cette notice concerne uniquement le site 3, située à 1 600 m au nord du village de Gauville, à 600 m au sud du village de Monmarquet, entre la Vallée Lecomte et la R.D. 1015. La surface totale décapée est de 10 291 m². Les vestiges, répartis sur deux secteurs, occupent une position sommitale, à environ 200 m, d'altitude sur un plateau crayeux. Ce dernier se situe à quelques kilomètres à l'est de la vallée de la Bresle.

Les vestiges mis en évidence sont de diverses natures. Dans le secteur 1, quelques structures réparties sur 80 m de long, sont les indices d'une occupation durant la proto-histoire ancienne (Bronze final/premier âge du Fer). Aucune organisation n'a été observée entre elles malgré la présence d'un foyer. D'autres vestiges, révélés sur les secteurs 1 et 2, sont des éléments parcellaires. Un de ces fossés, situé à l'extrémité ouest de l'emprise, est daté de l'époque romaine. En ce qui concerne les autres fossés, l'étroitesse de la surface décapée et la rareté d'éléments chronologiques fiables, ne nous permettent pas de les dater avec certitude. En revanche, une association entre certaines structures du site 3 (fossés parcellaires et fosses d'extraction) et les différentes occupations du site 4 peut-être envisagée par leur proximité. En effet, le site 4 découvert au lieu-dit Le Bout de la Rue du Bois présente une succession d'établissements ruraux depuis La Tène C2/D1 jusqu'à l'époque romaine (début du III^e siècle apr. J.-C.).

SOUPART Nathalie (INRAP, UMR 8142-HALMA)

ÂGE DU FER

GAUVILLE - A.29

GALLO-ROMAIN

Le Bout de la Rue du Bois

La fouille concerne la partie du tracé de l'autoroute A.29 située à 1 500 m au nord du village de Gauville, à 500 m au sud du village de Monmarquet, entre la R.D. 1015 et la R.D. 123. La totalité de la surface ouverte est de 14 426 m². Le site est installé sur le sommet d'un plateau d'une longueur de 950 m, situé à l'est de la Vallée Lecomte et Le Fond de Monmarquet. Il présente une forte déclivité d'ouest en est, d'environ 400 mètres. Deux zones se distinguent :

à l'ouest, une occupation dense de structures laténiennes et gallo-romaines concentrées sur 200 m et à l'est un ensemble de structures plus diffuses étendues sur 250 m. La zone dense se caractérise par une succession d'enclos fossoyés sub-quadrangulaires dont l'évolution peut être divisée en sept phases. Seuls des déplacements limités et des changements d'orientation marquent les différentes étapes.

Une première ferme s'implante durant La Tène C2/D1. L'enclos qui la matérialise est orienté NO/SE. L'ensemble se compose de fossés rectilignes et de deux zones de bâtiment. L'enclos, dont nous ne possédons que la partie NO est de forme quadrangulaire d'une largeur de 70 m (la longueur exacte n'est pas connue).

Au cours de la période gauloise, le site subit des transformations qui aboutiront à l'abandon de l'enclos de la ferme primitive et à l'implantation d'un nouveau système parcellaire suivant une nouvelle orientation NNO/SSE (La Tène D1/D2). Cette nouvelle organisation de l'espace influencera l'installation d'une ferme plus importante, inscrite dans deux enclos emboîtés (courant de La Tène D2 / gallo-romain précoce).

L'enclos interne : la forme générale de l'enclos interne est plus ou moins rectangulaire (65 m de large et au moins 85 m de long). Sa longueur exacte n'est pas connue, mais nous savons que les longueurs des enclos de cette période sont comprises entre 80 et 150 m. Les fossés qui composent l'enclos central avaient une largeur comprise entre 0,80 et 1,80 m et une profondeur de 0,40 à 0,70 m. La morphologie générale des coupes de l'enclos suggère un comblement rapide.

Le bâtiment principal de l'enclos interne : un bâtiment placé de manière axiale est implanté le long du fossé sud-ouest de l'enceinte. Son plan est rectangulaire et la surface délimitée par les six poteaux est de 31,5 m². Une fosse rectangulaire, de 1,60 m de long et de 1 m de large, se situait dans l'angle nord-est de l'édifice. Cette structure pourrait être assimilée à une petite cave ou à un cellier.

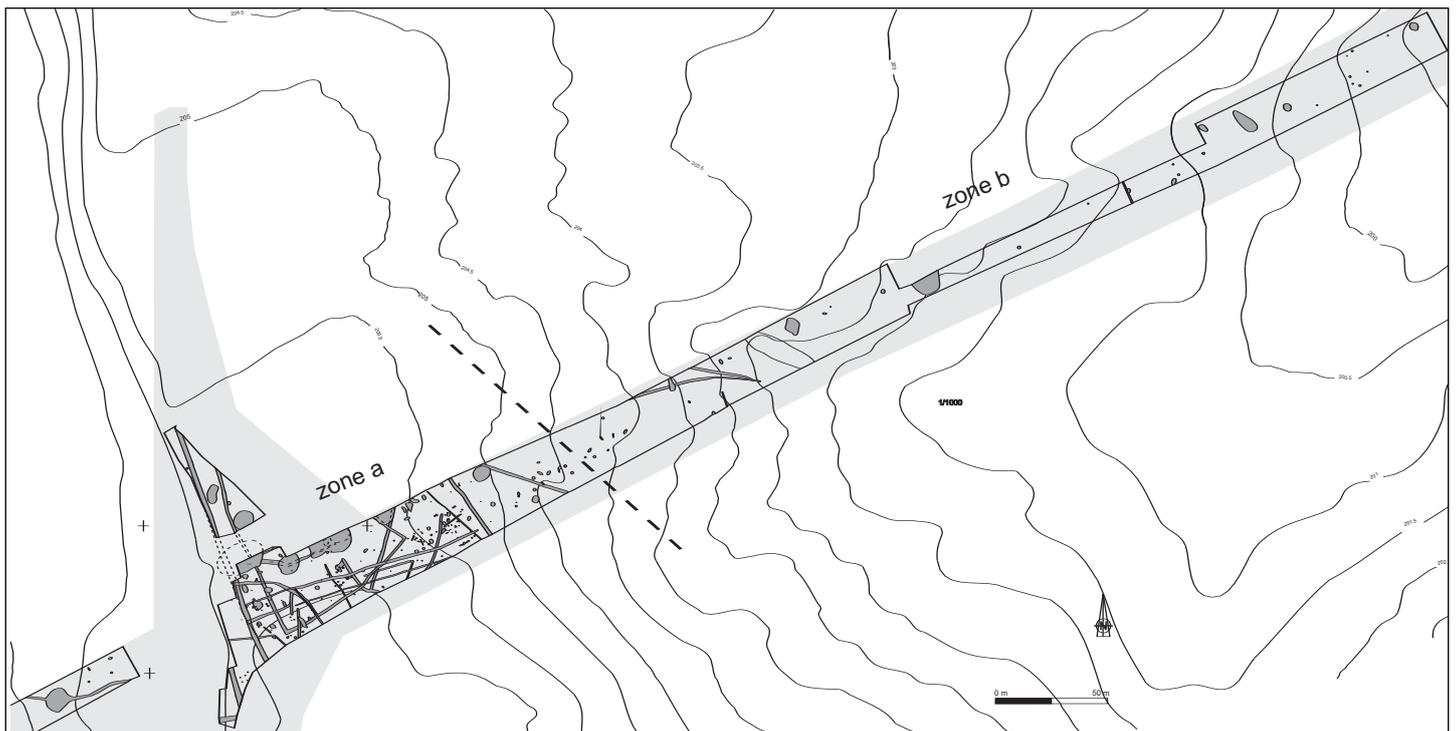
L'enclos externe : les parties de l'enclos externe mis au jour, montrent un plan régulier, d'une largeur de 115 m. En effet, les segments des fossés dégagés, de part et d'autre de l'enclos central, sont parfaitement parallèles. Ils apparaissent comme des éléments structurants importants de cette phase, mais également des états postérieurs. Le segment situé à l'est à un profil général en V proche de celui des fossés de l'enclos central. Les coupes réalisées,

du nord et au sud, montrent une morphologie générale (parois évasées et obliques) et une profondeur quasi identique (P. : 0,80 à 0,90 m). Elles indiquent que ce fossé a été comblé rapidement. Le segment situé à l'ouest à un profil plus ou moins en V, avec des parois et un fond plus irréguliers. Il a été dégagé, au nord et au sud sur une longueur de 120 m. Les coupes réalisées à l'extrême sud du fossé montrent une morphologie différente avec une base plus étroite et un comblement formé de quatre couches successives. Cette partie sud du fossé, sur une longueur de 20 m, a été réutilisée. Le mobilier céramique abondant, était inclus dans les deux couches supérieures. Il est daté de la période gallo-romaine de la fin du I^{er} siècle au milieu du II^e siècle de notre ère.

Des restructurations, au niveau des enclos de la ferme « gallo-romaine précoce », perçues au travers des phases suivantes se produisent dans un temps très court (entre Auguste et Néron). Elles marqueront l'abandon de l'enclos interne de cette dernière.

Dans le courant du I^{er} siècle de notre ère, un nouvel établissement rural se greffe dans l'enclos externe de la ferme « gallo-romaine précoce ». Certains stades du développement de cette nouvelle installation n'ont pas pu être analysés car les systèmes d'enclos qui les transcendent n'ont pas été intégralement dégagés. On ignore si l'établissement gallo-romain, jusqu'à l'abandon du site au début du III^e siècle de notre ère, se transforme progressivement en *villa* où s'il reste dans la continuité des fermes dites de type indigène. Durant cette phase, d'autres structures occupent l'espace situé au nord-est, à l'extérieur de l'enclos. Il s'agit d'un fond de cabane et de fosses dites cendriers.

La céramique gallo-romaine découverte sur le site présente de nombreuses productions locales (pâte à quartz C1-C2, PBQ, fine locale fumigée) mais aussi quelques importations. Ces ensembles se distinguent de ceux rencontrés sur des sites ruraux plus romanisés fouillés sur le tracé de la futur A.29 (Morvillers-Saint-Saturnin La Mare à Jonc et La Chaude Vallée et et Croixrault La dériole).



Gauville - A.29. «Le Bout de la Route du Bois ». Plan masse du site 4, zone A et B (É. Mariette, V. Legros, INRAP)

Cet établissement rural créé à La Tène finale perdue jusqu'au début du III^e siècle de notre ère sans grandes modifications. La romanisation n'est réellement perceptible qu'au travers de la culture matérielle. Ainsi, toutes ces observations nous amènent à la réflexion concernant la position hiérarchique de l'établissement rural de Gauville parmi ceux les plus romanisés des environs.

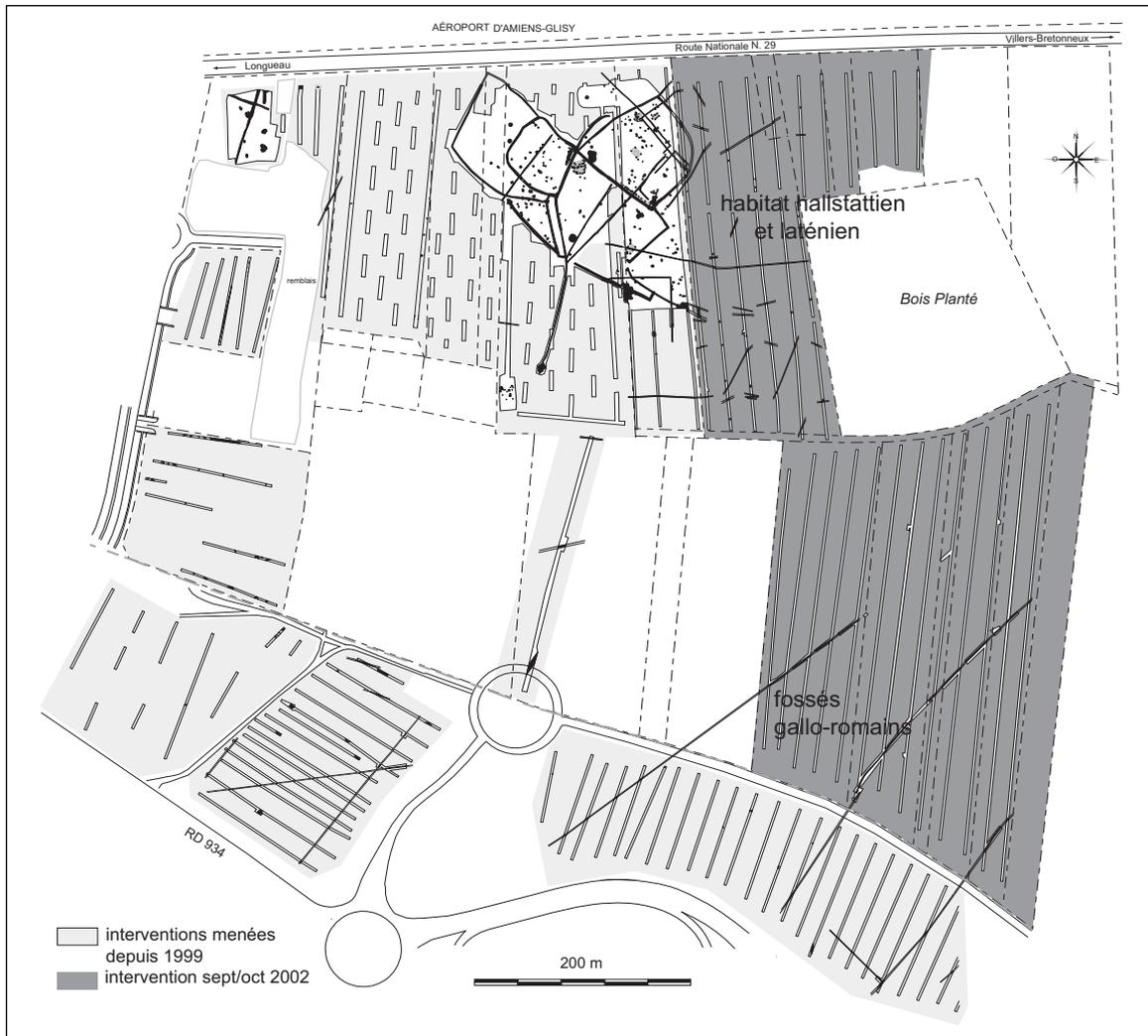
SOUPART Nathalie (INRAP, UMR 8142-HALMA)



Le second secteur de l'intervention occupe le versant sud. Des fossés gallo-romains y ont été mis en évidence. Ils peuvent être rapprochés de structures similaires mises au jour au cours d'un diagnostic réalisé plus au sud, sur la commune de Boves. Ces fossés linéaires, longs de plusieurs centaines de mètres, appartiennent vraisemblablement à un réseau parcellaire qui peut être lié à une *villa*

découverte par R. Agache et située à l'est. La faible quantité des témoins matériels est sans doute à mettre en relation avec un secteur agricole assez éloigné de zones d'activités ou d'habitation.

GAUDEFROY Stéphane (INRAP)



Glisy. « Bois Planté - ZAC de la Croix de Fer - Pôle Jules Verne ». Les interventions menées depuis 1999 ont permis de fouiller un habitat hallstattien et un établissement agricole de La Tène moyenne (S. Gaudefroy, INRAP)

ÂGE DU FER

HORNOY-LE-BOURG - A.29

Les Treize - Les Vingt-Huit

Cette opération d'évaluation/fouille s'est déroulée dans le contexte du projet A.29 ouest. L'opération a consisté durant deux semaines à réaliser un décapage d'environ 1,2 ha et à fouiller les structures ainsi mises à jour au fur et à mesure. Une soixantaine de structures ont ainsi été découvertes. Elles correspondent essentiellement à des fossés et des trous de poteau. Une incinération très arasée a aussi été découverte. Les données issues de la fouille partielle de ces structures permettent de définir deux secteurs d'habitat distants d'environ 300 m. La datation de ces ensembles ne diffère pas et correspond à des occupations de La Tène D1. L'occupation située dans le secteur est du

site est la mieux documentée car elle présente trois bâtiments dont un est constitué au moins par une abside et correspondant vraisemblablement à une structure d'habitat. Les deux autres bâtiments correspondent à des structures annexes (grenier et probablement grange). La largeur de l'emprise liée à celle de l'autoroute, ne permet pas de définir plus précisément la nature de ces sites car elle n'en fournit qu'une vue partielle. Toutefois, les éléments recueillis indiquent que ces occupations correspondent à des établissements ruraux gaulois.

JOSEPH Frédéric (INRAP)

HORNOY-LE-BOURG - A.29

La Chaude Vallée - La Mare aux Joncs

Cette opération n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique dans la mesure où l'évaluation a été fusionnée avec la fouille réalisée en 2003. Les résultats préliminaires ont été reportés dans le document final de synthèse (cf. N. Soupart, *BSR 2003*)

DUVETTE Laurent (INRAP, UMR 8142)

ÂGE DU FER

HORNOY-LE-BOURG - A.29

L'Ancien Grand Bois

GALLO-ROMAIN

L'opération d'évaluation, réalisée en juillet/août 2002, préalablement à la construction de l'autoroute A.29 sud, sur la commune d'Hornoy-Le-Bourg, est à l'origine de la découverte de deux fosses laténiennes et d'une quarantaine de structures gallo-romaines. La zone d'investigation est située à 1 500 m au nord du village d'Orival, à 1 000 m du village d'Hornoy-le-Bourg, entre la D.18 et le chemin de Boulainvillers.

Le plan des structures gallo-romaines (milieu du I^{er} à la fin du III^e siècle apr. J.-C.), mises au jour au niveau du tracé linéaire, montre que nous sommes en présence d'une organisation modeste qui s'articule autour de plusieurs enclos inscrits sur une distance de 200 m. La découverte d'un grand bâtiment, présentant un plan en T, est à l'origine de la fouille de janvier 2003 (*BSR 2003*). Ces vestiges sont les indices d'une occupation appartenant à un site beaucoup plus vaste dont l'épicentre est matérialisé par un tertre, d'environ 2 m de hauteur et d'une vingtaine de mètres de diamètres et identifié comme *villa* ou agglomération secondaire. Ce dernier est visible, à 200 m, au sud de la zone évaluée au niveau du tracé linéaire.

À sa surface, nous avons constaté la présence de nombreux fragments de céramique, des moellons, des rognons de silex, des dalles, des pilettes d'hypocauste. Les anciennes campagnes de prospections pédestres y avaient récolté de nombreux fragments de céramique, des monnaies, des objets en bronze, en fer ainsi qu'une petite meule en poudingue. Signalons parmi les objets en bronze représentés dans la bibliographie : onze clochettes de forme parfaitement ovale, une statuette d'Amour, une poignée, une bouterolle d'épée, un couvercle de boîte à sceau, différentes appliques, un fragment de col de plat et une extrémité d'un ferret de ceinturon. Enfin, 78 monnaies et 7 957 tessons de céramique de La Tène finale au IV^e siècle de notre ère ont été retrouvés. La majorité de ces tessons sont datés du II^e-III^e siècle de notre ère.

L'association de ces différents éléments (portions d'enclos découverts au niveau du tracé linéaire et position du tertre), nous permet d'envisager l'aire d'extension du site, au sud, sur une surface d'une dizaine d'hectares. Son extension, au nord, n'a pas été reconnue.

SOUPART Nathalie (INRAP, UMR 8142-HALMA)

GALLO-ROMAIN

LABOISSIÈRE-EN-SANTERRE

6 Rue de l'Église

Un projet de construction d'un bâtiment agricole a proximité de la *villa* gallo-romaine repérée en photographie aérienne par Roger Agache est à l'origine du diagnostic. Aucune intervention archéologique n'a été possible en marge de la *villa* de Laboissière, car le bâtiment était déjà construit au jour de l'intervention.

BEAUJARD Stéphane (INRAP)

Le site Lafresguimont-Saint-Martin - Gauville a révélé une occupation de la fin du Paléolithique moyen entre 50 000 et 40 000 ans. L'industrie, peu dense, est répartie de manière sensiblement égale sur l'ensemble de la surface décapée. Des artefacts représentant toutes les étapes d'une chaîne opératoire Levallois *stricto sensu* sont présents.

GUERLIN Olivier (INRAP)

MÉAULTE

Rue d'Étinehem

Une évaluation a été réalisée au sud de l'agglomération de Méaulte localisée à 2 km au sud d'Albert. La construction d'un petit lotissement sur 5 334 m² est à l'origine de l'intervention. La parcelle correspond à un terrain agricole. Le secteur d'étude se situe sur le bas d'un versant exposé au nord-nord-ouest dominant une large vallée empruntée par un petit cours d'eau Le Fossé, affluent de l'Ancre. L'évaluation a consisté en la réalisation de huit tranchées

de longueurs ouvertes dans l'axe du pendage principal. Elles totalisent une superficie décapée de 668 m², soit 12,52 % de l'emprise.

Après décapage de la terre végétale, seuls des vestiges (impacts d'obus, tranchées, munitions...) en rapport avec le premier conflit mondial ont été reconnus.

LEMAIRE Patrick (INRAP)

MORISEL

La Fosse Landon

Le projet d'implantation d'un bâtiment commercial à l'ouest du bourg a permis d'effectuer un diagnostic sur environ 6 000 m². La zone s'inscrit sur un versant secondaire de la vallée de l'Avre à une altitude moyenne de 57 m et présente une déclivité de 5 %. Les vestiges découverts (fosses et réseau de fossés datant de la période romaine) confirment la proximité d'un habitat et d'un parcellaire précédemment détectés dans les parcelles voisines lors de reconnaissances aériennes de R. Agache et de prospec-

tions pédestres du CIRAS. En effet, les vérifications au sol avaient montré l'existence d'une série de bâtiments grâce à la présence de fragments de craie, de *tegulae*, de blocs de grès et de rognons de silex en surface des cultures.

La céramique collectée est attribuée, pour partie, au second âge du Fer mais concerne, principalement, les I^{er} et III^e siècles apr. J.-C.

BILLAND Ghislaine (INRAP)

QUEVAUVILLERS - A.29

Bois de Quevauvillers

Des traces ténues de la Protohistoire ancienne ont été rencontrées en sondages. L'impossibilité d'évaluer l'importance d'un site de cette période à partir de tranchées étroites a conduit à déclencher un diagnostic lourd. Une courte opération de trois jours a permis de dégager l'essentiel de l'information.

Les structures - une vingtaine - sont réparties sur 3 000 m². Elles témoignent d'une occupation à situer dans une large fourchette : fin du premier âge du Fer/La Tène ancienne

(fragment de jatte à bord festonné). Cette installation se localise à l'extrémité ouest d'une portion de plateau aux reliefs peu marqués où les traces d'habitat sont ensuite nombreuses depuis La Tène moyenne/finale jusqu'au haut Moyen Âge.

La faible profondeur des six trous de poteau mis en évidence peut être mis en relation avec une forte érosion du secteur. Aujourd'hui isolés, ils attestent de l'existence, à l'origine, de constructions sur poteaux associées à des

installations connexes (structures de combustion), vraisemblables éléments constitutifs d'un habitat ouvert (absence de tout indice de fossé).

Deux types de fosses de combustion, différentes dans leur mode fonctionnement - avec et sans aménagement -, peuvent être distinguées. Un creusement oblong de 3 m de long et 1,44 m de large à profil en cuvette présente un lit (sole ?) de rognons de silex brûlés qui repose sur le fond de la fosse dont les parois ne sont pas altérées par le feu (fonction de fumage ou de grillage ?).

À un kilomètre plus à l'est sur le même tracé, un second point d'implantation de la même période est répertorié (cf. notice Revelles En Face d'Henneville).

BUCHEZ Nathalie (INRAP, UMR 8555-centre d'anthropologie de Toulouse, UMR 8142-HALMA)

PALÉOLITHIQUE

REVELLES - A.29

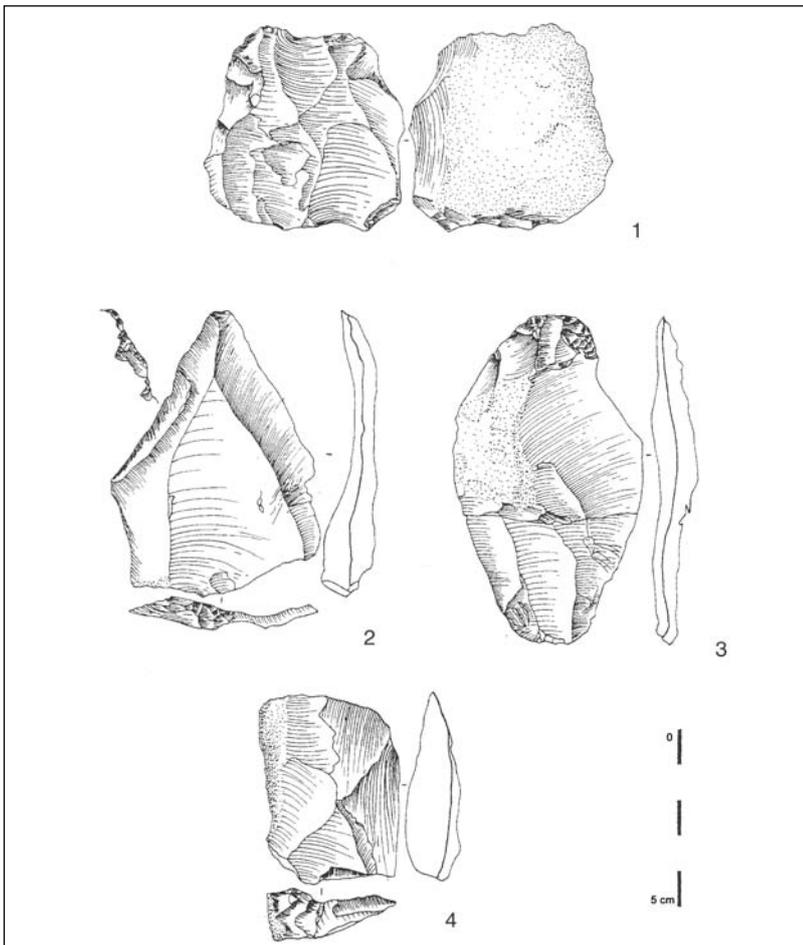
Le Camp Féron

Le site est localisé au sud-ouest d'Amiens, dans le bassin de la Somme. Le gisement se trouve sur le versant limoneux en pente douce, orienté au sud-est d'une petite vallée sèche qui s'oppose à un versant crayeux asymétrique plus abrupt comme cela est souvent le cas dans le nord-ouest de la France. Cette position topographique a permis l'observation et la fouille d'un niveau paléolithique contenu dans un pédocomplexe attribuable au début Glaciaire weichsélien.

Le complexe de sols humifères peu dilaté sur le haut du versant accuse un pendage important au nord et à l'est et une dilatation des niveaux. Ce complexe repose sur un horizon Bt tronqué attribué à l'interglaciaire Eémien.

L'industrie lithique qui se caractérise par un débitage Levallois récurrent unipolaire ou centripète, est issu du pédocomplexe dont le bilan est corrélable avec celui de la dernière glaciation mis en évidence sur les sites de Saint-Sauflieu et de Bettencourt-Saint-Ouen. La position chronostratigraphique des industries apporte des éléments importants pour la compréhension de la période transitoire entre la fin de l'interglaciaire Eémien et le Début Glaciaire weichsélien.

SELLIER Nathalie (INRAP)



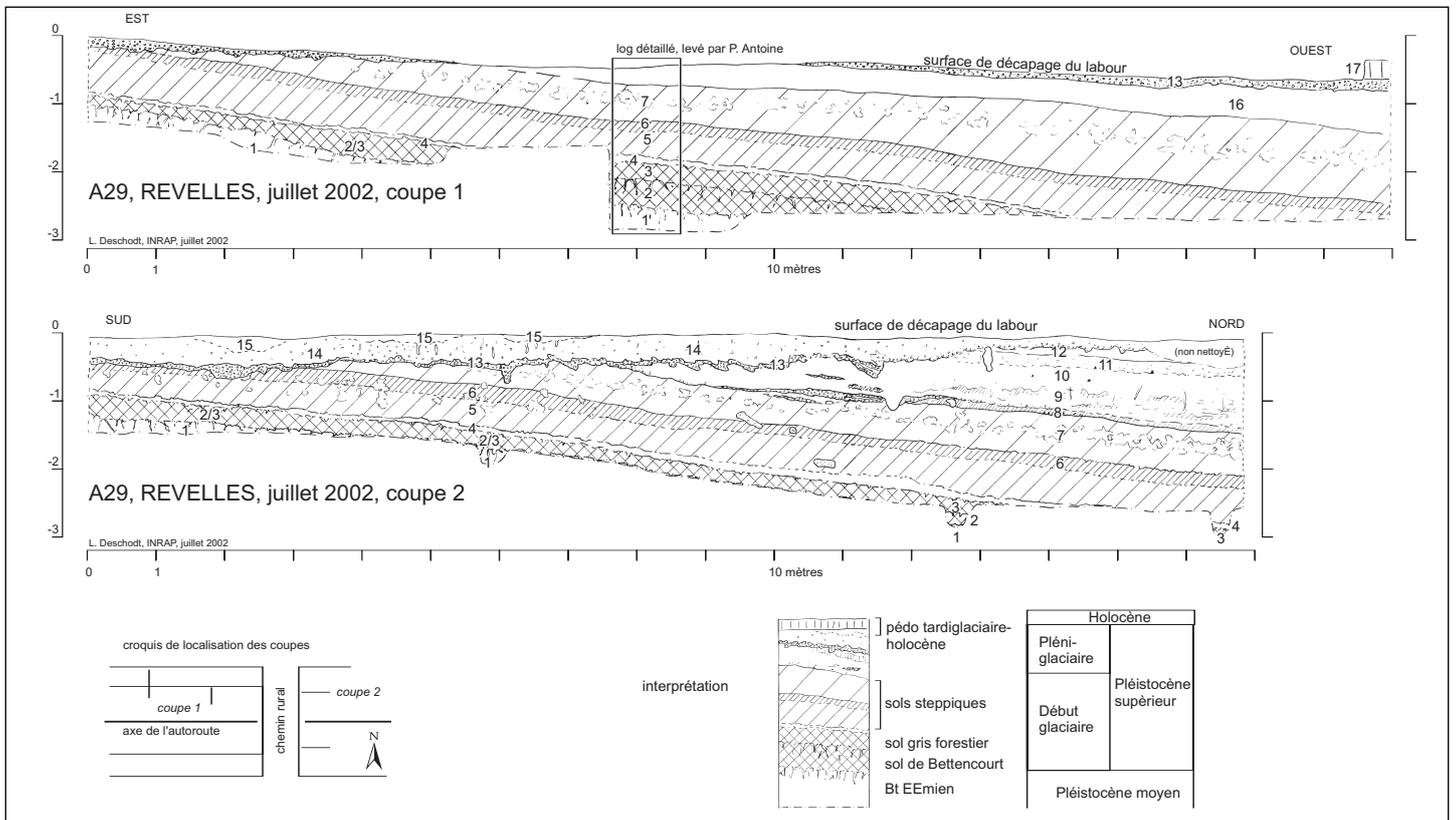
Revelles - A.29. « Le Camp Féron ». Industrie lithique (dessin : N. Sellier, INRAP)

1 : Nucléus Levallois récurrent bipolaire

2 : Pointe Levallois

3 : Racloir transversal

4 : Éclat à dos cortical



Revelles - A.29. « Le Camp Féron ». Coupe stratigraphique et interprétation chronostratigraphique (N. Sellier, INRAP)

ÂGE DU BRONZE

REVELLES - A.29

ÂGE DU FER

En Face d'Henneville

La petite fenêtre ouverte s'intègre dans un contexte de plateau au relief peu marqué. La détection, lors de la campagne de sondages sur ce tracé autoroutier, d'une concentration de fossés et de quelques fosses réparties sur 360 m de long, a justifié un décapage du secteur. La majorité des tessons ramassés en surface de ces structures (fossés compris) semblait se rapporter à une phase ancienne de la Protohistoire (âge du Bronze/premier âge du Fer), tandis que quelques fragments pouvaient être placés à La Tène moyenne/finale.

Le décapage qui a porté sur un tronçon de 150 m de long et 20 à 25 m de large (5 600 m²) a montré que ces indices correspondaient à plusieurs installations se succédant sur le secteur entre le premier âge du Fer et La Tène moyenne. Une occupation durant le Bronze final/premier âge du Fer est attestée par la présence de mobilier céramique piégé dans un niveau de colluvion colmatant un micro-relief.

L'un des fossés dégagés a livré un bord d'assiette carénée caractéristique de La Tène ancienne *lato sensu*. Il n'est pas exclu que la structure date de cette période : bien que les systèmes fossoyés se développent à partir de La Tène moyenne, ils sont attestés sur les plateaux de la Somme dès La Tène ancienne.

De part et d'autre du fossé, des trous de poteau ont été mis en évidence. On décèle la présence d'au moins deux petits greniers. Ces vestiges ne peuvent cependant pas être rattachés avec certitude à l'une ou l'autre des phases d'occupation représentées (Bronze final/premier âge du Fer, La Tène ancienne, La Tène moyenne).

Un système quadrangulaire de quatre enclos emboîtés se trouve légèrement décalé vers l'ouest. Il s'appuie sur un aménagement constitué de deux fossés sub-parallèles distants de 2 à 3 m, à considérer comme un chemin ou comme les éléments d'un vaste enclos attendant au premier ensemble. Un dernier segment de fossé au tracé curviligne traverse l'emprise. Les fossés des enclos emboîtés - le plus grand mesure 45 m de côté - sont peu larges (30 à 60 cm à l'ouverture) et peu profonds (10 à 30 cm). L'organisation spatiale est d'autant plus difficile à appréhender à partir de l'étroite fenêtre ouverte que des réaménagements sont intervenus (re-creusement des fossés). Les quatre enclos peuvent être interprétés comme deux enclos doubles successifs. Disposant d'une seule forme céramique (attribuée à La Tène C2) pour dater ces vestiges, aucune épaisseur chronologique ne peut cependant être restituée et on manque d'arguments pour déterminer la vocation du ou des enclos emboîtés dont l'aire interne se trouve largement hors emprise. La seule structure évidente localisée dans cet espace clos est une fosse carrée à parois obliques et fond plat de 0,80 m de côté (p. 10 cm) tapissée de charbons de bois et de nodules de limon thermoaltéré.

BUCHEZ Nathalie (INRAP, UMR 8555-centre d'anthropologie de Toulouse, UMR 8142-HALMA)

Sur le tracé de l'A.29, à 15 km à l'ouest d'Amiens, de part et d'autre de la R.D. 95 qui relie Quevauvillers à Fluy, les sondages, puis une évaluation avait révélé la présence d'un site du haut Moyen Âge avec des indices d'activités métallurgiques. La fouille s'est déroulée de début novembre à fin janvier dans des conditions climatiques exécrationnelles (pluie et gel). L'étude n'a pas encore commencé, nous ne présenterons donc que des généralités.

Environ 750 structures ont été repérées et fouillées sauf dans la partie est du site près de la route, où les structures avaient été relevées lors de l'évaluation mais n'ont pu être fouillées car cette zone a été sous eau pendant toute la période de la fouille. Les structures se répartissent de part et d'autre de la R.D. 95 et sur la déviation.

À l'ouest de la R.D., deux zones sont à distinguer. La partie la plus occidentale comprend une cinquantaine de structures sporadiques, fossés, fosses, trous de poteau, datables de La Tène.

À 100 m à l'ouest de la route départementale commence le site du haut Moyen Âge qui se continue de l'autre côté de la route sur environ 200 m. Six cent structures ont été fouillées. Ce sont essentiellement des trous de poteau, quelques fosses, une tombe et deux fours domestiques. Il

est très difficile au prime abord de trouver une organisation dans les ensembles de trous de poteau et malgré la présence de nombreuses scories aucune structure liée à la réduction de minerai n'a été mise au jour. La visite de C. Dunikowski, spécialiste de la métallurgie, sur le site laisse espérer une possibilité de comprendre la raison de cette installation.

Sur la déviation, au sud, une centaine de structures ont été mises au jour. Ce sont des fossés, des silos, des fosses, des trous de poteau. Contrairement aux structures retrouvées sur la partie roulante, ces structures sont caractéristiques de ce qu'on trouve habituellement sur les sites du haut Moyen Âge. Un bâtiment rectangulaire de 10 m sur 12 a pu être restitué. Un grand fossé se trouve à proximité ainsi que deux structures de combustion.

Il semble que deux ensembles soient à distinguer sur ce site, le premier correspondrait à l'habitat tandis que l'autre correspondrait à la zone d'activités.

HARNAY Véronique (INRAP)

L'évaluation effectuée sur le tracé de l'autoroute A.29 a permis de mettre au jour les vestiges de trois occupations préhistoriques.

Deux sont situées dans des limons du Début-Glaciaire weichsélien sur le versant limoneux d'une vallée sèche, alors que les artefacts de la troisième ont été repérés dans le remplissage d'une poche de sous-tirgæ karstique.

GUERLIN Olivier (INRAP)

Cette opération d'évaluation s'inscrit dans le programme de surveillance archéologique sur le tracé de l'autoroute A.29 (Neufchâtel-en-Bray - Amiens). Réalisée sur une surface de 11 043 m², elle a permis d'obtenir le plan partiel d'un établissement agricole fossoyé attribuable, d'après le mobilier céramique, à La Tène D1a. Une zone d'occupation a pu être en partie mise au jour dans la partie orientale, zone la plus dense en structures, fosses et trous de poteau.

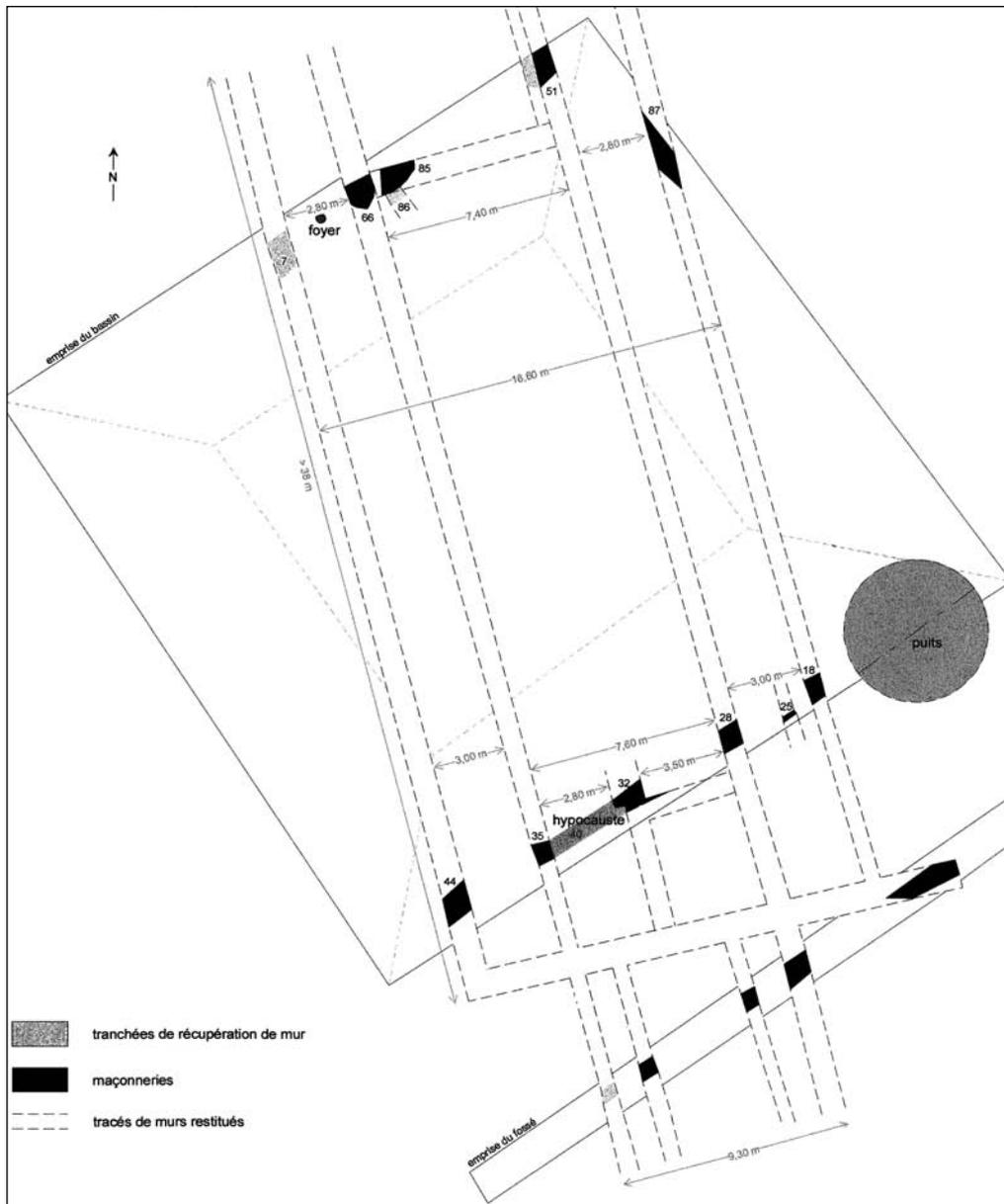
De manière générale, l'orientation du réseau fossoyé et son organisation quasi orthogonale donnent une impression d'unité, mais l'ensemble du site a connu plusieurs phases, avec reprises des fossés d'enclos et de parcellaire, ainsi que des reconstructions de bâtiments.

FRIBOULET Muriel (INRAP, AOROC-UMR 8546 CNRS-ENS)

Le creusement d'un bassin de 30 m de côté et de 4 à 4,80 m de profondeur sur les terrains d'une ZAC en cours d'aménagement, a entraîné la destruction d'une partie d'un important bâtiment gallo-romain. Prévenu de la destruction par l'inventeur du site (découvert et répertorié en 1996), le SRA de Picardie a négocié avec l'aménageur une intervention (3 personnes pendant 5 jours) visant à lever la stratigraphie visible dans les talus sud et nord du bassin. Ce levé devait simplement servir à documenter la carte archéologique et à argumenter d'éventuelles fouilles de sauvetage sur les parcelles voisines, destinées à accueillir des entreprises et sur lesquelles s'étend un vaste ensemble rural antique (dont l'importance était déjà soulignée en 1996 : plusieurs bâtiments sont repérés, avec présence de dalles de marbre, tesselles de mosaïques, enduits peints...).

L'opération a suffi à démontrer l'existence d'un vaste bâtiment globalement orienté nord-sud (une petite partie seulement est comprise dans la parcelle excavée), probablement la *pars urbana* d'une grande *villa*. Le bassin le traverse dans toute sa largeur, et entame aussi les abords extérieurs des deux côtés.

Le substrat crayeux est régulièrement atteint à environ 1 m sous la surface. Il est couvert par 30 à 40 cm de limon argileux, orangé à la base et plus brun (organique) vers le haut. Les vestiges archéologiques couvrent ou entament ce limon. Les deux talus observés montrent une stratification archéologique conservée (hors fosses et fondations) de 20 à 70 cm d'épaisseur, atteinte sous 30 à 60 cm de terre végétale ou remblais récents de mise en forme du terrain. L'ensemble de la séquence se rapporte exclusivement à la période romaine. Les niveaux et maçonneries



Roisel. « Route de Templeux-le-Guérand ». Plan des structures et restitution (D. GemehI, É. Mariette, INRAP)

identifiés témoignent néanmoins de plusieurs phases. Les maçonneries repérées sont les fondations de longs murs d'un grand bâtiment. Elles entaillent toutes le terrain naturel sur 0,50 à 0,80 m de profondeur, et sont conservées sur 0,70 à 1 m de hauteur. Certaines sont totalement ou partiellement récupérées et présentent des variations de largeur et profondeur, sans qu'il soit possible, à partir des deux talus uniquement, de déterminer s'il y a eu une ou plusieurs campagnes de construction et de pillage des matériaux, ou si certains démontages correspondent à des réagencements du bâtiment. Ces fondations se présentent généralement sous la forme de tranchées à fond plat et parois verticales, entièrement remplies de blocs de craie non équarris et noyés dans un mortier maigre gris (granuleux, friable et peu adhérent). Deux d'entre elles sont de réelles maçonneries employant des blocs équarris assisés et soigneusement parementés. Ce traitement particulier laisse envisager que le mur supporté a pu différer des autres.

La plupart des niveaux observés sont des remblais. Les niveaux de sol ou d'occupation sont peu nombreux. Il s'agit généralement de surfaces plus ou moins nettement induites. Les seuls sols construits ont été repérés dans le talus nord, le long d'un mur : ils correspondent à des zones de circulation probablement limitées, aménagées de fragments de craie ou de *tegulae* posées à plat.

On relève sur les deux talus une interface nette au sommet du limon naturel, qui traduit le nivellement et la mise en forme du terrain avant construction de l'établissement antique. Un lambeau de niveau d'abandon du site est également conservé, piégé dans la dépression résiduelle formée après destruction de l'hypocauste repéré dans le talus sud. Les informations sont trop lacunaires pour rendre compte de l'état originel. Il est sûr en revanche que dans son état final, le bâtiment a été considérablement étendu vers le sud. Les éléments relevés sur les deux talus concordent

parfaitement. Ils se rapportent à un bâtiment de plus de 38 m de longueur pour 16,60 m de large, constitué d'une longue « nef » centrale (7,40 à 7,60 m de large) bordée de deux galeries (?) d'environ 3 m de large (probablement de la même longueur que la « nef »). La « nef » centrale était subdivisée en plusieurs espaces distincts, avec au moins une pièce disposant d'un chauffage par le sol. Un muret observé dans le talus sud laisse également penser que des aménagements particuliers pouvaient exister au moins dans la galerie est. Un accès est repéré côté ouest, avec des zones de circulation aménagées.

Le levé des vestiges touchés par le creusement d'un fossé de drainage à environ 8 m au sud du bassin fait apparaître quatre murs qui suivent la même orientation que le bâtiment identifié : ils pourraient correspondre à une aile du grand bâtiment, disposée dans le prolongement exact de la nef principale, et de la largeur de cette dernière (9,30 m). On y retrouve une organisation tripartite : un long espace central de 4 m de large environ, bordé côtés est et ouest par des galeries de 1,20 à 1,30 m de large.

L'intervention a permis de reconnaître l'importance et le bon état de conservation de cette partie de *villa* : les bâtiments imposants (par leurs dimensions et la qualité de construction) de la *pars urbana* y sont associés à une stratification conservée de 0,70 m à 1 m (pour les fondations) d'épaisseur. À l'emplacement du bassin, la destruction est totale. Mais les constructions s'étendent sur les autres parcelles de la ZAC, et au-delà dans les champs. La destruction (déjà entamée) des vestiges qui affleurent dans les labours ou les terres végétales, et au maximum à 20 ou 30 cm de la surface, se poursuivra nécessairement lors de la suite des aménagements prévus sur la ZAC.

GEMEHL Dominique (INRAP)

GALLO-ROMAIN

RUE

La Foraine Bleue

Depuis la découverte fortuite en juillet 1988 de deux trésors monétaires du III^e siècle, le secteur de la Foraine Bleue, un banc de galets exondé, fait l'objet d'une surveillance accrue. Deux interventions ont déjà porté sur le versant occidental de la foraine et mis au jour des vestiges des Haut et Bas-Empire parfois très érodés (É. Binet 1997 et M. Derbois 1998). Un projet de construction de supermarché a permis, sur la base d'un diagnostic positif mené par le SRA, d'évaluer la parcelle directement voisine à celle où ont été découverts les dépôts monétaires. L'évaluation s'est déroulée du 13 mai au 24 juin 2002 et a concerné 5 500 m² de la parcelle. La conservation des vestiges est conditionnée par des phénomènes de colluvionnement et d'érosion différentiels. La plus grande partie de la zone occidentale des vestiges se caractérise par l'épaisseur de la couche colluvivée dont la constitution est contemporaine de l'occupation. La texture de ce niveau étant similaire, voire identique au comblement des structures en creux, il s'est avéré impossible d'arrêter le décapage sur leur niveau d'apparition réel. Deux buttes témoins ont donc été résér-

vées pour être étudiées dans le cadre plus approprié d'une fouille. Le secteur se marque ensuite par une reprise d'érosion qui semble avoir eu son maximum d'effet en limite de la zone des vestiges pour ne laisser en place qu'une section de fondation calcaire et le fond d'un fossé amputé d'au moins 60 cm si l'on se base sur la profondeur des retours. Il est probable que ce phénomène témoigne d'une rupture de pente antique ; l'absence de vestiges au-delà n'est donc peut-être due qu'à l'arasement du secteur.

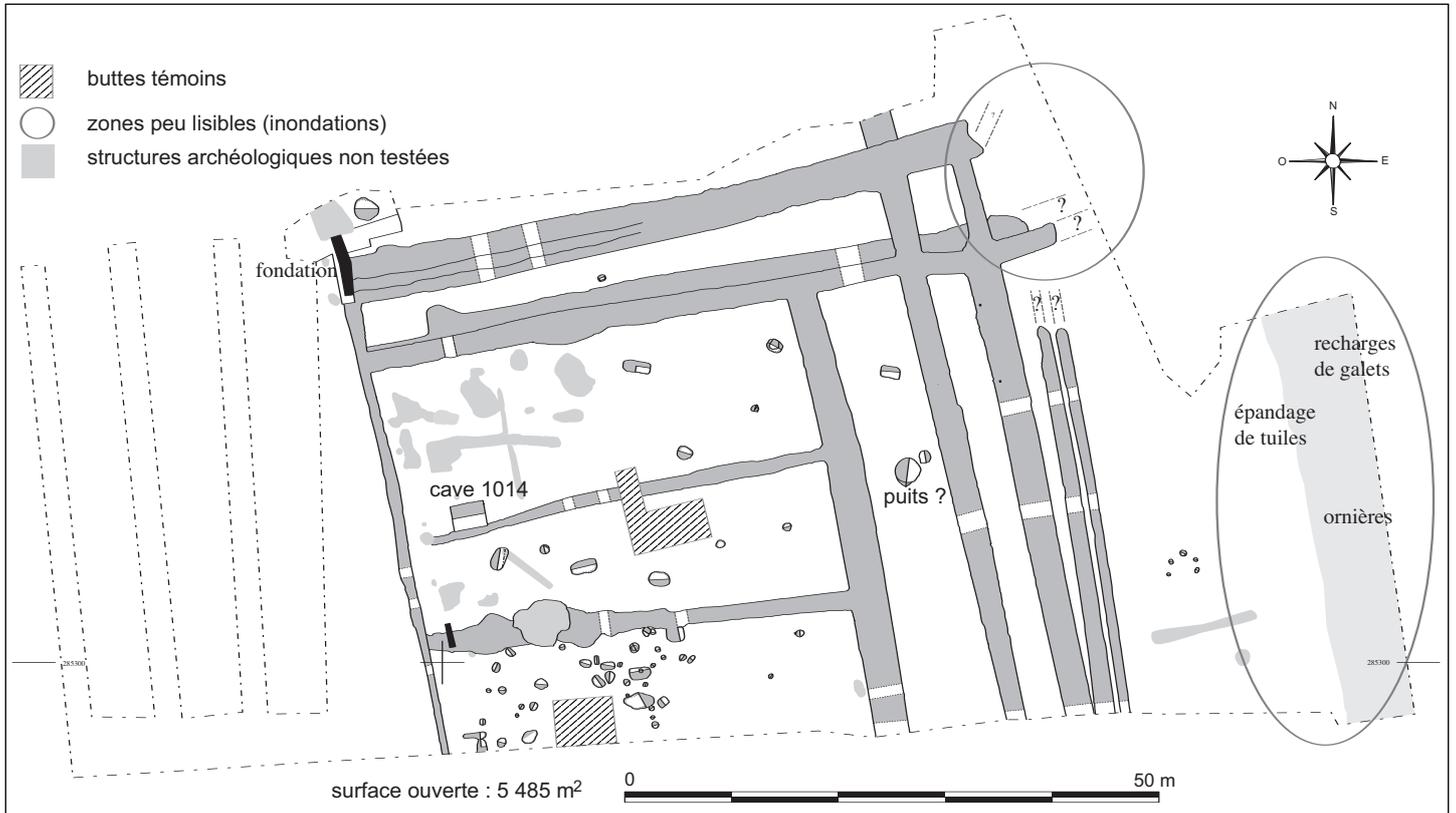
Les structures rencontrées montrent une organisation certaine.

À l'est, dans le sens de la foraine, court une voie marquée d'ornières et de recharges de galets. Le principal de l'occupation semble déterminé par un large enclos fossoyé quadrangulaire. Des séries parallèles de fossés résultent à l'évidence du déplacement latéral des creusements. Les comblements terminaux s'échelonnent probablement de la période flavienne jusque dans la première moitié du III^e siècle. Quelques ensembles céramiques dans la partie sud de l'enclos sont peut-être plus anciens et pourraient

remonter à l'époque tiberienne. La structure la plus complexe est une cave (st. 1014) dont l'incendie a fossilisé certains détails de la superstructure ligneuse. Un important ensemble de céramiques dépareillées, de pièces d'un harnachement et d'outils de fer (dont une pelle à feu, un candélabre et un fer à marker épigraphique) a sans doute glissé lors de l'effondrement du niveau supérieur avant d'être recouvert par les débris d'une paroi en torchis. La moitié du comblement, les parois et le sol de la cave ont été laissés en place pour étude ultérieure. La datation probable de l'incendie est donnée par une monnaie de Postume, type Elmer 133, émise en 260/261 dont le type

coïncide avec les émissions les plus récentes des dépôts mis au jour en 1988. Une fondation en calcaire damée établie en partie sur les fossés de l'enclos témoigne d'un changement dans les modes de construction, mais ne peut être datée par manque de vestiges probants. La fouille du gisement et l'intégration des données fournies par les interventions précédentes permettraient sans doute d'avancer dans la caractérisation du site et de discuter l'hypothèse avancée d'agglomération.

NOTTE Ludovic (INRAP)



Rue. « La Foraine Bleue ». Plan général (É. Mariette, L. Notte INRAP)

MOYEN ÂGE

RUE

1305 Chemin du Gard

La motte du Gard est située au hameau de Larronville, au nord du bourg de Rue, au cœur de la région naturelle du Marquenterre. La parcelle concernée par le diagnostic est située en contrebas du tertre quadrangulaire fossoyé, seul vestige encore visible du site castral. La motte du Gard est mentionnée par R. Agache. Il émet l'hypothèse que ce retranchement aurait pu être un fortin du Litus Saxonius, mais sans preuves archéologiques. Par contre, l'existence de fortifications est attestée au XIII^e siècle et leur destruction est datée de 1368 (Agache R. 1978).

La présence d'une basse-cour n'est pas vraiment attestée par la topographie. Les fossés en eau sont assez nombreux dans l'environnement immédiat du tertre, mais ne sont pas doublés de levées de terre. Les tranchées de diagnostic ont montré l'absence de traces d'occupation à cet endroit.

Le résultat négatif de cette opération de diagnostic pose la question de la présence ou non d'une basse-cour associée à la motte. Peu d'indices plaident en sa faveur. D'abord, la topographie: la parcelle concernée se trouve en contrebas de la motte, sur le versant de l'ancienne dune littorale. Les micro-reliefs n'offrent pas non plus d'indices probants. Enfin, l'absence d'indices archéologiques, même fugaces, est révélateur.

D'une façon générale, ce site castral semble de fondation tardive. Dans cette région au pouvoir comtal fort, le château du Gard au hameau de Larronville apparaît plutôt comme un ouvrage défensif lié au contrôle du littoral que comme le siège d'un pouvoir seigneurial local.

FLUCHER Guy (INRAP)

SAINS-EN-AMIÉNOIS

Chemin du Tour de Ville

Le diagnostic a été réalisé sur une parcelle où doit être prochainement construit un pavillon, dans un secteur où a été signalée la découverte en prospection de tuiles antiques. Aucune trace d'occupation n'a été observée sur la parcelle. Le diagnostic est négatif.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

CONTEMPORAIN

SAINS-EN-AMIÉNOIS

9 Rue Pierre Buquet

Un diagnostic a été effectué préalablement à la construction d'un immeuble au 9 rue Pierre Buquet, à Sains-en - Amiénois, village localisé au sud d'Amiens et traversé par une chaussée antique.

Le sondage, d'une surface de 11 m², n'a livré aucune structure archéologique.

BINET Éric (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

SALEUX

Les Baquets

MÉSOLITHIQUE

Le gisement de Saleux a été découvert en août 1990 lors de sondages de reconnaissance préalables à la construction de l'autoroute A.16. Une fouille préventive d'une durée de 6 mois a été menée en 1993 sous la direction de P. Coudret. Dès cette année, un programme de fouilles programmées pluriannuelles a été mis en place en marge de l'emprise autoroutière sous la direction de J.-P. Fagnart et de P. Coudret afin d'obtenir une information archéologique plus complète du gisement de Saleux. À ce jour, les fouilles programmées ont porté sur une superficie de 681 m² dont 633 m² d'un seul tenant.

L'objectif du programme trisannuel 2002-2004 est double. Il repose sur l'extension de la zone fouillée afin de mettre en évidence des aires d'activités complémentaires aux occupations principales des locus 234 et 244 et d'étudier les relations réciproques entre les différentes unités reconnues en terme de synchronie ou diachronie. Il s'agit également de tester et de mieux définir la nature d'une nouvelle nappe de vestiges très dense apparue lors de la campagne de sondages de 1995 et située à moins de 100 m à l'est du secteur en cours d'analyse.

Une nouvelle campagne de sondages :

Depuis plusieurs années, un projet de désenclavement de l'entreprise Sapsa Bedding est à l'étude par les services

d'urbanisme d'Amiens-Métropole. Ce projet implique la réalisation d'une voie de liaison entre la route de Taisnil (R.D. 138) et la route de Bacouël (VC2) d'une emprise de 30 m de large. Ce projet de construction recoupe la parcelle des fouilles actuelles. Il se situe en effet à moins de 100 m du secteur d'étude des fouilles menées de 1996 à 2002 et à une vingtaine de mètres seulement d'une riche nappe de vestiges lithiques et osseux mise au jour en 1995 et dont l'étude était programmée dans le cadre des fouilles triennales 2002-2004. Il est donc paru nécessaire de mesurer les implications de ce projet dans le cadre de l'étude du gisement de Saleux.

Près d'une semaine a été consacrée à la réalisation de ces sondages à l'issue de la campagne de fouilles 2002. Afin de connaître l'extension du gisement dans ce secteur, deux tranchées ont été ouvertes mécaniquement en bordure de la future emprise sur une portion réduite du versant. L'implantation des tranchées a été réalisée en fonction de la morphologie du versant qui présente un léger décrochement en bordure de la plaine alluviale actuelle. Ce léger relief souligne le rebord de la très basse terrasse de la Selle en bordure de la plaine alluviale actuelle. C'est dans ce secteur favorable à la préservation que les différentes occupations du Paléolithique final et du Mésolithique

de Saleux ont constamment été mises au jour. Après un décapage superficiel, il a été choisi d'opérer tous les cinq mètres des fenêtres d'un quart de mètre carré, étendues parfois à un mètre carré ou plus selon les zones. Ces zones-tests ont été fouillées finement. Cette option, dispendieuse en temps par rapport aux sondages destructeurs généralement pratiqués dans le cadre de l'archéologie préventive, nous a permis de cerner avec précision l'extension du gisement, la position chronostratigraphique des niveaux rencontrés et d'éviter une large perte d'information documentaire dans les études à venir. Les travaux ont en effet mis en évidence un secteur particulièrement dense en vestiges du Paléolithique final et du Mésolithique sur une superficie de plus de 1 000 m².

Les différents levés stratigraphiques illustrent une séquence Tardiglaciaire/Holocène en bordure d'un paléo-chenal. Dans la partie haute du versant, cette séquence est érodée. Les dépôts du Pléniglaciaire supérieur sont directement en contact avec des apports colluviaux historiques. Deux occupations archéologiques principales ont pu être mises en évidence. La première est attribuée au Paléolithique final. Le niveau archéologique se situe à très faible profondeur (entre 0,30 m et 1 m) comme c'est le cas dans les sections 234 et 244. La bonne préservation de la faune dans les parties hautes du site s'explique par la présence de tufs calcaires qui ont protégé les témoins organiques. Cette occupation couvre une superficie d'environ 700 à 800 m². L'extension de la surface occupée pourrait

correspondre de nouveau à la présence de plusieurs locus Federmesser.

La seconde occupation est plus restreinte spatialement. Elle se situe à la bordure immédiate du paléo-chenal de la rivière et couvre une superficie d'environ 200 à 300 m². Le niveau archéologique se situe entre 1,30 m et 1,70 m de profondeur. La densité des vestiges est particulièrement forte, de l'ordre de 200 à 250 artefacts au mètre carré. Les restes fauniques, très abondants, livrent 60 à 80 fragments au mètre carré. Outre ces vestiges, de nombreux silex chauffés ont été recueillis. Le recouvrement rapide du niveau archéologique par des tourbes a assuré un excellent état de préservation de la faune. On note la présence d'ossements particulièrement fragiles comme les côtes. Le corpus déterminé lors de la fouille atteste la présence du Sanglier, du Cerf, de l'Aurochs, du Castor, et peut-être du Chevreuil. Le matériel lithique présente un état de surface sans la moindre altération. Pour la première fois à Saleux, les armatures sont principalement représentées par des pointes à troncature oblique. Des datations radiocarbones sont en cours au laboratoire de Miami, en Floride. Cette occupation se distingue des ensembles mésolithiques étudiés antérieurement à Saleux par ses caractéristiques techniques et typologiques, mais également par la richesse et la grande densité en vestiges.

FAGNART Jean-Pierre (COLL)
COUDRET Paule (AUTR)

ÂGE DU FER

SALEUX - A.29

La vallée du Bois de Guignemicourt

La fouille a été motivée par la découverte d'un enclos et de plusieurs fosses au cours de la phase sondage menée sur le tracé de l'autoroute A.29, entre Amiens et Aumale.

Le secteur de l'intervention est situé à 1 km à l'est du village de Guignemicourt, entre le Bois des Monts de Saleux, au sud, et le Bois de Guignemicourt, au nord. La topographie est fortement marquée par la présence d'une vallée sèche, orientée sud-ouest/nord-est. La section courante de l'autoroute est située au sommet du versant sud de la vallée.

Le choix d'implantation de l'enclos semble ici particulièrement liée à la topographie. Pour la partie du tracé qui nous est connue au moins, soit plus de 130 m, le fossé se calque au nord sur une courbe de niveau, entre 91,5 m et 92,5 m NGF. Il surplombe la vallée sèche et fait face au nord-est à une très longue pente. Une projection du tracé au sud pourrait lui faire épouser la même courbe ; on obtient alors un plan sub-rectangulaire.

Le fossé qui limite l'enclos est assez imposant. Le profil conservé montre un creusement en V, avec une largeur à l'ouverture de 2 m. La profondeur, depuis le sommet du labour, est de 1,80 m. Le fossé est creusé dans le limon des plateaux et entaille également le tablier calcaire. La puissance du creusement et sa position privilégiée suggèrent un site plus complexe que le classique habitat, malheureusement rien dans le mobilier rencontré ne permet de confirmer cette impression.

À l'intérieur de l'enclos, une unique fosse a été reconnue dans les sondages réalisés initialement. Ne pouvant étendre le décapage dans cette zone nous nous sommes limités à la fouille de la structure. Il s'agit du fond d'une petite cuvette d'une quarantaine de centimètres de diamètre dont le sédiment en partie rubéfié suggère l'utilisation comme foyer. Un tesson attribuable à l'époque proto-historique y a été découvert.

Bien que l'ensemble du fossé situé sur l'emprise ait été entièrement vidé à la pelle hydraulique, soit 49 m linéaires, le mobilier archéologique se résume à une quarantaine de tessons, représentant un minimum de six individus. Seuls trois d'entre eux sont identifiables. Les vases découverts dans les couches supérieures du fossé sont deux situles et une grande écuelle carénée. Les lèvres sont peu marquées et l'une des situles présente un décor de digitations sur la panse. Tous les récipients découverts dans le fossé ont été montés aux colombins à partir d'une terre dégraissée à la silice et contenant quelques fragments de silex. Une meule rotative taillée dans un bloc de poudingue a été découverte dans la couche intermédiaire du comblement. Il s'agit d'un méta d'une trentaine de centimètres de diamètre et d'environ 9 cm d'épaisseur. Une partie de la meule est manquante.

Une douzaine de pièces lithiques en silex ont par ailleurs été rencontrées dans le remplissage du fossé. Ces vestiges

se composent d'éclats et de rognon ainsi qu'un fragment de hache polie. Cette industrie qui semble au moins pour une partie datée de l'époque néolithique a sans doute été employée à l'époque gauloise.

Deux incinérations sont situées à l'extérieur de l'enclos, à 5 et 10 m du fossé, au niveau de l'angle nord. Elles sont creusées dans le limon recouvrant le substrat calcaire.

La première contient sept vases et un dépôt osseux en pleine terre. La fosse semble être de forme quadrangulaire (1,40 m par 1,20 m). La tombe n'est conservée que sur sept centimètres. Cinq vases bas sont déposés en couronne autour d'une forme haute ; le septième récipient, un petit gobelet, était retourné au milieu des ossements incinérés, situés au nord-ouest des récipients.

La seconde tombe est mieux conservée. Elle contient quatre récipients déposés auprès du dépôt osseux en pleine terre. La fosse semble là encore de forme quadrangulaire (1,30 m par 1,10 m). La tombe est conservée sur une vingtaine de centimètres. Trois vases bas sont déposés au nord d'une forme haute. Les vases bas sont nettement déplacés par le mouvement latéral du substrat. Le dépôt osseux est situé à l'ouest des vases.

Les deux tombes ont livré un ensemble de onze vases. Les récipients se partagent en deux groupes : d'un côté des vases bas, le plus souvent réalisés au tour et repris par tournassage, et de l'autre des formes plus hautes, mode-

lées aux colombins puis pour quelques-unes tournassées. La présence de trois vases très similaires dans la forme ainsi que dans la mise en place d'un décor au brunissoir à l'intérieur des récipients, un dans la tombe 1 et deux dans la tombe 2, permet de supposer la relative contemporanéité des dépôts. La facture des vases tournés est d'ailleurs très standardisée, ce qui laisse présumer d'une conception d'origine identique. Une écuelle à double carène est une belle réalisation. Tous ces vases de coloration brune à noir indiquent des cuissons réductrices. Les récipients montés aux colombins sont soignés, mais les cuissons sont plutôt à dominante oxydante. Les formes hautes sont toutes réalisées aux colombins ; elles sont relativement abîmées et pour deux d'entre elles, la lèvre a disparu. L'un de ces récipients est une bouteille de 25 cm de haut. Un autre est un grand vase ovoïde à col rentrant. L'indigence du mobilier céramique découvert dans le fossé ne facilite pas une attribution chronologique. La forme des lèvres évoque plutôt les ensembles de La Tène moyenne. La proximité avec les deux incinérations suggère une relative contemporanéité des structures et c'est donc la datation des deux tombes, qui ont livré un bel ensemble céramique, qui permet de préciser la chronologie, que l'on peut situer entre La Tène C1 et C2.

GAUDEFROY Stéphane (INRAP)

SALOUEL

Rue des Aubrétiás - ZAC du Gros Grelot

Le diagnostic a été réalisé dans la parcelle ZC1, actuellement occupée par une végétation herbacée, avant l'aménagement d'un lotissement. Le diagnostic a été réalisé en tranchées continues limitées à une profondeur de 50 cm environ. Aucun vestige de nature archéologique n'a été observé. Le diagnostic est négatif.

BERNARD Jean-Louis (INRAP)

PALÉOLITHIQUE

THIEULLOY-L'ABBAYE - A.29

L'Homme Mort

La campagne de sondages profonds réalisée durant l'hiver 2001 dans le cadre de la construction de l'autoroute A.29 a permis la découverte de vestiges lithiques. Une intervention complémentaire a donc été menée en mars 2002 afin de déterminer ou non l'existence de niveaux archéologiques et de préciser le contexte géologique.

Lors de cette opération, vingt-neuf silex taillés, pour la plupart patinés, ont été découverts à des profondeurs variées dans des unités stratigraphiques différentes ne définissant pas de niveaux continus. L'arrêt des investigations s'est dès lors rapidement imposé.

SWINNEN Colette (INRAP)

Le tracé de l'autoroute aborde ici une vaste zone de plateau au relief peu marqué qui s'étend vers l'est. À l'occasion de la campagne de sondages (cf. notice Autoroute A.29 Aumale-Amiens : sondages sur le tracé), trois concentrations de vestiges de la Protohistoire ancienne ont été rencontrées sur une portion de tracé de 1 km. Ces gisements ont été englobés dans une même opération de diagnostic lourd : trois fenêtres de 3 000 à 5 000 m² ont été ouvertes, reliées entre-elles par de larges tranchées.

Deux secteurs d'habitat sont distants de 600 m, un ensemble funéraire venant s'intercaler entre les deux. Le secteur ouest peut être daté de La Tène A. Le mobilier du second site présente des traits technologiques distinctifs conduisant à faire l'hypothèse de deux implantations non contemporaines (liées à un phénomène de déplacement de l'habitat ?), mais ne peut être situé précisément en chronologie relative. Les éléments les plus anciens de l'ensemble funéraire remontent à La Tène B1 (deuxième/troisième quart du IV^e siècle av. J.-C.) ; les éléments les plus récents sont à placer à La Tène B2 (dernier quart du IV^e siècle). Un réseau de fossés laténiens et antiques se superpose à ces vestiges sur l'ensemble des trois secteurs.

Sur la zone ouest, la bande décapée a livré trois fosses datées par leur mobilier (dont une structure de combustion ?) et un alignement de trous de poteau non daté, en limite d'emprise.

Sur le second secteur, deux greniers carrés de 3 m de côté sont localisés à proximité d'une fosse caractérisée par un remplissage inorganisé de blocs de silex présentant des traces d'altération thermique (sole perturbée ?). Une configuration trapézoïdale de 8 trous de poteau a été repérée en limite de décapage. Ce possible exemple de bâtiment à paroi porteuse de 47 m² (habitation ou construction à caractère utilitaire ?) n'est pas daté de façon directe. Quelques fragments de godet à sel sont, par ailleurs, les témoins d'une activité saunière se développant en dehors de la zone fouillée ou plutôt révélateur d'échanges avec des sites de production tel celui de Vignacourt Boisveil (Bouillot et Collet 1999).

L'ensemble funéraire est composé de 2 grandes tombes à incinération à caractère aristocratique (présence d'un torque en bronze dans l'une, d'un talon de lance dans l'autre) et de 3 ou 4 fosses sans ossements. Ses limites n'ont pas pu être appréhendées dans le cadre de cette intervention. Les deux tombes, rectangulaires (2,80 m et 2,60 m sur 2 m), sont orientées de la même façon (diagonales axées nord-sud et est-ouest). Une chambre funéraire couverte est attestée dans chaque cas (indice de dislocation des vases en espace vide). L'une d'elles - tombe au torque et bracelet de La Tène B2 - était surmontée et signalée par un bâtiment carré sur poteaux de 5 m de côté. Les dotations funéraires comportaient 18 et 19 vases, pour certains richement décorés, associés à une trousse de toilette et à une paire de force dans un cas (tombe au torque). Plusieurs fibules en fer fragmentaires (de type Dux et « de

Münsingen ») ont été trouvées mêlées aux ossements incinérés. Le mode de dépôt de ces ossements s'apparente, dans les deux cas, à un épandage sur le fond de fosse. Une organisation bipartite de la tombe au torque semble ressortir (disposition et composition des dépôts céramiques) qui pourrait être mise en relation avec la présence de deux amas et suggérer qu'il s'agit d'une sépulture double.

Le torque, à ranger dans la catégorie à tige fermée et appendices, est orné de trois anneaux accolés au jonc selon une organisation ternaire. Ce type de torque trouve un parallèle en Normandie (Bordeaux-Sainte-Clair, Seine-Maritime, Remy-Watte, 1993, fig. 3, n° 1 à 4) tandis que la morphologie de certains vases n'est pas sans rappeler le mobilier des tombes contemporaines du Pas-de-Calais (Saint-Laurent-les-Blangy Les Fontaines, Debiak et al. 1998 : 36-38).

Les structures à apparence funéraire comprenaient de 1 à 3 vases, des fibules en fer et des anneaux (bracelets d'enfants ?) en bronze. Il peut s'agir d'inhumations - d'enfants, donc, au vu aussi des dimensions des fosses - dont les ossements n'ont pas été préservés dans ce contexte limoneux, de cénotaphes ou de fosses à vocation cultuelle.

La découverte de Thieulloy-l'Abbaye vient combler une importante lacune au niveau régional, l'indigence en site funéraire de La Tène ancienne étant flagrante dans La Somme.

MILLERAT Patrice (INRAP),
 BUCHEZ Nathalie (INRAP, UMR 8555-centre
 d'anthropologie de Toulouse, UMR 8142-HALMA)

Un terrain de 1 915 m² est en cours d'acquisition par la commune de Valines, au hameau de Saint-Mard, afin d'y faire creuser des bassins de rétention d'eau profonds de 3 m environ. Le diagnostic réalisé était motivé par la proximité de la chapelle Saint-Mard (fondation incertaine, peut-être au XII^e siècle), la parcelle concernée pouvant livrer des vestiges qui lui soient liés.

Les tranchées ont révélé une quinzaine de structures en creux (fossés, fosses et ensembles de fosses complexes, des négatifs pouvant correspondre à l'emplacement de bâtiments démontés, puits...) essentiellement d'époque gallo-romaine, mais aussi du haut Moyen Âge.

La chronologie estimée repose sur l'observation du matériel collecté, notamment la céramique : tous les éléments gallo-

romains recueillis forment un lot homogène, (où l'on compte de la céramique sigillée, des fragments d'amphores, de la céramique commune grise) attribuable au Haut-Empire (II^e-III^e siècle).

Le haut Moyen Âge est représenté notamment par un fragment de gobelet biconique du VII^e siècle.

Les occupations repérées en diagnostic, et qui restent à définir précisément, s'étendent largement sur les parcelles voisines.

Deux sondages profonds ont révélé une couverture de limons polyphasés épaisse de 2,20 m, coiffant l'argile à silex. Aucun indice de gisement préhistorique n'a été relevé.

GEMEHL Dominique (INRAP)

La phase de diagnostic de trois jours sur Villers-Bretonneux intervient sur l'emplacement d'une ancienne carrière pour l'agrandissement d'une usine. Le site se localise sur un plateau au sud de la vallée de la Somme à une altitude de 100 m NGF. Douze sondages profonds ont été réalisés sur une superficie de 2 500 m². La séquence sédimentaire repose sur le substrat composé d'argile à silex. Les dépôts loessiques qui le surmontent sont partiellement tronqués par l'exploitation de la carrière. Certains sondages

présentent des lentilles de limon argileux rouge-orangé attribuable à un Bt éémien. Ils sont surmontés par des dépôts de loess calcaires du Pléniglaciaire inférieur du Weichsélien. Seuls 2 sondages ont livré en position secondaire un éclat Levallois et un biface fortement roulé qu'il est impossible de caler chronostratigraphiquement.

SELLIER Nathalie (INRAP)

Le site Le Bois de Vraignes concerne la partie du tracé de l'autoroute A.29 située à 1 500 m au sud-ouest du village de Vraignes-les-Hornoy, à 1 500 m au nord-ouest du village de Bettembos, entre le Bois de Vraignes et la R.D.189. La totalité de la surface ouverte était de 7 573 m².

Une trentaine de vestiges ont été mis au jour et sont les indices d'occupations d'une partie du sommet du plateau, situé entre Hornoy-le-Bourg et Vraignes-les-Hornoy, aux époques laténiennes et gallo-romaines.

La phase La Tène moyenne/La Tène finale se caractérise par la découverte d'un petit groupe de fosses, à vocation funéraire, situées le long de la limite nord-ouest de l'emprise. Cet ensemble se compose de trois incinérations et de trois fosses dont le caractère funéraire ne fait pas de doute bien qu'aucun élément osseux n'y ait été découvert. Au décapage aucun plan de fosse n'était lisible et seulement des portions de céramiques apparaissaient. Leur mobilier est relativement modeste. La céramique est omniprésen-

te et constitue l'essentiel des dépôts. Le nombre de vases varie de 3 à 4 pour les incinérations et de 1 à 5 pour les dépôts sans ossement. Des objets en fer, probablement des fibules, n'étaient présents que dans les amas osseux des incinérations. Cette première phase comprend d'autres structures : deux segments de fossés et deux fosses indéterminées.

Une portion modeste de vestiges gallo-romains a également été mise au jour et se développe au nord, largement au-delà des délaissés. Seuls deux angles d'enclos, accompagnés d'éléments parcellaires, ont été reconnus. Ces deux sections s'emboîtent et s'orientent selon les axes NE-SO et NE-SO. Ils s'implantaient sur les structures laténiennes. Un nombre important de fragments de céramique a été retrouvé dans l'une des portions. Cet ensemble est daté de la fin du I^{er} siècle au début du II^e siècle de notre ère.

SOUPART Nathalie (INRAP, UMR 8142-HALMA),

PICARDIE

Programmes collectifs de recherches

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu
PCR "Géoarchéologie du silex du Nord-ouest de la France"	FABRE Jacques (UNIV)	PCR	PAL / NÉO	●
PCR "Le III ^e millénaire avant J.-C. dans le Centre Nord de la France"	SALANOVA Laure (CNRS)	PCR	NÉO	●
PCR "Les théâtres gallo-romains de la Gaule Belgique et Lyonnaise"	LABASTIÉ Éric (COLL)	PCR	GAL	

PCR Géoarchéologie du silex du Nord-ouest de la France

Les résultats du PCR Géoarchéologie du silex du Nord-ouest de la France seront présentés dans le *Bilan scientifique régional de Picardie 2003*.

FABRE Jacques (UNIV)
ALLARD Pierre (UNIV)
ANTOINE Pierre (CNRS)
BOSTYN Françoise (INRAP - UMR 7055-
Préhistoire et technologie, MAE Nanterre)

DUCROCQ Thierry (INRAP)
LAMOTTE Agnès (UNIV)
LOCHT Jean-Luc (INRAP, ESA 98)
MARTIAL Emmanuelle (INRAP)
SWINNEN Colette (INRAP)

PCR Le III^e millénaire av. J.-C. dans le Centre-Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels

Le PCR III^e millénaire a, depuis le début, pour principal objectif un travail d'inventaire et de défrichage des données. Ses deux années d'existence ont été consacrées à dresser un inventaire des occupations du Néolithique récent au Bronze ancien dans le Centre Nord de la France et à effectuer un premier tri des séries disponibles par le biais d'une approche typologique et bibliographique. L'activité de l'année 2002 peut se résumer en deux points essentiels.

Tout d'abord, l'achèvement du dépouillement bibliographique ainsi que la réalisation de plusieurs travaux universitaires ont permis de compléter la base de données de manière significative.

Ensuite, il a été mis en place dans chaque thème des fichiers d'objets qui ont pour but d'extraire et de traiter les données de la base occupations. Ce travail a commencé cette année et se poursuivra l'an prochain. Comme nous l'avions annoncé depuis le début du PCR, cette première approche typologique et bibliographique nous semble être un préalable essentiel à toutes études de séries, étant donné les maigres connaissances sur la période.

SALANOVA Laure (CNRS – UMR 7041)

PICARDIE

CARTE ARCHÉOLOGIQUE - Prospections

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

1 - PROSPECTION-INVENTAIRE DANS LA FORÊT DE COMPIÈGNE

Cadre géographique et historique

La forêt de Compiègne est située à l'est du département de l'Oise et elle couvre 14 500 ha. Elle s'étend sur neuf communes : Compiègne, Lacroix-Saint-Ouen, Morienvall, Orrouy, Pierrefonds, Saint-Étienne-Roilaye, Saint-Jean-au-Bois, Saint-Sauveur, Vieux-Moulin. L'inventaire prend en compte toutes les périodes préhistoriques et historiques.

Méthode

Ce massif forestier est connu depuis le XIX^e siècle pour ses richesses archéologiques. Le dépouillement des fichiers du SRA de Picardie et des bibliographies locales a mis en évidence des espaces de la forêt densément humanisés dès l'Antiquité et des espaces dans lesquels aucun site archéologiques n'a été découvert jusqu'à présent.

À partir de ce constat, nous avons déterminé deux types de prospections : certaines, sur indices, dans les espaces à fortes densités de sites archéologiques et d'autres, systématiques extensives dans les espaces sans site archéologique.

Les sites sont localisés au GPS. Le mobilier de surface est collecté et étudié ultérieurement. Des relevés de la flore et des prélèvements de sol ont été pratiqués sur 15 sites. Ils permettent d'approfondir nos connaissances sur les modifications de la végétation en présence de sites archéologiques.

Problématique

Le premier intérêt de cette recherche est de compléter l'inventaire de la carte archéologique par une localisation précise des sites déjà connus et par la découverte de nouveaux sites.

Le second intérêt est de comprendre quand pourquoi et comment se fait la mise en place de la forêt de Compiègne. Cette recherche permet de mieux comprendre l'utilisation de ce terroir et d'appréhender la dynamique des paysages de l'Antiquité au Moyen Âge.

Résultats

Quatre-vingt-cinq parcelles ont été prospectées dans un espace sans site archéologique soit 1 050 ha. Aucun site gallo-romain n'a été trouvé. En revanche, nous avons localisé neuf nouveaux sites :

- 4 charbonnières
- 1 tumulus ?
- 1 chemin creux
- 3 objets isolés (lames de silex)

Vingt-huit sites déjà répertoriés ont été visités. Dix sites n'ont pas été localisés, sans doute, en raison du couvert végétal trop dense.

- 12 sites gallo-romains
- 1 site médiéval
- 3 fours de verriers du Moyen Âge
- 2 sites indéterminés

Conclusion

Les résultats sont très prometteurs car nous avons retrouvé de nombreux sites. L'étude du mobilier de surface permet de proposer des chronologies pour chaque site. L'existence d'espaces densément peuplés et d'espaces sans occupation, pendant l'Antiquité, sur le terroir de l'actuel forêt de Compiègne se précise.

THUILLIER Patrice (ÉDUC -
Laboratoire d'archéologie-UPJV)

2 - MÉMOIRES DE TERRES DU VEXIN AU PAYS DE THELLE

Depuis 1989, le sud de l'Oise est survolé systématiquement par P. F. JOY et S. TOMÉRA, amassant ainsi des clichés représentant de nombreux sites archéologiques enfouis mais aussi des paysages, des chantiers de fouilles en cours ainsi que des éléments architecturaux de toutes natures : châteaux, mottes castrales, fermes, pigeonniers, colombiers, moulins (près de 600 sites constituant un fond d'environ 4 000 photographies)

Les 95 sites qui ont été découverts depuis 2002 (31 en 2002, cf. tableau) sont le fruit de vols systématiques durant toutes les saisons, les découvertes étant la conséquence de toutes les nuances que peuvent induire la qualité des vestiges, la nature du sous-sol et bien évidemment les conditions climatiques sur la maturation des plantes. Ceci veut dire que toutes les structures enfouies qui veulent bien se révéler à l'attention des prospecteurs - du Néolithique jusqu'aux tranchées ou casemates enfouies des deux dernières guerres - sont photographiées systématiquement.

De nombreux sites sont des enclos fossoyés pouvant appartenir à différentes périodes. En fait, c'est la qualité géologique et la pédogenèse des sols survolés qui met en valeur, plus particulièrement, les structures fossoyées laténiennes, gallo-romaines ou médiévales puisque les restes maçonnés des époques antique et médiévale sont, bien souvent, irrémédiablement détruits par les labours et l'épierrage et ce, depuis près de vingt ans. La quantité de découvertes aériennes est d'ailleurs inversement proportionnelle aux résultats obtenus lors des prospections pédestres : au sol, 95 % des sites découverts sont gallo-romains, avec le cortège classique de fragments de tuiles, de tessons de céramique et de monnaies, alors que la période gauloise est particulièrement fugace, sans objets tangibles. Il en est tout autrement dès que l'on prend de l'altitude.

L'ensemble des clichés présentés est réalisé à l'aide d'avions tels qu'on peut en trouver dans tous les aéro-clubs : Rallye 110 ST, DR 400 et Cessna 172. Ces aéronefs volent à 180-210 km/h et possèdent une bonne manœuvrabilité, surtout le Rallye qui est avion remarquable en raison de volets hypersustentateurs se déclenchant durant les phases sensibles d'un vol : virages serrés, ressources, basses vitesses, manque de portance. Contrairement aux avions Cessna (ailes hautes), les avions à ailes basses représentent un avantage certain dans la mesure ou la prise de clichés de qualité nécessite de tourner autour de l'objectif avec des virages plus ou moins serrés afin de trouver les bons angles et les bons contrastes. Ainsi, dans le virage, l'aile basse de l'avion dégage un vaste champ de vision pour le photographe et permet ainsi de mieux situer le site dans le paysage. L'archéologue étant photographe et pilote tout à la fois, les vols se font toujours en équipage afin d'assurer la sécurité maximale. De plus, le co-pilote pratiquant la prospection depuis 16 ans avec l'auteur, l'efficacité d'un deuxième regard s'ajoute à la qualité du travail d'équipe s'améliorant au fil des années.

L'altitude de prospection la plus adaptée est de l'ordre de

1 500 à 2 000 pieds (450 à 650 mètres), ceci afin d'avoir une vision globale du paysage, puis lorsqu'un site est repéré, hors agglomération, les clichés peuvent être pris à une altitude minimale de 600 pieds soit 200 mètres environs. Nos appareils photographiques sont des appareils Reflex de type 24-36, de marque Nikon, «Nikormat» avec focale de 50 mm et F-70 avec zoom de 35-80. Seules des pellicules diapositives sont utilisées car elles permettent une large facilité d'emploi (tirage papier, projection, archivage...) à un coût très intéressant. Le film SENSIA Fujichrome représente le support de la majeure partie des découvertes. Les sensibilités varient de 50 à 200 ASA en fonction des saisons (donc de l'ensoleillement), la vitesse d'obturation étant prioritaire sur l'ouverture. Toujours en fonction des conditions climatiques, les vitesses s'échelonnent du 1/30^e au 1/250^e par seconde.

Les vols de prospections durent entre une et deux heures à une altitude moyenne de 1 500 pieds. La quantité de pellicules utilisées (36 poses) peut varier de une à huit en fonction de la saison et de la richesse en sites découverts. Le nombre de clichés par site s'étage de trois à dix, avec toujours une vue globale du paysage permettant ainsi de situer très précisément son emplacement sur la carte I.G.N. au 1/25 000^e grâce à des repères tels que : routes, chemins, voies ferrées, lignes à haute tension, bordures de bois, cours d'eau, étangs...

L'exploitation scientifique se déroule ensuite dans les six mois qui suivent à l'aide d'une informatique de type MAC OS 9. Les logiciels les plus fréquemment utilisés sont Adobe Photoshop 6.0, QuarkXPress et File Maker Pro.

Les cinq grandes familles d'indices exploitables sont les suivantes :

- phytologiques (crop-marks), c'est-à-dire des anomalies de croissance végétale liées aux substrats géologiques (limons, argiles, craie...) et aux conditions climatiques (pluie, vent, gel, soleil ...)

- pédographiques (soil marks) liés aux substrats géologiques (limons, argiles, calcaires ...)

- hydrographiques (damp marks) liés aux conditions climatiques (pluie, vent, gel, soleil...)

- sciographiques (shadows marks) liés aux ombres portées en fonction de la croissance des plantes et de la hauteur du soleil

- topographiques, qui sont des anomalies structurales du paysage (plates-formes sur pentes, murets, micro-bombements).

Il apparaît aussi que la nature même des terrains ne donne pas des résultats identiques d'une zone prospectée à l'autre. Par exemple, le Pays de Thelle (composé soit de limons ou d'argiles à silex) met en valeur de nombreux fossés et peu de structures gallo-romaines, contrairement aux découvertes faites sur le plateau picard et le département de la Somme. Mais ce fait est peut-être dû à l'érosion des sols en raison des méthodes agricoles brutales utilisées depuis près de 40 ans - systématisation des labours profonds grâce à une forte mécanisation, suppression des haies, broyage des cailloutis... - ce qui occasionne une

perte moyenne du substrat de l'ordre de 3 mm par an dans nos grandes plaines agricoles entraînant ainsi la destruction conséquente de nombreux sites. Dans le Vexin français, à l'extrême sud-ouest du département, les découvertes sont moindres du fait des nombreuses buttes-témoins du Tertiaire, qui sont la source d'un colluvionnement important depuis près de vingt-deux siècles, comblant les fonds de vallées et recouvrant les vestiges d'une couche, somme toute, protectrice.

Certains secteurs survolés paraissent pauvres en information, mais l'archéologie aérienne est affaire de longue patience. Les vides sur la carte ne prouvent en rien l'absence d'occupation protohistorique ou gallo-romaine. Il arrive bien souvent que des sites se révèlent après cinq à dix ans de survols répétés en raison de la conjonction nécessaire de trois conditions primordiales : pédologie (géologie), façons culturales, météorologie

JOY Patrick F. (AUTR)

MOIS	FAÇON CULTURALE	INDICES PHYTOLOGIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES
Janvier	Labours Céréales d'hiver Colza	Gel Neige fondante Taches d'humidité Ressuit Différentiel de teinte et de croissance
Février	Labours Céréales d'hiver Colza	Gelées blanches sous hautes pressions (>1 025 hPa) Gel Neige fondante Taches d'humidité Ressuit Différentiel de teinte et de croissance
Mars	Céréales d'hiver	Différentiel de teinte et de croissance
Avril	Céréales d'hiver Semis de pois et de maïs Colza	Asphyxie des céréales sur fossés gorgés d'eau (en cas d'hiver et de printemps très pluvieux) Ressuit après fortes pluies sur semis (terre fine, hersée) Floraison
Mai	Blé	À compter de la mi - Mai, pollinisation des épis
Juin	Céréales Maïs Pois protéagineux Friches dues à la PAC	Mûrissement Différentiel de croissance sur fossés et fondations
Juillet	Céréales Pois protéagineux Prairies artificielles Regains fourragers	Fin de mûrissement Ombres portées en raison d'un différentiel de croissance
Août	Céréales Prairies artificielles Repousse des graines sur chaume Regains fourragers	Différentiel de teinte Dessèchement des feuilles
Septembre	Céréales Repousse des graines sur chaume	Différentiel de teinte Dessèchement des feuilles vert clair sur fond jaune
Octobre	Toutes cultures	Différentiel de teinte
Novembre	Toutes cultures	Découvertes rares
Décembre	Toutes cultures	Pas ou peu de lisibilité

Département	Canton	Commune	Vestige	N° de site
Oise	Auneuil	Beaumont les -Nonnains	Enclos fossoyé	1159
Oise	Auneuil	Jouy-sous-Thelle	Enclos fossoyé	1160
Oise	Auneuil	Jouy-sous-Thelle	Enclos fossoyé	1160
Oise	Auneuil	Jouy-sous-Thelle	Enclos fossoyé	1162
Oise	Auneuil	Jouy-sous-Thelle	Leurre	1163
Oise	Auneuil	Jouy-sous-Thelle	Enclos fossoyé + fosse	476/b
Oise	Breteuil	Tartigny	Enclos fossoyé	1189
Oise	Breteuil	Bacouël	Tumulis	1194
Oise	Breteuil	Bacouël	Tumulis	1195
Oise	Méru	Saint-Crépin-Ibouvillers	Voierie + Enclos fossoyé	504/b
Oise	Méru	Saint-Crépin-Ibouvillers	Enclos fossoyé	1167
Oise	Méru	Saint-Crépin-Ibouvillers	Fosses anthropiques	1168
Oise	Méru	Montherland	Enclos fossoyé + Fosses	1169
Oise	Méru	Montherland	Enclos fossoyé + gazoduc	1170
Oise	Méru	Ressons l'Abbaye	Abbaye	500/b
Oise	Méru	Lormaison	Chemin fossoyé	1171
Oise	Méru	Amblainville	Tumulis	138/b
Oise	Méru	Amblainville	Enclos fossoyé + tranchées	1177
Oise	Méru	Amblainville	Chemin fossoyé + enclos	1178
Oise	Méru	Ivry-le-Temple	Enclos fossoyé + chemin	1172
Oise	Méru	Ivry-le-Temple	Enclos fossoyé	1174
Oise	Méru	Ivry-le-Temple	Enclos fossoyé	1175
Oise	Méru	Ivry-le-Temple	Enclos fossoyé	1176
Oise	Méru	Ivry-le-Temple	Enclos fossoyé	505/b
Oise	Montataire	Blaincourt	Enclos fossoyé	1157
Oise	Neuilly-en-Thelle	Boran-sur-Oise	Géologie	1196
Oise	Neuilly-en-Thelle	Belle-Eglise	Enclos fossoyé	1158
Oise	Noailles	Saint-Sulpice	Enclos fossoyé	1164
Oise	Noailles	Laboissière-en-Thelle	Moulin à vent	227/b
Oise	Noailles	Laboissière-en-Thelle	Enclos fossoyé	1165
Oise	Noailles	La Neuville d'Aumont	Enclos fossoyé	1166

3 - OPI MOYENNE VALLÉE DU THÉRAIN

L'opération de prospection-inventaire de la Moyenne vallée du Thérain, pour sa troisième campagne, a permis de couvrir 45 hectares répartis sur les communes de Villers-Saint-Sépulcre, Hermes, Berthecourt et Bailleul-sur-Thérain.

L'objectif des prospections dans ce terroir spécifique de vallée est de compléter les connaissances relatives au peuplement et à l'organisation spatiale. Situé dans l'Oise, entre le Plateau Picard et le Pays de Thelle, ce terroir constitue une zone frontalière.

Les 3 jours de prospections (16, 17 et 24 février) n'ont permis de découvrir qu'un site contemporain inédit, à Hermes (« Chemin de Hermes à Friancourt »). Il s'agit d'un dépôt

d'un ou plusieurs ateliers de tabletterie. Dans les environs proches, trois ateliers existaient à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Les 89 fragments d'os travaillés ainsi que les 80 morceaux de trocas retrouvés correspondent soit à des pièces défectueuses soit à des chutes après sciage.

Cette prospection a permis également de former une équipe opérationnelle de prospections issue à la fois d'étudiants de l'Université de Picardie et de membres du G.R.H.I.L. (Groupe de recherches sur l'histoire locale de Villers-Saint-Sépulcre).

MAIMBOURG Bruno (AUTR)

4 - OPI BASSIN VERSANT DU ROUANNE

(Communes de Roberval, Raray, Brasseuse, Pontpoint, Verberie, Villeneuve-Saint-Germain)

Le Laboratoire d'Archéologie de l'Université de Picardie-Jules Verne-CAHMER étudie depuis 1995 l'histoire du peuplement et de l'organisation rurale dans le canton de Pont-Sainte-Maxence (Oise). La campagne de prospection pédestre en labours 2002 a porté sur une superficie de 81 ha, ce qui porte à 1 250 ha la surface explorée depuis 1995 (presque 50 % de la zone considérée). Il a été récolté 4 058 artefacts significatifs (antérieurs au XIX^e s.) dont 827 céramiques et 2 931 matériaux de construction, définissant 8 sites.

Pontpoint / Plaine-de-Montvinet : ce site de rebord de plateau calcaire (sans loess) est un établissement rural actif à la fin de la Protohistoire (5^e site le plus riche du terroir pour cette période) puis au III^e s. (sigillée du centre-sud de la Gaule et d'Argonne, fine locale...). Il est séparé de ses trois voisins par environ 500 m, distances plus courtes que sur les plateaux loessiques du terroir (800 m). La zone semble ensuite très peu exploitée (quelques tessons du XII^e s.). Une ferme a été bâtie au XVI^e s. à 500 m de là.

Villeneuve-sur-Verberie / Au-Dessus-du-Presbytère : site placé sur les premiers contreforts du mont Pagnotte, avec une vue à 300°, en limite de plaquage loessique. Ce site est actif au III^e s. (sigillée du centre-sud de la Gaule et d'Argonne...). La zone semble ensuite très peu exploitée (quelques tessons des XII^e-XIII^e s.). Une ville neuve a été bâtie au XII^e s. à 500 m de là.

Roberval / Carroy : ce site de pied de versant est placé en plein cœur du hameau de Noël-Saint-Remy où se dresse l'église de Roberval. Il est actif aux II^e-III^e s. (amphore, sigillée du centre-sud de la Gaule mais pas de *tegulae*...) puis à partir du XIII^e s. (coquemar, marmites du XIII^e s.) jusqu'à nos jours. Les densités de céramiques sont fortes pour l'Antiquité et le Moyen Âge. La présence de sigillées est exceptionnelle dans un site de fond de vallon de ce terroir.

Villeneuve-sur-Verberie / Yvillers-Château-Gaillard : ce site placé sur un contrefort du mont Pagnotte domine le village médiéval d'Yvillers (ancienne paroisse) et le plateau du Valois. Les densités de mobilier antique (*tegulae*, pâtes claires du II^e s., pas de sigillée...) sont assez faibles mais augmentent en se rapprochant du hameau. Le site doit se trouver au-dessous. Les alentours d'Yvillers sont également occupés au haut Moyen Âge. Au plein Moyen Âge, une concentration apparaît en dehors du hameau, au Château-Gaillard, à 300 m de l'église (céramique claire du XI^e s. et quelques tessons des XII^e et XIII^e s.). Il s'agit peut-être d'un établissement fortifié. La parcelle voisine, en herbe, présente encore une motte assez nette.

Raray / Chemin-de-Noël-Saint-Martin (limitrophe du site localisé en 2000 Villeneuve-sur-Verberie/ Fond-des-Flaires sud) : ce site, placé sur un contrefort du Haut Montel domine le plateau du Valois. Il est placé sur l'axe antique et médiéval de la « Voie Flandreus ». Ce site est actif au III^e s. (*tegulae*, céramique commune, gobelets...), il est placé à 600-700 m de ses voisins, ce qui est faible pour le milieu. Il s'agit peut-être d'une station relais, liée à la voie. Le site ne semble pas être habité aux périodes postérieures. Nous sommes à 900 m d'un hameau disparu (le Theil). Verberie / Saut-Boyard : cette zone dépourvue de concentration ne constitue sans doute qu'une annexe d'un site voisin à cheval sur Raray / Malassise et Verberie / Petit Royaumont (à 600 m au sud, Protohistoire, I^{er} s., II^e s., plein Moyen Âge). Il s'agit d'un plateau loessique livrant du « bruit de fond » du III^e s. (*tegulae*, céramique, scories...). Un « bruit de fond » médiéval atteste une mise en culture à cette époque (glaçure par aspersion XIV^e s., céramique commune...).

Villeneuve-sur-Verberie/ Chemin-de-Pont : cette zone située à 400 m du village médiéval d'Yvillers correspond à un espace de circulation (le toponyme rappelle la présen-

ce d'un chemin reliant Yvillers à Pont-Sainte-Maxence). On y trouve des *tegulae* en quantités moyenne et quelques tessons médiévaux (col en toupie XII^e-XIII^e s., céramique glaçurée fin XIV^e...).

Brasseuse / Chemin-de-Villeneuve : comme le précédent, il s'agit d'un espace de circulation plutôt que d'habitat. Le chemin reliait Brasseuse (700 m au sud) à Villeneuve-sur-

Verberie (1 100 m au nord), deux fondations du XII^e s. Le mobilier récolté montre une utilisation extensive de cet espace durant l'Antiquité puis le plein Moyen Âge, à partir du XII^e s.

POPINEAU Jean-Marc (ÉDUC)
- Laboratoire d'archéologie-UPJV

5 - PROSPECTION INVENTAIRE DANS LA RÉGION DE CRÉPY-EN-VALOIS

Les prospections pédestres ont porté cette année sur une superficie de 1 083 ha, soit depuis 1992, une surface de 10 423 ha.

La recherche s'est principalement faite sur les secteurs de Reteuil, Villers-Saint-Genest et Autheuil-en-Valois. Seize

sites gallo-romains et un site haut Moyen Âge ont été identifiés, ainsi que des pièces lithiques attribuées au Néolithique.

TYMCIOW Jean-Pierre (AUTR)
GAUDEFROY Stéphane (INRAP)

6 - OPI PROSPECTIONS SUBAQUATIQUES Cours de l'Avre entre Amiens et Moreuil

Cette opération de prospections subaquatiques s'inscrit dans le programme de recherches pluridisciplinaires mené par Philippe Racinet sur le terroir de Boves et constitue une partie du travail archéologique de terrain pour une thèse de l'École Nationale des Chartes. Elle a pour but la localisation et l'étude d'aménagements anthropiques dans le cours de l'Avre. Ces aménagements, mentionnés dans les textes médiévaux et modernes, ne sont pas tous localisés avec précision et demeurent mal connus, faute d'études particulières.

La zone étudiée s'étend de Boves à Moreuil, sur une quinzaine de kilomètres. Particulièrement touchée par les inondations hivernales, ce tronçon fut largement curé. De ce fait, il était approprié de vérifier l'ampleur des dommages causés aux différents sites repérés durant ces cinq campagnes de prospections.

Sur la commune de Boves, en amont du lieu-dit Le Pont des Prussiens, les travaux ont été limités à un tronçon d'environ deux cents mètres en amont du pont et n'ont apparemment pas eu de conséquences sur les ensembles de pieux repérés en 1999 et 2000. Toutefois, l'ensemble de dix pieux cylindriques repéré en 2001 n'a pu être retrouvé malgré la prise de repères. Ceci s'explique par la présence de grandes quantités de sables fluviatiles qui recouvrent le lit de l'Avre dans cette zone. La présence de ces sédiments explique probablement l'absence d'objet mobilier. Les formes et les décors des tessons découverts en 2001, se répartissent du XV^e au XVII^e siècle, avec la présence d'un tesson du XIII^e siècle qui impliquerait des rejets multiples.

Le site, découvert en amont du village de Fouencamps en 2000, avait livré une dizaine de lests en craie et plusieurs tessons de céramiques répartis sur une zone de cent à

cent cinquante mètres carrés. Il fut de nouveau prospecté mais, comme l'indiquent les importants tas de sédiments sur les berges, il fut complètement détruit et recouvert par d'importantes quantités de sables fluviatiles. Une fois encore, aucun objet mobilier ne fut découvert dans le cours de la rivière ou sur les berges. En revanche, les tessons découverts en 2001 présentent des formes et des décors des XV^e et XVI^e siècles.

Le site de Saint-Domice, sur la commune de Fouencamps, fut partiellement détruit. Aux sédiments fluviatiles étaient associés de nombreux blocs de craie équarris et des tessons de céramiques datées du XIII^e au XVIII^e siècle. Toutefois, trois nouveaux lests en craie et une double mite, monnaie en cuivre mise en circulation à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, furent découverts.

Cette nouvelle campagne de prospections subaquatiques a malheureusement permis de constater la destruction totale ou partielle de deux sites archéologiques repérés au cours des campagnes précédentes. Ils avaient principalement livré des lests en craie, attestant de pratiques halieutiques, et des tessons de céramiques, témoins d'occupations humaines durant le bas Moyen Âge et l'époque moderne. Les découvertes de l'année 2001 et les recherches documentaires laissaient entrevoir de nouvelles découvertes pour 2002 et non des destructions massives et irrémédiables. Néanmoins, ces recherches archéologiques et les recherches documentaires en cours demeurent nécessaires pour comprendre l'aménagement et l'exploitation de cette rivière, entre Amiens et Moreuil, du XII^e au XVIII^e siècle.

CLOQUIER Christophe (AUTR)

7 - OPI PROSPECTIONS SUBAQUATIQUES

Cours de la Somme entre Abbeville et Bray-sur-Somme

Les prospections subaquatiques réalisées depuis 1995 se sont poursuivies cette année. Ce travail de terrain est associé aux travaux de recherches en archives et en bibliothèques, menés dans le cadre d'une thèse de troisième cycle, portant sur les installations fluviales médiévales et modernes du cours de la Somme, et dans le cadre d'une thèse de l'École Nationale des Chartes, portant sur les pratiques halieutiques fluviales médiévales et modernes dans le bassin de la Somme.

Cette sixième année de prospections a débuté tardivement, étant donné les problèmes de débits, encore importants cette année. Les plongées furent principalement effectuées sur des sites endommagés par les travaux de curages et repérés au moyen de divers artefacts (tessons de céramiques, lests d'engins de pêche en craie, fers de gaffe, pièces de bois ouvragées et tuiles), déposés sur les berges parmi les tas de matériaux sédimentaires. Ces découvertes de surface ont permis de découvrir deux nouveaux sites.

Le premier site, localisé sur la commune d'Épagne-Épagnette, est une épave chargée de tuiles plates (23 cm x 16 cm) et de tuiles bombées (34 cm x 31 cm), vraisemblablement destinées au faîtages des toitures. Le chargement ainsi que la charpente de l'embarcation ont subi plusieurs arrachements mais demeurent cohérents et bénéficient d'un colmatage sédimentaire important. Le second site, localisé en aval du village de Long, est un amoncellement de blocs de craie, posé sur la tourbe et large de deux à trois mètres. Plusieurs tessons de céramique, datables de l'époque moderne et un lest de craie furent découverts.

Le dépotoir de Fontaine-sur-Somme, découvert en 1999 et

détruit par les curages récents, fut de nouveau prospecté afin de poursuivre le ramassage des tessons de céramiques datables des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Les tas de déblais, étalés sur le chemin de halage, ont également livré quelques éléments. Ce site était le seul dépotoir de l'époque moderne repéré jusqu'à présent en prospection. L'ensemble de pieux, découvert en 1995, entre les villages de Bourdon et d'Hangest-sur-Somme, fut également observé cette année. Il est recouvert par une importante couche de sables et de graviers fluviaux, de l'ordre d'une quarantaine de centimètres. Ainsi, des cinq rangées de pieux, précédemment repérées, trois demeurent visibles. Deux rangées de cinq et six pieux quadrangulaires sont implantées au pied de la rive droite et une de cinq pieux dans le milieu du lit. Un seul pieu quadrangulaire fut repéré au pied de la rive gauche. Un pieu déchaussé était muni d'un sabot métallique. Il présente une courte pointe, prolongée par quatre bandes plates ou ailes d'une trentaine de centimètres de long, de trois à quatre centimètres de large et de moins d'un centimètre d'épaisseur.

Cette sixième campagne de prospections archéologiques subaquatiques fut réalisée après différents travaux de curage, menés sur le cours de la Somme. Ces mesures ont partiellement endommagé ou détruit des sites archéologiques qui étaient jusqu'à présent inconnus dans le cours de ce fleuve. Cette mésaventure illustre, comme ce fut auparavant le cas pour d'autres cours d'eau, l'existence de sites archéologiques fluviaux non négligeables et aussi importants que les sites terrestres découverts sur les versants des vallées ou sur les plateaux.

CLOQUIER Christophe (AUTR)

8 - OPI DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Le programme de prospections a regroupé une dizaine de prospecteurs bénévoles et salariés du CIRAS.

Cinquante-trois sites ont été prospectés dans le département de la Somme. Parmi eux, 17 sites sont inédits. Les périodes concernées sont :

- la Préhistoire (5 sites dont 4 inédits) répartis en Mésolithique (2), Néolithique (2) ;
- la Protohistoire (3 sites dont 3 inédits) ;
- l'Antiquité, période gallo-romaine (45 sites dont 8 inédits).

Pour le Moyen Âge, 3 sites ont livré du mobilier mérovingien, 6 du mobilier carolingien et 10 du mobilier du XI^e au XV^e siècle.

Pour la période moderne, 1 site inédit, du XVII^e au XVIII^e siècle a été repéré.

BEN REDJEB Tahar (SRA)

PICARDIE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

Le service régional de l'archéologie s'efforce de suivre les parutions d'ouvrages ou d'articles contribuant à l'étude du patrimoine régional.

Afin de communiquer dans ce bilan une bibliographie aussi complète que possible, la collaboration des auteurs est vivement souhaitée. Ainsi, chacun est invité à adresser au service régional de l'archéologie un tiré à part de ses écrits ou, à défaut, les références complètes de ses publications.

Note : Les DFS et autres rapports relatifs aux opérations d'archéologie préventive ou programmée ne sont pas référencés dans cette bibliographie. Ils font annuellement l'objet d'un pointage au niveau des tableaux d'autorisations d'opérations de chaque département, que vous trouverez dans ce bilan.

Généralités

Bayard [et al.] 2002 : BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie, DEPAEPE Pascal, HARNAY Véronique, LOCHT Jean-Luc, MERLY Marie-Claude, TUFFREAU Alain. - *Sur le tracé de l'autoroute A29 Amiens-Saint-Quentin*. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2002, 10 p. (Archéologie en Picardie ; 24)

Benard 2002 : BENARD Alain. - Présence de l'art rupestre schématique et non figuratif de style Fontainebleau dans l'Oise. In. *Actes des Deuxièmes rencontres à Verneuil-en-Halatte*. Verneuil-en-Halatte : Éditions ASPAG, 2002, p. 11-17

Blanchet 2002a : BLANCHET Jean-Claude. - *L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin*. In : *Napoléon III et l'archéologie : fouilles en forêt de Compiègne sous le Second Empire* [catalogue d'exposition], Musée Antoine Vivenel 16 septembre 2002 - 7 janvier 2001. Compiègne : Ville de Compiègne, 2002, p. 77-83.

Blanchet 2002b : BLANCHET Jean-Claude. - Découvertes fluviales dans les vallées de l'Aisne, de la Marne, de l'Oise, et de la Somme, en Picardie. In : Bonnamour (L.) dir. - *Archéologie des fleuves et des rivières*. Paris : Errance, 2002, p. 136-143.

Blary 2002a : BLARY François. - Historiographie de l'archéologie à Château-Thierry ou naissance d'une archéologie urbaine de 1864 à 2002 : le rôle de la Société. *Mémoires de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de l'Aisne*, t. 45, 2002, p. 121-136.

Blary et Durey-Blary 2002 : BLARY François et DUREY-BLARY Véronique - Château-Thierry. *Dossier d'Archéologie*, février 2002, n°250, p. 28-29.

Delestrée, Tache 2002 : DELESTRÉE Louis-Pol, TACHE Marcel. - *Nouvel atlas des monnaies gauloises. 1, De la Seine au Rhin*. Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2002, 136 p.-[29] p. de pl.

Desenne 2002 : DESENNE Sophie. - In memoriam : Claudine Pommeypuy (1951 - 2002). *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, juillet-sept. 2002, 3, p. 2 - 5.

Dietsch 2002 : DIETSCH Marie-France. - *Milieux humides pré- et protohistoriques dans le Bassin parisien : l'étude des diaspores*. Villeneuve d'Ascq : Presses du septentrion, Thèse à la carte, 2002, 155 p.

10 ans de recherches archéologiques à Beauvais : bilan bibliographique. - Beauvais : Service archéologique municipal de Beauvais, 2002, [32] p.

Joy 2002 : JOY Patrick. - *Survол archéologique du Vexin français, de la Préhistoire à l'époque mérovingienne*. Pontoise : Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin, 2002, 50 p. (Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin ; LXXXV)

Lebesgue 2002 : LEBESGUE Maurice. - Les noms des communes du canton d'Ailly-le-Haut-Clocher (arrt. d'Abbeville) : notes complémentaires de Maurice Lebègue sur les toponymes étudiés par Louis Sagebien. *Linguistique picarde*, 1er trim. 2002, 161, p. 5-7

Lemaire 2002 : LEMAIRE Frédéric. - *Rocade de Canchy (Somme) : complexe funéraire celtique et habitat gallo-romain*. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2002, 6 p. (Archéologie en Picardie ; 25)

Maimbourg 2002 a : MAIMBOURG Bruno. - Étude toponymique : exemple de Villers-Saint-Sépulcre. *Bulletin du Groupe de Recherches sur l'Histoire locale de Villers-Saint-Sépulcre*, 2001-2002, Tome 1, p 4-7.

Maimbourg 2002b : MAIMBOURG Bruno. - Résultats des prospections terrestres à Villers (2000-2002). *Bulletin du Groupe de Recherches sur l'Histoire locale de Villers-Saint-Sépulcre*, 2001-2002, Tome 1, p. 10-20

Melleville 2002 : MELLEVILLE Maximilien. - *Histoire de la ville de Chauny*. Paris : Raisons/Lorisse, 2002, 114 p. (Monographies des villes et villages de France ; 1070).

Parmentier 2002 : PARMENTIER René. - *Clermont-en-Beauvaisis : monuments, rues, maisons. Étude historique et archéologique*. Paris : Le Livre d'histoire/Lorisse, 2002, 192 p.

Pichon 2002 : PICHON Blaise. - *Carte archéologique de la Gaule, L'Aisne (02)*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002. - 598 p. : ill. ; 30 cm (Carte archéologique de la Gaule ; 02)

Pommepuy [et al.] 2002 : POMMEPUY Claudine, AUXIETTE Ginette, LAMYS Hachem, ARBOGAST Rose-Marie, MNIEL Patrice. - *Les ressources animales du Néolithique à l'âge du Fer dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise*. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2002, 10 p. (Archéologie en Picardie ; 21)

Roussel 2002 : ROUSSEL Dominique. - *Soissons*. Paris : Éd. du Patrimoine, 2002, 218 p. (Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France ; 21)

Saintines dans la vallée de l'automne : notes d'histoire locale une paroisse à travers les âges. *Groupe d'étude des monuments et oeuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis*, 2002, 108/109, p. 1-62.

Sueur 2002 : SUEUR Hervé. - Senlis : organisation et évolution topographique des origines au XIXe siècle. *Comptes-rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 2002-2003, MMIV, p. 161-212

Préhistoire

Antoine [et al.] 2002a : ANTOINE Pierre, MUNAULT André-Valentin, LIMONDIN-LOUZOUET Nicole, PONEL Philippe, FAGNART Jean-Pierre. - Réponse des milieux de fond de vallée aux variations climatiques (Tardiglaciaire et début Holocène) d'après les données du bassin de la Selle (Nord de la France) : processus et bilans sédimentaires. In. BRAVARD J.-P. et MAGNY M. dir., *Les fleuves ont une histoire : paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*. Paris : Éd. Errance, 2002, p. 15-27 (Archéologie aujourd'hui)

Antoine [et al.] 2002b : ANTOINE Pierre, FAGNART Jean-Pierre, LIMONDIN-LOUZOUET Nicole, MUNAULT

André Valentin. - Le Tardiglaciaire du bassin de la Somme : éléments de synthèse et nouvelles données. *Quaternaire*, 2002, vol. 11, n°2, p. 85-98.

Enloe 2002 : ENLOE James G. - Readaptation : changes in Magdalenian subsistence and social organization. In : H.A. Price and G.L. Peterkin, eds. - *Regional Approaches to Adaptation in Late Pleistocene Western Europe*. Oxford : J. And E. Hedges : Archaeopress, 2002, (BAR international series ; 896).

Enloe 2002 : ENLOE James G. - Le Magdalénien du Bassin parisien au Tardiglaciaire : la chasse aux rennes comparée à celle d'autres espèces. In : G. Pion dir. - *Le Paléolithique supérieur récent : nouvelles données sur le peuplement et l'environnement* : actes de la table ronde de Chambéry, 12-13 mars 1999. Paris : Société préhistorique française, 2002, p. 39-46 (Mémoires de la Société Préhistorique Française ; XXVIII).

Fabre 2002 : FABRE Jacques. - L'économie du silex dans la moyenne vallée de la Somme au Néolithique final : l'exemple de la minière d'Hallencourt et des sites périphériques. *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 3-4, p. 5-80.

Fagnart et Coudret 2002a : FAGNART Jean-Pierre, COUDRET Paule. - Le Tardiglaciaire dans le nord de la France. In : *L'Europe centrale et septentrionale au Tardiglaciaire* : actes de la table ronde de Nemours, 14-15-16 mai 1997. Nemours : Éd. APRAIF, 2002, p. 111-128 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France ; 7).

Fagnart et Coudret 2002b : FAGNART Jean-Pierre, COUDRET Paule. - Données récentes sur le Tardiglaciaire du bassin de la Somme. In : G. Pion dir. - *Le Paléolithique supérieur récent : nouvelles données sur le peuplement et l'environnement* : actes de la table ronde de Chambéry, 12-13 mars 1999. Paris : Société préhistorique française, 2002, p. 113-126 (Mémoires de la Société Préhistorique Française ; XXVIII).

Leclerc 2002 : LECLERC Jean. - Choix de matériaux dans les monuments funéraires néolithiques, l'exemple du bassin parisien central (Île-de-France et Picardie). In : *Archéologie et matières premières minérales* : actes de la Journée archéologique d'Île-de-France, 28 novembre 1998. Saint-Denis : Service régional de l'archéologie, 2002, p. 52-61.

Lherbier 2002 : LHERBIER Philippe. - Un site mésolithique à Boury-en-Vexin (Oise). *Cahiers de la société historique et géographique du Bassin de l'Epte (Les)*, 2002, 50, p. 2-10

Limondin [et al.] 2002 : LIMONDIN-LOUZOUET Nicole, BRUDAULT Anne, LEROYER Claudine [et al.]. - Évolution des écosystèmes de fond de vallée en France septentrionale au cours du Tardiglaciaire : l'apport des indicateurs biologiques. In. BRAVARD J.-P. et MAGNY M. dir., *Les fleuves ont une histoire : paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*. - Paris : Éd.

Errance, 2002, p. 45-62 (Archéologie aujourd'hui)

Locht 2002 : LOCHT Jean-Luc dir. - *Bettencourt-Saint-Ouen (Somme) : cinq occupations paléolithiques au début de la dernière glaciation*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 2002, 169 p. (Documents d'archéologie française, Archéologie préventive ; 90)

Olive [et al.] 2002 : OLIVE Monique, AUDOUZE Françoise et JULIEN Michèle. - Nouvelles données concernant les campements magdaléniens du Bassin Parisien. In : B. Valentin, P. Bodu et M. Kristiansen éd. - *L'Europe centrale et septentrionale au Tardiglaciaire : actes de la table ronde de Nemours, 14-15-16 mai 1997*. Nemours : Éd. APRAIF, 2002, p. 289-304 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France ; 7).

Salanova 2002 : SALANOVA Laure. - La sépulture collective de Saint-Claude (Bury, Oise) : résultats des deux premières campagnes de fouilles. *Internéo*, 2002, p. 119-126

Teheux 2002 : TEHEUX Éric. - Observations préliminaires sur le site paléolithique moyen de la Minette à Fitz-James (Oise). *Archéopages*, 2002, n°1, p. 30-37.

Âges des Métaux

Auxiette 2002 : AUXIETTE Ginette. - Les rejets non domestiques des établissements ruraux du Hallstatt final à La Tène finale dans la vallée de l'Aisne et de la Vesle. In : BLANCQUAERT Gertrude, MARION Stéphane éd. - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France Septentrionale*. Paris : PENS, 2002, p. 169-180 (Études d'histoire et d'Archéologie ; VI).

Auxiette, Desenne 2002 : AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie. - Deux enclos à Braine "La Grange des Moines". *L'archéologue*, octobre-novembre 2002, 62, p. 7-8

Auxiette, Thouvenot 2002 : AUXIETTE Ginette, THOUVENOT Sylvain. - Un bâtiment du haut Moyen Âge à Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles". *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 1-2, p. 5-24

Auxiette [et al.] 2002a : AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric, POMMEPUY Claudine. - Structuration générale du site de Braine "La Grange des Moines" (Aisne) à La Tène finale et particularités : présentation préliminaire. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, 1-2, p. 97-103.

Auxiette [et al.] 2002 b : AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, POMMEPUY Claudine. - Des viatiques et des banquettes : alimentation des défunts, alimentation des vivants sur la nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long (Aisne). In. MÉNIEL Patrice, LAMBOT Bernard dir. - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule : actes du XXVe colloque international de l'association Française pour l'étude de l'âge du Fer, Charleville-Mézières 24-27 mai*

2001. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 317-336 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 16)

Baray 2002 : BARAY Luc. - Les tombes à crémation des cimetières de Saint-Sauveur, Bouchon et Vignacourt (Somme). Contribution à la définition d'un modèle funéraire aristocratique en Gaule Belgique. In. GUICHARD Vincent, PERRIN Franck dir. - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.) : actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 119-138 (Bibracte ; 5)

Brunaux 2002a : BRUNAUX Jean-Louis. - Au Pays des Sources, Le sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde (III^e s. av. J.-C. / I^{er} s. ap. J.-C.). *Bulletin de la Société archéologique et historique de Boulogne, Conchy, Hainviller et alentours - Pays de Matz (Oise)*, octobre 2002, XV^e année, n°56, p. [11-19]

Brunaux 2002b : BRUNAUX Jean-Louis. - Les fondements religieux de l'aristocratie gauloise. In : GUICHARD Vincent, PERRIN Franck dir. - *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.) : actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 231-242 (Bibracte ; 5).

Buchsenschutz 2002 : BUCHSENSCHUTZ Olivier. - Traces, typologie et interprétation des enclos de l'âge du Fer. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 7-11.

Delattre 2002 : DELATTRE Valérie. - Les inhumations en silos dans les habitats de l'âge du Fer du Bassin Parisien. In : BLANCQUAERT Gertrude, MARION Stéphane éd. - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France Septentrionale*. Paris : PENS, 2002, p. 299-312 (Études d'histoire et d'Archéologie ; VI).

Fechner 2002 : FECHNER Kai. - Comparaison des histoires pédo-sédimentaires des fossés protohistoriques étudiés en Belgique et dans le Nord de la Gaule. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 23-56.

Gaufroy 2002 : GAUDEFROY Stéphane. - La céramique laténienne d'Estrées-Saint-Denis. *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 341-353

Gransar 2002a : GRANSAR Frédéric, DESENNE Sophie collab. - La batterie de silos de Soupir "Le Champ Grand Jacques" (Aisne) : contribution à l'identification d'une centralisation du stockage à La Tène B dans le nord de la France. In. MÉNIEL Patrice, LAMBOT Bernard dir. - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule : actes du XXVe colloque international de l'association Française pour l'étude de l'âge du Fer, Charleville-Mézières 24-27 mai 2001*. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 67-80 (Mémoires de la Société Archéologique

Champenoise ; 16)

Gransar 2002b : GRANSAR Frédéric. - Le stockage alimentaire. *L'archéologue*, octobre-novembre 2002, 62, p. 15-16

Guichard, Perrin dir. 2002 : GUICHARD Vincent, PERRIN Franck dir. - *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.)* : actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, 412 p. (Bibracte ; 5)

Hénon [et al.] 2002 : HÉNON Bénédicte, AUXIETTE Ginette, BOULEN Muriel, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric, LE GUEN Pascal, POMMEPUY Claudine, ROBERT Bruno. - Trois nouveaux sites d'habitat du Hallstatt final-La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne. *In*. MÉNIEL Patrice, LAMBOT Bernard dir. - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule* : actes du XXVe colloque international de l'association Française pour l'étude de l'âge du Fer, Charleville-Mézières 24-27 mai 2001. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 49-66 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 16)

Lambot 2002 : LAMBOT Bernard. - Noblesse, aristocratie et signes extérieurs de richesse à La Tène finale en Champagne. *In* : GUICHARD Vincent, PERRIN Franck dir. - *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.)* : actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 87-108 (Bibracte ; 5)

Lefèvre 2002 : LEFÈVRE Philippe. - La nécropole de Cizancourt (Somme) : présentation des indices de hiérarchisation interne des tombes. *In* : GUICHARD Vincent, PERRIN Franck dir. - *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.)* : actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 109-112 (Bibracte ; 5)

Legros 2002 : LEGROS Vincent. - Les fibules laténiennes et gallo-romaines du site d'Estrées-Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 395-399

Lemaire [et al.] 2002 : LEMAIRE Patrice, MALRAIN François et MÉNIEL Patrice. - Un établissement enclos de La Tène moyenne à Vermand (Aisne). *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 161-179.

Lepetz 2002 : LEPETZ Sébastien. - Les vestiges de repas dans le sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 3-4, p. 261-266

Lepetz, Frère 2002 : LEPETZ Sébastien, FRÈRE Stéphane. - Les restes animaux du site d'habitat d'Estrées-

Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 3-4, p. 355-365

Malrain 2002a : MALRAIN François. - Contribution à l'étude des fermes. *In* : BLANCQUAERT Gertrude, MARION Stéphane éd. - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France Septentrionale*. Paris : PENS, 2002, p. 15-37 (Études d'histoire et d'Archéologie ; VI).

Malrain 2002b : MALRAIN François. - Les fermes gauloises, *L'archéologue*, L'archéologue, octobre-novembre 2002, n°62, p. 3-6.

Malrain 2002c : MALRAIN François. - Fouilles : des vestiges d'un fossé gaulois aux traces de la Grande Guerre, Rail et Transport, *L'Hebdomadaire professionnel du transport européen*, octobre 2002, n°254, p. 28

Malrain 2002d : MALRAIN François. - La Gaule était couverte de fermes, *La Recherche, L'Actualité des Sciences*, novembre 2002, n°358, p. 21

Malrain 2002e : MALRAIN François. - Une page pour le site internet de France-Inter et de France Culture

Malrain 2002f : MALRAIN François dir. - Les paysans Gaulois. *L'archéologue*, octobre-novembre 2002, n°62, p. 3-25

Malrain et Pinard 2002 : MALRAIN François, PINARD Estelle. - Les enclos sur le territoire des Bellovaques et ses abords : quelques réflexions. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 179-195.

Malrain [et al.] 2002a : MALRAIN François, MATTERNE Véronique, YVINEC Jean-Hervé. - La forêt et les gaulois. *boisforet.info*. revue internet, 2002

Malrain [et al.] 2002b : MALRAIN François, MATTERNE Véronique, MÉNIEL Patrice. - Les Paysans Gaulois (III^e siècle - 52 av. J.-C.). Paris : Errance, 2002, 236 p. (Collection des Hespérides)

Malrain [et al.] 2002c : MALRAIN François, PINARD Estelle, GAUDEFROY Stéphane. - La vaissellerie de la moyenne vallée de l'Oise : de la typologie morpho-fonctionnelle aux statuts sociaux. *In*. MÉNIEL Patrice, LAMBOT Bernard dir. - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule* : actes du XXVe colloque international de l'association Française pour l'étude de l'âge du Fer, Charleville-Mézières 24-27 mai 2001. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 167-181 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 16)

Matterne 2002 : MATTERNE Véronique. - Les fruits et les graines provenant de quelques fosses, fossés et dépotoirs du site d'Estrées-Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 367-370

Meunier 2002 : MEUNIER Nelly. - Analyse fonctionnelle de la céramique de la nécropole de Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne), La Tène C1 - D1. *In*.

MÉNIEL Patrice, LAMBOT Bernard dir. - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule : actes du XXVe colloque international de l'association Française pour l'étude de l'âge du Fer*, Charleville-Mézières 24-27 mai 2001. Reims : Société archéologique champenoise, 2002, p. 81-93 (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 16).

Olivier, Schönfelder 2002 : OLIVIER Laurent, SCHÖNFELDER Martin. - Presles-et-Boves « Derrière Saint-Audebert » (Aisne) : une tombe féminine à amphores de la période césarienne. In : GUICHARD Vincent, PERRIN Franck dir. - *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer (du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C.)* : actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 77-86 (Bibracte ; 5)

Pinard [et al.] 2002 : PINARD Estelle, DELATTRE Valérie, FRIBOULET Muriel, BRETON Cécile, KRIER Vincent. - Chambly « La Remise Ronde » (Oise) : une nécropole de La Tène ancienne. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 3-75.

Pommepuy [et al.] 2002 : POMMEPUY Claudine, AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric, HENON Bénédicte. - Des enclos à l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne : le monde des vivants et le monde des morts. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 197-216.

Poux 2002 : POUX Matthieu. - Espaces votifs, espaces festifs, banquets et rites de libation en contexte de sanctuaire et d'enclos. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 217-231.

Prilaux 2002a : PRILAUD Gilles. - Une ferme gauloise spécialisée dans le travail du sel à Pont-Rémy « La Queute » et « Le Fond de Baraquin » (Somme) : évolution et particularités de l'espace enclos. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 233-254.

Prilaux 2002b : PRILAUD Gilles. - *La production du sel à l'âge du Fer : contribution à l'établissement d'une typologie à partir des exemples de l'autoroute A16*. Montagnac : M. Mergoïl, 2002. 109 p. (Protohistoire européenne ; 5).

Prodéo 2002 : PRODEO Frédéric. - Bayonvillers « Chemin d'Harbonnières » (Somme) : un petit habitat fortifié de La Tène moyenne et finale. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 255-278.

Quérel 2002a : QUÉREL Pascal. - L'habitat : l'intervention archéologique et les phases d'occupation (Estrées-Saint-Denis). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 279-308

Quérel 2002b : QUÉREL Pascal. - Les structures de l'habitat et leur implantation (Estrées-Saint-Denis). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 309-319

Quérel, Quérel 2002a : QUÉREL Carole, QUÉREL Pascal. - L'instrumentum : le mobilier du fossé 1352 du site d'Estrées-Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 371-375

Quérel, Quérel 2002b : QUÉREL Carole, QUÉREL Pascal. - Le verre, la céramique, la pierre, les mobiliers en bronze et en fer sur le site d'Estrées-Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 381-394

Thuet 2002 : THUET Annick. - La tabletterie de la zone d'habitat du site d'Estrées-Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 377-380

Troubady 2002 : TROUBADY Murielle. - Les monnaies gauloises de la forêt de Compiègne. *Antiquités nationales*, 2002, 34, p. 187-203

Gallo-romain

Berdeaux-Le Brazidec 2002a : BERDEAUX-LE BRAZIDEC Marie-Laure. - Études des monnaies romaines issues des fouilles du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 211-232 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Berdeaux-Le Brazidec 2002b : BERDEAUX-LE BRAZIDEC Marie-Laure. - Catalogue sommaire des monnaies romaines du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise) par secteurs. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 233-256 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Berdeaux-Le Brazidec 2002c : BERDEAUX-LE BRAZIDEC Marie-Laure. - Les mobiliers de l'habitat : remarques sur les monnaies de l'agglomération d'Estrées-Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 321-339

Berdeaux-Le Brazidec et Durand 2002 : BERDEAUX-LE BRAZIDEC Marie-Laure, DURAND Paul. - Synthèses et interprétation des études numismatiques du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 257-266 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Binet, Dondin-Payre 2002 : BINET Éric, DONDIN-PAYRE Monique. - La première fusaïole inscrite trouvée à Amiens. *Revue du Nord*, 2002, 348, tome 84, p. 133-137

Brunaux 2002c : BRUNAUX Jean-Louis éd. - Ribemont-sur-Ancre (Somme) : bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia*, 1999, 56, p. 177-283.

Brunaux, 2002d : BRUNAUX Jean-Louis. - Les morts en spectacles, la justice des Dieux et des hommes.

L'archéologue, fév.-mars 2002, 46, p. 14-18.

Devillers 2002 : DEVILLERS Sophie. - Les fibules du sanctuaire de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 267-276 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Durand 2002a : DURAND Marc. - Pour une datation tardive des étages des tours gallo-romaines de l'enceinte de Senlis. *Comptes-rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 2002-2003, MMIV, p. 125-159

Durand 2002b : DURAND Marc. - Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise) : nouvelle interprétation à la suite des fouilles de 1996 à 1999. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 93-142 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Durand 2002c : DURAND Marc. - Déroulement et résultats des fouilles archéologiques menées sur le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 143-152 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Durand 2002d : DURAND Marc. - Les monnaies celtiques du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 201-210 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Durand et Finon 2002 : DURAND Marc, FINON Claude. - Catalogue des ex-voto anatomiques du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 9-92 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Fercoq du Leslay 2002 : FERCOQ DU LESLAY Gérard. - L'apport des fossés de Ribemont-sur-Ancre (Somme) à la chronologie et à l'interprétation du site. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 113-146.

Gillet et Maheo 2002 : GILLET Pierre-Emmanuel, MAHEO Noël. - Sarcophages en plomb gallo-romains découverts à Amiens et dans ses environs (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 77-118.

Jouve 2002 : JOUVE Michel. - Étude des monnaies du sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis. *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 3-4, p. 197-252

Kazanski 2002 : KAZANSKI Michel. - *La nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Breny (Aisne) d'après les collections et les archives du Musée des Antiquités nationales*. Montagnac : Éditions Monique Mergoïl, 2002, 270 p. (Europe médiévale ; 4)

Lepetz 2002 : LEPETZ Sébastien. - Les restes osseux animaux du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise) : vestiges sacrificiels et reliefs de repas ?. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 197-200 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Marinval [et al.] 2002 : MARINVAL Philippe, MARÉCHAL Denis, LABADIE Éric. - Arbres fruitiers et cultures jardinières gallo-romains à Longueil-Sainte-Marie (Oise). *Gallia*, 2002, 59, p. 253-271

Méniel 2002 : MÉNIEL Patrice. - Les restes d'animaux des structures de La Tène finale du sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis. *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 3-4, p. 253-260

Pissot 2002 : PISSOT Véronique. - La céramique du temple d'Ognon (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 153-164 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Quérel 2002c : QUÉREL Pascal. - L'agglomération antique d'Estrées-Saint-Denis (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 3-4, p. 405-415

Quérel et Feugère 2002 : QUÉREL Pascal, FEUGÈRE Michel. - *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle apr. J.-C.)*. Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, 2002, 193 p. (Collection Art et archéologie ; n° 6).

Quérel, Quérel 2002c : QUÉREL Pascal, QUÉREL Carole. - Mercin-et-Vaux, le Quinconce : villa gallo-romaine et occupation du haut Moyen Âge. *Revue du Nord*, 2002, 348, tome 84, p. 91-114

Quérel, Woimant 2002 : QUÉREL Pascal, WOIMANT Georges-Pierre dir. - *Le site d'Estrées-Saint-Denis : sanctuaire et habitat une agglomération secondaire ?*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, 415 p. (Revue archéologique de Picardie ; 3/4 2002)

Rallon 2002 : RALLON Marcel. - Hypothèse sur la présence d'un aqueduc en forêt d'Halatte ayant alimenté le temple gallo-romain d'Ognon et une zone d'habitat près de Malgenest. In : Société d'histoire et d'archéologie de Senlis. *Comptes rendus et mémoires*. Senlis : Société d'histoire et d'archéologie de Senlis, 2002, p. 43-46.

Rousseau 2002 : ROUSSEAU Elisabeth. - Une tête coupée à l'époque romaine : l'exemple de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 285-288 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Thillaud 2002 : THILLAUD Pierre-Léon. - Expertise ostéo-archéologique du crâne humain du temple de la forêt d'Halatte à l'époque romaine. In : *Le temple gallo-romain*

de la forêt d'Halatte (Oise). Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 277-280 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Thiol 2002 : THIOL Sandrine. - Analyse anthropologique d'une "tête coupée" à l'époque romaine : le cas de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 281-284 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Van Ossel 2002 : VAN OSSEL Paul. - La céramique sigillée d'Argonne du Bas-Empire et les décors à la molette trouvés sur le temple de la forêt d'Halatte (Commune d'ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, p. 165-182 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Woimant 2002a : WOIMANT Georges-Pierre. - Le sanctuaire antique d'Estrées-Saint-Denis (Oise) : situation et découvertes archéologiques, étude des différents états du sanctuaire. *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 3-4, p. 13-98

Woimant 2002b : WOIMANT Georges-Pierre. - Étude du mobilier provenant du sanctuaire d'Estrées-Saint-Denis (Oise) : catalogue des structures selon les états. *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 3-4, p. 99-196

Médiéval - Moderne

Aycard 2002 : AYCARD Julie. - Saint-Pierre de Senlis à l'époque flamboyante. *Comptes-rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 2002-2003, MMIV, p. 105-123

Bail-Dhé 2002 : BAIL-DHE. - L'évolution des fenêtres dans les chevets plats des églises gothiques du diocèse de Beauvais aux XII^e et XIII^e siècles. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 4e trim. 2002, 166^e année - 666, p. 459-488

Bernard 2002 : BERNARD Jean-Louis. - Le prieuré de Saint-Leu d'Esserent (Oise) : une réinterprétation du site après les fouilles de 1998. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 158-174.

Blary 2002b : BLARY François. - Approches archéologiques de l'abbaye prémontrée Notre-Dame de Val-Secret. In : *Utilis est lapis in structura*, Mélanges offerts à Léon Pressouyre. Paris : CTHS, 2002, p. 163-184 (Mémoires de la section d'archéologie et d'histoire de l'art ; IX).

Blary 2002c : BLARY François. - Approvisionnement des matériaux de construction à Château-Thierry du X^e au XV^e siècle. Le château et la ville. In : *Le château et la ville* : actes du 125e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, section archéologie et histoire de l'art, Lille, 2002. Paris : Ed. du CTHS, 2002.

Bonde [et al.] 2002 : BONDE Sheila, DERIEUX Dorothee, DESACHY Bruno, MAINES Clark. - *Soissons : Abbaye Saint-Jean-des-Vignes*. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2002, 10 p. (Archéologie en Picardie ; 23)

Chandevau 2002 : CHANDEVEAU Frédéric. - La motte castrale de Boves (Somme) : tabletterie et petits artefacts (X^e - XVI^e siècles). *Revue archéologique de Picardie*, 2002, n°1-2, p. 25-71

Corvisier 2002 : CORVISIER Christian. - Une tour-résidence fortifiée de la fin de l'époque gothique à Cerny-lès-Bucy. *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, 2002, XLVII, p. 7-44.

Doyen 2002a : DOYEN Bénédicte. - Châteaux, abbayes et peuplements en Thiérache aux XI^e-XIII^e siècles. *Revue Archéologique de Picardie*, 2002, n°3-4, p. 119-153.

Doyen 2002b : DOYEN Bénédicte. - La motte d'Englancourt. *Graines d'Histoire*, 2002, n°15.

Fémolant 2002 : FÉMOLANT Valérie - *La chapelle Buzanval*. Beauvais : Ville de Beauvais, 2002, 8p.

Fémolant et Goret 2002 : FÉMOLANT Jean-Marc, GORET Jean-François. - La tour Boileau. Une opération de valorisation. *Dossiers d'Archéologie*, 2002, n° 250, p. 24-27, 9 fig.

Gnat 2002 : GNAT Aurélien. - Le prieuré Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois : le point sur 25 ans de recherches archéologiques. *Revue archéologique de Picardie*, 2002, 1-2, p. 73-118

Jorrand 2002 : JORRAND Jean-Pierre. - *Laon (Aisne) : le cimetière mérovingien de la ville haute*. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2002, 6 p. (Archéologie en Picardie ; 26)

Racinet 2002a : RACINET Philippe. - Le départ et le retour du croisé : arrangements financiers et spirituels avec les moines. In : *Orient et Occident IX^e-XV^e siècles. Histoire et Archéologie* : actes du colloque d'Amiens, 8-9-10 octobre 1998. [Amiens] : [Université de Picardie], 2002, p. 11-35 (Histoire médiévale et archéologie ; 11, 2002).

Racinet 2002b : RACINET Philippe. - Moyen Âge, Compiègne et ses environs. *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, 2002, 38, 3-7

Racinet 2002c : RACINET Philippe. - Promenades picardes vers l'An Mil. *Société d'Archéologie et d'Histoire de Saint-Valéry-sur-Somme, du Ponthieu et du Vimeu*, 2002, n°31, p. 3-10.

Racinet 2002d : RACINET Philippe. - Saint-Nicolas d'Acy. In : Crabtree Pam J. éd., *Medieval Archaeology : an encyclopedia*. New York and London : Garland Publishing Inc., 2002, p. 293-294.

Racinet 2002e : RACINET Philippe. - Le siège de Boves en

1185. In : *Orient et Occident IX^e-XV^e siècles. Histoire et Archéologie* : actes du colloque d'Amiens, 8-9-10 octobre 1998. [Amiens] : [Université de Picardie], 2002, p. 22-46. (Histoire médiévale et archéologie ; 11, 2002).

Racinet 2002f : RACINET Philippe coord. - *Le site castral et prioral de Boves du X^e au XVII^e siècle. Bilan des recherches 1996-2000*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2002, 124 p. (Revue archéologique de Picardie, spécial ; 20)

Racinet, Droin 2002 : RACINET Philippe, DROIN Lionel. - De la résidence carolingienne à la motte : le complexe castral et prioral de Boves (Somme, France) : des IX^e-X^e aux XII^e-XIII^e siècles. In. *Château-Gaillard : études de castelologie médiévale. XX* : Actes du colloque international de Gwatt (Suisse), 2-10 septembre 2000. Caen : CRAHM, 2002, p. 207-226 (Château-Gaillard ; 20)

Verret, Steyaert 2002 : VERRET Denis, STEYAERT Delphine dir. - *La couleur et la pierre : Polychromie des portails gothiques* : actes du colloque de l'Agence régionale du patrimoine de Picardie, Amiens octobre 2000. Paris : Éditions A. et J. Picard, 2002, 299 p.

Travaux universitaires

Aabi 2002 : AABI Nadia. - *La magie et la sorcellerie en Gaule du VI^e siècle au début du XI^e siècle d'après les pénitentiels, les conciles et les statuts diocésains*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de R. Le Jan, Lille III, 175 p.

Acoulon 2002 : ACOULON Valérie. - *L'église Saint-Paul de Gamaches : étude architecturale*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de M. Salamagne, Lille, 2002, 2 vol. (113 p., annexes)

Ansart 2002 : ANSART Aurélien. - *Le passé dans le présent. Le patrimoine archéologique dans le monde contemporain*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de A. Muller, Lille III, 2 vol. (227 p., 129 p. de pl.).

Aycard 2002 : AYCART Julie. - *L'église de Montagny-Sainte-Félicité et sa place dans l'architecture flamboyante de l'ancien diocèse de Senlis*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de C. Heck et J. Thiebaut, Lille III, 2 vol. (174 p., 139 p. de pl.).

Chandevau 2002 : CHANDEVEAU Frédéric. - *La tabletterie et les petits artefacts de la motte castrale de Boves (X^e-XVII^e siècles)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, sous la dir. de P. Racinet et de G. Jehel, Amiens, Université Picardie Jules Verne, 2002, 182 p.

Colas 2002 : COLAS Caroline. - *Savoir-faire technique et reconstitution des chaînes opératoires des potiers au Néolithique moyen II dans la moitié nord de la France : étude techno-typologique*, Thèse de doctorat ès Art et archéologie, sous la dir. de Marion Lichardus, Université de Paris I, 2002, 3 vol.

Gillet 2002 : GILLET Pierre-Emmanuel. - *Les nécropoles antiques de Samarobriva et de ses environs*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J.-L. Cadoux, Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 2002, 4 vol.

Gransar 2001 (soutenance mars 2002) : GRANSAR Frédéric. - *Le stockage alimentaire à l'âge du Fer en Europe tempérée*. Thèse de Doctorat de III^e cycle, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 4 vol., 1960 p.

Hanquiez 2002 : HANQUIEZ Valérie. - *Église Saint-Martin de Saint-Valery-sur-Somme*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Mm. Heck et Thiébaut, Lille, 2002, 149 p.

Houzet 2002 : HOUZET Héléne. - *La vie quotidienne des aristocraties gallo-romaines (fin V^e-fin VI^e siècles) d'après Sidoine Apollinaire, Venance Fortunat et Grégoire de Tours*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de S. Lebecq, Lille III, 165 p.

Joseph 2002 : JOSEPH Frédéric. - *La céramique chasséenne des sites de Longueil-Sainte-Marie "Les Gros Grès" et "Le Parc aux Bœufs" (Oise)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de F. Gilligny, Paris I Panthéon-Sorbonne, 161 p.

Ketels 2002 : KETELS Jérémie. - *L'officine de potiers de la Caloterie (Pas-de-calais) (fin I^{er}-début du IV^e siècle apr. J.-C.)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de A. Muller et R. Hanoune, Lille III, 2 vol. (69 p., 54 p. de pl.).

Labeau 2002 : LABEAU Delphine. - *La ville de Clermont-en-Beauvaisis des origines au début du XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de G. Jehel et P. Racinet, Amiens, 124 p.

Lagouge 2002 : LAGOUGE Marie. - *La chapelle Notre-Dame de Bon-Secours de la cathédrale Notre-Dame de Noyon : étude architecturale*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de M. Timbert, Lille, 2002, 3 vol.

Legrand 2002 : LEGRAND Thibaut. - *Les franchissements à l'époque romaine : pré-inventaire des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie*, DEA, sous la dir. de M. Muller, Lille, 2002, 2 vol. (292 p.-XXVII p. de pl.)

Machuelle 2002 : MACHUELLE Gabrielle. - *Les trames végétales dans le décor mosaïque romain*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de R. Hanoune, Lille III, 205 p.

Malrain 2002b : MALRAIN François. - *Fonctionnement et hiérarchie des fermes dans la société gauloise du II^e siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*. Thèse de doctorat (nouveau régime), sous la dir. de O. Buchsenschutz, Paris I Panthéon-Sorbonne, 2002, 436 p.

Mongin 2002 : MONGIN Séverine. - *Les vitraux de l'atelier Barillet dans les églises de la première reconstruction dans la Somme*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Mme Lussien-Maisonnette, Lille, 2002, 163 p.

Nishii 2002 : NISHII Akane. - *L'influence de la porcelaine extrême-orientale sur la faïence française. Des centres de fabrication au Nord de la Loire : Nevers, Rouen, Sinceny, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Omer*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Mme Maës, Lille, 2002, 2 vol. (113 p.-39 p. de pl.)

Pimpaud 2002 : PIMPAUD N. - *La céramique du Hallstatt final et de La Tène ancienne dans la moyenne vallée de l'Oise*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de J.-P. Demoule, Paris I Panthéon-Sorbonne, 186 p.

Quenehen 2002 : QUENEHEN Didier. - *Les sites et systèmes castraux entre Amiens et Beauvais (XI-XII^e siècles)*, Mémoire de DEA d'Histoire et civilisations, sous la dir. de P. Racinet, Amiens, Université Picardie Jules Verne, 2002, 78 p.

Rivaux 2002 : RIVAUX Dany-Ali. - *La polychromie architecturale de l'ancienne église cathédrale Notre-Dame de Noyon : étude du chevet*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de M. Timbert, Lille, 2002, 2 vol. (104 p.-XVII p. de pl.)

Tételin 2002 : TÉTELIN Elisabeth. - *Les Caves médiévales d'Amiens*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de G. Jehel et Ph. Racinet, Amiens, 2 vol. (488 p.).

Thiol 2002 : THIOL Sandrine. - *Les guerriers gaulois de Ribemont-sur-Ancre (III^e siècle avant J.-C., Somme)*, Thèse sous la dir. de Henri Duday, Bordeaux 1, 2002, 404 p.

Zotna 2002 : ZOTNA Yoann. - *La seigneurie et les seigneurs de Breteuil-sur-Noye des origines au début du XIV^e siècle*, Mémoire de DEA, sous la dir. de Ph. Racinet et G. Jehel, Amiens, 91 p.

Liste non exhaustive

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 0 2

Chronologie

BRO : âge du Bronze
CON : contemporain
FER : âge du Fer
GAL : gallo-romain
HMA : haut Moyen Âge
IND : indéterminé
MA : Moyen Âge
MÉD : Médiéval
MES : Mésolithique
MOD : moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : autre association
AUTR : autre
BEN : bénévole
CNRS : Centre National de la recherche scientifique
COLL : collectivité territoriale
ÉDUC : éducation nationale
INRAP : Institut national de recherches en archéologie
préventive
SDA : sous-direction de l'Archéologie
SRA : service régional de l'archéologie
UMR : unité mixte de recherche
UNIV : universitaire
UPJV : Université de Picardie Jules-Verne

Nature de l'opération

SD : sondage
ÉV : évaluation
OPD : opération préventive de diagnostic
F : Fouille
FP : Fouille programmée
OPI : opération de prospection-inventaire
PCR : projet collectif de recherche

PICARDIE

Index

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 2

Index chronologique

Paléolithique : 10, 25, 45, 46, 55, 56, 57, 75, 76, 83, 85, 92, 94, 101, 102, 104, 111, 117, 118, 120, 124, 125, 126

Mésolithique : 10, 74, 76, 77, 85, 92, 124, 125, 135

Néolithique : 10, 21, 26, 29, 30, 40, 41, 53, 71, 74, 75, 76, 80, 92, 97, 98, 104, 110, 126, 129, 131, 135

Âge du Bronze : 26, 39, 40, 49, 53, 92, 93, 94, 110, 112, 119

Âge du Fer : 18, 23, 25, 26, 28, 32, 35, 39, 41, 42, 45, 49, 53, 60, 64, 73, 74, 76, 79, 80, 81, 83, 92, 93, 95, 98, 107, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 120, 125, 127, 128

Protohistoire : 10, 38, 40, 74, 76, 81, 91, 95, 97, 111, 112, 117, 119, 127, 133, 135

Gallo-romain : 19, 20, 22, 24, 25, 26, 28, 32, 33, 35, 36, 41, 42, 47, 49, 50, 52, 58, 59, 64, 66, 68, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 80, 83, 92, 93, 94, 97, 106, 107, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 121, 122, 127, 128, 130, 131, 132, 135

Haut Moyen Âge : 11, 32, 33, 35, 36, 48, 53, 72, 78, 80, 117, 120, 128, 133, 134

Moyen Âge : 11, 19, 32, 35, 36, 40, 47, 48, 49, 52, 55, 58, 68, 74, 75, 78, 79, 80, 94, 98, 109, 123, 130, 133, 134, 135

Epoque moderne : 20, 22, 25, 32, 33, 34, 35, 36, 41, 44, 48, 49, 50, 52, 53, 55, 58, 66, 68, 69, 70, 71, 74, 76, 78, 79, 80, 82, 91, 92, 98, 106, 108, 134, 135

Epoque contemporaine : 22, 23, 35, 39, 41, 50, 58, 66, 70, 71, 77, 80, 98, 100, 107, 110, 122, 124, 127, 133

Index de mots

Abbaye : 47, 52, 53, 58, 71, 109, 132

Acheuléen : 91, 102, 111

Amphore : 24, 66, 73, 81, 107, 128, 133

Artisanat : 42

Bâtiment : 19, 21, 22, 35, 36, 37, 42, 43, 48, 52, 53, 58, 65, 68, 70, 72, 73, 78, 80, 81, 82, 83, 92, 95, 99, 100, 106, 107, 109, 111, 113, 115, 116, 117, 120, 121, 122, 127, 128

Bâtiment agricole : 23, 98, 116

Bâtiment sur poteaux : 34, 72, 107, 110, 127

Campement : 84

Canalisation : 50, 77, 109

Carreaux :

Carrière : 10, 11, 18, 20, 26, 35, 36, 39, 40, 49, 52, 53, 60, 64, 65, 74, 76, 78, 80, 81, 85, 91, 94, 106, 128

Cave : 19, 28, 44, 66, 83, 94, 109, 113, 123

Cellier : 94, 113

Céréales : 32, 107, 132

Chablis : 41, 55, 110

Château : 55, 98, 99, 123, 131

Cimetière : 54, 58, 66, 101

Combustion : 18, 79, 95, 112, 118, 120, 127

Contrefort : 45, 52, 74, 133

Courtine : 98, 99

Crypte : 75

Donjon : 99

Église : 40, 52, 74, 79, 98, 133

Égout : 58

Enceinte : 10, 11, 30, 31, 36, 44, 45, 46, 48, 49, 55, 68, 69, 70, 91, 94, 106, 109, 113

Enclos : 10, 11, 22, 25, 41, 42, 43, 46, 53, 60, 64, 65, 73, 77, 80, 81, 82, 83, 93, 94, 95, 97, 106, 107, 110, 112, 112, 113, 114, 116, 119, 120, 122, 123, 125, 126, 128, 131, 132

Enclos circulaire : 60

Faubourg : 47, 92

Faune : 28, 65, 66, 73, 81, 85, 93, 125

Fibule : 28, 54, 70, 73, 74, 112, 127, 128

Fond de cabane : 33, 53, 82, 113

Fortification : 11, 44, 47, 68, 69, 123

Four : 28, 51, 72, 73, 106, 107, 120, 130

Foyer : 25, 33, 35, 42, 50, 51, 58, 68, 84, 111, 112, 125

Grange : 107, 115

Grenier : 26, 28, 42, 46, 95, 107, 112, 115, 119, 127

Grès : 19, 20, 45, 58, 75, 82, 93, 99, 117

Holocène : 76, 83, 85, 125

Incinération : 26, 39, 40, 54, 74, 107, 115, 126, 127, 128
Industrie lithique : 75, 76, 85, 102, 104, 118
Inhumation : 10, 35, 39, 53, 54, 58, 71, 72, 79, 94, 127
Insula : 94
Jardin : 48, 49, 68, 70, 71
Mare : 22, 33, 50, 97, 112, 113
Métallurgie : 120
Monnaies : 28, 39, 82, 116, 123, 131, 134
Monument funéraire : 40
Motte castrale : 40
Nécropole : 10, 36, 38, 40, 53, 54, 66, 70, 71, 79, 94, 114
Ossements : 66, 71, 77, 79, 81, 82, 100, 125, 126, 127
Paléochenal : 77
Palissade : 26, 40, 42, 72, 73, 82
Parcelle : 10, 19, 20, 22, 25, 26, 28, 40, 41, 50, 60, 64, 72, 73, 78, 81, 82, 92, 95, 97, 106, 112, 113, 115, 117, 120, 128
Parure : 54
Pilier : 75, 79
Pléistocène : 83, 91, 102, 104, 110
Pléniglaciaire : 83, 125, 128
Prieuré : 75, 98
Puits : 18, 19, 20, 25, 33, 41, 45, 55, 65, 70, 81, 97, 110, 128
Rempart : 31, 48, 69, 92
Sépulture : 10, 24, 26, 39, 52, 53, 54, 58, 71, 72, 73, 82, 126
Sillex : 25, 32, 46, 55, 56, 57, 59, 68, 76, 84, 91, 93, 95, 97, 101, 102, 104, 106, 109, 110, 111, 116, 117, 118, 125, 127, 128, 129, 130, 131
Silo : 28, 32, 42, 46, 53, 64, 77, 79, 82, 97, 114, 120
Solln : 42, 83
Stratigraphie : 49, 56, 58, 60, 71, 75, 79, 83, 85, 98, 101, 121
Tardiglaciaire : 83, 125
Tombe : 10, 54, 71, 79, 82, 94, 95, 120, 126, 127
Trous de poteau : 22, 24, 25, 26, 48, 49, 53, 55, 60, 64, 65, 70, 76, 78, 80, 81, 82, 94, 95, 97, 100, 115, 117, 119, 120, 127
Vicus : 28
Villa : 24, 28, 35, 36, 37, 38, 64, 65, 71, 72, 73, 106, 107, 113, 115, 116, 121, 122
Weichsélien : 45, 56, 57, 110, 118, 120, 128

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

2 0 0 2

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
Jean-Olivier GUILHOT	Conservateur régional	Chef du service régional de l'archéologie jusqu'au 31/07/2002
Jean-Luc COLLART	Conservateur du patrimoine Conservateur régional par interim à partir du 01/08/2002	Histoire - Département de l'Aisne Adjoint du conservateur régional
Didier BAYARD	Ingénieur d'études	Histoire - Tracés linéaires Département de la Somme
Tahar BEN REDJEB	Ingénieur d'études	Histoire - Département de la Somme Responsable carte archéologique
Bruno DESACHY	Ingénieur d'études	Histoire - Département de l'Oise
Mariannick LE BOLLOCH	Ingénieur d'études	Préhistoire - Protohistoire Département de l'Oise
Gilles LEROY	Ingénieur d'études	Carte archéologique
Claudine POMMEPUY	Ingénieur d'études	Préhistoire - Protohistoire Département de l'Aisne
Valérie BURBAN-COL	Assistant ingénieur	Carte archéologique
Blandine DUBOIS	Secrétaire de documentation	Gestion du centre de documentation Chargée de diffusion
Michel BASTIAN	Adjoint administratif	Secrétariat du centre de documentation Informatisation et archivage des rapports
Serge BELLEC	Adjoint administratif	Gestion des documents d'urbanisme
Maryse CARPENTIER	Adjoint administratif	Secrétariat du CRA, suivi convention, dossiers CIRA, autorisations
Françoise DOUAY	Adjoint administratif	Informatisation des rapports
Nathalie LAGACHE	Adjoint administratif	Comptabilité Secrétariat du département de l'Oise
Claudine LEYONDRE	Adjoint administratif	Secrétariats des départements de l'Aisne et de la Somme

BIBLIOTHÈQUE
DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE DE PICARDIE
5, rue Henri Daussy 80000 Amiens
tél. 03 22 97 33 32
audrey.rossignol@culture.gouv.fr

La bibliothèque du SRA Picardie dispose d'un fonds de plus de 4 000 monographies,
377 titres de périodiques français (nationaux et régionaux) et étrangers et 2 900 tirés à part.

...

Domaines couverts :
Archéologie métropolitaine et européenne de la Préhistoire à l'époque moderne
Généralités / Méthodologie / Réglementation et histoire de l'archéologie
Archéologie urbaine / Archéologie aérienne / Archéologie et histoire régionales
Archéologie et environnement / Numismatique.

...

Les rapports d'opérations archéologiques et DFS peuvent être consultés sur place,
sur demande préalable uniquement.

Consultation sur place
Renseignements et rendez-vous : 03 22 97 33 32
Fax : 03 22 97 33 47